CHARLES MAURRAS

L'ACTION FRANÇAISE

ET LA

RELIGION CATHOLIQUE

LES ÉLÉMENTS D'UNE IMPOSTURE
AGRESSIONS LIBÉRALES, DÉMOCRATIQUES, SILLONISTES
LES MAITRES DE L'ACTION FRANÇAISE
L'ACTION FRANÇAISE ET LA MORALE

... L'esprit républicain désorganise la défense nationale et favorise des influences religieuses directement hostiles au catholicisme traditionnel.

(Texte de la déclaration de la *Ligue d'Action Française*.)

3e MILLE

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
11, RUE DE MÉDICIS — PARIS
MCMXIII

OUVRAGES DE CHARLES MAURRAS

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'AVENIR DE L'INTELLIGENCE, suivi de : *Auguste Comte*; *Le Romantisme féminin*; *Mademoiselle Monk, ou la Génération des événements.* — Un volume gr. in-8° écu (troisième mille) . . . . *3 fr. 50*

LE DILEMME DE MARC SANGNIER. — Un volume in-18 jésus (troisième édition) . . . . *3 fr. 50*

L'ENQUÊTE SUR LA MONARCHIE (1900-1909). — Un volume in-18 jésus (3e édition, 8e mille) . . . . *3 fr. 50*

LE MÊME. Édition in-8°. Un volume . . . . *7 fr. 50*

KIEL ET TANGER. La République française devant l'Europe. — Un volume in-18 jésus (Nouvelle édition) . . . . *4 fr. »*

LA POLITIQUE RELIGIEUSE. Un volume de LXV-447 p. (sixième mille) . . . . *3 fr. 50*

UNE CAMPAGNE ROYALISTE AU FIGARO. — Un petit volume in-18 jésus (deuxième mille) . . . . *0 fr. 75*

En collaboration avec H. DUTRAIT-CROZON :

SI LE COUP DE FORCE EST POSSIBLE. — Un petit volume in-18 jésus (huitième mille) . . . . *0 fr. 75*

JEAN MORÉAS. *Étude littéraire.* — Brochure (épuisée)

LE CHEMIN DE PARADIS. *Contes philosophiques.* — Un volume in-18 jésus (*Calmann-Lévy*) . . . . *3 fr. 50*

L'IDÉE DE DÉCENTRALISATION. — Une brochure (*Larousse*) . . . . *0 fr. 60*

TROIS IDÉES POLITIQUES : *Chateaubriand*, *Michelet*, *Sainte-Beuve.* — Un volume in-8°. Nouvelle édition, *Champion*) . . . . *2 fr. »*

ANTHINEA. *D'Athènes à Florence.* — Un volume (Nouvelle édition, *Champion*) . . . . *3 fr. 50*

LES AMANTS DE VENISE. *George Sand et Musset.* — Un volume in-8° écu (*Fontemoing*) . . . . *3 fr. 50*

UN DÉBAT NOUVEAU SUR LA RÉPUBLIQUE ET LA DÉCENTRALISATION (en collaboration avec MM. Paul Boncour, Joseph Reinach, Clemenceau, Xavier de Ricard, Varenne, Clémentel, etc.). Un volume (épuisé).

LIBÉRALISME ET LIBERTÉS. *Démocratie et peuple.* — Une brochure . . . . *0 fr. 10*

IDÉES ROYALISTES. Réponse à l'enquête de la *Revue hebdomadaire*. Une brochure . . . . *0 fr. 10*

CHARLES MAURRAS

L'ACTION FRANÇAISE
ET LA
RELIGION CATHOLIQUE

LES ÉLÉMENTS D'UNE IMPOSTURE
AGRESSIONS LIBÉRALES, DÉMOCRATIQUES, SILLONNISTES
LES MAITRES DE « L'ACTION FRANÇAISE »
L'ACTION FRANÇAISE ET LA MORALE

> ... L'esprit républicain désorganise la défense nationale et favorise des influences religieuses directement hostiles au catholicisme traditionnel...
>
> (Extrait de *la Déclaration de la Ligue d'Action française*.)

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
11, RUE DE MÉDICIS — PARIS
MCMXIII

A

L'HÉROÏQUE MÉMOIRE

DE

L'ENSEIGNE DE VAISSEAU

JEAN

GABOLDE

CATHOLIQUE FERVENT

PATRIOTE D'ACTION FRANÇAISE

QUI

PASSIONNÉ POUR SON DEVOIR

RECUEILLIT

UNE MORT SUBLIME

A TOULON LE XXV SEPTEMBRE MCMXI

EN

SE PORTANT A L'AIDE

DU CUIRASSÉ « LA LIBERTÉ »

INCENDIÉ

INTRODUCTION

Tous les évêchés, chapitres, doyennés, séminaires et presbytères de France sont depuis quelque temps inondés de petits écrits qui nous diffament. La naïveté des imputations, portant avec soi son remède, commence par émouvoir médiocrement ceux des destinataires qui se trouvent être de nos amis. Mais, comme les auteurs de l'envoi sont subsidiés par un mystérieux malfaiteur dont la bourse est inépuisable, ils procèdent volontiers par accumulation, et quand dix ou douze exemplaires ont été condamnés au feu ou à la corbeille à papiers, ce qui arrive ensuite finit par prendre le chemin de Paris pour nous être communiqué, non sans porter sur la couverture ou la marge les stigmates certains d'un généreux mépris pour le libelle autant que pour le libelliste. Pourtant, l'expéditeur ne perdant pas courage, au quinzième envoi l'on s'inquiète. On se demande ce que peut vouloir dire cette pluie de papier calomnieux sur un seul groupe d'hommes, parfois sur un seul de ses membres...

Nous avons commencé par hausser les épaules en nous bornant, de temps à autre, à relever quelque méprise fantastique, quelque falsification prodigieuse.

Toutefois, est-il sage de laisser nos accusateurs enchérir les uns sur les autres et travestir impudemment notre œuvre, notre action, simplement notre caractère ? Un dédain qui ne s'exprime pas n'agit pas. Au contraire, une erreur et un mensonge qu'on ne prend point la peine de démasquer acquièrent peu à peu l'autorité du vrai. Les cinq cent mille kilomètres carrés du territoire de la France, les 39 millions de ses habitants composent une aire spacieuse et un public considérable où peuvent se développer en liberté, et presque en toute impunité, les plus dangereux préjugés : si nombreux qu'ils soient, en effet, les lecteurs de l'*Action française*, ou ceux de mon livre la *Politique religieuse* (1) ne forment, là-dedans, qu'une petite troupe. Elle est alerte, vive, bien armée : depuis plusieurs années qu'elle est soumise à la lapidation des Fidao-Giustiniani, des Pierre, des Lugan, des Laberthonnière, des Hoog, des Chalenave et de tous les autres, il peut lui arriver de manquer de munitions pour une riposte.

— Répondez ! Répondez! ont dit plusieurs voix.

Nous avons déjà répondu ; l'agresseur a été réduit au silence pour quelques saisons, beaucoup moins par la clarté de nos arguments, dont il se moque un peu, que par l'effet du bain de honte où il se voit plongé à chaque retour offensif. Mais, comme nous avons mieux à faire que de l'y tenir enfoncé, le malheureux recommence aussitôt qu'il n'est plus tenu. Recommencerons-nous indéfiniment, quant à nous, à lui opposer des vérités presque trop grossières ?

Nos amis en sont laissés juges.

C'est leur avis que nous écoutons.

(1) Sur ce livre, on trouvera à l'Appendice I l'appréciation d'un certain nombre d'auteurs catholiques.

— Répondez ! Répondez !

Je vais répondre, soit.

Mais je réponds sans illusion. Nulle réponse décisive ne peut réduire des intérêts au silence. Pénétrons-nous de la vérité : c'est à des intérêts que l'*Action française* a affaire.

Si justes, si sincères, si pertinentes que soient estimées nos réponses passées, présentes ou futures, quelque explication satisfaisante que l'on y trouve, la passion de nos ennemis, loin d'en être abattue, sera stimulée et nourrie : leurs intérêts seront d'autant plus inquiets que nous leur aurons asséné des vérités plus fortes en nombre plus grand.

L'expérience permet d'écrire que le débat profond ne porte sur aucune des questions que l'on affecte de soulever, une par une ou toutes à la fois ; il ne s'agit ni de religion ni d'histoire sacrée, ni de morale littéraire, ni de philosophie du droit. Il s'agit de savoir non pas qui a raison, mais si un certain personnel politique et philosophique aura raison de nous, s'il aura, comme on dit familièrement, *notre peau*. Les impostures libérales et les folies démocratiques débitées contre nous n'ont pas d'autre origine.

De leur succès moral dépendent en effet bien des choses matérielles.

Tel journal libéral, sans action et sans influence, a fini par lasser tous ses commanditaires, à force de loger son esprit politique dans le coffre-fort de son directeur ; ce journal commence à être tout à fait dédaigné du public : retrouvera-t-il des lecteurs ? On l'espère, mais à condition que l'*Action française* disparaisse.

Si l'*Action française* disparaissait, tel rhéteur libéral se flatte aussi de rattraper les auditeurs qui commencent à fuir ou à donner des signes de méfiance et d'hi-

larité dès qu'il prend la parole pour ne répandre que du vent.

Tels jeunes chevaliers d'industrie oratoire et électorale, candidats ici ou là, se disent tout de même que les choses iraient bien mieux pour eux et que la bonne foi des populations serait surprise à bien meilleur compte si l'*Action française* n'existait plus.

Tels abbés démocrates auraient aussi le champ plus libre, ils seraient délivrés d'une objection vivante que notre mouvement, du seul fait qu'il existe, inflige à leur imprudente prédication.

Il est certain, nous les gênons. Notre ami, Léon de Montesquiou, leur a bien dit pourquoi. Je résumerai ses paroles.

Autrefois on pouvait parler et écrire indéfiniment sur la prétendue nécessité d'accommoder l'enseignement traditionnel aux idées modernes, libérales, démocratiques et révolutionnaires ; même on pouvait s'étendre là-dessus sans être beaucoup contredit. On pouvait déclarer le courant de ces idées irrésistible, et soutenir que tout ce qui rêvait de s'y opposer serait fatalement défait, emporté, ruiné, submergé sans remède. Or, voilà quinze ans que nous résistons à ces idées, voilà quinze ans que nous allons de succès en succès, voilà, de plus, quinze ans que nous sommes les seuls « conservateurs » à connaître ce phénomène d'avantages et d'accroissements continus.

Quelle insulte à la philosophie du progrès libéral et démocratique !

Ce succès des idées de l'*Action française* n'est discutable qu'à la condition de fermer les yeux à l'évidence et de se refuser à lire les signes les plus palpables des modifications de l'esprit public. Personne ne croit plus aux nuées de 1789 ni à celles de 1848. On les place sur

l'étagère comme des objets de musée et des curiosités de collection. L'usage en est devenu absolument nul. Les derniers tenants du libéralisme démocratique se sont réfugiés dans une petite portion du monde catholique et dans quelques repaires d'anarchistes internationaux. Le reste, tout le reste de la masse de l'opinion française presque entièrement délivré de logomachies meurtrières, est de plus en plus pénétré et comme imbu de nos idées. Plus encore qu'elles ne sont pensées dans leur ensemble, ces idées sont vécues et pratiquées, parfois assez ouvertement, dans le monde officiel gouvernant. On les avoue. Le ton du jour est d'invoquer l'autorité, la continuité, l'ordre, l'organisation provinciale, l'organisation professionnelle, en bref le contre-pied du formulaire libéral. Le prestige perdu par la Révolution est allé à la tradition, l'activité perdue par les idées démocratiques anime aujourd'hui les doctrines que l'on peut appeler, en général, « archistes ». Cela est l'œuvre propre de l'*Action française.* C'est cela que les libéraux, les démocrates, les sillonnistes ne peuvent pas se rappeler sans souffrir et sans nous haïr.

Pour deux raisons.

D'abord par rage d'assister au triomphe d'idées qui sont les antagonistes des leurs. Mais aussi parce que ce triomphe indiscutable leur ravit tout moyen d'utiliser l'excuse hypocrite de *l'air du siècle* qui les aurait condamnés (sans qu'il y eût de leur faute) à multiplier les pactes et les compromis avec une erreur qu'ils avaient reçu l'ordre et la mission de combattre. Nous fournissons la preuve — la preuve par le fait — que le courant auquel ils prétendaient ne pouvoir pas résister était si parfaitement résistible qu'une bonne critique — la nôtre — en est venue à bout.

Devant ce résultat, que peuvent-ils dire en effet?

Prétendre qu'il est dû à la seule valeur de notre effort équivaudrait pour eux à se rabaisser à notre avantage ; ils n'y tiennent point. Mais alléguer alors que ce résultat est le simple fruit des circonstances sociales et politiques les condamne d'une autre façon : ce serait avouer que la Révolution est en baisse, comme nous le disons. Ni ils ne peuvent ni ils ne veulent laisser soupçonner cette vérité qui déchirerait le bandeau des illusions, qu'ils maintiennent obstinément sur les yeux de tout public qu'ils peuvent atteindre.

Encore si ces vérités de fait et de droit n'étaient pas reprises sans cesse par nous ! On pourrait s'en accommoder à la muette. On pourrait évoluer en catimini vers une sorte de combinaison nouvelle où la part du vrai serait quelque peu améliorée : par exemple, au lieu de quatre éléments de révolution et de deux éléments de tradition, on pourrait augmenter d'un élément et demi la juste part de cette dernière, quitte à les rétrocéder avec armes et bagages à la première alerte venue. Seulement notre *Action française* est un peu là ! Et nous passons pour monter une bonne garde.

Il y a dix ans, on nous traitait d' « intellectuels » enfermés dans la tour d'ivoire. Il est sorti de cette tour des hommes, des actes, des faits qui ont causé ce changement profond dans l'esprit public. Mais jadis, notre manière d'avoir raison ne faisait souffrir que les docteurs du libéralisme. Ils ne se rappellent point sans grave amertume ces temps anciens où, s'étant hasardés à tâter d'une discussion loyale et courtoise avec nous, l'évidence de la vérité leur serra la vis autour du col : du moins le supplice était-il subi à l'écart en assez petit comité ! Le grand public n'en savait rien. Cela est bien changé ! Car, depuis, les événements ont éclairci et vérifié les paroles : les fameux maîtres de la *Quinzaine* et

du *Bulletin de la Semaine*, les hommes du *Sillon* récapitulent avec aigreur et colère ces dix ans de défaite et d'humiliation auxquelles l'*Action française* a passablement collaboré, disent-ils.

Désespérant de l'issue de tout débat honnête, ils ne songent qu'à obtenir une revanche dans l'ordre du fait brutal.

Il s'agit d'arriver à la disparition d'un rival abhorré ou de lui imposer du moins une certaine diminution d'influence. C'est leur unique espoir d'une reprise de prestige personnel. Il n'est point d'autre chance de ramener l'esprit public au libéralisme et à la démocratie.

Une électricité de jalousies déçues, de cupidités malheureuses, de concurrences dépitées, vient fournir à l'intrigue que je dénonce sa force motrice; mais l'idée fixe et directrice, la voilà : désintéressée chez les uns, alimentaire chez les autres, l'erreur révolutionnaire nous fait l'insigne honneur de nous craindre par-dessus tout. En nous dénonçant par mille moyens au clergé, aux congrégations, à l'enseignement catholique, à l'épiscopat, elle se repaît de sa dernière illusion.

Il convient de la lui ôter. Il y a même fort longtemps que cela convenait : des esprits fraternels, réfléchis, attentifs, perspicaces, m'y invitaient. Le projet de cette réponse, tel que l'avaient conçu leurs justes calculs politiques, n'est pas d'hier; mais j'avoue avoir reculé de jour en jour l'exécution de mon devoir et je ne sais jusqu'où m'eût conduit ce retard, né du mélange de dégoût, d'indifférence et de respect que m'inspire la littérature de nos diffamateurs, si, lisant le dernier produit de M. l'abbé Pierre sur les *Nouveaux défis de l'Action française*, une articulation de cette brochure ne m'eût, à la lettre, indigné.

LIVRE PREMIER

LES ÉLÈMENTS D'UNE IMPOSTURE

Siegues umble eme l'umble e mai fièr que lou fièr. MISTRAL.

I

LES DEUX MARTHES

D'après un chapitre de mon livre *Anthinea*, intitulé « l'Etang de Marthe et les hauteurs d'Aristarchê », M. l'abbé Jules Pierre élève contre moi l'accusation suivante, libellée en gros caractères d'imprimerie :

« *Où l'on voit comment un* « *païen athée* » (1) *peut faire de la plus touchante des traditions un conte abominable et transformer la plus charmante physionomie de sainte en celle d'une répugnante coquine.* » C'est le titre d'un chapitre long de cinq pages et dans lequel le lecteur est formellement invité à reconnaître que M. Maurras est « *plus fort que Thalamas* », bien que sa victime ne soit point Jeanne d'Arc, mais « *sainte Marthe* ».

(1) Si je suis athée, comment suis-je païen? Et, païen, comment suis-je athée ? M. l'abbé Pierre ne veut même pas m'accorder le seul bénéfice du temps

Où quatre mille dieux n'avaient pas un athée.

Je cite :

Il a trouvé dans sa Provence une des plus gracieuses traditions de nos origines chrétiennes, celle de sainte Marthe, sœur de Lazare et de Marie, qui a fourni à l'auteur de *Mireille* le plus touchant et le plus admirable chant de son ravissant poème, où « les saintes » descendues de l'empyrée, consolent Mireille expirante en lui montrant par leur exemple que pour l'âme qui croit et qui souffre et qui espère « la mort, c'est la vie ».

Ayant trouvé cela, voyons ce que j'en ai fait, d'après M. Pierre :

M. Maurras sait que son propre village, « sa chère Martigue » « se fait gloire de tirer son nom de l'amie de Jésus ».
Ce païen ne peut souffrir la pensée d'une telle origine et alors comme l'on dit que Julien l'Apostat se faisait gratter la tête pour y effacer les traces de l'eau du baptême, ainsi le païen M. Maurras va gratter impudemment « sa chère tradition » afin d'arriver à ne nous laisser plus trouver à Martigues autre chose que le souvenir d'une gredine.
Comment s'y prendra-t-il pour flétrir cette fleur de tradition si gracieuse et si pure, et arriver à opérer ce renversement de valeur si prodigieux?...
Il appelle à son secours tout ce qu'il a de lecture et de ruse.
Il a trouvé dans Plutarque que Marius, venant en Provence combattre les Cimbres, se fit accompagner par une devineresse née en Syrie, du nom de Marthe ; qu'il s'en servait pour inspirer de la confiance aux soldats, mais que d'ailleurs l'armée se moquait de Marius et de sa devineresse.
Cela tient une demi-page et c'est tout. Et la tradition locale n'a pas gardé trace du passage de la sorcière qui retourna *sûrement*, comme elle était venue, avec son général.
Et c'est de cette aventure méprisable et méprisée que

M. Maurras s'applique à faire le substitut de la glorieuse protectrice de Martigues.

Il faut assister, *pour y croire*, à ce travail d'anti-Hercule s'appliquant à ramener l'ordure dans les écuries nettoyées d'Augias.

Je ne m'adresse pas à l'auteur de cette page, mais au public mal informé qu'elle peut tromper.

Avant de se résoudre à examiner de plain pied ces assertions extraordinaires, l'homme ainsi accusé d'avoir flétri, souillé, gratté une feuille sacrée de l'histoire de son pays, cet homme a bien le droit d'apprendre à son lecteur que vingt-sept années d'activité littéraire et politique ont été dévouées par lui à défendre l'héritage de nos traditions, particulièrement en ce qui touche le passé de ce coin de terre chéri.

Il est du groupe des fils intellectuels de Mistral, il est des premiers à avoir secondé par toute la France l'œuvre magnifique de Maurice Barrès. Amoindrir les gloires du sol natal, effacer les souvenirs du sang indigène, non point même les travestir ni les méconnaître, mais simplement les oublier, c'est la faute qu'il n'a cessé de flétrir comme une honte et de dénoncer comme un crime. L'écrivain au nom duquel M. l'abbé Pierre ose attacher cette imputation est rangé au nombre des promoteurs de notre renaissance de patriotisme local, il est cité parmi les initiateurs du sentiment fédéral et national aujourd'hui devenu si fort que le Président de la République et les ministres de son gouvernement ont dû lui sacrifier les principes et la nomenclature de la Révolution, sans s'occuper des craintes et des scrupules de leur ami le juif Joseph Reinach, toujours attentif au danger « des réveils du passé »!

Quelle qu'ait été ma part dans cette œuvre, je dois

ajouter que M. l'abbé Pierre ne la conteste aucunement. Il se borne à contester ma sincérité. De l'exposé qu'on vient de lire, il ressort clairement que M. Pierre estime que je n'ai fait que mentir depuis que j'écris.

J'aurais surtout menti sur ce que j'ai au monde de plus précieux ! Devant le doute ignoble qui ose s'élever, c'est à peine s'il m'en coûtera de répliquer : je ne craindrai pas d'avouer à quelle profondeur m'atteint cette calomnie. Il n'y a pas de honte à en publier les raisons. Notre Provence religieuse mêlée aux premiers murmures de mon enfance va peut-être plus loin en moi. Ne me connaissant pas un seul ascendant qui soit né hors de ce pays, il est assez naturel que je me sente relié, par toutes les fibres de l'être, aux formes que la race a données à son élan vers les espaces supérieurs.

Comme les noms de Notre-Dame de Lumière ou de Notre-Dame de la Garde, ou de Notre-Dame de Grâce, ou de Notre-Dame des Anges, le nom et la bonté des Saintes ont bercé mon enfance. A peine grandi, c'est sur la voiturette qui nous menait à la Sainte-Baume que me fut accordée la première révélation de la splendeur des nuits d'été ; la mystérieuse forêt de la Madeleine, parsemée de rochers vêtus d'une mousse profonde, éveillait pour moi les accords d'une vie instinctive plus ancienne que je ne suis, où plongent toutes mes racines : ces troncs géants du désert de la Pénitence, ma mémoire la plus lointaine les unit naturellement aux flambeaux de Noël, aux chansons des Rois Mages, aux carillons du temps pascal, à la mélancolique commémoration de la mort dans notre cimetière maritime agité de pieuses flammes errantes.

Ces anciens sentiments, contemporains de la plus extrême fraîcheur de la vie, n'ont pas d'intérêt hors de

moi, mais je dois dire qu'il n'est rien qui me soit plus intime. Je m'y trouve adhérer par tout ce qui m'est personnel, ma tête même en est quelque peu prisonnière et, si l'on en voulait un exemple concret, je n'aurais qu'à me rappeler l'espèce de consternation où me jetèrent les travaux de M[gr] Duchesne sur l'apostolicité des Eglises de Provence en un âge où je me trouvais aussi loin que possible de la foi catholique; plus tard encore, quand ils me parurent favoriser à quelque degré un certain vagabondage de l'imagination légendaire, je n'accueillis ces travaux qu'à la condition stricte de ne pas dépouiller le vieux sol provençal de sa parure et de son honneur historiques. Il ne m'était pas impossible de faire parler le disciple Trophime (1) comme un disciple de Zénon d'Élée, cependant c'était en Provence que je lui faisais tenir ce langage, à l'époque et à l'heure établies par la tradition.

Beaucoup plus tard encore, quand l'occasion se présenta de dire à quel point les ravages de la fausse critique m'avaient exaspéré, je la saisis avec bonheur. Certes, l'hypercritique de notre histoire a le droit de sourire de ce sentiment préconçu, qui peut lui sembler un parti-pris respectable, ou le signe d'une surprenante servitude d'esprit; mais mon hypercritique à moi, s'il est honnête, a le devoir d'en tenir compte et, tout en notant que je m'exprime sur ce sujet avec « mon emphase ordinaire », M. Pierre ne peut ignorer que l'acte de dégrader une tradition provençale, cet acte, tel qu'il me l'impute, doit correspondre, en me jugeant sur les lois que je me suis faites, à un parricide par la pensée.

L'énormité de l'imputation n'a peut-être pas été envisagée complètement par M. l'abbé Pierre, faute de

(1) *Le Chemin de Paradis ;* la Consolation de Trophime (1894).

réflexion et de sang-froid de sa part. Mais elle ne l'aurait pas arrêté. Après tout, pourquoi pas? Il n'aperçoit aucun dommage à ce que je tue père et mère.

Au contraire, plus j'en ferais...

Mais d'autre part, son assaut têtu et violent, que l'énorme et l'absurde excitent, loin de l'embarrasser, n'est pas sans me conférer quelques droits, et plus que des droits. Il ne m'est plus permis de laisser passer le libelle sans montrer, de façon publique, que, dans l'accusation que je relève, tout, absolument tout, a été inventé. Quelque improbable que puisse paraître cette rencontre d'affirmation catégorique et de fiction absolue, absolument rien n'y est vrai. On est confondu d'avoir à donner un démenti aussi complet. Mais ce sont les faits qui le donnent.

Je n'ai pas eu à aller chercher dans Plutarque la prophétesse Marthe, par la raison que les historiens provençaux l'y ont cherchée et trouvée pour moi ; je n'ai pas eu à dépouiller sainte Marthe du patronage et de la protection de la ville de Martigues par la raison que M. Pierre est, à ma connaissance, le seul qui ait fait cette attribution.

Seul, M. Pierre a prétendu que, si l'autre Marthe, la Marthe syrienne contemporaine du consul Marius, se fixa dans les lieux les plus stagnants de la contrée, ce fut *uniquement pour plaire à M. Maurras, qui a besoin de la conduire dans les marais de Martigues pour lui donner la place occupée dans les traditions nationales par sainte Marthe.* Cette folle dépossession de sainte Marthe m'est attribuée par M. l'abbé Pierre uniquement de sa grâce. Je ne me propose pas de le démontrer, je vais le montrer.

Ma petite ville natale, qui s'élève à deux lieues et demie au sud-est de Fos (*Fossæ Marianæ*) d'où partirent,

dit-on, les premiers travaux du camp de Marius et le grand canal qu'il creusa, le Martigue, a tiré son nom — *Marthicum stagnum*, l'étang de Marthe, — d'une Marthe qui n'est point celle qui débarqua aux Saintes, ou qui fut l'authentique patronne de Tarascon, car elle lui est antérieure de plus d'un siècle. Les auteurs qui ont traité du Martigue ont si bien distingué les deux personnages qu'ils ne parlent que de la Marthe de Marius.

Page 259 du second volume de sa belle *Statistique des Bouches-du-Rhône*, le comte de Villeneuve, préfet de Marseille sous la Restauration (1824), écrit que la Marthe de Marius *rendait ses oracles dans un lieu écarté et d'accès difficile. Elle avait fixé sa demeure dans les îles dont la réunion forme aujourd'hui la ville de Martigues et qui étaient alors désertes et inhabitées. Cette sibylle, qui joua un si grand rôle dans l'armée de Marius, donna son nom aux étangs boueux dont nous parlons, car Mastramela ou Mastromele, nom donné à l'étang de Berre par Festus Avienus et dont Pline a fait Astromela, signifie à la lettre marais de Marthe* (ΕΛΟΣ). » Voilà ce que l'on écrivait il y a quatre-vingt-dix ans et quarante-quatre ans avant que l'auteur d'*Anthinea* fût au monde.

Après un demi-siècle, en 1862, M. Saurel, auteur de l'*Histoire de Martigues*, page 37, évoque exactement la même origine de nom et de lieu.

Enfin, trente-six ans plus tard, en l'année 1898, dans un savant travail sur *les Paroisses du diocèse d'Aix* (au volume traitant des paroisses de l'ancien diocèse d'Arles), ouvrage revêtu de l'approbation de Mgr Guillibert, alors vicaire général d'Aix et ancien curé-doyen du Martigue, M. l'abbé Constantin, voulant limiter son travail aux faits établis et aux pièces certaines, commence le chapitre relatif au Martigue par ces mots :

« *Sans parler des Phocéens et des Celtes, sans faire intervenir Marius et Marthe*, etc... » Mon chapitre d'*Anthinea* ne fut écrit que trois ans après ce chapitre.

Lors donc que le vénérable abbé Constantin s'exprimait de la sorte, ce que M. l'abbé Pierre a bien voulu appeler « *mon travail d'anti-Hercule* » n'étant pas commencé, la prophétesse de Plutarque était déjà installée dans la région depuis fort longtemps. Historique? Mythique? C'est une autre question. Légendaire ou réelle, Marthe syrienne revenait sur ces bords bien avant que je fusse né, je n'y suis pour rien, « *sûrement!* » comme dit M. l'abbé Pierre, ni l'effort de lecture et de ruse qu'il me suppose.

Mais qui sait si sans avoir inventé de toutes pièces la Marthe de Marius, sans l'avoir proprement introduite au Martigue, je n'aurais pas, dans la perversité de mon cœur, quelque diable aussi me poussant, tourné et manœuvré l'état des traditions, les données de l'histoire, de telle sorte que, par ma volonté et mon opération, la mémoire de la prophétesse Marthe se soit trouvée enrichie de tout ce que mon artifice aura su enlever à la Marthe chrétienne? Ce n'est plus tout à fait ce que dit M. Pierre. Mais n'a-t-il pas exagéré quelque vérité de cet ordre? Avant moi, n'y avait-il pas eu deux Marthes au Martigue? Sans doute je n'en ai laissé subsister qu'une seule, celle qui répondait aux exigences du paganisme intégral... Si M. Pierre n'est pas de force à se modérer ainsi, telle est l'explication que peuvent se donner les lecteurs raisonnables, car enfin il a écrit en toutes lettres que « *mon propre village*, » ma « *chère Martigue* » (1) se « *fait gloire* » de tirer son nom de

(1) Ces guillemets m'attribuent une locution que nul de mes compatriotes n'emploiera : *lou Martegue* est masculin.

l'amie de Jésus. Texte formel, ton péremptoire : comment le dirait-il s'il n'en savait absolument rien ?

Il assure que « *je le sais* ». Non. Je ne le sais pas. Je ne sais pas ce qui n'est pas. Ma petite ville ne se faisant aucune gloire de contenir aucun souvenir de sainte Marthe et sainte Marthe n'y étant pas honorée comme « la protectrice de Martigue », je ne saurais savoir cela. Je sais tout le contraire.

Notre ville, dans son ensemble, est sous le patronage de saint Géniès. La fête patronale la plus importante est célébrée pour la saint Pierre, patron de la puissante corporation des pêcheurs.

Des trois paroisses de la ville, l'une est dédiée à sainte Marie-Madeleine, l'autre à saint Louis, évêque, et la troisième à saint Géniès.

Je revois les autels de chacune des trois églises. A Sainte-Marie-Madeleine de l'Ile, sont des tableaux ou des statues du Sacré-Cœur, de saint Joseph, de la Pentecôte, de la Tradition des clefs de saint Pierre, de sainte Catherine, de saint Michel, de saint Antoine, des âmes du Purgatoire, de saint Honorat, du bienheureux Gérard Tenque, fondateur des Chevaliers de saint Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte : je n'y vois pas de sainte Marthe. Dans la même circonscription religieuse, la chapelle de la Congrégation des Filles est sous le vocable de la Vierge, la chapelle de l'Hôpital sous le vocable de saint Jacques. Autres chapelles : la Visitation (à sainte Elisabeth), les Tertiaires de saint Dominique, les Dames du saint nom de Jésus, les Pénitents blancs, ceux-ci fondés en 1306 sous le vocable de sainte Catherine. Je suis né à l'Ile. On n'y a jamais invoqué spécialement sainte Marthe, sauf devant M. l'abbé Pierre : autant dire personne ni rien.

A l'église de Saint-Géniès de Jonquières, il y a des

tableaux de l'Annonciation, de saint Pierre-ès-Liens et de sainte Marguerite. Sur le territoire de la paroisse s'élèvent la chapelle de l'Annonciade, de la Congrégation des Filles (à la Vierge), des Tertiaires dominicains et de l'ancien Hôpital de la Charité. M. l'abbé Constantin, dans le livre déjà cité, récapitule d'anciennes chapelles : celles des Capucins (dédiée à saint Joseph), de Saint-Eloi, de Sainte-Anne, de Saint-Symphorien, du Saint-Nom de Jésus, des Pénitents noirs, enfin de Saint-Lazare. Saint Lazare fut le frère de sainte Marthe. Nulle trace de dévotion particulière à sa sœur.

À l'église Saint-Louis d'Anjou s'élève un autel des Saintes-Maries, surmonté d'un tableau ancien où fut introduite, après coup, une sainte Marguerite : on n'y relève pas de sainte Marthe. Il y a sur le territoire de la même paroisse de Ferrières, où ma famille maternelle a vécu de tout temps, une chapelle de Saint-Joseph, une chapelle de Saint-Jacques, une Notre-Dame de Pitié, des Pénitents bleus, une Présentation appartenant à la Congrégation des Filles, une chapelle de Saint-François appartenant aux Capucins, une « Notre-Dame de Codde » et enfin l'ermitage de Notre-Dame de Miséricorde qui domine tout le pays. Toujours aucune sainte Marthe. En fait de souvenirs, monuments, témoignages d'un culte spécial, rien du tout.

J'ai cette fortune rare, unique, inouïe, de pouvoir faire toucher du doigt ce néant.

Dix ans comptés après la première édition d'*Anthinea*, c'est-à-dire en 1911, M. le curé de Saint-Louis d'Anjou de Ferrières a placé sous le vocable de sainte Marthe les Dames de l'ouvroir de sa paroisse. La pétulance de M. l'abbé Pierre lui fera certainement crier ici à la restauration d'un ancien culte oublié. Point du tout, la preuve en découle des termes dans lesquels

M. le curé dans son *Bulletin paroissial* (1) introduisait cette nouvelle patronne, et qu'il savait nouvelle :

Les Dames de l'Ouvroir. — Quand le Pasteur des âmes, prêchant son Évangile, parcourait les sentiers de la Galilée et de la Judée, plus d'une fois il dut laisser, avec du sang de ses pieds sur la pierre, quelques morceaux laineux de ses habits aux ronces du chemin. Puis après de longs jours de fatigue physique et de peines morales, il dut sentir le besoin d'aller, pour une nuit, dormir sous le toit tendrement hospitalier de Béthanie. Et là, tandis qu'il reposait, à l'heure avancée où Marie méditait encore les paroles de vie, tombées tantôt de ses lèvres divines, la vigilante Marthe réparait les méfaits des épines sur la robe du Maître.

Les dames de l'ouvroir sont les mêmes que les sœurs du Saint-Sacrement. Elles se sont dit qu'en ce bas monde ce n'était point assez de réaliser en soi Marie la contemplative, mais qu'il fallait aussi pourvoir aux nécessités de Jésus. Le sacrifice de nos autels, la présence du bon Maître au Tabernacle, l'exposition du Saint-Sacrement veulent des ornements et des linges sacrés. Désormais c'est aux Dames de l'Ouvroir, sous la direction de Mademoiselle Marie Mandine, la providence de notre sacristie, qu'incombera l'entretien des ornements et du linge sacré.

A ce même Bulletin d'avril-mai 1912, on lit :

Sainte Marthe est *devenue* la patronne des Dames de « l'Ouvroir ».

Ce *devenue* est clair. Pas un mot d'un autre culte antérieur, si lointain fût-il, de sainte Marthe au Martigue. Aucune allusion à l'induction étymologique pourtant facile, *Martigue*, *Marticum*, *sainte Marthe*. Pas l'ombre du souvenir dont le pays se ferait « gloire ! »

M. l'abbé Magnan, alors curé de Ferrières, était particulièrement attentif à toutes nos traditions, et quand

(1) *Bulletin paroissial* de Ferrières, septembre-octobre 1911.

il a si complètement négligé l'échafaudage de M. l'abbé Pierre, personne dans la ville ni dans le diocèse ne s'en est ému parce que tout le monde ignorait ce roman. Il n'y a pas un nom de lieu-dit Sainte-Marthe, à trois lieues à la ronde, en mettant le compas sur l'un quelconque de nos trois clochers. Je vois des Sainte-Marthe à Aix, à Marseille et naturellement à Tarascon, je n'en vois aucune au Martigue. S'il y en a, elles doivent être si peu connues que leur réputation n'est pas venue jusqu'à moi, qui suis du pays, ni par conséquent jusqu'à l'abbé Pierre qui n'en est pas. Son histoire est complètement inventée.

Il nous a même ôté la ressource de supposer qu'un mystificateur habile s'est joué de sa bonne foi. Un mystificateur aurait su son métier, il n'eût jamais appelé « village » une ville qui comporte trois paroisses, dont le diamètre couvre une longueur de plus d'un quart de lieue et dont la population, déchue aujourd'hui à 5.000 âmes, était encore évaluée, voilà quarante ans, à 8.000 habitants. Elle en comptait 10.000 avant la Révolution, 16.000 avant la peste de 1720. M. Jules Pierre a construit sa diffamation avec des fantaisies qui n'existaient que dans sa tête. Il n'a pas consulté un répertoire géographique. Il n'a même pas eu recours au modeste instrument de travail qui s'appelle un bon dictionnaire. La fausse sainte Marthe, patronne du Martigue, est le simple fruit de sa rêverie malveillante.

II

TEXTES FRANÇAIS, TEXTE LATIN

Malveillance profonde, sans mesure, sans frein et dont j'ignore absolument la source.

Que lui avons-nous fait ? Pour ma part, je ne pense pas avoir causé jamais de préjudice à M. Pierre, que j'ignorais profondément avant qu'il se fût porté à tous ces excès contre moi. Mais connaissais-je mieux ces faux témoins du procès de Versailles qui, l'hiver dernier, à la risée universelle, déposaient m'avoir vu porter la main sur un uniforme français ? M. Pierre double la dose : c'est l'Eglise et la France qu'il prétend me faire outrager.

Des lettrés délicats pourront s'étonner de nous voir descendre à réfuter de pareilles grossièretés. Je ne saurais leur contester que M. l'abbé Pierre soit au-dessous de la critique. Mais, eux qui censurent, est-ce qu'ils ont craint de ramasser à ce triste niveau l'aliment de leurs perfidies à notre adresse ? Si inférieure que soit la situation intellectuelle et morale de l'auteur des *Nouveaux défis de l'Action française*, il est tout au moins de plain pied avec les passions et les intérêts qui se servent de lui.

Peut-être leur est-il un peu supérieur. Sa sincérité n'est aucunement improbable. Supposons-la complète, elle montre à quelles extrémités peut être conduit l'esprit que gouverne un soupçon quand il construit le monde sur des préventions irritées.

Pour faire lever dans sa tête tous ces champignons fabuleux, il a suffi de l'homonymie des deux Marthes et du fait que j'avais noté une confusion populaire entre ces personnages.

J'avais écrit : « Le peuple apprit et conserva ce nom « d'autant plus volontiers qu'une autre étrangère de « même nom, venue dans la barque de Lazare et de « Maximin, aborda, dit-on, dans ces parages au siècle « suivant. Les deux types se confondirent, tous deux « distincts de l'autochtone et tous deux venus de « l'Asie. » En fait, cette confusion notée en ces termes généraux s'est produite non au Martigue, mais dans la zone-frontière du pays de la prophétesse Marthe et du pays de sainte Marthe. Mon livre a même précisé qu'au flanc des Alpilles, non loin des Baux, un rocher que les paysans appellent les *Tres Mario*, c'est-à-dire les trois Maries, est aussi celui sur lequel les doctes ont cru longtemps reconnaître la première Marthe flanquée de Marius et de sa femme Julia. On incline à penser depuis qu'il ne s'agit ni de Marthe, sœur de Marie, ni de Marthe Syrienne, mais de trois personnages de la mythologie celtique. Eh ! pour M. l'abbé Pierre, du moment que j'avais parlé d'une confusion qui s'était produite, il était clair qu'elle ne pouvait provenir que de moi ; j'en devais être l'artisan délibéré et volontaire : le nom de Marthe flottant sur les eaux de la mer de Berre et quelques lignes de la *Vie de Marius*, ne pouvant avoir été mis en relation que par moi, j'avais dû tirer de l'oubli universel la Marthe païenne, j'avais dû la subs-

tituer à la Marthe chrétienne qui, avant moi, ne pouvait manquer, d'après M. Pierre, d'avoir dominé toute ma contrée. La fable de sainte Marthe, reine du Martigue, et la fable non moins gratuite de son éviction par mon ministère, cette histoire de fleur flétrie et de sainte histoire grattée, découle tout entière, pour mon aimable diffamateur, du programme infernal que son imagination m'a tracé. Tout ce bâtiment peut crouler, mais non sa foi profonde que je ne saurais vivre autrement que pour nuire à la cause dont il s'estime le seul défenseur éclairé. Je le satisferai quand j'aurai fait tout ce qu'il me prête, avec quelque chose de plus.

Ce misérable parti-pris a suivi M. l'abbé Pierre au long de toutes ses lectures. Le même esprit sévit dans ses discussions d'histoire, de morale et de philosophie. Leur résultat, choisi à l'avance, ne sert qu'à illustrer ce qu'il a préconçu de l'inimitié fondamentale de ma pensée. Il m'est impossible de rien écrire dont M. Pierre ne doive extraire un contre-sens offensant pour les catholiques, choquant pour les esprits honnêtes et diffamatoire pour moi.

Il sera bon d'en fournir ici quelques spécimens.

Dans *Anthinea*, traitant de la décadence du goût d'après la statuaire helléno-romaine, à la suite de considérations portant sur des objets d'esthétique pure, dont une maxime de La Bruyère : « *Il est dans l'art un point de perfection*... » fait le centre vivant, j'avais dit :

Seul, un buste au milieu de cette galerie lugubre manqua de me faire sourire. Il représentait un pauvre homme d'empereur, le vieil Hadrien, épanoui dans son atticisme d'école. Je le jugeai fort à sa place et le saluai en rêvant. Hélas ! tout compte fait, le monde romain s'acquitta mal auprès de la Grèce. A quoi pensaient-ils donc, ces administrateurs

modèles, qui ne sauvèrent pas leur éducatrice des pièges que lui ouvraient son intelligence et son ouverture d'esprit ? *Ce furent de mauvais tuteurs.* Non seulement ils ne surent point la guérir des lèpres sémites, mais, tout le mal qu'Alexandrie n'avait pu faire au monde grec, Rome, on peut le dire, le fit. Il est vrai que Rome, à son tour, périt du même mal, en entraînant son lot d'hellénisme et d'humanité.

Retenez ce mot de « mauvais tuteurs ». Il s'applique à la Grèce, à l'hellénisme, à l'atticisme. Ni l'idée religieuse ni l'histoire religieuse n'est évoquée. M. Pierre s'en charge et traduit :

M. Maurras et les athées, ses dignes collaborateurs, adressent aux empereurs persécuteurs un seul reproche, c'est de n'avoir pas assez persécuté, d'avoir été « de mauvais tuteurs » du paganisme expirant.

Seuls me préoccupaient le buste d'Hadrien et peut-être son arc qui dégrade aujourd'hui encore les ruines d'Athènes : M. l'abbé Pierre suppose que je pense aux persécutions contre les chrétiens. Pour vérifier l'hypothèse, il lui suffit de remplacer les mots *hellénisme*, *atticisme* et *Grèce* par l'expression de « paganisme expirant ». Mais elle est de lui.

Paganisme, hellénisme; il ne faut pas demander à M. l'abbé Pierre de voir d'aussi pâles nuances. Il y a des couleurs plus fortes qui ne l'arrêteront pas... Au beau milieu de la citation d'un texte de moi, M. l'abbé Pierre trace avec opportunité quelques points suspensifs afin d'arriver à ces mots, qu'il puisse transcrire en les détournant de leur sens :

... Il ne devrait y avoir qu'un cri parmi les moralistes et les politiques sur les dangers de l'hypocrisie théistique.

M. l'abbé Pierre met *hypocrisie théistique* en grosses lettres et ajoute en note : « *Remarquez l'audace de cette expression. M. Maurras est si bien persuadé qu'il n'y a que les niais qui puissent croire en Dieu, que tout homme d'esprit qui déclare y croire est, de ce fait, aussitôt déclaré coupable d'hypocrisie théistique!* »

Avant de rétablir le passage antérieur à la coupure et profitablement supprimé, disons tout de suite qu'il s'agit dans tout ce morceau, et de la façon la plus explicite, du *déisme non catholique*, de l'idée de Dieu en dehors du catholicisme et très précisément dans les communions séparées.

Dans mes *Trois Idées Politiques*, j'écris, page II, à propos de la renaissance religieuse provoquée par Chateaubriand, qu'elle a négligé la forte substance de la doctrine, qu'elle a contribué « à notre anarchie religieuse » et que son auteur m'apparaît, plutôt qu'un « épicurien catholique », « un protestant honteux vêtu de la pourpre de Rome ». « *Examinée de près* », ajouté-je, « *elle diffère seulement par le lustre du pittoresque et les appels aux sens du déisme sentimental propagé par les Allemands et les Suisses du salon Necker.* » A cette dernière phrase s'accroche une note, la note sur « les déistes » renvoyée en appendice à la fin du livre. En tête de cette note, page 58, sont répétées en caractères italiques, de manière à commander et dominer tout le morceau, les cinq lignes sur les Allemands et les Suisses précités, évidemment non catholiques, explicitement désignés comme professant un « déisme sentimental ».

Les Allemands et les Suisses du salon Necker sont mis là en vedette pour affecter tous les développements de la note, note consacrée tout entière au déisme des protestants, sauf au point où je parle explicitement de la théologie catholique, on verra dans quels termes.

Dès la première ligne j'y demande si *toujours* et dans *tous* les cas, le déisme protestant et à la Rousseau, le déisme de Voltaire ou de Robespierre, est une idée « bienfaisante et politique » et je rappelle qu'elle *peut tourner à l'anarchie.* Où M. Pierre me fait dire qu'il n'y a que les niais qui peuvent croire en Dieu, je dis fort clairement qu'il y a des esprits hypocrites et des esprits passionnés que l'idée de Dieu, quand elle est affranchie des définitions catholiques, *peut* égarer et *peut* troubler.

Dès lors, dans cette page écrite avec un tour épigrammatique dont j'ai exprimé le regret (1), les termes d'*hypocrisie théistique* tombent exactement sur ce qu'ils visent : le déisme philosophique, le déisme du Vicaire savoyard, de Mme Sand, de Hugo, le déisme inorganique et chaotique par lequel les révolutionnaires de la philosophie et de l'art légitiment tous les désordres des idées et des mœurs. Voici les derniers mots du passage que M. Pierre, gêné, a dû remplacer par des points de suspension :

« ...Accru à l'infini, multiplié par l'infini, chaque égoïsme se justifie sur le nom de Dieu et chacun nomme aussi divine *son idée fixe ou sa sensation favorite, la Justice ou l'Amour, la Miséricorde ou la Liberté* ».

C'est à cet endroit, et à cet endroit seulement, à la suite d'une analyse de la perversion qui met l'idée de Dieu au service du caprice individuel, c'est là que j'ai parlé d'hypocrisie théistique : un reproche adressé, de

(1) Note préliminaire des *Trois Idées*, édition de 1912 : « Il me paraît bien vain d'y changer grand'chose, hormis quelques paroles aiguës que j'ai pris plaisir à effacer ; s'il fallait tout récrire, je n'aurais pas de peine à m'abstenir d'un certain courant d'épigrammes. L'expression d'un sentiment qui se cherchait côtoie ici, à chaque instant, le formulaire d'une pensée qui se trouvait. »

façon expresse, à des fraudeurs non-catholiques, M. l'abbé Pierre s'arrange pour le faire choir sur les catholiques seuls! Ce n'est pas plus difficile que cela. Pour me faire appliquer à *tous* les croyants en Dieu ce qui ne s'adressait qu'à quelques-uns, et non des plus intéressants, il a suffi d'un coup de ciseaux bien placé.

Innocemment? Je veux m'obstiner à le croire.

Dans la même note de mes *Trois Idées*, j'ajoute, à propos de l'idée de Dieu telle qu'elle est conçue, ordonnée, organisée par le Catholicisme :

Admirable système dans lequel chacun peut communiquer personnellement avec Dieu, à la condition de s'élever par ce nom à des pensées plus générales, à de plus généreux sentiments, mais qui ne permet point qu'on attribue à l'infini ses propres bassesses, ni qu'on en autorise ses rébellions. Le Dieu catholique garde immuablement cette noble figure que lui a dessinée la haute humanité. Les insensés, les vils, enchaînés par le dogme, ne sont point libres de se choisir un maître de leur façon et à leur image. Celui-ci reste supérieur à ceux qui le prient.

M. l'abbé Pierre biffe tranquillement tout ce qui est relatif aux *pensées générales*, aux *généreux sentiments*, c'est-à-dire à l'action positive de la notion catholique de Dieu sur *la haute humanité* qui peut grandir ainsi au-dessus d'elle-même. Moyennant ces deux oublis utiles, il dénonce :

.... tout ce qu'il y a de saveur dans cette déclaration de M. Maurras nous montrant dans le catholicisme les insensés, les vils, enchaînés par le dogme.

L'aristocrate Voltaire disait : *Il faut de la religion pour le peuple.* L'aristocrate M. Maurras dit : *Il faut des dogmes pour les insensés et les vils.* Nul ne contestera que M. Maurras n'ait la palme de l'insolence envers la religion.

On me fait dire qu'il faut une religion pour le peuple,

à l'endroit même où je rends gloire au catholicisme d'être l'expression religieuse de la haute humanité, et de n'avoir conçu par le nom de Dieu que les qualités divines en rejetant toutes les autres!

Je m'abstiendrai stoïquement d'examiner si un faussaire eût pu me traduire d'autre façon.

Voici un trait plus délicat.

Je m'étais permis une fantaisie. Analysant un jour, au fil de la plume, à la revue de la presse que je signe Criton, dans l'*Action française*, le jugement de Bernard Shaw sur la femme qui, dit-il, « semble attendre l'homme parce qu'elle est immobile », mais qui en réalité l'amène « par ses résistances affectées à lui demander sa main », « comme l'araignée au centre de sa toile » attire la mouche innocente, il m'était arrivé d'écrire en souriant :

On a bien entrevu quelques traits de cette philosophie dans Schopenhauer, mais quelle réfraction et quelle inversion ils ont subie chez l'écrivain anglais! La créature aux cheveux longs et aux idées courtes devient l'archétype de la Raison : « La femme est au fond un être de raison, et sa « sentimentalité n'est qu'une affectation lui permettant de « conquérir l'imagination malade de l'homme. »

Ces derniers mots étant de Bernard Shaw, je continuais pour mon compte :

Il ne serait peut-être pas difficile de trouver dans cette opinion le reflet lointain d'une des vues les plus curieuses de la sagesse antique : depuis Pallas Athéné, conseillère d'Ulysse, patronne et oracle d'Athènes, jusqu'à la Diotime, du *Banquet* de Platon, qui instruisit Socrate de la nature de l'amour, il semble bien que les Grecs aient toujours conçu la Pensée comme un Dieu féminin. Le dieu d'Aristote lui-même, le moteur immobile établi au centre de tout, ne ressemble-t-il pas à « l'araignée » de Bernard Shaw?

Dire que je tiens beaucoup à cette improvisation d'un jour d'humeur philosophante serait mentir. A tout prendre, la page dit ce qu'elle dit. Voici ce que M. Pierre lui fait dire. Il cite en avant-garde ce texte de Proudhon :

« Je hais par-dessus tout un Dieu qui ne s'explique pas, et je m'en délivre en lui disant : Dieu, retire-toi !... Tu n'es que le bourreau de ma raison, le spectre de ma conscience. »

M. Maurras a écrit *de même :* « Le dieu d'Aristote, établi au centre de tout, ne ressemble-t-il pas à l'araignée de Bernard Shaw? »

Ainsi, je parle d'une certaine conception de Dieu, spécifiquement différente de la conception catholique (d'après laquelle Dieu n'est pas seulement cause finale du monde, mais aussi sa cause efficiente) ; je parle, en écolier qui joue, du dieu d'Aristote immobile au centre de l'univers qu'il n'a pas créé, et M. l'abbé Pierre me fait parler, comme Proudhon, de Dieu absolument.

J'ai un jour rapporté, dans une chronique de journal évoquant des souvenirs de collège, le classique argument qui fait partie de la démonstration habituelle de l'existence de Dieu et d'après lequel *il n'y a pas de nombre infini.* Je ne sais pourquoi l'idée de la non-existence de ce nombre semble scandaliser M. l'abbé Pierre, car il écrit en note : *C'est M. Maurras qui souligne;* puis, dans la même page, un peu plus bas, il m'accuse d'avoir « rendu compte » de mon « athéisme » « par l'impossibilité de concevoir un nombre infini » !

Faut-il renvoyer M. Pierre au catéchisme de persévérance?

Il est vrai qu'il ajoute tout aussitôt ce texte de moi pris dans un de mes livres, et d'ailleurs sans aucun rapport avec la chronique citée plus haut, postérieure de plusieurs années :

L'infini! le sentiment de l'infini! Rien que ces mots absurdes et ces formes honteuses devraient induire à rétablir la belle notion du fini. Elle est bien la seule pensée. Quel Grec l'a dit? La divinité est un nombre, tout nombre est terminé.

J'avais écrit : *Tout est nombré et terminé.* Nonobstant cette infidélité au texte cité, le lecteur se doute peut-être que l'infini est pris ici dans un sens assez particulier, l'infini de puissance, celui qu'on peut appeler romantique, exactement l'indéfini. J'en vais donner la preuve. Dans le livre d'où il les a tirées, les lignes citées par M. Pierre sont immédiatement précédées, de celles-ci qu'il ne cite pas :

...Il existe sous le nom de pensée moderne un amas de doctrines si corrompues que leur odeur dégoûte presque de penser. Vous ne me soupçonnerez pas d'y être allé puiser le fondement de ma philosophie première. Ces doctrines procèdent de quelques docteurs arrogants dont les noms sont difficiles à prononcer. Ils viennent de contrées où l'on jouit peu du soleil et, selon qu'ils sont nés en pays tudesque ou breton (1), ils entreprennent de nous glacer l'univers, ne permettant d'y voir qu'une conjonction de solides atomistiques ou nous perdant dans leur astrologie de l'infini.
J'ai surtout en horreur ces derniers Allemands. L'Infini! *comme ils disent.* Le sentiment de l'Infini! Rien que... etc. »

Dans son texte, M. l'abbé Pierre a retranché « *comme ils disent* », c'est-à-dire comme disent les Allemands. D'une simple sortie contre le mécanicisme anglais et l'idéalisme allemand, qu'il rattache à son ressouvenir embrouillé de l'argument du baron Cauchy, M. Pierre a tiré l'effet de scandale qu'il juge propre à m'accabler, et qui fournit, je crois, la preuve lumineuse que l'élémentaire effort d'adaptation exigé par tout docu-

(1) Il s'agit de la Grande-Bretagne. *Note pour M. Pierre.*

ment écrit, dépasse entièrement les mesures de sa pensée.

Est-ce toujours la faute de son intelligence et la volonté n'y est-elle pour rien ? On finit par avoir peine à maintenir cette bienveillante hypothèse.

Je lis chez M. Pierre, page 18 de sa brochure :

M. Maurras loue le suicide chez les hommes victimes de l'infortune ou seulement victimes de leurs passions.

M. l'abbé Pierre fonde ce beau grief sur deux textes :

Il a lu dans *Anthinea :*

« Qui se sent trahi par les dieux et rejeté de la fortune n'a qu'à disparaître du monde auquel il ne s'adapte plus. »

Disparaître du monde, c'est donc, tout uniment, « disparaître de la vie », aucun autre sens ne paraît possible à M. l'abbé Pierre. Il doit avoir pour cela de fortes raisons.

Sans doute, s'il n'examine pas davantage ce mot de « monde », qui parfois a le sens de société humaine, s'il ne s'arrête pas à l'idée (qui serait charitable) qu'en ce sens disparaître du monde pourrait vouloir dire s'effacer, s'en aller, s'exiler, à la manière du lépreux, de l'ermite ou du bohémien, peut-être même, pour mettre les choses au pis et correspondre à l'imagination catastrophique de M. Pierre, hasarder sa vie à la guerre ou tenter de fortes aventures sur mer, si toutes ces façons de lire demeurent inaperçues ou sont rejetées aussitôt par ce lucide esprit, c'est qu'apparemment le contexte doit écarter toute interprétation honnête : il a vu, ce qui s'appelle vu, que je conseille de mourir.

Moi, je veux bien. Après tout, mon livre date déjà d'assez loin. Qui sait si quelque locution équivoque, échappée aux tristesses du premier rayon de la vie, n'a pas permis à M. l'abbé Pierre de relever la piste des intentions coupables. Rouvrons *Anthinea.* A la page indiquée, je trouve ceci :

« Passé les bouches de Bonifacio, nous avons pénétré dans le cœur du monde classique, patrimoine du genre humain. Ulysse est venu jusqu'ici, Ulysse, le prudent et fertile esprit de la Grèce. S'étant échappé du Cyclope, il aborda dans les parages des Iles Eoliennes, que des chaînes solides n'avaient pas encore amarrées au fond de la mer. Elles étaient flottantes à la manière de Délos. Eole, cher aux dieux et maître des vents, y régnait. Ce roi, disait Ulysse quand il racontait cet épisode d'un sens si fort, « a douze « enfants, six garçons et six filles. Il a marié les frères avec « les sœurs et ces jeunes gens passent leur vie auprès de « leur père et de leur mère dans des festins continuels où « ils n'ont rien à désirer pour la bonne chère. Pendant le « jour, le palais parfumé de parfums délicieux retentit des « cris de joie, on y entend un bruit harmonieux, et, la nuit, « les maris vont coucher près de leurs femmes sur des lits « et sur des tapis magnifiques. » Emus de pitié sur Ulysse, les heureux furent bienveillants. Ils le retinrent dans les fêtes et les plaisirs pendant un mois entier et, pour avancer son retour, lui livrèrent les vents de la mer enchaînés dans une outre de peau de bœuf.

Mais lorsque, par son imprudence et le pauvre esprit de ses compagnons, Ulysse leur revint, fouetté de nouvelles tempêtes, éprouvé de nouveaux revers, Eole n'eut que de l'horreur. « Va-t'en, s'écria-t-il, du plus loin qu'il l'eût aperçu, « fuis au plus vite de cette île, ô le plus méchant de tous « les mortels. Il ne m'est pas permis ni de recevoir ni d'abri« ter un homme que les dieux immortels ont déclaré leur « ennemi. Va, fuis, puisque tu viens dans mon palais chargé « de leur haine et de leur colère. » Ulysse qui trouvait Eole inhumain, ne l'accusa pas d'injustice. Le plus sage et le plus patient des hommes savait qu'il convient de ne pas être trop malheureux. C'est une espèce de devoir. Qui se

sent trahi par les dieux et rejeté de la fortune n'a qu'à disparaître du monde auquel il ne s'adapte plus. Ulysse, il est vrai, persista et le héros supérieur aux circonstances par la sagesse éleva son triomphe sur l'inimitié du destin. »

Comme on le voit, l'idée de suicide ne se trouve ni indiquée ni impliquée dans cette page ; non seulement je n'y saurais *louer* une idée qui en est absente, mais mes derniers mots *louent* exactement le contraire du suicide, la persistance de l'effort courageux, la supériorité possible de l'homme sur le destin. Il est vrai que M. l'abbé Pierre a soigneusement omis cette fin.

Tel est le premier texte invoqué pour bien établir que je donne à la France des maximes pisithanates. L'accusation de M. Pierre est entièrement inventée. Elle est même opposée à l'idée que j'ai exprimée sans ambages et en toutes lettres.

Le second texte sera-t-il plus avantageux ? Il faut citer :

Il (M. Maurras) écrit de même : « Celui qui souffre trop de haïr ou de trop aimer sera contraint ici (à Florence) de retourner au dehors la pointe de son sentiment. Il obtiendra la force de se délivrer par un acte. Et cet acte sera facile encore, car la ville regorge de conseils et d'indications raffinées. »

Tout d'abord les lecteurs de mon livre observeront que le texte n'en est pas exactement copié. Je n'ai pas dit « facile », mais « facilité ». Je n'ai pas dit : « Celui qui souffre trop de haïr ou de trop aimer. » J'ai dit : « Celui qui souffre de trop haïr ou de trop aimer. » Je n'ai pas écrit « retourner », mais bien « tourner ». En outre, quelque latitude que l'on accorde à la fantaisie des copistes, on recherchera vainement, dans les lignes qui précèdent, soit l'éloge, soit la simple pensée du suicide. Admettons que nos sentiments, à force de s'aiguiser en

pointe cruelle, deviennent comparables à des poignards toscans, est-ce que je conseille de retourner cette pointe immatérielle contre soi-même ? Je conseille tout le contraire ! Lisez : l'air de Florence nous contraint à tourner cette pointe « au dehors ».

J'ai pris la peine d'ajouter qu'ainsi l'on se délivrera par un acte. Assurément, c'est bien un acte que celui de Werther et de Rolla, mais ce n'est pas le seul au monde. Il y en a même un nombre infini de beaucoup plus doux. M. Pierre croit-il que ce soit le seul qui délivre ? Mais se délivrer par un acte, cela peut consister aussi bien à faire un sonnet ou un pèlerinage qu'à mettre par écrit la déclaration de sa flamme ; cela peut signifier encore un parti décisif et réparateur : le choix d'une carrière, la réponse à l'appel d'une vocation. On se délivre par un acte quand après avoir bien lanterné, on décide d'agir et que l'on agit. L'atmosphère florentine, stimulante au sublime pour le lettré imaginatif et sensible, irrite la passion, échauffe le rêve, enfin conduit les sentiments à leur état défini de conscience supérieure et, la limite ainsi touchée, les jette ou les réduit à l'acte. Tout cela est en toutes lettres, huit lignes après les lignes que M. l'abbé Pierre a citées de travers.

Ayant redit que Florence m'apparaît comme un *Musée des passions*, j'ajoute :

... mais de passions vivantes, non de celles qui sont inhumées et incinérées ; rempli, non de débris sans fonction, sans usage, ni des lambeaux livides d'anciens corps déchirés et liquéfiés, mais peuplé, *en vue de la vie*, de ces formes incertaines et fumantes encore, sortes de mannequins préparés au métal ignescent qui s'échappe du bouillonnement d'un grand cœur... Parmi tant d'exemplaires et de schèmes possibles que lui montrent les vastes promenoirs du riche musée, un jeune être distinguera sans hésitation ni retard,

les caractères de sa vie et les deux ou trois grandes règles de sa pensée.

« En vue de la vie. » M. l'abbé Pierre a lu : « En vue de la mort. » Je répète : des « caractères de la vie », des « grandes règles de la pensée ». Ces termes, qui supposent un développement à venir, n'auraient point de sens s'ils contenaient l'idée de se porter le coup fatal. M. l'abbé Jules Pierre l'y a trouvée facilement. Il lui a suffi de n'avoir aucun égard à ce qu'il lisait ou de le prendre au contre-pied. Le oui, c'est le non. Le blanc, c'est le noir. A lire ainsi, on peut réussir à tout coup les tours qu'on se joue à soi-même.

Cette douce manie de l'inexactitude s'égare parfois sur des points insignifiants et qui ne peuvent même pas me nuire. Le démon de l'erreur de fait mène la plume de M. Pierre. Si j'écris que l'on a cru reconnaître une figure sur un rocher des Alpilles, cette roche du pays d'Arles devient chez notre abbé *une pierre au mont Sainte-Victoire*, c'est-à-dire qu'elle est magiquement transportée dans le pays d'Aix : encore a-t-il soin de mettre mon texte, qui n'existe pas, entre des guillemets que le lecteur prendra pour une citation littérale. Si j'ai le plaisir de me dire élève du « Collège catholique d'Aix », il répète obstinément du « Petit Séminaire » et, bien que le chemin du séminaire au collège soit beaucoup plus court que de Sainte-Victoire aux Alpilles, on se demande à quoi peut servir d'ainsi voyager d'erreur en erreur.

M. Pierre ne me fait pas l'honneur de me réserver le privilège de ses caprices transformateurs. Un autre collaborateur de l'*Action française*, M. Pierre Gilbert, avait dit qu'il faut « tenir la vie comme un navire tient le flot ». M. l'abbé Pierre répond : « C'est sans doute

une manière prudente de dire qu'il faut se laisser aller où pousse le vent. » On a écrit « tenir », il lit « être tenu ». Le moyen de résister à ce diable d'homme !

Tel il est toujours et partout. La fréquence de son erreur n'a d'égale que la majesté innocente avec laquelle il s'y enfonce, s'y carre et s'y étire comme un heureux gaillard qui a trouvé son port. Nulle idée de rectifier, nulle crainte d'avoir à regretter un jour. La sombre et merveilleuse image qu'il s'est faite de nous sort de son cœur à la manière de ces fumerolles de brume qui s'étendent et s'épaississent entre le regard et les choses. Elle a réduit à rien son ancienne habitude de déchiffrer la lettre moulée. Les discours rédigés dans le clair et commun langage français perdent leur sens dans le chemin qui va des yeux à sa pensée ; le latin, langue de l'Église pourtant, ne lui est pas devenu moins étranger. Dans une épigraphe romaine de ma composition, la phrase qui commence ainsi : *Optumo Sive Pessumo Pejori Tamen Et Meliori* apparaîtrait à tout élève de septième formée d'un superlatif suivi d'un comparatif qui le gouverne ; elle serait donc traduite *A la chose (ou à l'être) encore pire ou meilleure que le meilleur et que le pire...* Mais la version correcte priverait M. Pierre de l'un de ses plus beaux effets : il ne pourrait plus m'accuser de rédiger une « dédicace blasphématoire à la divinité con« sidérée comme le principe du bien et du mal, ce qui « est l'expression la plus formelle et la plus effrontée « du nihilisme manichéen ; » pour avoir le plaisir de m'asséner toutes ces gracieuses sottises, M. l'abbé Pierre prend la responsabilité de mettre à mon compte l'abject non-sens que voici : « *Au Très Bon ou au Très Mauvais, du moins, au pire ou au meilleur...* »

M. l'abbé Pierre ayant déclaré qu'il a l'épithète vive en horreur et ne m'ayant comparé en somme qu'à

M. Thalamas, quand il aurait pu m'égaler au traître Dreyfus, je lui rendrai sa politesse et m'abstiendrai de donner aucun nom de quadrupède ou d'oiseau à ses thèmes et à ses versions. Je n'ai du reste pas encore trouvé une explication raisonnable de ses erreurs. Distraction monstrueuse? Ou pure démence? Dans tous les cas, à chaque ligne, son emportement effréné fait sentir l'aptitude à être mis en mouvement plutôt qu'à se mouvoir lui-même, à se laisser manœuvrer et conduire plutôt qu'à agir et penser. Considération qui doit éveiller notre indulgence, puisque les mauvais coups qui arrivent par lui peuvent ne pas venir de lui et lui être suggérés de l'extérieur.

Pour achever de le griser et de le mettre hors de sens, on lui fait beaucoup de guirlandes. Il se rengorge de celles que lui ont adressées les députés de l'*Action libérale populaire*, mais nous aimons encore mieux le compliment d'une petite feuille italienne, la *Settimane sociale*, qui, passant en revue les compilations de M. Pierre, les appelle *gli studi accuratissimi compiuti con finezza di intuitione e profundita di dottrina da un nostro carissimo amico, l'abbé J. Pierre, di Parigi, conoscitore perfetto di uomini e di cose* : « Très soigneuses études « menées avec finesse d'intuition et profondeur de sa- « voir par un très cher ami à nous, l'abbé J. Pierre, de « Paris, connaisseur parfait des hommes et des choses. »

Je demande pardon au costume que porte M. l'abbé Pierre, à ce visage humain dont il est décoré, pour la bouffonnerie et la mélancolie des louanges qu'il a bien fallu rapporter !

III

LE PROBLÈME DES INTENTIONS

Cet « intuitif, délicat et profond », ce « parfait connaisseur des hommes et des choses » ne s'est pas contenté d'exposer et de critiquer les propositions émises par l'*Action française*. M. l'abbé Pierre s'est flatté surtout de pénétrer nos desseins et d'amener au jour le secret de nos intentions criminelles.

D'après lui, les plans de campagne suivis par nous, sont fort différents de ce qu'ils paraissent, et, quand on les examine avec sa méthode, si sûre, ils ont bientôt fait de révéler une « dérision sanglante » non point seulement de l'Église, mais des institutions au salut desquelles nous feignons de nous dévouer. M. l'abbé Pierre nous reconnaît sans hésiter pour une compagnie de loups vêtus de l'habit du berger. Ce que nous affectons de couvrir, de recommander trouve en nous de ces ennemis sournois, qui sont les plus cruels de tous. Notre respect du prêtre, du soldat, du juge, notre amour de l'autorité, tout autant de grimaces perfides ! Au fait, je ne suis pas Français, et cela se devine : il suffit de prendre garde à ce que je préfère Jules César — mon « divin Jules » — à Vercingétorix. Je ne suis pourtant

pas Romain, bien que j'en aie la prétention : M. Pierre remarque que j'ai mis une épigraphe de Rabelais (1) à mon commentaire du *Syllabus ;* en faut-il davantage pour dévoiler à qui sait voir que « sous le masque d'une admiration affectée », je ne ressens que « haine et mépris » pour le document pontifical... Une série de preuves de la même vertu fait ainsi apparaître que nous ne sommes même pas monarchistes : la cause de la royauté sera trahie par nous, à fond.

Le lecteur qui commencerait à craindre pour sa raison est prié de se rassurer ; nous n'allons pas recommencer à lui soumettre les effarantes combinaisons de textes qui servent de substance au raisonnement de M. l'abbé Pierre, mais, avant de pousser plus loin, nous avons le devoir de faire observer que la folle thèse d'un profond dessein antireligieux, antipatriote et antiroyaliste nourri et poursuivi par l'*Action française* n'est pas un ornement de pure fantaisie : cette thèse sert un intérêt, elle rend aux employeurs de M. Pierre un service très défini qu'il est important de connaître.

L'utilité de cette folie, aménagée dans l'intérêt de ses inspirateurs, c'est, tout bonnement, de créer une espèce de ressemblance entre la situation des « incroyants » d'*Action française* et celle des catholiques poursuivis ou condamnés comme modernistes. Les modernistes ont déterminé des infiltrations protestantes, libérales et rationalistes dans le monde catholique français : l'*Action française* n'aurait-elle pas déterminé des infiltrations païennes ? Rien ne serait plus profitable que d'établir l'existence d'une infiltration symétrique, bien

(1) « *Qui vous meut ? Qui vous poinct ?* » Pour moi, qui l'y ai mise, cette épigraphe signifie qu'il n'y a pas lieu de pousser des cris d'étonnement à la lecture du *Syllabus*, qui est la plus simple et la plus naturelle des choses.

que toute contraire, due à nos efforts ténébreux : portant aussi nos coups secrets au dogme, à la morale ou à la discipline, nous deviendrions (fort justement, ma foi) justiciables des mêmes rigueurs. Les sollicitations de textes, les interprétations absurdes, les faux matériels qu'on a trouvés dans les chapitres précédents doivent être entendus par rapport à cette manœuvre. Elle ne tend qu'à nous assimiler par une analogie artificieuse aux prêtres et laïcs qui ont été l'objet des sévérités du Vatican.

Tel est l'intérêt et telle est la fable. Il serait misérable de la combattre. Mais il est bon de rétablir la vérité sur notre pensée, telle que nous l'avons toujours dite, agréable ou non, commode ou non, mais pure. Nous ne nous en sommes jamais cachés. Cette vérité, c'est qu'à l'*Action française*, image réduite mais fidèle de notre patrie au XIXe siècle et au XXe siècle, il y a, côte à côte et souvent la main dans la main, des croyants et des incroyants. Comme le pays, comme ses provinces, ses villes, ses villages, comme ses familles elles-mêmes, l'*Action française* comporte bien des dissentiments religieux. Ainsi que le disait un ecclésiastique de nos amis, *est-il en France, un prêtre ou un moine, qui ne compte pas d'incroyants dans sa famille ?* La seule différence entre notre ligue et la France, c'est qu'à l'*Action française*, la situation, si elle est délicate comme partout, est plus franche que nulle part.

La situation est délicate parce que tous les croyants qui rencontrent des incroyants sont exposés à vivre, à frayer, à travailler avec eux, et que vie et travail en commun comportent des risques matériels pour la foi. Il ne servirait de rien de prétendre qu'une collaboration s'exerce sur le terrain purement politique. Nous le savons très bien, la philosophie, la morale et la religion

exercent un contrôle de droit sur un grand nombre de questions qu'aborde ou qu'effleure la politique, surtout traitée d'une certaine hauteur. Nous n'avons pas à faire les modestes sur l'importance de notre dessein directeur : pour être politique, il n'est pas médiocre, il vise très haut, puisqu'il veut opérer la Contre-Révolution française, en ralliant et réorganisant toutes les forces positives de la nation.

Nous ne pouvons dès lors manquer de mettre en jeu des pensées ou des sentiments qui, dans l'ensemble et le détail, ressortissent soit du *dominium*, soit du *condominium* religieux : d'un domaine que la religion partage avec d'autres puissances et d'un domaine qu'elle s'est particulièrement réservé. Il n'est pas niable que ces interférences du politique et du religieux peuvent et doivent éveiller dans la conscience catholique, et en très grand nombre, les cas, les doutes, les questions, les scrupules, tant généraux que personnels.

Telle est, en termes nets, la position des catholiques à l'*Action française*. En ai-je diminué la difficulté ? Je ne le crois pas.

Si je puis ajouter que leur situation est ici très franche, c'est qu'elle y est connue et définie lumineusement. On la trouve chez nous beaucoup mieux définie, j'ose le répéter, qu'on ne la trouverait dans la vie générale de la France contemporaine. Là, le catholique français est exposé, à tout instant, au commerce obligatoire et au contact inévitable des incroyances ou des croyances les plus différentes des siennes, mais c'est bien souvent sans qu'il puisse en connaître exactement grand'chose, parfois aussi sans qu'il lui soit possible de montrer impunément sa propre pensée, car le milieu administratif, l'État entier sont contre lui. A l'*Action française*, où l'autorité directrice proclame le

respect du catholicisme, où les esprits sont expurgés des passions et des intérêts anticléricaux, il y a de plus l'avantage du grand jour. Qui est croyant s'en fait gloire. Qui est incroyant jugerait déloyal de ne pas en faire déclaration. Nulle confusion n'est possible. M. Laberthonnière a bien écrit de nos amis incroyants qu'ils « *se reconnaissaient le droit de se dire plus catholiques que n'importe qui* ». Mais, à peine connue, l'imputation a été repoussée d'un revers de main par Lucien Moreau (1) : « Nous ne nous sommes jamais reconnu rien « de tel, et nous avons vingt fois dit expressément le « contraire, savoir que nous sommes non pas catholi- « ques, mais les amis respectueux et dévoués du catho- « licisme. Ou M. Laberthonnière a rêvé, ou il en prend « singulièrement à son aise avec les vérités qui le « gênent : on voit dans les deux cas ce que peut valoir « sa critique. »

Partout où l'on sait ce dont il s'agit quand on prononce le nom de l'*Action française*, on sait qu'un des reproches faits aux incroyants de ce groupe aura été de trop dire, de dire trop honnêtement qu'ils ne partagent pas la foi catholique de l'immense majorité des Français morts et vifs. Avec des nuances diverses, qui vont du profond regret amical au sensible ennui de ne pas trouver trace de fausse diplomatie parmi nous, ce reproche signifie que nous serions bien plus gentils, bien plus commodes à vivre et de recommandation plus aisée si nous insistions moins sur cette malheureuse diversité religieuse. Mais tous les catholiques vraiment pénétrés et sérieux, en regrettant à haute voix l'état d'esprit qui nous sépare, nous approuvent complètement de ne pas en escamoter la formule. C'est au plein

(1) *La politique de l'Action Française. Réponses à MM. Lugan et J. Pierre*, par Lucien Moreau et Léon de Montesquiou.

jour qu'on peut et que l'on doit traiter : le traité, dût-il entraîner parmi ses conséquences une séparation, restera pourtant un accord en ce sens qu'il aura été échangé des demandes et des réponses précises, dont le sens n'est point double et dont la netteté devra laisser, de part et d'autre, un sentiment d'estime, un distinct souvenir de droiture et d'honneur.

Enfin, s'il était supprimé entre nous, ce tête-à-tête des Français croyants et des Français incroyants n'en subsisterait pas moins dans le pays, et la question reparaîtrait posée dans de moins bonnes conditions, en termes aggravés, obscurcis. De toute manière, il faut la résoudre, cette question : — Dans un pays si divisé de sentiments et de croyances, où l'unité de foi est loin de se refaire, comment les catholiques trouveront-ils la paix?... Bien posée, la question pratique paraît pouvoir être réglée par nos solutions, telles qu'on les formule et telles qu'on les pratique chez nous : nos solutions comportent l'autonomie complète du catholicisme énoncée, proclamée par un État faisant profession de la respecter. Plus on connaît la prise de l'État sur la société moderne, plus on se persuade qu'il n'y a point d'autre solution pacifique : la neutralité ou le droit commun constituent d'insolentes primes d'encouragement à l'offensive des confessions dissidentes. L'autonomie expresse du catholicisme comporte la reconnaissance de sa primauté. C'est le moyen sûr d'éviter à l'Église et à l'État des guerres cruelles.

Les membres de l'*Action française* qui n'ont pas la foi catholique sont des premiers à reconnaître qu'on n'entreprend rien contre l'autonomie de l'Église qui ne se retourne aussitôt contre la nation et généralement contre la société et le genre humain. L'histoire est bien d'accord avec l'analyse sur tous ces points. Il faut en

tenir compte ou sortir des réalités de la politique religieuse française.

Pour en tenir un compte véritable, que faut-il? D'abord, sans doute, le vouloir bien ; mais, en outre, connaître le catholicisme tel qu'il est. J'y ai mis, pour ma part, un soin particulier. J'ai décrit de mon mieux les caractères spirituels, moraux, historiques, sociaux de l'Église romaine, et cette étude, à laquelle j'ai apporté l'esprit de soumission impartial qu'il faut appliquer à l'étude des faits, a été jugée en général, non point irréprochable certes — je ne suis pas théologien, — mais, dans ses grandes lignes, juste et exacte. Assurément, ni mon langage ni ma pensée ne peut être toujours de nature à satisfaire la conscience catholique en ce qui touche à l'appréciation du dogme sacré ou à l'énoncé de l'histoire ecclésiastique ; mais si, sur l'un ou l'autre des deux sujets, une entière satisfaction eût été donnée par mes semblables et par moi, la difficulté se serait évanouie, le problème examiné ne se serait plus posé, il n'y aurait eu à l'*Action française*, il n'y aurait en France que des catholiques parfaitement orthodoxes.

Nous n'en sommes pas là.

Je ne demande point s'il est bon qu'il y ait une *Action française*. Doit-il y avoir une France, même divisée et déchirée entre les factions? Je n'ai rien à répondre à qui voudra considérer l'existence de la patrie française comme un bien purement négligeable. A ceux qui sentent comme moi, j'ose dire que le problème qui subsiste si la France subsiste, est celui d'y faire coexister les croyants qui existent et les incroyants, qui existent aussi, sans sacrifier le premier des biens de l'Église, à savoir sa constitution. Comment pourront-ils se tolérer, se supporter les uns les autres sans toucher à ce bien précieux ?

Une action politique française n'a point l'objet immédiat de guérir des dissentiments qui portent sur l'être premier et dernier de toutes choses. Cette action correspond cependant à des nécessités et à des besoins qui ne sont pas contestables et dont la bonté, pour être théologiquement secondaire, ne semble pas à mépriser. C'est à rendre cette action possible, c'est à réaliser ce bien que nous travaillons.

Ceux d'entre nous qui ne peuvent penser comme les catholiques se sont fait un devoir de tout combiner pour éviter de les choquer à la légère, et de les contrarier par mégarde. Ce n'est point parmi nous que l'on a pu exhorter les catholiques à professer leur religion à la manière de Bossuet ou de Fénelon, ni qu'on a opposé aux décisions du dernier Concile la « tradition » des théologiens gallicans ou les visions d'un fidéisme condamné. Là-dessus, justement parce que les méprises innocentes étaient possibles, nous avons tenu à aller aux limites de la rigueur : quand l'Institut d'Action française s'est fondé, la question d'un enseignement catholique s'est posée naturellement en première ligne ; pour signifier ce qui doit être entendu par catholicisme, un non-croyant proposa la fondation d'une Chaire du Syllabus. De cette façon, personne ne se trompait et personne n'était trompé.

Ces procédés dont l'inspiration semble sans reproche eurent pour effet naturel de nous attirer l'attention, puis la faveur de ceux des ecclésiastiques français dont la doctrine générale était estimée la plus pure au point de vue du Siège romain, tandis que le clan libéral et moderniste s'agitait avec une remarquable unanimité contre nous.

Nous avions eu pour nous, dès nos premiers efforts, quelques-uns des hommes éminents qui, en 1892,

avaient fondé la *Vérité française*, autour d'Élise Veuillot, à leur tête, M. l'abbé Charles Maignien dont les encouragements sont contemporains de nos plus anciens travaux politiques ainsi qu'en témoigne son livre *Catholicisme, Nationalisme, Révolution.* Son suffrage fut confirmé par ce qu'on pourrait appeler l'école de l'évêque de Poitiers, Mgr Pie, et aussi l'école de l'*Association catholique* dont M. l'abbé de Pascal, notre vénéré collaborateur et ami, demeure le premier représentant dans l'ordre du clergé. De cette façon, abstraction faite de toute arrière-pensée politique, on trouva de tout temps dans la zone de l'*Action française*, ceux des catholiques français qui étaient le moins capables de transiger sur les principes et dont l'attitude intellectuelle et morale correspondait aux initiatives dogmatiques ou disciplinaires qui marquent la fin du pontificat de Léon XIII et tout le cours du pontificat de Pie X.

Car les événements furent assez malicieux pour fortifier nos raisons en les vérifiant contre ces amis personnels (nous en avions partout) qui nous frondaient en souriant.

Nous objections à certains historiens et romanciers de la philosophie religieuse : — Ce que vous dites là peut être bel et bon, bien que fort déplaisant, à notre humble avis ; mais ce sera tout ce que vous voudrez, excepté du catholicisme. Nous n'irons point de ce côté-là. Cela n'a aucun avenir... Et l'encyclique *Pascendi* vient en effet déclarer, peu de temps après, que, au point de vue catholique, il fallait rejeter absolument ces doctrines.

Même confirmation de pronostics, en ce qui touchait le *Sillon*. Pendant sept ans entiers, l'auteur du *Dilemme de Marc Sangnier* disait à son héros : — Prenez

donc garde que de telles propositions exorbitent le catholicisme ; il est impossible qu'elles ne soient point désavouées tôt ou tard... Ce qui est arrivé. Ce qui ne pouvait pas ne pas arriver.

Nous n'y étions pour rien. Nos pronostics étaient aussi objectifs que la couleur de l'air ou l'heure du jour. Il restait les hommes. Quelque modérés qu'eussent été nos triomphes, ceux que nous avions avertis inutilement devaient finir par extravaser en nous leur personnalité avec ses rancunes et ses passions, mais aussi leurs croyances. C'est ainsi qu'ils nous imputèrent cette prétention à une orthodoxie de foi dont nous estimions n'avoir même pas le droit de nous occuper...

Nous n'avons jamais parlé d'orthodoxie ni de foi. Ce que nous avons dit, et redisons, c'est que la politique religieuse de la France doit être catholique et comporte le privilège (1) du catholicisme dans la société comme dans l'État. Ce programme est le seul point sur lequel nous ayons qualité pour entrer en discussion avec les libéraux. Mais ils tiennent à fuir cette discussion. Ils préfèrent se rappeler tous les torts qu'ils ont faits ou laissé faire à leur propre programme et, armés de ce beau souvenir, nous répondre qu'un programme n'est qu'un programme, que nous avons beau jeu à le rédiger dans l'éther et que, somme toute, il n'est guère lié qu'à notre goutte d'encre et à nos feuilles de papier.

Cependant, ce programme adhère assez visiblement à toutes les racines de nos pensées. Faut-il expliquer que voilà une garantie de sérieux ?

(1) J'emploie ce terme de *privilège* au sens large et courant.

Les rencontres qui s'opèrent sur ce programme expriment la convergence de dispositions intellectuelles profondes, ces dispositions visent des matières autrement graves que l'objet courant des alliances que l'on conclut tantôt pour des campagnes de presse ou des campagnes électorales, tantôt pour le choix d'un candidat aux portefeuilles ou aux sièges. Nous ne nous bornons pas à tomber d'accord qu'il faut un Roi à la France ou que la royauté en France est de tradition catholique : notre accord représente la synthèse de communes vues générales sur les maux de l'Individualisme et de l'Étatisme ; l'accord vient, par exemple, de ce que, pour nous tous, l'enfant appartient aux parents et non à l'Etat ; que l'école dépend non de l'État, mais des familles soutenues ou suppléées par d'autres organisations autonomes ; que la législation du mariage comporte l'indissolubilité ; que l'autorité publique ne repose pas sur la volonté du peuple ; que la source réelle en est l'intérêt commun, en latin scolastique *bonum commune* ; que ce bien commun a des règles qui dépendent de la nature des choses et des gens, de leur place et de leur fonction sur la terre ; que, par conséquent, le sort des collectivités naturelles n'est pas livré à la fantaisie ni à l'arbitraire des individus qui les forment, il dépend de lois fixes, indépendantes de nous et nos supérieures, qu'il est possible de connaître avec exactitude (1) et, dès lors, d'uti-

(1) Il est intéressant de voir comment un ecclésiastique dont la pensée est singulièrement éloquente et communicative, M. l'abbé Appert, a exprimé cette notion d'un ordre naturel aux sociétés :

« ... Déclarons-le hardiment aux hommes politiques : « La voie, la vérité, la vie, c'est le Christ. Tout ce que vous bâtirez en dehors de cette pierre fondamentale, croulera. »

Mais qu'est-ce que le Christ? Le Christ est une personne qui s'appelle

liser à peu près comme on fait des autres lois de l'univers...

le Verbe, la Sagesse éternelle, la Raison immuable, la Vérité subsistante, par qui le monde a été fait, et sans laquelle rien n'a été fait.

Dans cette Raison qui est une personne puisque la Pensée de Dieu ne peut être que comme Dieu, éternelle, pleine, immuable, vivante, luit, de toute éternité, l'ordre des choses créées : les lois des êtres, l'équilibre de l'univers, la constitution vitale des plantes, des animaux, des hommes et des anges.

Avant d'être l'auteur de la grâce, le Verbe est l'auteur de la nature, La société humaine est fondée sur les lois de la nature ; la grâce les redresse, les assouplit et les élève; elle y ajoute un nouvel élément d'un ordre supérieur, mais elle ne les contredit pas, elle ne les abolit pas. M'établir dans l'ordre de la grâce, en écartant du pied l'ordre de la nature, c'est poser l'accident sur lui-même, sans substance. L'humanité subsiste sans l'Eglise comme le sauvageon sans la greffe : elle ne subsiste pas sans le Verbe, c'est-à-dire en dehors des lois établies par la Raison divine au cœur même des choses.

Que des catholiques arborent le Christ contre le Verbe ! N'est-ce pas chez les catholiques que le Christ, qui siége à Rome, releva tant d'erreurs contre le Verbe, c'est-à-dire contre la Raison, et contre l'ordre naturel dans ce recueil qui, sous le nom de *Syllabus*, offusqua tant d'éminents chrétiens ? Ils l'interprétèrent, le travaillèrent, le tordirent, finalement l'enterrèrent, et ils reprirent leurs déclamations sur le nouveau régime de la Liberté de conscience, de la souveraineté du peuple, de l'égalité des cultes devant la loi, de la Séparation de la Politique et de la Religion, principes qu'ils appelaient le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne, et que Rome, devenue, dans un siècle insensé, l'unique soutien de la raison naturelle, de l'expérience et de la tradition naturelles, condamnait d'autant plus nettement que c'étaient de ses meilleurs fils qui la suppliaient de s'y rallier.

Ce sont des catholiques qui depuis trente ans ont élevé comme étendard sur le peuple chrétien, un Christ signataire des Droits de l'Homme, un Christ simple citoyen, un Christ, jeune époux de la jeune Démocratie, un Christ de la Liberté et de le *Marseillaise*, un Christ acharné surtout contre l'autorité traditionnelle et la sujétion légitime ; les meilleurs, un Christ indifférent au gouvernement temporel des sociétés dont il est le fondateur et le législateur.

Combien est plus respectueux le positiviste à qui Dieu n'a pas encore accordé le don de la foi, mais qui cherche avec une entière sincérité dans l'histoire, dans les épreuves des peuples, dans la Grandeur et la Décadence des Empires, dans les témoignages successifs et identiques des grands hommes la lumière du Verbe, c'est-à-dire les lois de la vie ! Il regarde l'Eglise Romaine ; il y rencontre parfaitement pures toutes les parties de la Sagesse qu'il a démêlées çà et là dans les ruines du monde. Il admire l'admirable harmonie de son dogme et de sa discipline avec ce qu'il a reconnu des conditions du bonheur : du bonheur éternel ? Il ne sait pas ; mais du bonheur individuel, familial, social, national dans l'empire du Temps. Il félicite, il envie ceux qui l'ont prise pour leur guide vers la société invisible, elle les introduira comme Béatrix aux plus hauts royaumes de la Vie. »

Par là, les vues qui animent chacun des incroyants d'*Action française*, quelle que soit sa philosophie personnelle, les doit l'attirer vers l'ordre naturel catholique et, sur les mêmes points précis, ces mêmes vues nous éloignent aussi des différentes communions religieuses qui sont, en France, les plus opposées au catholicisme, à savoir le protestantisme, la maçonnerie et le monde juif.

Par là encore, ce qui retrancha de l'Eglise toutes ces sectes, c'est ce qui nous rapproche d'elle. Ce rapprochement d'ordre politique et social se répète en matière de littérature, d'art, de mœurs : rencontrant les mêmes adversaires individualistes, nous rencontrons aussi dans les mêmes accords, limités et précis, la pensée organique des catholiques rigoureux.

Contre eux et contre nous se prononce l'esprit des révolutions de la France et de l'Europe au siècle écoulé. Pour eux et avec nous, se prononce la volonté de réorganiser. Fuir l'anarchie, rechercher l'ordre, est-ce une raison méprisable de se trouver réunis et retranchés dans le même camp ? Un commun désir de la paix dans l'ordre ne peut-il pas fonder une action commune, pour un pays aussi profondément troublé que la France? C'est le contraire qui choquerait ! Comment les défenseurs de l'ordre se désintéresseraient-ils de l'Église ? Les catholiques ont-ils avantage à refuser le concours de défenseurs réfléchis et courageux de l'ordre public ?

Le sérieux de ces accords et du programme qui en découle est donc certifié par la force et la profondeur de leurs raisons d'être au fond de nous-mêmes.

Reste à les vérifier par leurs résultats.

Car il y a des résultats. Nous ne vivons pas dans le simple face-à-face de notre plume et de notre papier, ni dans le pur essor des spéculations de la philosophie.

Beaucoup plus et infiniment plus qu'aucun des hommes politiques de l'opposition parlementaire, l'*Action française* agit : elle a donc eu à régler et à trancher souverainement dans l'ordre de son action ces questions pratiques qui sont des questions de gouvernement ; l'accord conçu par nous a été aussi pratiqué et vécu. Son application a eu lieu dans une enceinte très limitée, assurément, — ce qui peut affaiblir la valeur de l'expérience, — mais avec des moyens matériels inférieurs à ceux dont dispose un gouvernement établi, — ce qui apporte à notre expérience une signification et une force probante supérieures.

Eh! bien, d'après ces résultats réels du concert d'*Action française* à l'intérieur de nos groupes, la situation des catholiques parmi nous a-t-elle été accrue ou diminuée ? Et leur influence ? Les faits répondent. Dans notre Institut, non seulement la chaire du Syllabus est toujours occupée par un prêtre ou un religieux, qui est laissé parfaitement maître de son enseignement mais le secrétariat général de l'Institut, autant dire la gestion, la surveillance et la haute main appartiennent à un catholique. Ce catholique, M. Louis Dimier, dira s'il eut jamais un litige avec ses collègues sur aucune question d'ordre spirituel. Les autres catholiques, nominalement étrangers à la direction de l'Institut, ont toujours été écoutés dans les vœux et désirs qu'ils exprimaient.

Après l'enseignement direct, voyons la politique du journal. On peut dépouiller toute la presse conservatrice et religieuse, monarchiste ou républicaine, de Paris et des provinces, on n'y trouvera point d'organe dont l'attitude ait jamais été plus correcte à l'égard de la hiérarchie catholique, à commencer par le plus humble des clercs et à finir par ceux des membres

de l'épiscopat français qui furent cités (à tort, nous l'espérons) pour adversaires acharnés de notre cause ou de notre œuvre. Nous nous sommes, à cet égard, interdit jusqu'à la discussion, jusqu'au simple fait d'examiner. Raison : cette autonomie absolue du catholicisme qui avait été stipulée en tête de tous nos projets. C'est à l'Église à régler ses affaires intérieures, non à l'État, ni aux membres de l'État, fonctionnaires ou citoyens. Dans tous les cas souvent fort difficiles, imposés à *Action française* par les agressions dont elle était l'objet, elle s'est toujours souvenue de sa qualité éminente de sujette du Roi de France, et coopératrice d'une tradition nationale et royale, qualité qui impose le respect du domaine religieux et des autorités qui y règnent. Je voudrais pouvoir baisser un peu la voix pour ajouter : aurait-on osé prendre à notre égard tant de libertés odieuses, qui seraient dangereuses avec d'autres que nous, si l'on ne nous savait fermement résolus à la règle de ce respect ?

Nous avons bien des ennemis. On les défie tous d'apporter, d'alléguer un seul fait de manquement volontaire à la ligne ainsi adoptée (1). Si l'on pense que ce n'est rien, il n'y a qu'à rouvrir les collections de la presse — de la presse de droite — depuis vingt ans...

L'organisation qui s'est imposé une règle si ferme et qui l'a suivie était cependant une œuvre de violents, de fanatiques, de fous furieux, on l'a dit à satiété. Nous nous honorons d'avoir fait porter nos plus dures violences sur les hommes, sur les partis, sur les institutions qui avaient fait violence aux intérêts de l'Église

(1) Pour l'exception unique faite, par inadvertance, à cette règle, voir à l'appendice II comment fut annoncée à l'*Action française* l'élévation de Mgr Penon à l'épiscopat.

autant et plus peut-être qu'à ceux de la Patrie : « par tous les moyens » (selon la devise trop diffamée, et qui sera examinée plus loin) nous avons attaqué les ennemis, les oppresseurs, les diffamateurs du catholicisme, nous avons défendu l'Église, ses héros, ses saints, ses actes, son honneur, son histoire, en quoi nous ne faisions qu'exécuter ce que nous avions formulé, et, toutes les fois que nos amis catholiques, dans la zone croyante où nous ne pouvons pénétrer, ont accompli quelque devoir public du même ordre, ils ont trouvé en nous, soit la sympathie et l'admiration, soit l'appui matériel que comportait un si noble exercice de leur dignité.

Mais il est vrai qu'on leur adresse alors un reproche singulier : qu'ils offrent une cloche à l'église de leur paroisse ou plantent une croix de granit commémorative d'un grand désastre sur l'Océan, ils se voient accusés et incriminés pour ce zèle. Oui, les mêmes hommes dont nous aurions ralenti, attiédi ou même troublé la foi catholique subissent alors l'accusation opposée. Ils sont jugés coupables ou suspects d'en trop faire. La perfidie murmure et siffle que des manifestations religieuses, irréprochables, ne sont pour eux que des « moyens ». S'il vous plaît, le moyen pour quoi ? Ce n'est toujours pas un moyen pour se faire nommer députés, puisqu'on leur reproche parfois aussi de ne pas songer à se présenter. Serait-ce le moyen de seconder leur propagande monarchiste ? Hélas ! l'anticléricalisme juif, libéral, radical et maçon a fait assez d'avances — assez vaillamment repoussées et d'ailleurs repoussées spontanément et sans effort — depuis les tentateurs de Louis XVI jusqu'à certains agents louches, au cours de la crise royaliste de 1910 — pour qu'il ne soit plus dit que la fidélité au catholicisme, qui surélève certains

obstacles immédiats au dessein royaliste, le simplifie ou le facilite (1).

Adhérant à la tradition des rois de France, les royalistes d'*Action française* ne séparent pas le roi des raisons du règne. Un roi de France apostat du catholicisme romain ne se comprendrait plus lui-même et susciterait contre lui une nouvelle Sainte Ligue ; des Français de tradition, politiquement séparés de l'Église, ne seraient pas intelligibles à leur propre pensée.

Les actes religieux de nos amis catholiques ne font que s'accorder avec leurs idées politiques, au lieu que bien souvent leurs actes politiques ont commencé par servir leur foi religieuse. Non moins souvent, tous les nôtres, sans distinction aucune de croyance ni d'incroyance ont cru devoir prendre part à ce bon service et à ce bon combat. C'est ainsi qu'ils ont imposé la célébration pacifique dans les rues de Paris de la fête de Jeanne, vengé la libératrice de la patrie des injures de Thalamas ou des honteuses infamies de quelques rapins, organisé la protestation contre une pièce de théâtre dans laquelle les œuvres catholiques étaient diffamées. Toutes les fois que des images outrageantes pour le clergé se sont étalées sur nos places, les nôtres sont intervenus pour mettre en morceaux ces outrages et rétablir l'honneur du sacerdoce et de la foi. Enfin l'échec des fêtes de Rousseau provient d'eux et d'eux seuls.

La précision importe ici. J'insisterai donc : non seu-

(1) Vers 1894 ou 1895, peu après la mort du comte de Paris, un écrivain royaliste considérable vint trouver Mgr le duc d'Orléans pour lui proposer un programme de monarchie anticléricale et laïque. C'était le temps où M. Joseph Reinach écrivait du prince : « *Je dis qu'il y a là quelqu'un...* » et ne croyait pas si bien dire ! Le prétendant sollicité répondit qu'un roi de France ne se souciait pas de faire la guerre à l'Eglise.

lement ces actes de défense religieuse sont l'œuvre de l'*Action française* et de ses admirables camelots du roi, mais elle est leur œuvre exclusive. Il n'existe aucune organisation religieuse ou patriolique qui ait le droit de s'enorgueillir de pareils faits d'action directe en l'honneur de l'Église. Action d'autant plus méritoire qu'elle a dû être payée par la prison, l'amende, les coups, le sang versé, les interruptions de travail, toute sorte de risques personnels et professionnels. Action qui peut ressembler à une duperie, car toutes les fois qu'elle se produit, elle semble étouffée de propos délibéré par les porte-parole des associations religieuses que je m'interdis de nommer ici, certains affectant d'en rougir, et certains autres d'ignorer. Mais peu importe, et même tant mieux, car il n'est pas mauvais d'être ou de paraître des dupes ! Dupes ou non, les actes restent et par eux-mêmes ils comptent. A supposer qn'il n'y ait de notre part qu'une habile machination d'apparences, il faut avouer que ces apparences à elles seules représentent d'appréciables réalités. Jamais des candidats n'auraient donné des promesses aussi voisines des réalisations. L'*Action française* garde jusqu'à présent le privilège d'inscrire sur ses drapeaux autre chose que des paroles.

Les témoins de l'*Action française* ce sont ses actes. Témoins qui se font assommer et emprisonner ! Beaux et rares témoins, que Pascal aurait crus. Ceux qui ont la croyance moins aisée que Blaise Pascal me permet tront de leur dire encore :

— Eh ! bien, soit ! Soit, les raisons de notre rencontre restent insuffisantes. Soit, ni l'éclat des résultats, ni leur abondance ne suffit non plus. Écartez donc le critère évangélique de la vertu de l'arbre, obstinez-vous à vous demander, avec l'entêtement de l'imagination et

de l'idée fixe, si, malgré tout, il n'y a pas, chez nous, *quelque chose*, *autre chose*, et qui ressemble de près ou de loin à ce que racontent ceux qui flairent un piège ou qui prétendent même l'avoir vu de leurs yeux. Condescendons à examiner la question.

Ou la question est insoluble, et vous croirez cette infamie, une infamie en l'air, pour le seul plaisir de la croire, ou bien vous chercherez à savoir qui flaire et qui ne flaire pas, qui voit les pièges et qui les nie. Dans cet ordre de l'intuition, où les raisons ne comptent plus, une seule chose doit importer : le sens et le bon sens de l'appréciateur. L'on connaît déjà l'abbé Pierre et sa façon de lire ou de commenter. On connaîtra plus loin ses émules et l'on dira si leur méthode vaut beaucoup mieux.

A la faiblesse de la vue, de l'odorat ou de la pensée, ils ajoutent ce grand principe d'erreur ou de fantaisie : ils sont parties dans cette cause. M. Laberthonnière, est un moderniste condamné plusieurs fois par l'Église, M. Lugan a écrit une brochure contre nous dans une revue ésotérique et vaguement spirite, tous les autres empestent les ragoûts de la démocratie et du sillonisme. De tels antécédents ne plaident pas le sang-froid ni l'impartialité du témoignage. Enfin, un fait matériel, flagrant, auquel il faut s'arrêter un instant : ces Messieurs ignorent tout de nos personnes, de notre caractère, de notre existence. Ils ne nous connaissent pas plus que nous ne les connaissons. Ils n'ont pas d'autre information directe sur nous que celle qu'ils tiennent de la lecture de nos articles et de nos livres, et l'on peut imaginer comment ils la font. Ils sont donc livrés sur ce point au caprice fertile de l'idée préconçue.

Nous vivons en revanche en relations constantes et

quotidiennes avec des catholiques, croyants et pratiquants, qui sont nos amis et nos compagnons de toutes les heures. Depuis quinze ans, ils nous prodiguent les marques d'une affection à laquelle nous espérons avoir correspondu. Ces catholiques, on ne saurait trop le redire, appartiennent à la règle la plus sévère, au groupe le plus militant. Ils sont aussi de ceux qui ont hasardé quelque chose de leur carrière, de leur avenir, de leur vie, pour l'honneur de la foi. Voici un professeur sorti de l'Université pour être allé saluer des religieux expulsés, voici un officier qui a brisé son épée pour ne pas violer la porte d'un sanctuaire, voici un défenseur d'église qui, aux Inventaires, s'est fait condamner à deux ans de prison. Ces hommes d'une rare trempe morale sont d'ailleurs bien connus, chacun dans son ordre, pour la hauteur de la raison, la vivacité de l'intelligence et la fermeté du bon sens. De l'avis de bons juges, il n'y a pas à Paris un état-major politique qui, pour la réunion des talents et des valeurs, soit comparable à celui de l'*Action française*; parmi les catholiques, l'un est élève de l'Ecole polytechnique, l'autre collectionne les diplômes de doctorat et d'agrégation universitaire, le troisième, fils d'une de ces longues lignées de soldats, comme en produit l'Ouest, vendéen et breton, était cité par ses chefs pour un des espoirs de la jeune armée. A qui fera-t-on croire qu'ils aient pu vivre si longtemps près de nous sans prendre garde à nos embûches, et que leur œil, leur nez, leurs oreilles n'aient jamais perçu les indices d'un abominable et grossier complot tramé par nous contre la pensée catholique, quand l'œil, le flair, l'ouïe d'un Pierre ou d'un Laberthonnière les auraient pu saisir et déchiffrer sans difficulté, à longue distance de nos maisons, de nos bureaux, de nos salles de réunion ?

Ces catholiques d'*Action française*, on les confesse, on les dirige. Ils fréquentent les sacrements. Leurs guides spirituels ne se sont jamais aperçus que leur foi ou leur conduite eût souffert le moins du monde, ni qu'elle eût fait souffrir en rien l'Église de France. Pourtant, si, comme dit une des dupes de M. l'abbé Pierre, nous travaillons « *avec une hardiesse débridée et une* « *énergie inlassable à restaurer le paganisme en France* « *et à dresser dans les cœurs des Français des autels à* « *l'infamie païenne* » (1), comment ce travail n'a-t-il été ni aperçu ni subodoré par les témoins de la première heure et du premier plan, dont l'intégrité catholique n'a jamais été contestée ?

Admettrons-nous un aveuglement momentané de leur part ? Soit encore : mais comment l'alarme, une fois donnée par M. l'abbé Pierre, ne leur a-t-elle pas ouvert les yeux ? Eût-elle été seulement spécieuse et justifiée au moindre degré, l'accusation devait nécessairement réveiller en eux le souvenir certain d'impressions correspondantes et confirmatives. Ils ne se sont rappelé rien de semblable. Au lieu de se souvenir et de réfléchir, ils ont ri ! Parfaitement : ces catholiques, si éprouvés, si réguliers qu'on les appelle les catholiques du Syllabus, ont éclaté de rire au nez de nos diffamateurs...

Même, ils nous ont fait, à nous, accusés, un crédit croissant, ils nous ont prodigué les marques d'une amitié de plus en plus affectueuse. Que le lieutenant de Boisfleury, en particulier, me permette de lui dire combien son attitude étonne et même révolte ce que j'ai, malgré tout, d'honnêteté obscure : n'est-ce pas lui, le beau premier, qui devrait m'accabler en consommant

(1) Flavio dans l'*Avenir de Reims* du 4 juillet 1913.

le triomphe de l'abbé Pierre? Il doit savoir ce qu'il faut savoir, s'étant dévoué, de longues soirées, parfois des nuits entières, à la dure besogne du secrétariat de la rédaction. Souvent, seul avec moi, à l'Imprimerie, dans ces heures nocturnes où affluent les bonnes nouvelles, les nouvelles de nos succès, du triomphe des bons et de la déroute des pires, tous événements qui tendraient à démontrer le gouvernement temporel d'une providence, il m'a entendu m'écrier dévotement : « *Il y a des dieux immortels !* » A quoi il se contentait d'opposer d'une voix grave : « *Non, il n'y en a qu'Un...* » Que fallait-il de plus pour le persuader que je conspire une renaissance du paganisme?

Après ces amis et ces collaborateurs catholiques, il y a, tout voisins, établis aux degrés les plus variés de la hiérarchie religieuse, des prêtres savants et pieux, des moines de tous Ordres, les uns blanchis dans l'étude et l'obéissance, les autres dans la plénitude du zèle ardent de la jeunesse, il y a même des prélats universellement respectés et admirés, dont l'amitié pour nous ne fut jamais un mystère. Il leur est très facile, à tous, de connaître ce qui se dit, ce qui se fait, se pense à l'*Action française*. Pour être informés de première main, il leur suffit de demeurer en relation suivie avec nos meilleurs compagnons. Comment donc ces prélats, ces religieux, ces prêtres n'ont-ils pas su le premier mot du noir complot qu'allèguent M. Pierre et tous ses pareils? Quand on leur en a rapporté le conte, comment n'en ont-ils cru absolument rien? On ne dira pas que ces hommes d'Église soient connus pour une tendance quelconque au latitudinarisme : ils se trouvent être les plus fermes sur la doctrine, on les cite pour ceux « *dont la délicatesse est extrême, toute l'Église le reconnaît, non seulement en charité mais encore et plus*

encore en intégrité de foi (1). » En constatant et en condamnant l'incroyance de tel ou tel de nous, ils déplorent à titre égal le manque de bon sens, le manque d'équité que dénotent les infamies colportées contre nous.

Seraient-ils égarés par l'affection? A supposer que l'affection puisse les égarer au point où notre ennemi se montre égaré par la haine, encore est-il qu'ils aiment ce qu'ils connaissent : notre ennemi déteste ce qu'il ignore absolument. Qu'il ne dise pas : — Mais je connais bien leurs écrits ! — Les écrits qu'il diffame de manière honteuse sont précisément ceux qui nous ont valu quelques-unes des hautes amitiés qui nous honorent le plus.

J'appellerai aussi les morts dont le témoignage est incorruptible. Sur le cénotaphe idéal qui réunit au grand nom de Charette, à ceux des camelots du Roi, Gripon et Lejeune, les noms d'André Buffet, de Frédéric Amouretti, du colonel de Parseval, de Richard Cosse et de tant d'autres nobles Français inséparables de l'historique de notre action, un nom s'inscrit avec une clarté de vertu et de gloire que nul n'égala jusqu'ici et que bien peu pourront atteindre par la suite, c'est celui de l'enseigne de vaisseau Jean Gabolde, du cuirassé *Léon-Gambetta*, mort glorieusement, le 25 septembre 1911, dans la catastrophe du cuirassé la *Liberté*. Jusqu'ici nul des nôtres n'est tombé devant l'ennemi ; mais Jean-Gabolde a succombé sous l'uniforme, à la tête de ses hommes, au secours de ses camarades et pour le service de la patrie. Le faible hommage que nous sommes en état de lui rendre doit consister à conserver son acte dans la mémoire de nos amis en perpétuant le lien

(1) Expression de M. l'Abbé Appert, à propos d'un prélat éminent, ami de l'*Action française*.

qui l'unissait à notre pensée. C'est à lui qu'il faut demander si nous avons été ses « mauvais conseillers ».

Dix-huit jours après le désastre, j'ai reçu de Toulon cette lettre d'une singulière beauté.

12 octobre 1911.

Monsieur,

Le 25 septembre 1911, à cinq heures trente du matin, l'enseigne de vaisseau Jean Gabolde, du *Léon-Gambetta*, était réveillé par les premières explosions de la *Liberté*.

Habillé en hâte, il arrivait sur le pont, premier officier de son bord. « Sans alarme » a témoigné un quartier-maître, il faisait mettre la chaloupe à la mer et disait à ses hommes : « On a besoin de nous là-bas. »

Et lorsque le commandant montait sur le pont, il voyait la chaloupe cingler vers la *Liberté* et l'enseigne, debout à son banc, les bras croisés et fixant le danger.

Quelques minutes plus tard, la chaloupe accostait la coupée de la *Liberté*. C'était à l'instant précis de l'explosion finale ; criblée de débris, elle coulait à pic avec tout son armement dont un seul homme fut sauvé.

Le premier corps retrouvé fut celui de l'enseigne Gabolde. Intact, il avait gardé sur la face un sourire de confiance et d'orgueil. Et lorsque quinze jours plus tard, on renfloua la chaloupe, la dernière relique qu'on en retira fut le galon de la casquette de l'officier. L'insigne du chef était resté à bord, attendant la prise du commandement d'un autre chef.

Cet enseigne de vingt-neuf ans — mon ami — était, Monsieur, un de vos fervents disciples. Dès longtemps il avait émondé son esprit de tout romantisme, il avait élu pour règle de sa conduite l'accomplissement journalier du devoir professionnel et, lucide jusque dans son dévouement, il voyait un but précis à atteindre et il y marchait droit.

Nous avons souvent, ensemble, lu et commenté vos ouvrages. Il en était tout imprégné et j'ai retrouvé dans ses papiers quelques essais très brefs où c'est à travers votre influence que s'affirme une âme ayant discipliné sa passion.

Aussi, Monsieur, je ne crois pas me tromper en vous adressant comme un hommage ces quelques détails sur sa mort, et je vous prie d'agréer l'expression de mon profond et reconnaissant respect.

Ces noms d'*hommage* et de *disciple* sont absolument inacceptables pour moi. Je ne les ai transcrits qu'afin de bien établir la vivacité et la force des amitiés qui s'étaient nouées entre la pensée de Jean Gabolde et cette *Action française* qui se doit maintenant de lui assurer une postérité intellectuelle et morale digne de le continuer. Les conscrits auxquels nous avons si souvent répété la vieille devise : *au premier rang*, voient par lui comment on se tient, comment on vit et comment on meurt au poste désiré par tous. A la prochaine occasion, par exemple, à la prochaine guerre, on saura ce que peut un si noble modèle sur les cœurs dignement préparés. On verra briller d'autres âmes qui auront aussi *discipliné leur passion* à l'école de nos idées. En attendant, que cette belle mort du jeune enseigne porte témoignage pour nous ! J'écrivais dans notre journal le 29 octobre 1911, et pour ainsi dire sur la sépulture fumante :

Les renseignements personnels que je me suis empressé de recueillir me font une obligation de compléter la fière et pure image qui risquerait d'être faussée par une omission de grave importance : Jean Gabolde était un catholique romain animé d'une foi profonde. *Cette foi*, m'écrit-on, *était pratiquée avec une sérénité et une fermeté qui ne se sont jamais démenties*.

Ni cette foi, ni l'accomplissement journalier du devoir professionnel, jusqu'au plus entier et au plus lucide des sacrifices, ne l'ont empêché d'être ainsi, de tout son cœur, de tout son esprit, avec ce qu'il y a de plus intimement essentiel à notre œuvre. La magnifique adhésion qui nous arrive d'outre-tombe — et de quelle tombe ! — n'empêchera point les sophistes et les rhéteurs de nous accuser de corrompre la jeunesse. Cet unique témoin suffirait à leur répliquer. Si d'ailleurs nos doctrines politiques, toutes pétries des idées de patrie et d'honneur, avaient ému ce héros de la jeune France, c'est qu'elles étaient déjà en lui dans la force du germe et dans la beauté de la fleur. Nous ne gardons que le très grand avantage moral d'avoir été admis dans la société

constante d'un esprit et d'un cœur de cette élévation. Le drapeau de l'*Action française* en demeure impérissablement honoré.

J'avais le devoir de recueillir et de rappeler dans un ouvrage de défense l'honneur que nous faisait cet esprit inconnu mais étroitement uni à notre pensée, ainsi que j'en ai pu juger quand j'ai tenu entre mes mains quelques-uns de ses manuscrits (1).

Ainsi, quand le diffamateur est éloigné de nous, tant de corps et de fait que par les quiproquos risibles accumulés dans sa lecture et son commentaire, nos témoins sont moralement ou matériellement avec nous : ils ont le droit de nous désigner, d'un très beau terme de la langue catholique, comme « leur prochain » très direct. Nous les approchons et ils nous approchent physiquement ou non mais de toute part. D'après certains mots mal compris, quelqu'un a supposé que nous étions obstinément résolus à ne rien connaître ni aimer en dehors de l'étroite enceinte d'un petit clan organisé sur le modèle d'une famille. C'est exagérer une idée que nous croyons juste : nous ne sommes pas convaincus que la « charité du genre humain » soit une passion d'usage habituel dans la vie; selon moi, c'est de proche en proche que de tels sentiments prennent efficace et vigueur : la meilleure façon d'aimer et de connaître l'humanité est de connaître et d'aimer son frère d'abord. Ces frères, ces amis, ces lecteurs, dont la foule cordiale nous presse, méritent bien qu'on les écoute les premiers si l'on tient à se faire une idée équitable de nos actions.

(1) Il ne m'appartient pas d'invoquer un autre ordre de témoignages, celui des jeunes gens qui sont entrés en religion après avoir fait partie de nos groupes. On en trouvera l'énumération dans un article du comte Bernard de Vesins à l'appendice III.

LIVRE II

LES ORIGINES

IV

L'INCROYANT ET LE BIENFAIT DU CATHOLICISME

Ces points généraux bien réglés, il me faut dire tout de suite qu'il reste une grosse difficulté et un fardeau assez pesant, dont je juge mieux que personne. Il y a moi. Que penser et dire de moi?

J'ai montré, à propos de folles citations et de commentaires extravagants, les bons côtés de l'homme si facilement accusé d'attentats sacrilèges et d'assassinats par persuasion. Regardons maintenant au revers de cette médaille. Pas plus que je n'accepte la réputation d'ennemi déclaré ou perfide du catholicisme, d'autant moins supportable qu'il ne m'est jamais arrivé d'enseigner ou d'approuver rien qui fût une invitation ouverte ou dissimulée à en combattre les croyances ou à s'en détacher, je n'ai aucune envie de me mettre en niche comme un petit saint, et l'on va voir quels torts seraient certainement relevés contre moi du point de vue de la foi catholique.

Des directions intellectuelles que j'ai suivies, l'une m'a déçu, et c'est la plus ancienne de toutes, celle que j'ai courue avec l'intérêt le plus passionné ; dans la poursuite de la vérité première et dernière, je n'ai pas trouvé ce que je cherchais. Mais je ne me suis jamais vanté de tenir cette vérité, et les gens qui m'accusent de produire un enseignement philosophique ou religieux particulier ne savent pas l'impossibilité qu'ils dénoncent. Qui connaît un peu ma pensée la tient pour incommunicable, son « paganisme » se réduit à représenter par le signe concret des images divines la position et l'énonciation pure et simple du grand problème.

Ce problème, il est vrai, m'avait attiré fort jeune et de façon si vive que je ne distingue pas toujours, dans mes souvenirs, le moment où ma foi s'affaiblit de l'heure où ma raison demeura muette devant ses propres objections aux moyens de mettre en rapport l'ordre humain et l'ordre divin.

Mes points de départ essentiels sont dans la manière de penser de Pascal, que je connus dès l'enfance. Quelques lignes de lui, trouvées dans un recueil de « Morceaux choisis », marquèrent ce premier éveil. Son commerce eut peut-être le défaut de me tenir orienté même malgré moi vers le double objet de la spéculation cartésienne : d'un côté, le mystère de l'immense monde visible, d'autre part, l'impatiente et impérieuse exigence de l'esprit pur. Quand Pascal débordait ces deux ordres de considération, il débordait aussi la capacité d'un très jeune esprit, d'ailleurs fermé à son mysticisme elliptique.

Après Pascal, je lus aussi, à peine adolescent, un aperçu de la philosophie de Kant dans les résumés qu'en ont donnés Mme de Staël, puis Henri Heine. L'étude que je fis de lui me procura ensuite autant de déceptions que

son maître anglais Hume me valut au contraire de vifs plaisirs d'intelligence. Avec Kant, je n'eus que le choix des irritations de deux sortes que me causèrent sa *Raison pure* et sa *Raison pratique*, dont je me reposai dans l'excellente *Critique du jugement*, relative à la philosophie des beaux-arts. Toutefois sa manière de penser ne laissa point de m'influencer comme toute ma génération. Ce que, à dix-huit ans sonnés, j'entrevis du thomisme m'a toujours apparu comme au travers d'une glace. Beauté distincte, inaccessible. Les années de travail et de méditation passées à agiter les antinomies ne représentent donc que des satisfactions de critique maligne ou de clarté assez stérile. Tel aura été tout le fruit de mon stade philosophique. Je n'en trouve aucun autre. Le Positivisme lui-même, abordé à la fin, n'a jamais pu me rallier à son dogme central : j'ai toujours contesté à Auguste Comte le passage nécessaire de l'esprit humain par la série des trois états de théologie, de métaphysique et de science. Mon enquête ne m'a conduit qu'à des synthèses extrêmement subjectives. En bref, je n'ai pas abouti. En esthétique, en politique, j'ai connu la joie de saisir dans leur haute évidence des idées-mères ; en philosophie pure, non.

Quant à l'argument historique, par lequel tant d'autres ont été conservés à leur foi, l'action en était annulée d'avance : l'esprit qui craint d'être abusé par les formes de la raison, déçu par les cris de la conscience, en méfiance même sur le témoignage des sens, songera difficilement au secours de l'histoire pour ressaisir un absolu qui échappe de toute part.

Je fus sauvé de l'angoisse métaphysique parce qu'à aucun moment, je n'avais cessé de me sentir intéressé jusqu'à la passion par la critique littéraire et par les soucis du patriotisme français. Le jargon des écoles phi-

losophiques avait eu beau me gâter le style en un âge où il aurait dû se former et mûrir : ni la magie des poètes et des écrivains, ni la splendeur des arts n'arrêtèrent de me soutenir et de m'exalter. En même temps, un intérêt inexplicable (un intérêt dont ne rend compte ni ma situation d'écolier solitaire, sans biens à acquérir, sans fortune à défendre, n'ayant rien désiré que d'intellectuel, ni ma condition de nouveau venu à Paris, d'une modeste bourgeoisie de petite ville éloignée) un intérêt pourtant très fort et qui dut procéder de quelque instinct profond, m'attachait et me suspendait, de plus en plus, à cette poignante question de l'ordre social et du salut politique français. Déçu, un peu perdu et désemparé par l'échec essuyé chez les philosophes, il me restait deux accès vers la vie.

Comme l'esprit que je portais dans l'une et l'autre voie était alors vidé de la foi et du sentiment religieux, il eût peut-être convenu à certains logiciens (1) que j'y portasse également un esprit d'hostilité au catholicisme, mais ici je dois avouer que, l'eussé-je dû, je ne l'aurais pas pu.

Non que les facilités matérielles m'eussent manqué. Né conservateur et catholique, l'idée de mettre en rapport de synthèse les sentiments traditionnels du monde de droite et les idées philosophiques, historiques ou scientifiques professées à gauche ne me serait vraisemblablement pas venue, si, de ma vingtième à ma trentième année, je n'avais tout d'abord vécu au contact per-

(1) Je doutais encore de l'existence de tels logiciens au moment où j'évoquais cette silhouette possible. Mais ce ne sont pas des fantômes. Une petite brochure qui semble venir de Limoges : « Quelques réflexions sur la *Politique religieuse* de M. Charles Maurras », développe avec complaisance ce thème : Si, incrédule, il avait combattu l'Eglise, personne ne s'en serait étonné, etc.

pétuel et familier de l'adversaire, parmi des parlementaires méridionaux plus ou moins radicaux, ensuite sur les frontières du monde juif. La faveur des maîtres du jour n'eût guère dépendu que des concessions qu'il m'aurait convenu de faire. Mais le goût décidé pour un certain nombre d'idées qui, par d'étranges faits-exprès, n'étaient jamais celles dont on m'aurait su gré, m'a toujours mis en contradiction, et quelquefois en lutte, avec ces premiers compagnons. En 1898, l'affaire Dreyfus sonna la décision de l'âge mûr : tout comme, quatre années plus tôt, ma passion provincialiste m'avait fait solennellement expulser du cercle officiel des Provençaux de Paris, les relations qui m'étaient chères furent alors rompues par conviction antisémite et par horreur extrême du parti de Dreyfus. Ni dans un cas ni dans l'autre, il n'y avait eu froissement de personnes ni d'intérêts, mais simplement le goût et le soin des idées.

Le même goût et le même soin me gardaient d'attaquer le catholicisme.

Comment l'aurais-je fait ?

Mes idées sociales et politiques tendaient à la défense du Foyer, du Métier, de la Cité, de toutes les institutions qui composent un ordre et soutiennent la société et la France. Croyant ou non croyant, comment méconnaître que cette France était la fille de ses évêques et de ses moines ? Quand tout en serait oublié, leur nom demeurerait inscrit sur une terre qu'ils ont modelée. Les appellations de la carte restent le trophée continu de la victoire et du labeur ecclésiastiques. Cette religion à laquelle nous devons l'organisation et la conservation du pays, n'a pas cessé d'être le centre de la plus ferme résistance aux divers efforts d'anarchie et de révolution qui l'abaissent depuis cent ans. L'esprit civique et

social retrouve dans la moelle de l'enseignement catholique toute la critique des usurpations de l'Etat moderne, il y retrouve encore la censure et la dérision des idées de libéralisme et d'égalitarisme politique, de nivellement international, dont l'intelligence française doit venir à bout ou périr.

Même accord, mêmes harmonies quant aux idées de salut, qu'il s'agisse de maintenir la propriété, de continuer l'hérédité ou de sacrer l'autorité. La tradition m'apparaissant comme le plus précieux des biens, non seulement d'un Français, mais d'un homme soucieux de ne pas tourner à l'état sauvage, cette tradition éclatait non point seulement défendue ou vantée, mais incarnée dans le Catholicisme, qui en faisait en quelque sorte sa mémoire et la moitié de sa pensée. Dans mon culte juvénile pour la science, il me fallait bien admirer cette organisation spirituelle unique presque toute-puissante pour le progrès universel, alors surtout que je comparais l'Eglise romaine avec ses prêtres et ses moines si éveillés, actifs et prompts dans le service de la raison sacrée ou profane, à la poussière des conglomérats religieux similaires, chrétientés de l'Orient paresseusement enfoncées dans leur incurie, sectes d'Amérique ou de Russie agitées par les convulsions et les tremblements. Le point de vue humain de la civilisation générale fortifiait mon premier point de vue national et c'est non seulement de la formation des Français, mais des progrès de l'homme même qu'il fallait faire honneur à ce grand esprit religieux.

Des attaches plus tendres m'auraient aussi retenu, je l'avoue, elles auraient communiqué aux vues générales l'humble pathétique du souvenir personnel, si l'idée d'une ingratitude, qui n'a pu me venir, s'était présentée à mes yeux. Ces hommes droits et simples,

parmi lesquels certains esprits supérieurs, que j'avais suivis dans mon enfance et dans ma jeunesse comme des guides et des amis, n'avaient de titres qu'à mon respect, et je ne saurais dire d'où j'aurais pu tirer un mot blessant ou un signe hostile pour les pasteurs qui avaient assisté au dernier moment, sans exception connue de moi, tous les miens. La coïncidence ordinaire de leurs conseils et de leurs maximes avec toutes les convenances privées et les nécessités publiques, aurait suffi à désarmer une hostilité dont j'aurais recherché en vain la raison, la cause, le grief matériels. Je n'étais pas moins sans défense contre une beauté morale éclatante. Cette prédication qui ne tend qu'à élever et à épurer, cette éducation méthodique de la conscience, dont l'objet est de l'affiner et d'en développer les délicatesses secrètes en l'unissant par toutes sortes de liens concrets au type d'une perfection idéale, comment et pourquoi l'aurais-je traitée en ennemie ?

Enfin les systèmes religieux que proposaient la voix du siècle et le murmure des écoles comportaient au grand complet toutes les difficultés que j'avais rencontrées dans son dogme théologique ; mais, il fallait me rendre compte que ces systèmes allaient en diminuant de grandeur à proportion qu'ils s'éloignaient du formulaire catholique : un monothéisme dépouillé des magnificences de l'Incarnation ; un christianisme arraché aux autels brillants ou doux de la Vierge, appauvri de la Communion des vivants et des morts, ceux du moins dignes de survivre, et dans lequel on a biffé le Purgatoire, le lieu de l'épreuve et de la consolation, comme pour contester aux âmes le droit, si naturel, le bonheur, si touchant, de mériter et de souffrir pour les autres âmes... A la dégradation du dogme s'ajoutaient, à perte de vue, le dessèchement du culte,

l'énervement de la discipline morale et la perte de l'unité, et enfin ces caractères de laideur et de dénuement que présente l'histoire des schismes dans toutes les nations d'Europe et d'Asie. En vérité, il est impossible d'avoir été moins tenté que je ne le fus !

C'est même en sens contraire que furent sollicitées toutes mes ressources d'aversion et de haine. Mais, avec quelle force! On ne peut s'en douter quand on n'a pas vécu sur certains points de Paris à la fin du XIXe siècle, où l'esprit juif et protestant se sont montrés à vif. Cette sinistre vérité finira bien par être sue. On verra quelle intrigue conquérante se préparait. Je ne sais s'il faut parler d'un complot des volontés; il y eut au moins le confluent de plusieurs courants d'idées, venues les unes de l'Etat et de l'administration de la République, les autres d'imposantes coteries académiques et mondaines, qui tendirent à établir, bien autrement que par des lois ou des décrets, quoique par des moyens tout aussi matériels, mais étant, obliques, plus sûrs, non seulement la déconsidération, le mépris du catholicisme, mais l'estime, l'honneur et la vénération de toutes les dissidences qui ne pouvaient se définir ou s'allier qu'en le combattant. Heureusement c'était très bête. Mais ce n'était pas faible, et on allait très loin. Le rêve d'Edgard Quinet se réalisait, tel qu'il avait été rêvé avant 1870 : « *Un acte, une œuvre... une alliance de tous les esprits libres de la terre pour l'affranchir en commun de l'esprit qui la possède et la stérilise.* » Quel esprit? L'esprit du moyen âge, celui de l'Eglise. « *Je m'adresse*, disait Quinet, *à toutes les croyances, à toutes les religions qui ont combattu Rome : elles sont toutes (qu'elles le veuillent ou non) dans nos rangs, puisqu'au fond leur existence est tout aussi inconciliable que la nôtre avec la domination de Rome.*

Qu'y a-t-il de plus logique au monde que de faire un seul faisceau des révolutions qui ont passé dans le monde depuis trois siècles, de les réunir dans une même lutte, de reparaître ainsi sous le soleil pour achever la victoire sur la religion du moyen âge? Le malheur de la Révolution française, c'est de s'être isolée des révolutions qui l'ont précédée. Réparons cette faute... (1) »

Quinet voulait faire la *somme* des dissidences, des hérésies.

Telle que MM. Buisson, Ferry, Pécaut, Steeg, essayèrent de l'imposer à l'intelligence française dans un effort dont nous avons vu de nos yeux, les débuts et les échecs, cette *somme* des négatifs de l'histoire philosophique et religieuse, eut le solide privilège de m'inspirer une hostilité presque furieuse. Je me sentais toujours moralement certain de rencontrer de ce côté tout ce qui méritait mon inimitié en matière morale, politique, littéraire même. Il n'y avait, pour ainsi dire, qu'à taper les yeux fermés, et à corps perdu, dans le tas, on était sûr d'atteindre une erreur malfaisante ou de sombres folies indignes du jour. Inversement, je ne pouvais me donner le plaisir d'envoyer un carreau bien forgé, aigu et bien pointé sur quelque ennemi détestable sans faire crier les ennemis du catholicisme presque tous à la fois. Ainsi, sans qu'il y eût délibération de ma part, la position des camps et des doctrines en présence, la force des choses et la logique des idées me rendaient tour à tour antiprotestant, antijuif, antimaçon et, loin de me porter à l'anticatholicisme, j'étais *procatholique* presque sans le vouloir ; la situation ne cessait de me tourner à rendre un certain

(1) Quinet. *L'Enseignement du peuple*, cité par *Memor* dans l'*Action française* du 15 septembre 1913.

nombre de services indirects à la cause que l'antagoniste commun s'accordait toujours à viser.

Ainsi j'ai défendu l'Eglise. Sans titre et peut-être sans droit, certainement sans grande force, mais enfin de mon mieux et tant que je l'ai pu. Je ne pouvais la défendre que de l'endroit où j'étais, de la position que j'occupais et qui, pour un fidèle, n'était assurément ni forte, ni brillante. Cependant j'y étais, et je n'étais pas autre part, c'est de là qu'il faut regarder pour voir ce que j'ai fait et comment je l'ai fait.

Je le vois aujourd'hui : du point de vue d'un abbé Pierre, mieux eut valu passer à l'ennemi, me faire huguenot, solliciter l'initiation d'une loge, ou même (telle étant son insatiable férocité) m'offrir en sacrifice au baptême juif. Mais je ne sais pas être absurde, voilà le genre d'héroïsme dont je suis le plus démuni. De combien de façons faudra-t-il repéter que le silence de la pensée religieuse ne pouvait éloigner de moi l'idée plus ou moins nette, plus ou moins haute, toujours forte, du profond bienfait catholique ? Ni la haine, ni l'ingratitude à l'égard de la religion n'auraient germé en moi d'elles-mêmes, et je doute qu'on réussisse à les y faire entrer à coups de calomnie ou de diffamation, fussent-elles enfoncées par la main d'un homme d'église.

M. Pierre et les siens peuvent continuer, je ne me ferai pas franc-maçon.

V

ÉVANGILE ET DÉMOCRATIE

Sous l'influence des idées et des intérêts que je combattais, ma défense de l'Église eut plus tard à s'exalter jusqu'à la passion, mais elle n'avait pas toujours offert ce caractère.

A l'origine, en des temps intellectuellement fort troublés, mais politiquement assez calmes, elle garda l'aspect d'une réserve simple mais formelle, jetée en passant, au milieu des ébats d'une plume profane, comme pour stipuler que l'auteur savait ce qu'il tenait à respecter, ce qu'il était bien résolu à ne profaner en aucun cas. C'est de cette façon que doivent être lus certains écrits de ma jeunesse, tel est l'unique sens équitable à leur supposer.

Mes diffamateurs disposent et ordonnent cette lecture d'après leur hypothèse d'une épouvantable duplicité. On fera mieux d'essayer la clef que j'en donne et qui pourrait se définir comme un dédoublement de l'imagination historique et religieuse. Je crois devoir appeler ici toute l'attention du lecteur : dans cette représentation des faits de l'histoire sacrée, il y avait, d'une part, ce

qui appartenait au catholicisme, d'autre part, ce qui ne lui appartenait pas.

Tous les dieux, toutes les croyances, tous les livres sacrés, toutes les annales religieuses de tous les peuples étant livrés en jouet plutôt qu'en pâture au caprice parfois ironique de la pensée, il subsistait pourtant un point sur lequel je prenais garde de faire exception à ces jeux et de déclarer que les mêmes personnages, les mêmes choses, les mêmes noms devenaient intangibles dans la mesure où ils étaient reliés au Catholicisme. A l'époque dont je parle, il y eut, je ne dirai pas pour certaines intelligences, mais pour certaines imaginations, — pour la mienne, — comme deux Jésus, deux Évangiles, deux Écritures, deux Histoires du Christianisme selon que ces différents termes étaient conçus dans l'Église ou hors de l'Église.

— Mais dira-t-on, lequel des deux était conçu comme vrai et comme réel...?

— La question se posait à peine pour des esprits sans foi qui ne cherchaient plus du tout dans l'histoire des témoignages, mais de simples images en vue d'illustrer des idées (1).

Ainsi, d'un côté, se tenait devant mes yeux le Christ de la conception protestante, révolutionnaire et moderne, « le bizarre Jésus romantique et saint-simonien » suggéré par l'interprétation individualiste qui nous environnait alors, et correspondant à la thèse individualiste elle-même. D'un autre côté, et plus près, et paré d'une gloire à laquelle je me montrais profon-

(1) J'ai recueilli dans ma *Politique religieuse* un article qui date du 15 décembre 1900 et intitulé « la difficulté religieuse ». On y lit que « toute épithète vive, même adressée à la plus vénérable des idées, à la plus sacrée des personnes, n'est pas nécessairement un blasphème ou un sacrilège *dans la pensée de son auteur*. » C'était l'ébauche de l'exposé donné ci-dessus.

dément sensible, ne voulant « connaître » que lui, le Jésus « de notre tradition catholique », le crucifié couronné du catholicisme de Dante,

O sommo Giove
Che fosti in terra per noi crucifisso...

« O souverain Jupiter qui fus sur terre crucifié pour nous » (1).

Toutes les invectives qu'il m'arrivait d'écrire contre le premier me semblaient lumineusement compensées par l'hommage rendu au bienfait séculaire, à la majesté du second, et nulle pensée d'outrager la réalité religieuse du catholicisme ne pouvait même entrer dans ce courant d'idées, démunies certes de piété, mais toujours assistées d'un sentiment de vénération, qui me faisait mettre le catholicisme à l'écart et à l'abri de tout mouvement agressif.

J'entends fort bien que toutes ces précautions n'empêchaient pas la confusion de se produire, en fait, entre les deux images évoquées par moi tour à tour. Mais cette confusion, elle se faisait aussi sans moi, et d'un autre côté ! A parler net, le Jésus de la Réforme et de la Révolution semblait alors, dans la pensée de bien des catholiques, gagner, empiéter sur la haute image traditionnelle. C'est contre cette éclipse qu'un instinct de catholique-né m'a toujours soulevé avec une colère croissante et d'autant plus vive que, par suite de circonstances personnelles, nées de la direction de mes études et de mes réflexions, je pouvais me flatter de voir avec les yeux du corps ce retour ennemi, mais oblique et furtif, cette morsure doucereuse de la nuit protestante sur la lumière du ciel romain.

Silencieux et large, comparable à une tentative d'envelopper pour recouvrir, plutôt que pour percer et pour

(1) Les mots entre guillemets, comme le vers de Dante, sont extraits de la préface de mon livre *Le Chemin de Paradis* (1894).

traverser, ce mouvement dont l'anarchie était le cœur, mais qui, on l'a vu, élevait sa tête dans les plus hautes régions de l'Etat, se réclamait en termes exprès du christianisme. Il se disait chrétien, sous une forme ravalée avec Tolstoï, sous l'aspect de l'orgueil et de l'arrogance avec Ibsen, en empruntant mille autres traits, tantôt épais, tantôt subtils du « christianisme intérieur » ou de « la primitive Eglise », avec Paul Desjardins et le vicomte de Vogué. Il y eut une apologie néo-chrétienne du scientifisme universitaire régnant, il y en eut une autre, non moins néo-chrétienne, de l'ignorance crasse et de la plus abjecte inertie, celle qui suggérait d'abominables contre-sens sur le *beati pauperes spiritu*, couramment traduits par l'éloge de la sottise. Dans l'ordre des mœurs, il fut aussi professé, sur les mêmes autorités suprêmes, que tout était permis et que l'œuvre n'importait pas, pourvu que le sentiment y fût.

Nouveautés ? Non pas même pour le siècle, cela est bien connu ! Ceux qui avaient grandi, comme c'était mon cas, au milieu des « classiques » du XIXe siècle, classiques du libéralisme et classiques du romantisme, songeaient avec impatience que la même assimilation du Christ de l'Evangile (ou même du Christ de l'Eglise) au Christ de l'anarchie anime toute l'œuvre de Victor-Hugo après la Révolution de Juillet. Elle agite et affolle le second Lamennais, précipite la décadence de Lamartine et rend Michelet furieux. Un Béranger lui-même en est tout pénétré. Mais, vers 1890, par l'apport des doctrines du monde scandinave et anglo-saxon d'Europe ou d'Amérique, tout conflue de ce côté-là : pendant dix ans entiers la curiosité des auteurs, l'intérêt des lecteurs, même catholiques, se prononce dans le même sens. La faveur a baissé pour toute la décade suivante, elle baisse encore ; le néo-christianisme est rentré dans ses cha-

pelles, situées aux pôles extrêmes du pays politique et moral. Ne supposons pas qu'il soit mort.

Il est toujours puissant chez les vrais révolutionnaires. Un fidèle enfant de 89, comme Gustave Hervé, a fait dernièrement une déclaration géminée : 1° de haine au catholicisme ; 2° d'estime et d'amour au christianisme. Mais on en citerait des cas moins excentriques, d'après lesquels on peut concevoir l'ancienne vigueur de l'épidémie d'il y a vingt ans. En voici un, très frappant, cité par M. l'abbé Descoqs qui fait une analyse pénétrante de toute cette affaire dans le livre qu'il a bien voulu consacrer à mon *Œuvre* (1).

Page 90, note 1, M. l'abbé Descoqs recueille le commentaire de M. Victor Giraud sur ce propos de Jean Monneron, le héros du célèbre roman de Paul Bourget : « J'ai beaucoup lu les Evangiles, et si j'en traduis l'en- « seignement, je le résumerai par ces trois traits : *disci-* « *pline*, *hiérarchie*, *charité* ». M. Giraud répond : « *Charité*, oui, sans doute. *Discipline*, *Hiérarchie*, est-ce bien sûr? L'Evangile interprété par l'Eglise, peut-être. Mais l'Evangile tout seul, j'en doute un peu. » Et M. Victor Giraud, alléguant l'autorité d'un « illustre exemple contemporain », qui est celui de Tolstoï, juge que « la pensée individuelle, placée sans intermédiaire en face de l'Evangile tout seul », « en peut assez naturellement tirer » « l'anarchisme moral ».

Autre exemple : M. Emile Ollivier, qui garda toute sa vie les manières d'un homme d'ordre et qui s'est dit catholique jusqu'à la fin, a pu écrire dans la préface de son livre *l'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican :* « Entre la Révolution et l'Eglise, il y a des passions,

(1) *A travers l'Œuvre de M. Charles Maurras*. Nouvelle édition 1913.

des malentendus et pas de dissentiment fondamental. Dans son essence, la Révolution n'est pas satanique, comme l'a affirmé J. de Maistre, elle est la réalisation sociale et politique de l'idée évangélique (1). »

Ainsi le fils de Démosthène Ollivier, saluant la refloraison des idées de 48, pensait que ce n'est plus seulement l'Evangile, c'est l'Eglise elle-même qui apparaît consubstantielle à la Révolution.

Un autre néo-chrétien, pour qui les choses ont mal tourné, Marc Sangnier, fit un pas de plus en ce sens, et c'est dans Rome même, devant un auditoire de cardinaux et de prélats, qu'il a incorporé à la Révolution les paroles de la Vierge du *Magnificat* :

« Et vous avez trouvé, Vierge royale, oublieuse des anciens privilèges de votre race, tandis que votre âme était magnifiée par la vision *égalitaire* de l'universelle rédemption, ces paroles sublimes qui, à tout jamais, feront tressaillir l'humanité régénérée et dont la hardiesse effraie le réformateur le plus audacieux. *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles. Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes.* »

« O Vierge forte, Vierge prudente, que d'autres se scandalisent des mots qui sont tombés de vos lèvres inspirées! Nous, nous les répétons avec amour et nous les redisons aux pauvres ignorants de vos leçons divines qui s'essayent à *balbutier devant les foules trompées des phrases mortes qu'ils ont dérobées à l'Evangile de votre Fils, alors qu'ils ont renié sa foi*, mauvais bergers, indignes pasteurs de peuples qui veulent que les moissons germent sans les semences, que la démocratie naisse sans le Christ... (2) »

(1) Cité par M. le chanoine Lecigne, *Univers* du 31 août 1913.

(2) Discours prononcé devant l'assemblée générale du Congrès marial de Rome, le 2 décembre 1904.

Quand l'été dernier, un disciple de Marc Sangnier répondait (1) à des catholiques d'Action française (2) que « ce ne sont pas les abbés démocrates qui ont composé le *Magnificat* », il oubliait les interprétations subversives que leur propre chef en avait tirées. Mais celui-ci avait commis la faute de ne pas imiter ces abbés démocrates qui avaient prudemment gardé leur glose pour la France. Les docteurs romains qui l'avaient entendu et jugé ne tardèrent pas à rendre l'arrêt, explicite arrêt foudroyant, dans la Lettre pontificale *Notre charge apostolique* du 25 août 1910, où les sillonistes et autres démocrates chrétiens sont qualifiés en ces termes :

« Pour justifier leurs rêves sociaux, ils en appellent à « l'Evangile, interprété à leur manière, et, ce qui est « plus grave encore, à un Christ défiguré et diminué. »

Léon XIII, continuait la Lettre, a déjà flétri « une cer« taine démocratie qui va jusqu'à ce degré de perversité « que d'attribuer dans la société la souveraineté au peuple « et à poursuivre la suppression et le nivellement des « classes. » Ceux qui n'y ont pas pris garde vont donc au rebours de la doctrine catholique, « vers un idéal condamné. » Ils veulent « inféoder la religion à un parti politique. » « Le souffle de la Révolution a passé par là ».

« Leur idéal étant apparenté à celui de la Révolution, ils ne craignent pas de faire entre l'Evangile et la Révolution des rapprochements blasphématoires qui n'ont pas l'excuse d'avoir échappé à quelque improvisation tumultueuse. »

L'école de Sangnier n'est qu'un fruit d'arrière-saison. Mais, par son langage, on peut juger de ce qui était dit et écrit dans l'aigre et farouche printemps de la

(1) *Démocratie* du 3 août 1913.
(2) Dans la *Nouvelle Bourgogne*.

démocratie chrétienne. Franchement, si des catholiques croyants et pratiquants s'égaraient jusque-là, comment la confusion inverse aurait-elle été épargnée à des Français fidèles à l'ordre, mais sans foi religieuse?

Quand on souligne ce que j'écrivais de mon coin sur « le venin du *Magnificat* », on oublie que je remarquais aussitôt que l'Eglise le chante sur des modes qui ne laissent pas naître la mauvaise pensée, hormis dans les esprits délibérément corrompus dont Marc Sangnier et Emile Ollivier sont les types. J'avais pris garde de noter l'impression physique, sensorielle que m'avait donnée de tout temps le graphique musical de la liturgie. Dans chaque cœur bien fait, à toute tentative d'interprétation révolutionnaire répond suffisamment l'éclat sacré du chant royal. C'est pourquoi la pointe de mon épigramme tournait contre tout autre que l'Eglise. Au surplus, les lecteurs qui rechercheraient mon sentiment sur la doctrine catholique de l'exaltation des plus humbles savent fort bien où la trouver. Ils prennent la préface du *Dilemme de Marc Sangnier* (1906) devenue la conclusion de la *Politique religieuse* (1912) et s'avisent que j'ai écrit :

« *Dieu est tout amour* », disait-on. Que serait devenu le monde si, retournant les termes de ce principe, on eût tiré de là que « *tout amour est Dieu* » ? Bien des âmes que la tendresse de l'Evangile touche inclinent à l'erreur flatteuse de ce panthéisme qui, égalisant tous les actes, confondant tous les êtres, légitime et avilit tout. Si elle eût triomphé, un peu de temps aurait suffi pour détruire l'épargne des plus belles générations de l'humanité. Mais elle a été combattue par l'enseignement et l'éducation que donnait l'Eglise : — *Tout amour n'est pas Dieu, tout amour est* « DE DIEU ». Les croyants durent formuler sous peine de retranchement cette distinction vénérable, qui sauve encore l'Occident de ceux que Macaulay appelle « barbares d'en bas ».

Aux plus beaux mouvements de l'âme, l'Eglise répéta comme un dogme de foi : *Vous n'êtes pas des dieux*. A la

plus belle âme elle-même : *Vous n'êtes pas un Dieu non plus*. En rappelant le membre à la notion du corps, la partie à l'idée et à l'observance du tout, les avis de l'Eglise éloignèrent l'individu de l'autel qu'un fol amour-propre lui proposait tout bas de s'édifier à lui-même ; ils lui représentèrent combien d'êtres et d'hommes, existant près de lui, méritaient d'être considérés avec lui : — *N'étant pas seul au monde, tu ne fais pas la loi du monde, ni seulement ta propre loi.*

Ce sage et dur rappel à la vue des choses ne fut tant écouté que parce qu'il venait de l'Eglise même. La meilleure amie de chaque homme, la bienfaitrice commune du genre humain, sans cesse inclinée sur les âmes pour les cultiver, les polir et les perfectionner, pouvait leur interdire de se choisir pour centre de tout.

Ainsi elle leur montrait le point dangereux des progrès obtenus ou désirés par elle. L'apothéose de l'individu abstrait se trouvait ainsi réprouvée par l'institution la plus secourable à tout individu vivant. *L'individualisme était exclu au nom du plus large amour des personnes, et ceux-là mêmes qu'entre tous les hommes elle appelait, avec une dilection profonde, les humbles, recevaient d'elle un traitement de privilège, à la condition très précise de ne point tirer de leur humilité un orgueil, ni de la sujétion le principe de la révolte.*

Il faut ajouter qu'il ne me souvient pas d'une seule des impertinences relevées aujourd'hui, qui n'aient eu pour destinataire nominatif un juif à la Bernard Lazare ou quelque protestant à la Gabriel Monod.

Je n'avais qu'un désir, c'était d'atteindre l'individualisme. Et, le prenant de front, je voulais tenter de montrer que cette doctrine superficielle, fondée sur une vue incomplète de l'homme, ne manque rien tant que son but, à savoir le bonheur de l'individu. Oui, l'homme est égoïste, âpre, avide, mais, ne cessais-je de me dire, l'homme ne peut pratiquement rien satisfaire de cet égoïsme, qu'il s'agisse de *libido sciendi* ou de *libido sen-*

tiendi ou de *libido dominandi*, sans la vie de société, et comment pourrait-il vivre de cette vie sans y déployer quelques-uns des sentiments de sympathie, d'amitié, de fidélité qui sont en lui, comme leurs contraires? L'homme prend plaisir à désobéir, à fronder, à se révolter, mais aussi à se lier, à s'attacher et à se donner. L'homme est envieux, mais il est dévoué, il est personnel, mais il est généreux, et le bon ordre social consiste à tirer le meilleur ou le moins mauvais parti possible de tant de contradictions! Or, de tous les partis concevables, le moins bon, le pire de tous, consisterait à faire un acte de foi dans la vertu propre à ce Chaos et dans sa bonne orientation spontanée. On le fait quand on suppose que l'homme est bon. On le fait quand on s'abandonne aux doctrines du pur amour. On le fait quand on croit que le but de la vie est de libérer les instincts ou quand on enseigne que, pour être heureux, il suffit de faire disparaître le frein, l'obstacle, la difficulté ou l'autorité, qui sont parfois de grands éléments de bonheur. Décréter l'égalité des bons germes et des mauvais germes, en proclamer le libre essor général, c'est le moyen certain de faire servir le désordre originel à un désordre artificiel pire encore : cette anarchie faite de main d'homme donne la victoire et l'empire aux éléments mauvais qui peut-être ne l'emportaient tout d'abord qu'assez faiblement sur les bons, étouffés et sacrifiés.

De telles réflexions que je roulais sans cesse étaient propres à me montrer ce qu'a méconnu Brunetière, la liaison de l'individualisme et de la démocratie, et, pratiquement, leur identité: si l'individu n'est pas Dieu, les plus fortes raisons de croire qu'il est Roi s'évanouissent. Mais plus je voyais et mieux je touchais la nature pernicieuse de ces deux idées fausses et vaines, plus il fallait bien m'avouer qu'il importait moins d'en éta-

blir l'absurdité, que de la rendre sensible. C'est pourquoi j'écrivais des espèces de fables pour donner à mes vérités l'attrait persuasif qui vient du relief et de la couleur d'une vie menteuse ; dans la même pensée, je les salais et les poivrais de tous les paradoxes à froid ou à chaud qui pouvaient me passer dans l'âme. Il s'agissait non de montrer une vérité dans le ciel, mais de secouer le dormeur pour le détacher de la boue. Ce fut la disposition dans laquelle j'écrivis mon conte des *Serviteurs*, à qui nos ennemis ont fait une gloire posthume. Ce récit de quelques pages est essentiellement une apologie satirique de cette subordination des hommes entre eux que je représentais non comme une peine, mais d'abord comme le besoin primordial du grand nombre des âmes incapables de se donner une direction et ensuite comme leur satisfaction et leur joie, joie expliquée par nos passions élémentaires et justifiée par l'immense réciprocité des services qui soutiennent notre univers.

Comme il convenait dans une historiette où chaque trait était poussé jusqu'à sa limite logique, je me gardais bien de dire *service* ni même *servitude*. Je disais, parbleu, esclavage. Mais quel *esclavage* ! Un esclavage réciproque, un esclavage dont le lien, vraiment féodal, s'il enchaînait l'esclave au maître, n'enchaînait pas moins le maître à l'esclave. Un esclavage qui les unit l'un l'autre comme les membres au corps, « comme les vallons aux montagnes ». Un esclavage dont j'ai dû aller chercher le commentaire et l'illustration jusque dans cette *Histoire d'une servante*, de Lamartine, dont un autre que moi pourrait prétendre et soutenir que c'est un de nos plus beaux livres chrétiens.

Que mon allégorie, au surplus, fût païenne, il n'est pas besoin de me le rappeler. Nous nous occupons de

savoir si elle était d'un paganisme offensif et belligérant par rapport à l'Eglise.

Le maître des esclaves, l'Athénien Criton, descendu aux Enfers, y trouve tout de suite les charges, les ennuis, les périls de la liberté individuelle, du fait de son isolement : exempté des soins de la vie et de tous les soucis que maudissent les philosophes, il se sent, par là-même, frustré des heureux avantages dont l'environnaient la fortune et la société. Ses esclaves surtout lui font terriblement défaut. Mais lorsque ceux-ci, à leur tour, sont descendus vers l'onde noire, ils souffrent de son absence plus que lui de la leur, si bien que l'affranchissement leur crée aussi des maux insupportables jusqu'au jour où ils le retrouvent enfin.

Rompu de tristesse, il s'était endormi sur la pâle prairie. La vraie vie recommence aussitôt qu'il revoit les hommes dont il a la charge et qui s'applaudissent de retrouver son autorité. C'est pourquoi lorsque Hermès leur propose à tous de revivre, les esclaves et leur porte-parole Androclès refusent les premiers de remonter à la lumière d'un siècle, où, leur dit-on, est prêché un abominable évangile de liberté et d'égalité.

— Grand Hermès, où nous conduis-tu ?

Mercure crut bien de répondre :

— A la liberté, mes amis !

Mais le vieil Androclès se prosterna devant Criton. Il baisa ses genoux :

— Cher Maître, garde-toi de commencer notre infortune. Songe aux malheurs que nous souffrîmes avant que d'être ici rejoints !

« On souffre sur la terre comme nous souffrions loin de toi. Je distingue assez bien comment, sans précepte, sans chef, les anciens esclaves doivent s'y consumer d'un ennui sans retour. Il leur faudrait quelqu'un à servir et à saluer. Ils ont des conquérants, de temps à autre, qui les broient : pour l'ordinaire, de faux maîtres, au cœur pétri comme le

leur. Et ces oppressions ne leur profitent guère, *car jamais ils ne les acceptent...*

On me permettra de faire observer que ces derniers mots montrent suffisamment de quelle servitude intérieure et volontaire je m'étais fait le défenseur.

Androclès continue :

Jamais ils n'obéissent, sinon contre leur vœu. *Même, il leur pèse de durer en leurs propres résolutions* ; car ils redoutent d'être esclaves, et *c'est l'être, en quelque façon, que d'obéir à soi, d'exécuter d'anciens projets, d'être fidèle à de vieux rêves. Ils se sont affranchis jusque de la constance, et l'univers entier les subjugue chaque matin.*

Cet état, que nous connaissons, ne permet rien qui soit durable. Parle, toi, Trismégiste, qui sais exactement les événements des trois mondes, étant grand voyageur. N'est-il pas vrai que désormais toute œuvre est vide et vaine. Aucun peuple nouveau a-t-il réussi seulement un édifice comme le Parthénon? Une Aphrodite Cnidienne? Un autre Œdipe-Roi? Un corps de lois qui se compare à celui de Solon?

— Je ne le vois pas, dit Mercure.

— Hé, lequel d'entre eux l'aurait pu? Là-haut, les maîtres d'autrefois mènent une vie d'infortune. Tu leur étais pareil, Criton, quand tu errais au bord du Styx, songeant aux musiques du ciel et obligé de renouer toi-même tes chaussures. Ils s'enveloppent de pensées et quelque matelot les bat en leur réclamant une obole...

« Mercure, suis-je dans l'erreur?

— Tu dis merveilleusement vrai, Androclès, répondit le dieu.

Les *Serviteurs* parurent pour la première fois dans la *Revue Bleue* du 30 avril 1892. Au point précis où se terminait la citation que je viens de donner, — de crainte que le public, s'égarant sur ma vraie pensée, ne m'attribuât un esprit d'hostilité contre toute la civilisation catholique et l'histoire moderne, j'avais placé une note. Quoique oubliée depuis, cette note subsiste,

imprimée, page 570 du recueil littéraire précité dans lequel chacun peut la retrouver. Si l'on doutait de ce que j'ai voulu désigner et nettement visé dans ces pages, la pièce que voici serait décisive :

— Ici, le Psychagogue manque de bonne foi et le dieu des voleurs se montre aussi le dieu des sophistes. Mercure aurait dû ajouter (car le bon Androclès n'en pouvait rien prévoir) que la besogne des esclaves fut, durant plus de mille années, accomplie grâce à la servitude volontaire des ordres religieux aidés par la chevalerie, par des confréries d'ouvriers et d'artistes habilement organisées pour la prospérité de tous. L'harmonie de cet univers ne courut vraiment de danger que depuis deux ou trois cents ans.

Ces « deux ou trois cents ans » comptés ne peuvent désigner que la Réforme ou la Révolution (1).

La note explicative à laquelle je ne songeais plus a été retrouvée il y a peu de temps, sur l'indication du marquis de Roux, président de la section poitevine d'*Action française*. Ce document formel apporte une déposition dont je tiens à faire un hommage à tant d'amis catholiques dont la pensée délibérée m'a fait un si noble crédit! Sans connaître ces lignes, ils les ont supposées et généreusement suppléées. M. l'abbé Descoqs les ignore, je crois; mais il a raisonné comme s'il les eût possédées. De même, le Révérend Père Dom Besse, M. le chanoine Lecigne, M. l'abbé Appert et le prêtre qui a signé Jean Viergeot, tant de pages trop bienveillantes! Beaucoup sont dans le même cas. Tous se sont rendu compte que le « christ hébreu » mêlé à l'apologue des *Serviteurs* était pour moi celui qu'invoquent les huguenots et les jacobins, comme le verset du *Magnificat* que j'avais

(1) La *Revue Bleue* n'est pas et n'a jamais été un organe catholique, bien au contraire Mon acte de déférence envers le catholicisme y était donc aussi spontané que gratuit. C'était au protestantisme universitaire que je montrai *faccia feroce*.

isolé était précisément celui qu'isolèrent avant les abbés démocrates, les Frères moraves ou les Puritains de Cromwell.

Quand, deux ans et demi après la publication de la *Revue Bleue*, je recueillis les *Serviteurs* dans mon livre du *Chemin de Paradis*, je fis la double et grave erreur de supprimer la note décisive qu'on vient de lire et de croire qu'elle était suffisamment remplacée par la page de la Préface où j'avais opposé au « bizarre Jésus romantique et saint-simonien le Jésus de notre tradition catholique », car la pensée réelle y disparaît sous une profusion de pointes d'épines enchevêtrées. L'erreur ne m'était pas encore sensible il y a une douzaine d'années, quand ma parabole contre-révolutionnaire et antihuguenote fut insérée dans la revue d'*Action française* (1). La mauvaise foi de nos ennemis aura toujours servi à me faire voir la méprise. C'est une des raisons qui, depuis, m'ont un peu éloigné d'un petit livre où vivaient cependant les fraîcheurs et les violences d'une pensée qui était alors beaucoup plus jeune que son âge. Quelques jeunes gens qui, pendant ces dernières saisons, m'ont demandé de mettre ma signature sur leur exemplaire de cet ouvrage, se sont vu refuser un présent si modeste : ils savent maintenant pourquoi. Je ne rééditerais pas ce *Chemin de Paradis* sans parer aux malentendus dont on vient de voir qu'il n'est qu'à demi responsable.

(1) Pourtant dès cette époque notre aversion pour les malentendus nous faisait accrocher un écriteau à la place où je m'étais flatté de la chimère que mes idées avaient pu « mériter le titre de catholique ». L'écriteau disait : « Ceci est l'illusion de la vingt-cinquième année. Le catholicisme est un dogme. Il ne prête ni au mélange, ni à la fantaisie... Les sentiments exposés ci-dessus ne sont qu'amis du catholicisme ; ils en sont les amis très fermes. » (Revue l'*Action française* du 1er avril 1901).

VI

LE DÉCLIN DES IDÉES RÉVOLUTIONNAIRES
L'USAGE DU NOM DE CHRÉTIEN

Que l'on admette ou non que ces abus de langage aient pu servir obscurément à prévenir les catholiques du fol abîme où les entraînaient les mauvais bergers de la démocratie religieuse, l'heur ou le malheur des temps a voulu qu'il en résultât un avantage moins incertain : car à la lueur de notre critique, beaucoup de Français incroyants ont su voir clair dans la structure des idées démocratiques et libérales.

Ils les avaient prises jusque-là pour des entités purement rationnelles, filles de la pensée la plus émancipée, la plus « laïque », sorties des calculs de la science la plus certaine : on leur fit observer qu'ils les recevaient toutes faites d'une révélation, d'une tradition, d'un véritable dogme par l'intermédiaire du clergé huguenot, du clergé maçonnique, du clergé juif. Principalement, lorsque les premiers prêcheurs de l'affaire Dreyfus enseignèrent la destruction et le saccage universels, leurs principes furent signalés, preuves en main, comme des

éléments théologiques à peine désaffectés (1). Cette prétendue libre pensée fut définie, comme un état d'esprit éperdûment religieux; ces *placita* échevelés de l'imagination rituelle et morale furent montrés aussi profondément opposés à la raison humaine qu'à la patrie française et à la tradition catholique.

Ne nous laissons pas accuser d'avoir compromis l'Eglise dans un conflit politique anti-juif ou anti-protestant : la guerre lui avait été déclarée dès le premier jour et le clan dreyfusien avait réuni dans le même anathème le goupillon au sabre, la soutane au drapeau, l'Église à l'armée. Ce que nous avons examiné, c'est la question de savoir si la distribution de ces couples était superficielle et fortuite ou si l'application grossière du *fiat justitia, ruat cœlum* à l'Etat-major général, aux Congrégations et au Vatican, dérivait des hautes sources qui jaillissaient dans la conscience religieuse des chefs du mouvement anti-catholique et anti-français. Il était facile de voir que l'Eglise et la Patrie avaient vraiment affaire à des millénaristes mystiques, à d'anarchistes métaphysiciens. Les Gabriel Monod, les Gabriel Séailles, les Ferdinand Buisson, la famille et les élèves de James Darmesteter avaient ce trait commun d'unir, dans un formulaire contradictoire, les prétentions désintéressées de la raison et de la science aux visions fanatiques de leurs sectes coalisées. Ces libres esprits étaient donc aussi ligottés que possible. Insultant avec rage à la dévotion et à la bigoterie, c'étaient de véritables serfs de Genève et bedeaux de Jérusalem, marguilliers d'une religion sans nom, sans valeur, sans beauté et d'ailleurs sans aveu puisqu'il ne l'avouaient jamais, et la recouvraient d'étiquettes laï-

(1) « La philosophie du XVIIIe siècle a fait de la théologie sans le savoir et de la très mauvaise théologie ». LUCIEN MOREAU. *Action française*, 1er novembre 1907.

ques et neutres. Sous l'appareil universitaire et sorbonnique, se révélait une doctrine incohérente, arbitraire, essentiellement incapable de fournir d'autres preuves que de vagues appels à la conscience et au cœur, mais fraudant pour faire accepter comme évidentes et lumineuses ces Nuées de leur caprice ou de leur foi : Démocratie, Liberté ou Révolution. Leur croyance passait jusque-là pour science. Nous lui avons rendu son nom.

Pendant plusieurs années, nous nous sommes astreints à faire voir par une analyse minutieuse que les nuées s'évanouissaient devant le soleil : objets de l'opinion, non de la connaissance, ou conséquences de principes invérifiés, nullement déductions d'axiomes admis par tous. Nous avons ainsi renvoyé ces prêtres de la Révolution à grands coups de pied quelque part, comme il faut le faire pour qui trompe sur la qualité des idées et des choses ou, à raison plus forte, des poids et mesures employés.

Cette critique militante eut un résultat solide et qui dure. Sans le faire sonner, je dis qu'il a son prix marqué, reconnu, dûment avoué. L'un de nos adversaires a dû convenir de ceci :

En aucune façon et pas plus par ses méthodes que par son contenu, la doctrine de la Révolution ne se peut réclamer de la « science » ; elle lui est étrangère absolument, radicalement ; et à s'en tenir au point de vue strictement scientifique, il est vrai de dire que les idées révolutionnaires sont un néant (1).

Ainsi s'est exprimé un libéro-démocrate de droite. Quelques années plus tôt, un adversaire de gauche,

(1) Fidao, dans le *Correspondant* du 10 décembre 1905, p. 941.

M. Bouglé, dans son livre *la Démocratie devant la Science*, avait dû concéder que la Science ne disait rien, ne posait rien, n'insinuait rien en faveur de la démocratie, et demeurait « inapte à en démontrer le bien fondé ». L'auteur radical-démocrate devait borner son ambition au désir de prouver qu'il n'y avait point d'antinomie entre la démocratie et la science et que « la voie » était donc « libre », ce qui d'ailleurs n'est pas exact.

Ainsi, du consentement mutuel des parties en cause, une erreur sociale fort périlleuse s'était vu retirer l'autorité rationnelle et la recommandation scientifique. Il est vrai que, pour remplacer la science, on invoquait, à gauche, la conscience humaine, à droite, un évangile néo-chrétien. Mais on pouvait se fier au catholicisme pour couper l'ennemi de l'une de ces deux retraites : pour l'autre, nous nous en chargions.

Naturellement, c'est au cours de la bataille de Dreyfus que je poussai ma pointe avec le plus de vivacité contre le judaïsme et les formes diverses du christianisme inorganique ; ce fut aussi le temps où se multiplièrent ces impropriétés de langage qui s'expliquaient alors par la verve de la bataille et l'enthousiasme des coups. En ce temps-là, elles trompaient très peu de monde ; chacun savait si bien ce que signifiaient réellement ces charges contre les « judéo-chrétiens » qu'on aurait peine à découvrir le texte d'une protestation catholique sérieuse qui soit contemporaine de cette époque ou n'y soit pas postérieure de cinq ou six ans. Et cependant, quel tapage ! quelles rumeurs ! Le vieux cacique des Monods faisait ce qu'il pouvait, dans la *Revue Historique*, pour exciter les catholiques contre moi en exploitant ces équivoques de vocabulaire. Cette voix huguenote n'éveillait point d'échos. C'est qu'alors on voyait, ce qui s'appelle voir,

pour qui, et avec qui, et contre qui chacun se battait : c'était le clan juif et protestant qui encaissait et, par conséquent, qui hurlait.

Aujourd'hui que ces vieilles citations de numéros de revues, devenus de véritables curiosités bibliographiques, sont ajustées et mises bout à bout par de tristes pillards d'épaves, le plus grave tort de l'exhumation est de produire et d'étendre un effet de scandale que ces textes n'ont jamais produit de leur vivant. Le petit livre d'où sont tirées la plupart de ces citations, mes « *Monods* « *peints par eux-mêmes*, histoire naturelle et sociale « d'une famille de protestants étrangers dans la France « contemporaine (1) », n'a jamais été réuni en volume, mais il est appelé à revêtir, quand il paraîtra, une forme au moins différente du premier aspect de ses matériaux disjoints.

Au fur et à mesure que s'accroissait et se complétait le noyau de l'Action française, cette première vie de batailles intellectuelles finit par comporter le temps de l'étude et des discussions méthodiques en commun. Souvent ces débats cordiaux vinrent rectifier le tir et régler certains désaccords.

Mes amis Louis Dimier et Lucien Moreau ont-ils gardé mémoire d'une conversation déjà assez ancienne, qui fut importante pour moi?

La date précise m'échappe. Elle est de beaucoup postérieure à la première affaire Dreyfus et au Conseil de Guerre de Rennes. Mais nous n'étions pas sortis de la période d'incubation. A peine si la nébuleuse d'*Action française* se débrouillait. Nous n'avions encore ni journal, ni ligue, ni Institut : notre humble revue, grise

(1) « Brochure fameuse », disait Barrès, « avant d'avoir paru. »

encore ou à peine bleue, cessait pourtant d'être un simple laboratoire d'idées ; mais sa rédaction mêlée encore plus qu'hétérogène, était fort loin de nous permettre un accord politique très étendu.

1902 devait toucher au déclin, 1903 n'était pas commencé. Je vois encore la fin de ce déjeuner amical, Dimier parlant avec sa verve véhémente, Moreau silen cieux et approbatif en somme, moi impatient.

Dimier niait, catégoriquement, qu'il pût m'être permis de prétendre à respecter publiquement le catholicisme tant que je m'obstinais à user du terme habituel de « christianisme » pour désigner les dissidents, les séparés, hérétiques ou schismatiques.

— Mais enfin, disais-je, vous devez voir, que, pour vous et les vôtres, j'écris toujours le mot « catholiques ».

— Il faut écrire aussi « chrétien », puisque nous avons seuls un droit véritable à ce titre.

— Cependant, reprenais-je, assez contrarié, la nomenclature est irréprochable de mon point de vue historique.

— Votre point de vue m'est égal...

— Voyons! Si j'appelle chrétienne toute la masse de faits intellectuels et moraux dérivés de la prédication de l'Evangile, en y comprenant, comme il le faut bien, tous les schismes et toutes les hérésies, depuis Arius jusqu'au père Hyacinthe, ne convient-il pas d'appeler catholique la circonscription qui appartient en propre à l'Eglise? Le christianisme enveloppant une flore innombrable de variétés et de dissidences, quand je parle d'un christianisme organique et fixé, de celui qui va directement de saint Pierre à Léon XIII, je distingue l'espèce du genre et dis : « catholicisme ». N'est-ce pas clair? N'est-ce pas net? Comment voulez-vous qu'on se trompe sur mes intentions?

Mais le futur auteur de *Louis Veuillot*, des *Préjugés ennemis de l'Histoire de France*, des *Maîtres de la Contre-Révolution* ne voulait rien entendre :

— Tout le monde risque si parfaitement bien et si justement et si nécessairement de se tromper sur vos intentions que vous ne trouverez pas un catholique au monde pour admettre et souffrir cette façon délibérée de vous exprimer. Nul catholique n'admettra que le catholicisme soit autre chose que le christianisme pur et parfait. Il y a un moyen certain de choquer l'Eglise catholique, c'est de la distinguer de l'Eglise chrétienne. Pour critiquer nos adversaires, vous en venez à parler exactement comme eux.

— Cependant, insistais-je, il ne dépend pas de moi qu'en Allemagne, en Amérique, en pays anglais, par toute l'Asie mineure et l'Egypte, d'innombrables communautés, aujourd'hui comme hier, se réclament des doctrines chrétiennes : est-ce qu'elles appartiennent à la communion catholique?...

— Cela n'y fait rien. Non, cela n'y fait absolument rien, répliquait Dimier, indomptable. Tout ce que vous direz n'y fera rien du tout. Vous ne ferez jamais admettre une distinction de ce genre à un catholique; elle contredit l'âme de sa foi. Il pourra, comme jusqu'à présent, n'y prêter aucune attention, lire en distrait, vous déchiffrer entre les lignes, et vous entendre à demi-mot, mais il suffira que la question soit posée, il n'hésitera pas plus que moi à la résoudre contre ces façons de parler. Le catholicisme n'est rien ou c'est la religion révélée par le Christ. Le distinguer du christianisme équivaut à l'anéantir par la pensée.

Ayant une tête fort dure, il m'était difficile de me sentir immédiatement convaincu. Mais des paroles si pressantes m'avaient ébranlé. Lucien Moreau, né et

resté hors de l'Eglise, était de l'avis de Dimier. En fait, depuis ce jour-là, il ne fut plus jamais question de confondre par le vocabulaire protestantisme et christianisme; l'usage du nom de « chrétien » pour désigner les seuls protestants et révolutionnaires cessa de lui-même chez nous.

Le gouvernement combiste accélérait les persécutions ; il obligeait l'*Action française* à prendre chaque jour plus vivement le parti de l'Eglise, nous obligeant aussi à serrer de plus près l'intelligence de l'objet que nous défendions : il eût été plus que pénible de blesser d'une main quand l'autre, si faible fût-elle, s'efforçait de couvrir. Avec un nombre de collaborateurs et d'amis qui s'éleva sensiblement en 1902 et rapidement aux années 1903, 1904, 1905, nous nous donnions, de tout cœur, à cette défense. Comme l'a noté l'un de nous, *les incroyants de notre groupe sentaient avec une évidence croissante combien l'action de l'Eglise est nécessaire pour maintenir chez nous la civilisation qui a placé notre pays à la tête de l'Europe.*

LIVRE III

PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE

Fides punica.

VII

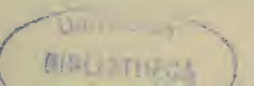
L'AGRESSION

Avec quelle passion fut menée la campagne, il suffit de se reporter à mon gros livre de *Politique religieuse* qui en est sorti : les anciens chapitres y datent de 1900, les nouveaux de 1912, ce qui s'est fait dans l'entre-deux permet de mesurer la loyauté ou l'efficacité de l'effort.

Le 10 décembre 1905, on essaya de le briser en son milieu. Le coup fut tenté dans une revue libérale, par un écrivain démocrate, de nationalité composite, nommé Fidao, personnage sorti de l'ombre pour frapper et qui y est rentré immédiatement après son éclat.

Nous ne saurions nous plaindre d'une mauvaise action (1) qui ne nous a pas arrêtés dans notre chemin et

(1) L'auteur de l'article et ses défenseurs se sont beaucoup plaints de la sévérité de nos jugements à son égard. Ils ont



qui nous a permis de rétablir bien des vérités obscurcies. Mais il faut la noter comme l'ouverture d'une véritable guerre punique (1).

Dans un article du *Correspondant* intitulé : « Les postulats de *l'Action française* », l'auteur ou le signataire usait de deux artifices :

Par le premier, il mettait sur le dos de *l'Action française* tout entière l'ensemble de mes opinions privées en matière de religion, de philosophie ou d'histoire ;

Par le second, il dérivait le corps de mes idées politiques et sociales uniquement d'un formulaire irreligieux plus ou moins bien lu et interprété qu'il avait pu glaner à travers mes écrits.

D'après lui, si j'étais partisan de l'autorité, c'est que j'étais aussi le dévot d'une religion de la force poussée jusqu'à vouloir rétablir l'esclavage. Si je n'admettais pas l'égalité, c'était faute de croire à la rédemption du genre humain. Si je doutais du droit de la démocratie, c'était

même, selon l'usage auquel M. Pierre ne déroge point, parlé de nos gros mots et de nos injures. Je ferai simplement observer que l'auteur m'a accusé de « subterfuges », et nous a par deux fois adressé le reproche que voici : « *ayant désiré le succès, et le succès immédiat*, les rédacteurs de l'*Action française* n'ont pas donné à leurs prémisses tout le développement, etc. ». « J'ai dit et je crois devoir maintenir que le *désir du succès et du succès immédiat* a contribué pour une part à jeter les rédacteurs de l'*Action française* dans les voies d'une certaine philanthropie. » Cet homme modéré et poli nous reprochait d'aimer nos compatriotes par intérêt de publicité ou de librairie. Nous lui avons adressé en retour les qualificatifs convenables mais violents, qu'a déplorés en prose harmonieuse M. Etienne Lamy ; l'académicien n'a pas songé à se demander si le reproche de son collaborateur n'était pas beaucoup plus violent que toute nos dures répliques.

(1) On verra par un échantillon donné à l'appendice IV sur quel ton de courtoisie et, somme toute, d'équité, l'on nous avait combattus jusque-là dans le monde libéral, que nos succès inquiétaient, mais qui ne désespérait pas encore de triompher par les moyens normaux.

mépris profond des petits, des humbles, des pauvres. Et ainsi de suite. Peu importait que j'eusse formellement distingué par exemple la démocratie de la démophilie, déclaré que c'était « par respect et par amour du peuple » que j'excluais toute démocratie (1). Peu importait même que j'eusse donné de la façon la plus explicite, durant des semaines d'années, mes raisons très directes contre l'Egalité ou contre la Liberté. L'adroit faussaire tirait le rideau sur toute cette partie de mon œuvre. Un jeu de textes assez agile, renversant l'ordre des facteurs, faisait prendre pour mes principes généraux ce qui n'en était qu'une projection poétique et mythique destinée à les illustrer : ainsi la confusion grossière était créée telle qu'elle était désirée et telle que devaient la reproduire docilement par la suite dans leur accusation de « paganisme politique » tous les Pierre et tous les Hoogs de la création.

— Mais, m'écrivait au lendemain de l'article un catholique fort instruit, qui n'a jamais perdu de vue le développement de ma pensée, cette critique est un sophisme perpétuel. Vous êtes, en science politique et sociale, l'élève direct de Le Play et de Taine. C'est l'histoire, c'est l'expérience, c'est l'analyse comparative des institutions et des lois qui ont formé votre jugement et orienté votre œuvre dans le sens d'une contre-révolution générale. C'est même, à mon avis, cette influence qui permit que, en perdant la foi, vous n'ayez pas perdu le contact moral et social de l'Église dont vous avez toujours honoré l'influence en raison de la concordance du fait catholique avec tous les bienfaits sociaux. Le critère des institutions, la prospérité ou la décadence qu'elles entraînent n'a cessé d'être votre guide. De ce

(1) *Gazette de France* du 3 septembre 1905.

critère et de lui seul découlent le plus simplement, le plus régulièrement du monde, votre haine des idées de 89, votre façon constante d'opposer aux Droits de l'Homme les devoirs des hommes en société. Il n'est pas nécessaire d'aller chercher Nietzsche pour cela, ni de faire de vous un nouveau Nietzsche, ni d'imputer à vos doctrines des « postulats » anti-chrétiens. Frédéric Le Play y suffit. Des postulats en science sociale, mais si vous en aviez, vous manqueriez à votre méthode qui aura été d'observer les faits sans idée préconçue. Votre « empirisme organisateur » ne comporte point d'autres postulats que l'amour de la France. Que signifie donc la charade insérée au *Correspondant*? Je n'y comprends absolument rien.

Charade, oui. Je n'y aurais non plus rien compris si je n'avais vu d'assez près, et à l'œuvre, l'intrigue que l'auteur laissait entrevoir, avec ses instigateurs et ses agités, dans le coin obscur où il nous accusait en termes clairs d'avoir préféré la vogue de nos idées à leur logique. Le prestige naissant de l'*Action française* sur les jeunes générations était reconnu depuis l'année précédente (1). « *Nous allons à l'Action française* » était déjà une maxime qui hantait les jeunes esprits, et nulle polémique menée correctement n'avait servi les idées que nous combattions. Cela exaspérait la petite nation des rhéteurs à qui la seule perspective de travaux sérieux inflige, suivant leur âge, la migraine ou la méningite. Et par une échappée sommaire, mais tragique sur l'avenir, les agents électoraux et parlementaires frémissaient d'entendre annoncer que nous ruinerions leur industrie tôt ou tard. On était à six mois des élections de 1906.

(1) Voir encore l'appendice IV.

Dans l'année qui suivit immédiatement la déclaration de guerre du 10 décembre 1905, nous eûmes beaucoup trop à faire pour nous occuper de répondre : ce fut l'année des inventaires, nos amis catholiques prenaient le premier rang dans la résistance aux violences républicaines; c'était l'année de la réhabilitation du traître Dreyfus, nous avions à défendre la vérité, le droit, la raison, la justice contre des actes officiels outrageants pour l'honneur d'une partie de notre armée; c'était l'année où le ministère Clemenceau s'installait pour trois ans et s'efforçait de rendre universelle, en lui donnant force de loi, la séparation entre les Français et les Romains, c'est-à-dire les catholiques, et personnellement je me trouvai absorbé par la vive campagne dans laquelle j'entreprenais, non sans succès, de faire sentir que la notion de Rome était consubstantielle à la notion de la France, de la civilisation et de l'humanité (1). M. Clemenceau rengaîna son « romain », c'est un fait, les clemencistes l'imitèrent et je publiai à la fin de 1906 mon *Dilemme de Marc Sangnier* dont la préface « Barbares et Romains » a recueilli l'essence de ces panégyriques du bienfait spirituel et moral de l'Église.

L'année suivante seulement, grâce au dévouement de Lucien Moreau, qui se chargea de démasquer la pauvre

(1) Les critiques amis qui ont bien voulu élever des objections du reste fort justes du point de vue catholique, à mon *Je suis Romain*, n'ont-ils pas un peu perdu de vue les circonstances dans lesquelles je l'ai écrit et la loi du combat auquel je faisais face ? Cette analyse du nom romain ne portait pas seulement sur l'histoire ecclésiastique, mais sur toute l'étendue de l'histoire de nos rapports avec la Ville considérée comme métropole intellectuelle et morale. Le *divin Jules*, tant critiqué, même chez d'excellents esprits bienveillants, s'imposait de ce point de vue. L'expression ne signifiait pas ombre d'irrévérence, mais simple fidélité à l'ordre des faits qui démontrent que l'idée de Romain est contenue dans l'idée de Français. Rien de plus, mais rien de moins.

méthode et les honteux procédés mis en mouvement contre nous, l'*Action française* put revenir sur notre agresseur. Le *Correspondant* avait commencé par solliciter nos répliques. Une fois lues, elle refusa de les insérer. Les réponses de Moreau parurent chez nous, et l'incident détermina l'entrée en scène d'un nouvel acteur, libéral connu, ancien député, une des lumières de la démocratie chrétienne, alors directeur du *Correspondant*. Bien qu'il usât d'un langage beaucoup plus distingué, M. Étienne Lamy ne fut pas aussi habile que son collaborateur, car il laissa trop voir la pensée qui avait inspiré l'agression. Avant lui, on s'était borné à signaler comme un « scandale » la présence de catholiques à *l'Action française* ; il commit l'énorme maladresse de traiter par la prétérition et la négligence absolues ces catholiques si nombreux, qui venaient de donner aux portes des églises un gage nouveau de vaillance et de fermeté.

Dans une phrase qui résumait toutes les prétentions de sa pensée, M. Etienne Lamy osa écrire qu'un rapprochement politique avec lui se réaliserait tout naturellement le jour où les membres de *l'Action française* déjà « amis de la tradition de leur pays et de la vérité » seraient « acquis sans réserve au catholicisme ». « Par cela seul qu'il ne leur suffira point d'être les champions du catholicisme et qu'ils en seront les fidèles, les *imperfections de leur politique* se trouveront corrigées, car elles tiennent toutes à ce que le catholicisme ne les a pas encore pénétrés... » M. Lamy ajoutait même :

Dès qu'il aura fait en vous son œuvre, Messieurs, vous ne serez pas moins monarchistes, mais l'Église sera pour vous autre chose qu'une force de la monarchie. Vous continuerez à préférer que toutes deux triomphent ensemble, mais vous comprendrez que leur importance n'est pas égale.

Vous vous trouverez, par le témoignage intérieur de votre conscience, d'accord avec les conseils de la papauté, avec la conduite suivie par les grands chrétiens de France, et l'unité que vous souhaitez et où vous prendrez place, se trouvera ainsi accomplie...

« *Devenus croyants*... ». Ainsi poursuivait bonnement M. Étienne Lamy. Si généreux que fussent les catholiques d'*Action française*, ils trouvèrent que la mesure des insolences était comble. M. Lamy s'attira aussitôt une réponse que, naturellement, il n'inséra point : elle se recommandait par la forte évidence de sa teneur et par l'autorité de ses signataires, qui étaient M. l'abbé de Pascal, professeur à l'Institut d'Action française, le comte de Lur Saluces, président d'honneur de la Ligue d'Action française, Louis Dimier, secrétaire général de l'Institut d'Action française, le lieutenant de Boisfleury, alors administrateur de la *Revue d'Action française*, Bernard de Vesins, alors président de la section versaillaise d'Action française. Notre revue publia cette page. J'en rappelle les points capitaux :

C'est à des catholiques comme nous, que vous proposez si légèrement l'hypothèse d'une conversion ! Vous annoncez un amendement de certaines doctrines politiques après la conversion religieuse — de qui ? D'hommes qui sont aussi catholiques que vous !

« *Devenus croyants* » à vous entendre, les chefs de l'Action française penseront comme vous. Nous allons bien vous étonner. Nous sommes croyants et autant que vous « acquis sans réserve au catholicisme ». Cependant, sur aucun des points où il vous plaît, à cette condition, de garantir notre accord avec vous, nous ne pensons comme vous, Monsieur. Ni sur l'union de l'Eglise en France avec la Monarchie française, ni sur la manière dont la morale s'associe à la politique, ni sur la démocratie, vos vues et les nôtres ne sont les mêmes. Pour prouver qu'au point de vue catholique, M. Fidao et vous avez raison, vous vous remettez à l'ave-

nir. Selon vous, le jour où nous serons convertis, nous avouerons que vous avez raison. Telle est votre preuve. Or cette preuve est faite contre vous. Des catholiques, membres dirigeants de l'*Action française,* repoussent vos vues et celles de M. Fidao.

Peut-être demanderez vous comment cela peut se faire quand M. Fidao et vous prétendez tirer des principes catholiques la justification de ces vues. S'il fallait une réponse provisoire à cela, nous répondrions que votre désaccord avec nous procède des mêmes raisons qui, au temps où la France catholique tout entière se rassemblait autour du Maréchal, vous firent, jeune député, voter pour Gambetta, et prendre un rang, dont l'histoire se souvient, parmi les *trois cent soixante-trois.* Dans cette rencontre, Monsieur, les catholiques de l'*Action française* eussent été contre vous et contre Gambetta. Ils eussent été ainsi du point de vue catholique. Contre vous et contre Gambetta du point de vue catholique, ils eussent donné la main aux incroyants d'Action française. A un catholique comme vous, soutenant la politique de Gambetta, ouvrant la porte aux conséquences que cette politique nous réservait, ils eussent préféré, par amour pour l'Eglise, l'alliance des incroyants ennemis de Gambetta et de cette politique.

Nos amis terminaient à peu près ainsi :

... Rien n'empêche que nous nous accordions sur le programme de l'*Action française* avec des incroyants s'ils sont réalistes en politique, tandis que ce programme repousse les tenants des sectes dissidentes, toujours libérales, individualistes et en route vers l'anarchie. Les catholiques ennemis de ce libéralisme funeste sont à l'*Action française* chez eux. Cela, disons-nous, se prouve et s'explique aisément. Ce n'est pas ici le lieu de l'expliquer. Quant à la preuve de fait, celui de la signature au bas de cette lettre pourra suffire...

L'embûche des politiques libéraux était clairement démasquée par la simple allusion au passé gambettiste de M. Etienne Lamy.

Le passé anarchique des libéraux est toujours à recommencer. On le vit bien à la fin de cette année 1908 quand la question Thalamas se posa au Quartier Latin. Thalamas, l'insulteur de Jeanne-d'Arc, que l'Eglise allait béatifier, rallia tous les radicaux, tous les socialistes, tous les anticléricaux, *plus* les agneaux sans tache qui, suivant M. Marc Sangnier, plaçaient avant tout la haine des royalistes (1). Mais, sauf ces sillonnistes, tous les catholiques, tous les conservateurs, tous les patriotes se rallièrent à « *l'Action française* qui tenait le drapeau de la sainte de la patrie : on ne vit contre Jeanne-d'Arc et contre nous que les sillonnistes, « *petit groupe, étrangement obstiné, qui se dit volontiers catholique avant tout et qui se montre avant tout l'ennemi de toute entreprise contraire au régime républicain* » (2).

Le fruit de ces deux attitudes ne se fit pas attendre ; les deux groupes obtinrent chacun ce qui lui revenait.

L'année 1909, qui avait vu Thalamas giflé et fessé dans sa chaire puis expulsé de la Sorbonne, après onze semaines d'assauts méthodiques et d'émeutes organisées, cette année ne s'écoula point sans voir, sur les ruines du cabinet Clemenceau, Aristide Briand dans son discours de Périgueux proposer cette *détente* et

(1) Cette collaboration des sillonistes et des amis de Thalamas est avouée chez M. Marc Sangnier. Il ne faut pas en parler comme d'une erreur passagère. C'est un article de leur programme-tactique. La condamnation papale de 1910 n'y a rien changé. Dans leur journal *la Démocratie*, au numéro du 8 octobre 1913, page 2, colonne 2, rendant compte d'une réunion tenue au Quartier latin, on lit : « Vingt affaires sans doute furent évoquées. Jusqu'à cette seconde affaire Thalamas en Sorbonne, où nos amis combattirent *à côté des républicains radicaux*, qui les expulsèrent ensuite de leur fédération. »

(2) *Lucien Moreau. Réponse à MM. Pierre et Lugan.*

cet *apaisement* que, plus tard, il confessa lui avoir été arrachés par la force de notre assaut (1).

Symétriquement, comme en exécution d'une constante de l'histoire, les membres de la Fédération républicaine pour laquelle Sangnier avait trahi Jeanne d'Arc au Quartier latin, l'expulsèrent sans autre forme de procès : ainsi trente ans plus tôt, les vrais républicains qui avaient utilisé l'autorité, l'activité, l'éloquence de M. Etienne Lamy contre le Maréchal, une fois maîtres de la place, le rejetèrent comme un pauvre citron pressé.

Les premières attaques contre l'*Action française* ont été inspirées par la politique, et quelle politique !

(1) Un censeur qui déclare le résultat des campagnes de l'*Action française* « moins que médiocre » néglige d'en noter, par exemple, cette conséquence certaine incontestablement avouée. Voici le texte officiel des aveux de Briand : « Par suite de circonstances fâcheuses (on n'est pas le maître des événements, même quand on a le pouvoir), indépendantes de la volonté des membres du Gouvernement d'alors, des difficultés graves avaient surgi dans le sein du pays; le pays avait les nerfs tendus; une *campagne ardente de discrédit se faisait contre le régime parlementaire, contre les institutions républicaines.* Et il faut bien convenir que l'opinion, mécontente pour des raisons injustes, si vous voulez, mais mécontente, ne faisait pas une atmosphère d'hostilité suffisante à cette *agression contre la République. On voyait chaque jour les rues, les prétoires de justice envahis par des bandes désireuses de violence et de désordres ; on voyait des statues de républicains intègres et dignes de notre vénération, maculées, insultées ;* on sentait que la bataille électorale allait se passer dans cette atmosphère d'hostilité; les travailleurs s'écartaient du parti républicain, le fossé semblait devoir se creuser entre les républicains et eux, si profond qu'il semblait impossible à combler.

« Alors, j'ai considéré que le premier devoir du Gouvernement nouveau, c'était de lancer au pays des paroles de concorde... » *Discours au banquet Mascuraud*, 11 octobre 1910.

VIII

FEUILLETS ANONYMES — « AVEC NIETZSCHE, A L'ASSAUT DU CHRISTIANISME » — M. LUGAN

Pour connaître la vanité intrinsèque de ces attaques il suffisait d'une rapide enquête faite loyalement sur des données exactes. On en jugera par l'expérience d'un jeune ecclésiastique, grand lecteur du *Correspondant* : M. l'abbé Léon Jules avait pris la plume pour réfuter nos réponses ; toutes recherches opérées, textes vérifiés, pièces lues et comprises, il déclara nous faire justice en nous donnant raison. M. l'abbé Léon Jules a lui-même conté l'histoire de son erreur rectifiée (1).

La direction du *Correspondant* elle-même avait dû faire droit à certaines vérités évidentes et en donner acte aux représentants de l'*Action française* sur un certain nombre de points. Par exemple, ceci :

...Lorsqu'ils ont parlé du privilège de l'Eglise, MM. Maurras et Lucien Moreau n'ont pas entendu s'ériger en arbitres des droits de l'Eglise, mais bien indiquer que le devoir et l'intérêt de l'Etat seraient d'offrir ce privilège à l'Eglise sans prétendre d'ailleurs le lui imposer. Dans leur pensée ce pri-

(1) *Revue catholique et royaliste*, 1912, 1913.

vilège n'a rien de contradictoire avec la liberté de l'Eglise, mais bien avec l'égalité des cultes qui, surtout dans un pays en grande majorité catholique comme la France, ne peut, suivant eux, que compromettre cette liberté.

En ce qui concerne les tendances religieuses de l'*Action française*, à la suite d'explications loyalement échangées et qui ont dissipé tout malentendu, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que si le Directeur de la Revue, ainsi qu'un petit nombre de brillants écrivains, ne sont pas des croyants et l'avouent eux-mêmes sincèrement, l'immense majorité de leurs collaborateurs et de ceux qui dirigent le groupe ou adhèrent à ses doctrines politiques sont très fermement catholiques. A l'*Action française*, les catholiques ne sont pas seulement le nombre, et, parmi les maîtres qu'ils se plaisent à citer, il en est, dans le passé, comme Bonald et J. de Maistre, dont le caractère catholique est évident, et, dans le présent, dont la notoriété catholique n'est pas moindre.

Nous en disons autant des conférenciers envoyés de Paris en province et qui tous, nous le savons, sont de très fermes catholiques. Parmi eux il en est que personne du *Correspondant* ne peut avoir été supposé vouloir offenser, car l'un est prêtre, trois autres ont brisé leur carrière ou leur épée par fidélité à leurs convictions religieuses et tous ont combattu ou souffert pour leur foi.

Les uns et les autres nous ont d'ailleurs affirmé qu'ils professent un égal respect pour l'Eglise et pour son chef, le Souverain Pontife; que, bien loin d'avoir des arrière-pensées de gallicanisme, le souci qu'ils ont de l'intérêt français, sans parler de raisons d'un autre ordre, leur a toujours fait repousser cette erreur jadis funeste à notre pays; qu'enfin, la seule Eglise qu'ils reconnaissent comme catholique n'est et ne sera jamais que l'Eglise romaine.

Le débat, cette fois, est définitivement clos (1).

Clos ici, le débat devait se poursuivre au dehors du *Correspondant*.

(1) Il faut se reporter pour tout ce débat au *Correspondant* des 10 décembre 1905, 10 décembre 1907, 10 juin et 25 juillet 1908, à la revue d'*Action française* du deuxième semestre de 1907 et de tout 1908.

La naissance de notre journal quotidien (1), la victorieuse offensive de nos vaillants amis les camelots du roi, étaient venues enfler les griefs de nos ennemis politiques. Les journaux concurrents, les orateurs rivaux, le spectacle des foules de plus en plus nombreuses rassemblées par nous chaque jour stimulèrent aussi la nouvelle attaque. Autre excitant, l'approche des élections. On était en 1909 : comme les agressions actuelles arrivent à la veille des élections de 1914 et comme, au moment de l'agression du *Correspondant*, on était à la veille des élections de 1906, les élections de 1910 pressaient les conservateurs libéraux de se débarrasser de nous autant que possible, au plus tôt.

Les faiblesses et les impuissances auxquelles nos progrès faisaient honte, se figuraient parfois avoir été frustrées du laurier qu'elles n'avaient même pas rêvé de cueillir, tant la branche paraissait haute, tant l'effort, même en imagination, les avait toujours effrayées ! Mais elles n'ont pas hésité à concevoir ni à exécuter la honteuse manœuvre dite des « feuilles anonymes » ?

Il faut en marquer le moment. Dirigée par Pujo, Maxime Real del Sarte, Gaucher, Lacour, Marius Plateau, la jeunesse d'*Action française* était alors en bataille contre le maître de l'Université qui avait dénoncé « la Jeannolatrie ». En bataille non pas avec des mots ni des bulletins de vote, mais avec des poings et des cannes, dans les rues du Quartier latin. Ce service public leur méritait quelque dix mille jour de prison. Lucien Moreau y fut blessé et j'eus l'insigne honneur d'être conduit au poste. A cette heure précise (2), ac-

(1) 21 mars 1908.
(2) Cette coïncidence inspira au Comte de Lur-Saluces une vibrante protestation qu'on trouvera à l'appendice. V : *Pire que les Juifs*.

coururent, comme au secours de Thalamas, de petites feuilles sans nom d'auteur ni d'imprimeur sur lesquelles on avait entassé ce que Montesquiou appela gaiement *les textes pour nous pendre*, textes tronqués ou mutilés, textes défigurés, textes groupés sous des titres plus fallacieux et tendancieux les uns que les autres pour en dénaturer le sens et la portée, textes originairement tirés de nos ouvrages, mais qui paraissent avoir fait un certain séjour dans les archives de l'écrivain de nationalité composite introduit quatre années plus tôt au *Correspondant* et qui pouvait ainsi s'applaudir de continuer la mission traditionnelle de l'Etranger diviseur de notre patrie.

Il faut cependant reconnaître qu'il y avait progrès dans l'audace et l'ampleur de la falsification.

L'auteur anonyme, que nous avons su depuis être notre compatriote, y avait remplacé la cautèle du Levantin par une sorte de *furia francese* dont je veux donner au moins un exemple recueilli par Lucien Moreau et Léon de Montesquiou. Un texte destiné à nous convaincre d'évolutionnisme moderniste est reproduit jusqu'à trois fois dans les feuillets anonymes :

Voici d'abord la transcription littérale de ce texte, tel que nous le voyons attribué à Maurras dans les séries 1, 2 et 5 :

« *Quand nous nous disons catholiques*, il ne s'agit pas de ce *traditionnalisme* grossier qui formule : « Nous avons « été catholiques, nous le serons toujours », comme si l'évo- « lution religieuse, le changement de religion étaient des « phénomènes tout à fait inédits, sans exemple dans l'his- « toire... ON NE TRAITE PLUS QU'UNE question de fait. »

Ce texte serait manifestement conforme, ainsi que le compilateur le note dans sa deuxième série, à cette proposition condamnée par le *Syllabus* et d'après laquelle *la révélation divine est imparfaite et par conséquent sujette à un*

progrès continuel et indéfini de la raison humaine. Il serait en revanche pour ce qui concerne l'auteur, contraire à la vérité, puisque Maurras ne peut se dire catholique, et en ce qui concerne le fond, à la doctrine de l'*Action française*, où l'évolutionnisme est peu en faveur. Et si cela ne peut guère étonner un lecteur insuffisamment informé sur Maurras et l'*Action française*, cela est certes fait pour surprendre quiconque a pu nous connaître.

Reportons-nous maintenant au véritable texte de Maurras, et lisons-le tel qu'il figure à la page 255 de notre numéro du 15 mai 1906 :

« *Je parle du catholicisme entendu et interprété dans sa stricte rigueur*, il ne s'agit point de ce *traditionalisme* grossier qui formule : « Nous avons été catholiques, nous le « serons *dès lors* toujours », comme si l'évolution religieuse, le changement de religion, étaient des phénomènes tout à fait inédits, sans exemple dans l'histoire. *Il s'agit de tout autre chose : de quelque chose qui démontre que, en politique ou en sociologie, toute séparation d'avec le catholicisme, bien loin d'exprimer un progrès, décide un recul.* ON NE TRAITE DONC PLUS D'UNE SIMPLE *question de fait. C'est de savoir quel est, quel a été et quel peut être le meilleur fait, le fait le plus heureux et le plus favorable, que nous nous occupons ici.* »

Notre censeur, on le voit, n'a pas reculé devant deux ou trois faux matériels et plusieurs suppressions également frauduleuses pour faire dire à un texte de Maurras exactement le contraire de ce qu'il disait. Maurras ayant pris soin de spécifier que le catholicisme dont il va parler est « le catholicisme entendu et interprété dans sa stricte rigueur », on commence par supprimer un avertissement si gênant par sa netteté. On le remplace par un « quand nous nous disons catholiques » aussi vague qu'il serait absurde sous la plume d'un incroyant. On supprime un « dès lors » qui montrait que l'auteur critiquait, non point la fidélité catholique, mais ceux qui la justifient uniquement par la tradition. On supprime ensuite une phrase trop explicite, qui montrait qu'aux yeux de l'auteur la question du catholicisme est tout autre chose d'une « question de fait ». On n'a plus qu'à remplacer la phrase où cela est dit en propres termes (« on ne traite donc plus D'UNE simple question de fait ») par une phrase

d'une signification diamétralement opposée (« on ne traite donc plus QU'UNE question de fait »). On néglige, bien entendu, la phrase suivante, où la question est posée de savoir « quel est, quel a été et quel peut être », non le fait, mais « le meilleur fait », et où il apparaît donc de la façon la plus éclatante que le point de vue de Maurras est aux antipodes du point de vue « évolutionniste ». L'opération n'est pas plus difficile, et le tour est joué : dira-t-on que c'est par inadvertance?

Comme Lucien Moreau l'ajoute fort bien, il y a dans ces falsifications éhontées un précieux témoignage : pour réussir à rendre nos écrits odieux, la preuve en est faite, il faut les falsifier.

L'autorité du colonel de la Tour du Pin ayant été formellement invoquée contre nous dans un des feuillets anonymes, l'auteur hautement respecté de *Vers un ordre social chrétien* me fit le grand honneur de m'adresser une protestation dans laquelle on lisait (1).

Il n'y a pas d'œuvre humaine qui ne souffrirait de l'épouillage auquel se voue cette publication dépourvue de fierté. Mais puisqu'on a voulu tirer de mes faibles ailes de quoi faire voler une flèche contre l'*Action française*, j'y prends l'occasion de m'expliquer sur cette action, vraiment bien française, que vous menez au grand soleil.

Je constate d'abord que vous n'y engagez d'autre responsabilité que la vôtre et celle de vos associés, sans ménager vos personnes : et cela déjà commande le respect. Ensuite, quelques coups plus ou moins assurés que vous échangiez dans une mêlée inévitable en pays « ahuri », comme disait Le Play, vous tenez haut le drapeau sur lequel vous avez inscrit non seulement la restauration du trône, c'est-à-dire de la liberté de l'Etat, mais celle de toutes les autres libertés publiques qui ont disparu depuis la proclamation de la liberté individuelle : la liberté de l'Eglise, celle de la Province, celle de la Commune, celle de la Profession, celle de

(1) *Action française* quotidienne du 23 janvier 1909, lettre à Charles Maurras.

la Famille. En cela vous montrez une conception du bien public plus complète que ne le sont toutes les revendications particulières de l'un ou l'autre de ces biens essentiellement solidaires ; et pour cela vous avez rompu avec le principe absolu et souverainement anti-social de la souveraineté du nombre dont la masse de ceux qui en pâtissent ne sait encore se dépêtrer. Aussi j'aperçois dans votre œuvre, et dans elle seulement, la voie du salut bien repérée, et je ne saurais me laisser associer à une complicité anonyme contre cette œuvre, n'ayant jamais manqué de signer tout ce que je produis du nom de votre serviteur affectionné.

« La Tour du Pin Chambly ».

En lisant l'appréciation du noble vétéran, l'auteur des feuillets anonymes dut s'apercevoir qu'il avait été bien mal conseillé. L'honneur n'offrait qu'une retraite, il s'y jeta ou s'y laissa jeter, se nomma ou se laissa nommer : c'était M. l'abbé Pierre... Déjà ! J'ai fait connaître au début de ce petit livre comment M. l'abbé Pierre nous cite, comment il nous lit. Il ne me restait qu'à montrer comment il s'est d'abord présenté à nous et sous quel masque de compilateur sans aveu.

On excusera cette rigueur. Ni le mépris public, ni le sentiment de la justice ne sont capables d'émouvoir M. Pierre. Il reparut quelque temps après avec une brochure délirante intitulée *Avec Nietzsche à l'assaut du Christianisme*, dans laquelle il recueillait le contenu de ses premières feuilles à peine expurgées des mensonges les plus grossiers, mais aggravées de confusions nouvelles, en évitant de s'expliquer sur les nombreuses falsifications qui lui avaient été publiquement reprochées.

Son titre était risible. *Avec Nietzsche !* Je me suis toujours opposé à ce Nietzsche, et ceux de nos amis qui le lurent jadis avec un peu de complaisance pourraient

définir leur sentiment, déjà modifié, d'après ces termes qu'employa Jacques Bainville, en réponse à une enquête littéraire sur l'anarchiste allemand :

> Nietzsche aura servi de révulsif à beaucoup de jeunes hommes qui appartiennent à ma génération. Il les a aidés — et ils en avaient souvent besoin — à s'affranchir de Rousseau et de Kant, à rejeter la religion des Droits de l'Homme. Cette sorte de Voltaire barbare administre une médication violente et sommaire, propre toutefois à réussir dans les cas graves, comme celui des jeunes Français qui sortent de notre Université. Nietzsche est bon pour communiquer le mépris du fanatisme et du conformisme républicains. *Addio semitico nume*, répète, à l'adresse des idoles de 1789 et de nos dogmes d'Etat, le lecteur qui l'a compris.
>
> Quant au lecteur qui se ferait « Nietzschéen » et à la lectrice qui se ferait « Nietzschéenne », il est bien évident qu'il faudrait éviter des animaux aussi dangereux. Nietzsche ne me paraît utilisable que pour une maïeutique du premier degré. Ce Germain honteux, enragé de littérature française, entr'ouvre les routes de la raison et rend hommage à la véritable supériorité de l'esprit. C'est un Allemand du XVIIIe siècle qui s'incline devant le génie français. Nietzsche est un témoin de la primauté politique et intellectuelle que nous avons possédée jadis en Allemagne. Sa critique de la « Kultur » allemande forme la partie essentielle de son œuvre. On y trouvera une justification supérieure du nationalisme français.

Si maintenant on me permet de remonter le cours de vingt ans, une page de mon premier livre marque le souvenir de la rencontre initiale avec l'auteur de *Zarathoustra*. En voici le texte :

> Est-il possible, me dit-on, que vous ne connaissiez pas Nietzsche? Mais c'était la première fois que j'entendais ce nom. Ce Nietzsche est un Sarmate ingénieux, éloquent et assez subtil. Quoique d'esprit bizarre, il n'a pu lire sans profit notre Platon. Cependant l'effroyable désordre de sa pensée finit par le conduire à un anarchisme orgueilleux. Sa

naissance l'y destinait. Fidèle à cette barbarie, il est même devenu fou. J'ai tenté, au contraire, les triomphes de la raison.

La vogue de Nietzsche dans les années qui suivirent ne me réconcilia point avec le Sarmate. J'approuvai une fois un jugement de lui, dur, mais exact, sur Sainte-Beuve (1), Une autre fois, chargé de rédiger une note préliminaire (2) sur un écrit d'Hugues Rebell, j'eus soin de marquer que dans la mesure où quelques-unes de ses idées venaient de Nietzsche, elles étaient à l'antipode des nôtres : « ... A côté de nos idées-mères, les pages qui suivent proposeront d'autres idées *toutes contraires* qu'il serait équitable d'appeler *nietzschéennes* » (3).

(1) *Trois idées politiques*, p. 37.
(2) Revue d'*Action française*, 15 août 1905.
(3) M. Hoog, qui tire argument de cet article de Rebell, s'est bien gardé de mentionner cette note, pourtant inscrite en tête de l'article. Quand on le lui fit remarquer, il répondit dans la *Démocratie :*

« Nous n'hésitons pas à dire que nous regrettons que cette note *ne nous ait pas été communiquée* en même temps que l'article de M. Rebell. *Nous en aurions eu connaissance, que nous l'aurions publiée...* »

Vraiment ? Quelle bonté ! *Nous n'aurions pas été des faussaires !* C'est d'ailleurs à savoir... Mais il importe peu. Ce qui importe, c'est l'aveu. L'aveu de la façon dont M. Hoog avait travaillé contre nous. On lui « communique » des articles ou des morceaux d'articles et il projette là-dessus commentaires, faux sens et injures.

Par quelles mains ont été réunis ces matériaux ?

M. Hoog a réitéré le regret « de n'avoir pas eu connaissance » tandis qu'il composait « sa brochure », « de la note concernant l'article de M. Rebell ». Or cette « note sur l'article de Rebell » précédait cet article. Elle a paru avec lui dans l'*Action française* du 15 août 1905. Si M. Hoog avait eu cet article sous les yeux, il y aurait également vu cette note.

Mais l'eut-il comprise ? Son commentaire, après l'erreur découverte et avouée, marque suffisamment qu'il n'eût pas su la

Antérieurement, dans l'*Enquête sur la Monarchie* (1900) rencontrant ce nom que l'on prononçait à propos d'un ami, j'avais écrit :

Quelques niais le prendront pour un disciple de Nietzsche, mais tous les esprits informés savent que ce Germain matiné de Slave n'aura jamais été que notre condisciple. Il a été à la même école que nous et né, comme ce pauvre M. de Pressensé, de protestants barbares et pénétré du suc d'abondantes sottises, Nietzsche n'a pas toujours compris très bien ce que nos maîtres lui enseignaient. Nos jeunes Français l'ont déjà dépassé, amendé et j'espère qu'ils le feront vite oublier.

Dans une autre occasion, à la *Gazette de France*, les nerfs s'en étant peut-être mêlés, il m'arriva de m'emporter jusqu'à le traiter nûment de polisson. Néanmoins, à l'*Action française* personne ne prétend découper tous les goûts sur le même modèle, il nous plaît même de régler nos différends par un procédé de discussion et non de suppression brutale; plusieurs d'entre nous prirent la défense de celui qu'ils nommaient familièrement le bon barbare ou le barbare utile, limitant d'ailleurs cette utilité à l'enceinte de l'armoire aux poisons, qui s'appelle une pharmacie (1).

lire. Nous disions que les « idées nietzchéennes » étaient des idées *toutes contraires* à « nos idées-mères ». M. Hoog traduit : « Si l'*Action française*, une fois en passant, a pu écrire qu'elle repoussait les idées nietzchéennes... »!

(1) Nous disions dans l'*Action française* du 23 juillet 1908 : « L'*Action française* se rendra le témoignage qu'elle a toujours tout fait pour sauver ses amis de ces admirations pleines de danger : l'absurdité cabriolante ou pittoresque d'un Carlyle, d'un Nietzsche et d'un Gobineau peut divertir le bibliothécaire ou le pharmacien, car ces théories-là sont « drôles », d'une part, et peuvent, d'autre part, rendre des services à certaines intelligences malades. Elles n'en sont pas moins des substances pharmaceutiques à enfermer soigneusement dans l'armoire où l'on met hydrargyre, strychnine et assa fœtida. Elles pourront ser-

On apprécierait les résistances que suscitaient le nom et la pensée de Nietzsche à l'*Action française* par le tour, par l'accent de certaines paroles de Pierre Lasserre, chaque fois qu'il introduisait son héros avant de le soumettre à l'examen de sa critique : « Concevez l'utilité de Nietzche. Je vous demande même un peu de pitié », disait-il, « pour la crispation de ce beau visage » (1). Cela n'empêchait pas Lucien Moreau d'appeler Nietzsche un prophète d'anarchie et le nietzschéisme un aboutissant original de l'esprit réformé (2). Ces échanges de vues ne sont pas d'une officine de nietzschiens.

Pour toutes ces raisons, il m'aurait paru tout au moins ridicule de me défendre de l'accusation de nietzschéisme. Pourquoi pas de tolstoïsme? Quant à dépouiller les textes de M. Pierre, tout me manquait alors, le temps et la force. Plus actifs, mes amis Lucien Moreau et Léon de Montesquiou se dévouèrent à souligner les principales erreurs et sottises de ce libelle. Leur brève

vir à médicamenter les moins détraqués de nos adversaires. Il y a mieux pour alimenter nos amis. Il y a les troupeaux de nos pâturages et le froment de nos labours, les fruits de nos vergers et les plantes de nos jardins. Notre éducation politique peut se faire entre Montluc et Bossuet, le Loyal Serviteur et Joseph de Maistre, Auguste Comte et Richelieu. S'abstenir des empâtements et des radotages barbares, fussent-ils amis ou voisins de la vérité, est d'autant plus facile qu'on peut joindre à tant de leçons pures, lumineuses et fortes, l'exemple continué des quarante rois qui, en mille ans, ont constitué le pays. Ne désapprenons pas ce qu'ils nous apprennent si bien. Ne gâtons pas ce que leur art a disposé dans un ordre si beau. »

(1) Lasserre, dont l'abbé Pierre a ridiculement falsifié les anciens commentaires de Nietzsche, s'est expliqué avec beaucoup de force et d'entrain dans l'*Action française* du 2 novembre 1909 et du 17 septembre 1911.

(2) Revue de l'*Action française* du 1er juin 1903. — Cette question de Nietzsche à l'*Action française* est très justement élucidée et réglée par le Père Descoqs, *Autour de l'Œuvre de Ch. Maurras*, 2e édition, pp. 392 et suiv.

et substantielle brochure a mérité de devenir classique à l'*Action française*.

Ce travail décisif contenait aussi une réfutation méthodique des imaginations, plus discrètes, mais à peine moins déraisonnables que venait de publier vers le même temps M. Lugan. Mes amis m'ont fait lire à la page 106 du livre de M. Lugan ces lignes qui me sont destinées :

Quand on écrit : « La vertu est bien belle. De grands saints n'ont pas cru qu'elle fût capable de trouver le chemin du ciel toute seule. A plus forte raison est elle insuffisante sur la terre dans les complexités de la vie politique. » (*Dilemme de* Marc Sangnier, *Action française*, 15 août 1904, p. 278.) Que veut-on bien dire ? Quels sont ces grands saints qui n'ont pas cru qu'il fût donné à la vertu de trouver le chemin du ciel toute seule (1) ? Si cela signifie que la vertu doit être aidée, protégée de Dieu et des hommes, on a raison, mais peut-être (!) sous entend-on, logique avec les principes (!!) que la vertu, la pratique des lois morales qui commandent tous les actes humains, n'est *suffisante* ni pour trouver le ciel, ni pour surmonter les difficultés de la vie politique. *En d'autres termes* les nécessités sociales et civiles ne sont pas *compatibles* avec les exigences de la morale et de la vertu.

Sans entreprendre d'accorder cette extraordinaire cascade de conséquences dépourvues de lien rationel, je me suis reporté à celle de mes pages, qui a la lourde responsabilité d'avoir suggéré ce vagabondage d'imagination. Le morceau que m'emprunte M. Lugan est précédé de lignes qui les expliquent et qu'il faut montrer à leur place :

La perception de l'intérêt général, qui suppose de la vertu

(1) C'était une allusion à la parole de Saint Ignace, citée précédemment : « Priez Dieu comme si vous ne comptiez pas sur vous. Travaillez comme si vous ne comptiez pas sur Dieu. »

et du talent, mais aussi une qualité impersonnelle, cette compétence, qui résulte d'une longue évolution économique et historique réelle....

La vertu est bien belle. De grands saints n'ont pas cru qu'elle fût capable de trouver le chemin du ciel toute seule. A plus forte raison est-elle insuffisante sur la terre, dans les complexités de la vie politique.

Je disais insuffisante et M. Lugan me faisait dire incompatible. Et, à la page même où M. Lugan croyait pouvoir me faire « sous entendre » que les nécessités sociales étaient « incompatibles » avec les exigences de la morale et de la vertu, j'avais posé, dans le passage qui précédait immédiatement le tronçon par lui détaché, que « LA PERCEPTION DE L'INTÉRET GÉNÉRAL SUPPOSE DE LA VERTU » !

Pris la main dans le sac, il a écrit, dans une brochure nouvelle, on ne sait quelle paraphrase intrépide pour tenter de se rattrapper. M. Lugan ne paraît point se douter qu'une aventure pareille disqualifie.

Sa nouvelle brochure n'a rien opposé aux premières réponses de nos amis (1). Elle se contente de reproduire indéfiniment les erreurs de fait qu'on lui a signalées avec une patience extrême, les altérations de textes dont il ne semble pas avoir saisi la valeur, les confusions d'idées qui font corps avec son esprit. Un modèle si pur devait provoquer les imitations. De nombreux champions se mirent en ligne. On ne compte pas les revues, les journaux, les simples prospectus qui furent lancés contre nous avec la même obstination dans la calomnie et le faux. Parfois, quand un événement comme la crise

(1) Les réponses au livre de M. Lugan ont paru tout d'abord dans la Revue d'*Action française*. Quand elles ont été réunies en brochure, leur avant-propos s'est borné à juger la fastidieuse réplique de M. Lugan.

royaliste de 1910 paraissait devoir aboutir à étouffer notre voix, l'attaque ralentie semblait aussi languir. Mais, qu'un vif succès se dessinât, comme en 1911, quand nous arrachâmes le juif déserteur Henri Bernstein à la Comédie Française en six belles soirées de soulèvement parisien, ou comme en 1913, quand le juge Worms prononça contre moi la condamnation inique et absurde qui me valut un véritable triomphe moral, tout aussitôt les petits papiers recommençaient à voleter, par enchantement et de toute part, en épais tourbillons. On n'a jamais pu découvrir d'où venait l'argent.

Nos lecteurs ligueurs et amis en conçoivent parfois une impatience irritée. Nous en gardons une sérénité parfaite, ayant même fini par n'y plus prendre garde, que le trait soit lancé par un écrivain aussi remarquablement illettré que M. Georges Hoog ou par quelque suppôt de M. Judet, comme l'auteur de la mystérieuse brochure parue à l'imprimerie de l'*Eclair*, ce nommé Fabien Chalenave, qui écrit paisiblement : « Le fond de la pensée de M. Maurras est que Léon XIII est un pape protestant et juif ». (1)

Mais il convient de tourner la page en l'honneur de l'homme de talent fourvoyé dans ce pâle troupeau.

(1) On peut voir dans ma *Politique religieuse* (ch. II du livre III) ce que j'ai dit du pape Léon XIII. — Ce Fabien Chalenave, à force d'impudence, aurait mérité son chapitre. Il est un peu trop sot. C'est lui qui a écrit : « Pour dégoûter Rome (il s'agit du Vatican) de la centralisation, M. Maurras a pris le parti de la flatter : aussi nous parle-t-il de *son horreur bien connue de l'abus de pouvoir*. Mais c'est bien mal flatter un pouvoir absolu que de lui parler d'abus de pouvoir. Il n'y a d'abus de pouvoir que là où le pouvoir n'est pas absolu !! » En vérité ? Ce Fabien Chalenave fait penser aux raisonnements de M. Etienne Lamy.

IX

HÉCATÉE DE MILET, M. LABERTHONNIÈRE ET LES ZOUAVES PONTIFICAUX

Le 15 août 1901, je publiais dans notre vieille revue d'*Action française*, une sorte de méditation philosophique ou, si l'on aime mieux, poétique. Une douzaine de pages qui m'étaient suggérées par trois ou quatre lignes du logographe Hécatée le Milésien et surtout par l'intéressant commentaire qu'en donnait, dans son livre sur les « formes littéraires de la pensée grecque », un jeune helléniste de beaucoup de goût et de talent, mon ami regretté M. Henri Ouvré.

Après Henri Ouvré, j'avais admiré chez le vieil ionien un ton de modestie et d'enthousiasme scientifiques, l'accent de sa foi, la nuance de son dédain à l'adresse des gens qui parlent des choses sans les savoir : « Moi, « Hécatée le Milésien, je dis ces choses et j'écris comme « elles me paraissent ; car, à mon avis, les propos des « Hellènes sont nombreux et ridicules... »

Henri Ouvré, pour souligner l'importance de cette attitude dans l'histoire des sciences historiques et géographiques, ajoutait que le texte montre comment les sages du temps d'Hécatée « connurent par occasions

l'allégresse que nous donne la vérité, la possession du renseignement petit, mais indestructible, atome qui restera identique dans toutes les synthèses futures... » L'excellence de la perspective ainsi ouverte sur une époque où la science et la fable se confondaient encore me fit renchérir, tant sur Ouvré que sur son vénérable inspirateur ; je me laissai aller à généraliser dans une sorte de lyrisme, puis à tirer de ce vieux texte une application au présent :

Avoir raison, c'est encore une des manières dont l'homme s'éternise : avoir raison et changer les propos nombreux et ridicules de ses concitoyens, Hellènes ou Français, en un petit nombre de propositions cohérentes et raisonnables, c'est, quand on y réussit, seulement sur un point, le chef-d'œuvre de l'énergie...

Ainsi je comparais la raison à la force, mais pour humilier la force, pour en faire l'inférieure de la raison.

La « méditation » intitulée « L'AVANTAGE DE LA SCIENCE » ne s'arrêtait pas là et je la portais du domaine de l'histoire et de la géographie dans celui de la politique pure :

Quelles que soient nos origines et quelles que soient nos méthodes, même quelles que soient nos philosophies divergentes, il est en politique des vérités que tout établit, que rien ne dément et contre lesquelles le verbiage de l'orateur et la manœuvre de l'intrigant ne feront que pitié. Elle triompheront ainsi que triomphèrent les renseignements d'Hécatée, au fur et à mesure que le monde sentira le besoin de les vérifier.

Là-dessus, je montrais que les « propos nombreux et ridicules » soufflés par les nuées de 1789 aux modernes Hellènes devaient certes inspirer un vaste dégoût. Mais l'avenir n'est pas à l'absurdité, même autorisée par le

nombre. Le monde aura besoin de la vérité politique, comme il a eu besoin de la vérité historique et géographique : et alors il la cherchera, et, alors, il l'apercevra. Les peuples serrés à la gorge par le besoin seront forcés d'étudier l'organisation nécessaire : « Heureux qui, averti par les ruines d'autrui, se mettra le premier à ce salutaire examen ! » Ainsi, me rassurais-je. Faisant retour sur la France et l'*Action française* j'ajoutais pour le groupe infime que nous formions il y a douze ans :

Aujourd'hui nous ne voyons pas l'avantage de nos paroles. Nous étant donné la peine d'étudier et de réfléchir nous savons : et le savoir ne nous sert de rien. Je veux dire qu'il ne sert de rien à notre patrie. Ceux que nous avions convaincus ont encore dans l'oreille le poids de nos discours ; ce plat rhéteur qui passe, ce chiffon de papier, n'importe quelle distraction le leur fera oublier. Quoi d'étonnant ? Deux cent mille cadavres ont jonché nos campagnes voici trente ans ; mais ils n'ont pas encore persuadé nos concitoyens de la vérité qu'ils montrèrent à Renan : que la démocratie est le grand dissolvant de l'institution militaire. Ce sont des patriotes qui flattent la démocratie ! Vainement M. de Vogué, dans la *Liberté*, l'autre soir, à propos des notes de Villebois-Mareuil au Transvaal, invoquait-il ce beau témoignage taché de sang. Il n'y a pas encore d'intérêt assez vif pour faire préférer aux fables politiques une vérité politique. Comme pour la géographie du temps d'Hécatée, c'est de fictions que le public a faim et soif, c'est de fictions que les fournisseurs de ce public se sont approvisionnés le plus largement ; oui, le meilleur de ce public, le meilleur de ses fournisseurs, je dis les royalistes et je dis les nationalistes .

Paroles pessimistes qui, certainement, sont outrées. L'accueil que depuis douze ans le public patriote a fait à nos exposés ne permettrait plus de parler de la sorte. Si les peuples sont négligents, distraits et frivoles, il y

a en France une élite qui comprend et qui n'oublie pas. L'élite royaliste et l'élite nationaliste ont montré qu'elles ne méritaient à aucun degré nos graves reproches. Mais à gauche et à droite de cette légion résolue à tout, il existe en France, comme partout, une masse d'homme occupée de son pain ou de son plaisir quotidiens et qui ne sera jamais attentive à son intérêt le plus général et le plus profond.

C'est pour elle que le régime républicain est cruel : car un tel régime la suppose capable de pourvoir spontanément à son propre salut et, comme cela n'est pas vrai, ce régime, si actif quand il ne s'agit que de sa défense, est sans action pour la défense du pays qui demeure découvert et démantelé. Le pays sera-t-il capable de sentir quelque jour, unanimement, cette fatale infériorité politique et militaire de la démocratie ? Ou, sans se soucier des sentiments qu'éprouve le pays, devra-t-on commencer par le débarrasser de la démocratie et lui rendre, *de force*, les conditions de la santé, de la puissance et du bonheur ?

Dans cette préoccupation j'écrivais :

On pourrait imposer la vérité de force. Les dégâts que pourrait entraîner cette imposition seraient de peu en comparaison de tant de dégâts futurs qu'elle épargnerait. Je ne crains pas de dire que, pour un esprit libre et un bon esprit, voilà l'espoir le plus sacré.

Et, notre dette envers l'intérêt national à peine réglée par ce recours au coup de force libérateur, je revenais à mon sujet, c'est-à-dire à l'apologie de la vérité, de la vérité sans défense matérielle, de la vérité toute nue, de sa force, de sa valeur, de son « indestructible » et perpétuelle solidité :

Mais cet espoir peut être trompé. L'énergie organisatrice peut ne point faire son coup d'éclat au temps nécessaire. Elle peut le faire et le manquer. Elle peut ne point le manquer, et son entreprise commencée finir mal. Car tout est possible. Ce qui est impossible, c'est que l'art, c'est que la science de la politique, plus nécessaires chaque jour, se composent sur d'autres bases que celles que nous ont déterminées nos maîtres et que nous essayons d'affermir après eux : de nos petits faits bien notés, de nos lois prudemment et solidement établies, de nos vérités incomplètes, mais en elles-mêmes *indestructibles*, de là et non d'ailleurs, la science politique s'élèvera. Nous sommes — à trois ? — à quatre ? — à cinq ? — à dix ? — nous sommes Hécatée le Milésien. Placés aux commencements de notre science, nous avons néanmoins le droit de répéter la fière et dédaigneuse profession du savoir : — *Moi, Hécatée le Milésien, je dis ces choses et j'écris comme elles me paraissent, car, à mon avis, les propos des Hellènes sont nombreux et ridicules.*

Répétons cela fermement.

Il serait difficile d'écrire un acte de foi plus net et, je pense, plus énergique dans l'autonomie de l'esprit, dans la résistance essentielle de la raison de l'homme, roseau pensant que l'univers peut tuer, mais qui tient le dépôt d'une vérité immortelle.

Eh ! bien, c'est d'après cette page, c'est d'après deux mots de cette page, dont le tort est peut-être de parler avec une passion presque orgueilleuse et une confiance presque arrogante des irréductibles prérogatives de la pensée, c'est là-dessus que M. Laberthonnière imagine de m'adresser l'incroyable reproche d'avilir la raison et l'esprit de l'homme sous les forces matérielles !

Isolant de mon texte une ligne, une seule, celle où je dis qu'on pourrait imposer la vérité par la force, il suppose que j'entends par là non le *contenu*, non *l'expression extérieure*, non, à vrai dire, la conséquence matérielle de la vérité, d'une vérité politique et toute pra-

tique, non ce régime de bienfaisance et de salut qui, en durant, établirait l'évidence de son bienfait et saurait conquérir le suffrage des cœurs, mais exactement le contraire : la vérité que je voudrais imposer de force, ce serait une idée, un culte, une foi !

Il écrit donc sans rire que les catholiques qui nous font l'honneur de sympathiser avec nous sont égarés par la promesse d'un triomphe matériel de l'Église, ce qui, en dernière analyse, dit-il, avec une justesse fort comique « *aboutirait à en faire* » (de l'Église) « *une sorte de mahométisme s'imposant d'abord par le sabre...* » Encore ces catholiques comptent-ils sans ma déloyauté profonde. M. Laberthonnière, qui n'est point dupe, lui, « sait » très bien que, mon sabre, à moi, mon cimeterre, mon yatagan, ce n'est pas au service de l'Église que je le mettrai. Pas si bête ! Le culte que j'imposerai ainsi ce sera « *peut-être* », dit M. Laberthonnière, « *la religion positive du grand Être humain...* »

Le lecteur est prié de se dire que je n'embellis rien. Ces imaginations de M. Laberthonnière sont écrites en divers endroits de son livre, notamment à la page 391, avec mon texte dûment tronqué (1), suivi de ma signature et d'un renvoi à la revue d'*Action française* (tome V, p. 296), à quoi, je le suppose, l'auteur espère bien que nul ne se référera. Ce qu'il y a dans notre tome V, page 296, je viens de le dire : sans montrer à M. Laberthonnière tous les vices de sa manière de me citer (change-

(1) Voici son texte à la page 391 :
Prétendre communier « dans un esprit tout différent », décidément, c'est éliminer l'esprit : oui, c'est pécher à mort contre l'esprit ; c'est, en dernière analyse, se rencontrer sur cette unique proposition : « on peut imposer la vérité de force. Je ne crains pas de dire que, pour un esprit libre, voilà l'espoir le plus sacré. (Ch. Maurras, Action française, *p. 296). Le culte qui s'impose ainsi, c'est « peut-être la Religion positiviste du grand être humain » ; ce ne sera jamais, etc.*

ment de temps dans un verbe, une vingtaine de mots supprimés), je crois avoir montré que le sens qu'il me prête n'est pas différent du mien, car il en est tout le contraire. Il me fait dire : « Crois ou meurs. » J'avais dit que la vérité, même purement politique, est supérieure à la mort.

Il est au-dessus de mes forces de donner à M. Laberthonnière les qualités qui lui reviennent, et je le laisserai s'en aller sans un mot. Mais je dis au lecteur :

— Voilà de quoi sont faites les imputations qui ont eu cours sur notre pensée. Voilà sur quoi se fondent les jugements auxquels on a tenté de donner crédit. J'ai choisi un sujet très simple, très clair et qui, en lui-même n'était susceptible d'éveiller aucune passion ; car, enfin, il ne semble pas que personne ait aucun intérêt à conter cette bourde que je suis musulman et, sauf M. Lucien Victor Meunier dans son ineffable journal, on ne s'était guère avisé de dire qu'un écrivain qui discute matin et soir, sans grand désavantage, ait l'obsession de verser de l'huile bouillante et du plomb fondu dans la gorge de ses contradicteurs. Sur un thème aussi neutre, aussi indifférent, aussi simple, les divagations de M. Laberthonnière ne peuvent résulter que d'une vraie concupiscence de l'erreur. S'il la choisit à ce point de simplicité, de grossièreté, d'évidence, c'est bien qu'il l'aime. A plus forte raison doit-il se tromper ou tromper, se méprendre ou fausser les termes en présence quand il s'agit d'une matière aussi complexe que la haute philosophie religieuse. J'en avertis donc le public, et j'ai le regret d'appliquer à M. Laberthonnière ce qui fut dit à M. Reinach : qui fraude en plein midi sur le port de Palerme, fraudera d'autant mieux à Londres, à onze heures du soir. Chaque mot tracé par sa main se désigne à la vigilance de la police intérieure de nos esprits.

9

Quant à ce qui ne rentre pas dans la catégorie de la fraude pure, on peut le ramener à un genre de faiblesse d'esprit qu'explique la passion (1). Ce lettré raffiné, ce métaphysicien enivré, aura pu se faire l'écho d'une des calomnies les plus stupides qui aient été élevées contre l'un de nos collaborateurs. L'abbé Pierre avait dit en parlant de l'épée crucifère qui a été placée sur la couverture de la première édition de l'*Homme qui vient*, de notre ami Georges Valois :

Regardez la croix ci-contre, gravée en tête du volume, et vous reconnaîtrez sans peine que cette croix, qui porte la devise *In hoc signo vinces*, n'est autre chose qu'un poignard, le symbole exact de tout l'ouvrage composé tout exprès pour démontrer que c'est par la violence que le surhomme triomphe.

Sans rien vérifier, ni voir, ni écouter, M. Laberthonnière s'est hâté de faire chorus :

Sur la couverture du livre de M. G. Valois : *L'Homme qui vient*, on aperçoit une figure qui ressemble à une croix. Quand on regarde de plus près, on se rend compte que cette croix est un poignard, et sur la lame on peut lire alors : *In hoc signo vinces*. Un mot revient toujours sous la plume de ces messieurs : « Il n'y a qu'une seule vraie vertu, la force ; » c'est le plus fort qui a raison.

Renseignements pris, le poignard diabolique, l'épée crucifère hantée des démons nietzschéens, n'est autre que « l'insigne des zouaves pontificaux » (2).

(1) Il est impossible de ne pas signaler les procédés de discussion abominables de M. Laberthonnière à l'égard de M. l'abbé Descoqs.

(2) Lettre de Georges Valois à Charles Maurras, *Action française* du 1er août 1911.

LIVRE IV

DEUXIÈME GUERRE PUNIQUE

X

RÉIMPRESSIONS ET CORRECTIONS

Au fur et à mesure que s'accroissait la montagne des absurdités hostiles, non seulement les catholiques d'Action française se serraient plus affectueusement, comme j'ai eu déjà l'occasion de le dire, près de leurs amis incroyants, mais, de notre côté, d'un mouvement pareil, nous nous efforcions de témoigner combien de vrais et dignes exemples de piété et d'activité catholiques avaient fortifié notre premier respect. Qu'il fût question d'agir dans la rue contre l'anarchie extérieure ou de prendre des dispositions de polémique dans l'ordre intellectuel et moral, cette étroite et ancienne confraternité d'armes ajoutait à la connexité de nos principes et de nos visées politiques un lien personnel plus profond.

Je m'en suis aperçu au moment de la nouvelle édition de mes anciens livres qui m'a valu le retour offensif de M. l'abbé Pierre et toutes ses récentes fureurs contre moi (1). La seule pensée de cette réédition comportait pour moi le devoir de donner certaines satisfactions

(1) *Les Nouveaux défis de l'Action française à la conscience chrétienne*, 1913.

nécessaires aux catholiques. N'ayant jamais formé dessein de leur faire une offense, il aurait pu suffire de le déclarer nettement et d'ajouter aux anciens textes, si âprement discutés, une glose précise qui en eût expliqué le sens et la direction ; ce que je fais en ce moment pour l'ennemi aurait été écrit à destination de l'ami. Mais il me sembla que l'amitié conclue et éprouvée entre nous méritait quelque chose de plus. Je ne voulus pas laisser reparaître, dans sa teneur, telle ou telle pointe, innocente, mais acérée, qui pût de nouveau être entendue ou présentée comme un désir d'agression ou de dérision envers des idées pour lesquelles tant de luttes et de travaux avaient été faits en commun. Les quiproquos, jadis extrêmement désagréables, s'annonçaient maintenant comme insupportables. C'est à quoi je voulus parer.

Je pris donc plaisir à effacer tout d'abord de mes *Trois idées politiques* (1) certaines « paroles aiguës » en déclarant, dès l'avant-propos, que s'il était possible de « tout récrire », je n'aurais « pas de peine à m'abstenir d'un certain courant d'épigrammes ».

Ces suppressions dans leur détail offrent peu d'intérêt. Au contraire, il y aura profit à répondre à une question qui m'a été faite : — Comment et pourquoi l'édition nouvelle reproduit-elle ainsi, et « syllabe à syllabe », la grande note des *Déistes* sur laquelle M. Pierre a fait, comme on l'a vu, tant d'épais contre-sens ? N'y aurait-il pas eu intérêt à dissiper jusqu'à l'occasion des malentendus ? Et c'était si facile !...

Assurément, et je n'y aurais point manqué si la note n'eût donné lieu à tout autre chose qu'une méprise, de la part d'un autre censeur que Rome a censuré depuis :

(1) *Trois idées politiques : Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve*. Nouvelle édition, 1912.

la très grave erreur volontaire commise à cet endroit par M. Laberthonnière m'obligea à mettre sous les yeux des lecteurs, comme les pièces d'un procès, tout ce que j'avais dit, en regard de ce qu'on m'avait fait dire, afin que chacun vît et pût qualifier l'altération matérielle commise.

En renvoyant à l'opuscule réédité, je me borne à transcrire ces quelques lignes de mon annotation de 1912, qui représentent l'exercice de mon droit :

Un écrivain libéral, ennemi résolu de l'Action française et médiocrement respectueux de la vérité, M. Laberthonnière, a voulu tirer de ces réflexions sur le déisme inorganique une conséquence opposée à leur esprit et à leur texte, mais favorable aux tristes rêveries que ce malheureux nous impute. D'après lui, le déisme catholique ne trouve grâce devant nous qu'à titre d'instrument de règne mis à la disposition, non pas même du bien public, mais, ce qui fait une seconde fausseté, d'une race de Forts conçue à la façon du barbare Nietzsche. Malheureusement pour cette ingénieuse et audacieuse folie, la phrase où je fais observer que la condition imposée au *déisme catholique* était de s'élever, par le nom de Dieu, *à des idées plus générales*, *à de plus généreux sentiments*, cette petite phrase exclut de ma pensée toute imagination de cet ordre et renverse de fond en comble l'édifice de M. Laberthonnière. Mais qu'à cela ne tienne ! Ce critique n'est pas embarrassé pour si peu. Lui qui pèse une à une toutes les syllabes des considérations ci-dessus (1), lui qui les interroge, les sonde, les torture dans leur moindre détail, il n'a pas un regard ni un mot pour cette phrase si explicite. Il l'a supprimée de son souvenir et de son regard. Il l'a abolie de mon texte. Et son livre et sa thèse, qui s'écrouleraient sans cela, sont échafaudés tout entiers sur cette prétérition venimeuse.

Plus de dix-huit mois ont couru depuis cette réponse, je n'ai pas ouï dire que mon contradicteur s'en soit relevé. L'exécution, indispensable, a donc été complète.

(1) Il y en a cinq pages.

Mais elle m'a laissé un mauvais souvenir ; car j'ai été forcé — pour la clarté de ma rectification nécessaire — à laisser subsister la note des *Déistes* non seulement sans pouvoir en éclaircir tout à fait le langage, mais même sans avoir le droit d'y modifier une ligne qui me pesait, celle qui est relative à « la *fâcheuse scission intervenue à l'ère chrétienne, entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux* », paroles qui, depuis longtemps, avaient cessé de correspondre à ma pensée.

Il est vrai que, sur la formule d'autrefois, tous nos critiques s'étaient trompés et l'avaient entendue très précisément à rebours. Libéraux, démocrates, anarchistes chrétiens, même une escouade de chrétiens sociaux se sont acharnés à viser dans ce regret du temps où le pouvoir civil n'était pas distinct du pouvoir religieux l'indice des passions « étatistes » que je devais professer pour la commodité de leur thèse, quelque démenti que cet étatisme pût infliger à mes plus anciens sentiments décentralisateurs et fédéralistes-: je leur devais d'être étatiste dans l'âme, peut-être d'enseigner en petit comité l'absorption de la religion par l'Etat, la confiscation du domaine sacré par le pouvoir civil : matière abondante et fertile pour le rhéteur bien embouché. Le malheur est que la vérité était purement et simplement à l'opposé. Ce que j'ai admiré de l'unité antique, ce n'était pas son étatisme mais sa théocratie, où c'était l'ordre religieux qui absorbait le pouvoir civil...

Je ne donne point cette admiration pour juste ni certes pour originale. Toute la rêverie du XIXe siècle en a été imprégnée. Mais enfin, il ne faudrait pas comprendre un hommage à la cité antique comme un ressouvenir de l'empire romain! C'est de mes plus anciennes lectures de Lamennais que m'était peut-être restée, entretenue par les fantaisies fameuses de Renan,

cette inclination à un gouvernement direct de l'esprit pur, qui, en dernière analyse, devait imposer à notre planète un système analogue à celui des jésuites du Paraguay.

L'année même où avait paru la première édition de cet opuscule (1), je commençai à voir s'évanouir mes illusions sur le gouvernement de la philosophie, même flanquée de la philologie et des mathématiques. L'usurpation juridique et politique des « Intellectuels » étalait leur profonde inaptitude à l'intelligence et à la gestion des intérêts publics. Cela concourut à me suggérer de la « fâcheuse scission » une idée mieux en harmonie avec le reste de ma pensée et de mon action : le philosophe que je relus vers ce moment-là et qui, sur ce sujet, vit beaucoup plus loin que Renan, Auguste Comte, acheva de me découvrir comment cette distinction (qui n'est pas séparation) du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, exprime l'un des plus grands bienfaits de l'histoire. Cinq ans plus tard, c'est-à-dire sept ans avant de réimprimer les *Trois idées*, je publiais *l'Avenir de l'Intelligence*, œuvre médiocrement favorable au gouvernement des pédants et qui montre, en vingt endroits, la différence qu'il faut faire entre les fonctions d'influence qui sont propres à la lumière intellectuelle, et l'action matérielle et morale de l'autorité. J'aurais été heureux de le dire plus tôt. Les calomnies distribuées à contre-temps m'en ont enlevé l'occasion.

Après les *Trois idées* reparut mon *Anthinea*. Je l'avais relue et corrigée d'après le même principe, qui était de faire disparaître ce qui risquait de produire une impression d'attaque intentionnelle et de m'attribuer une volonté ennemie. Ces retouches, qui devaient me valoir

(1) 1898.

pas mal d'outrages neufs, ne laissent pas de me causer une profonde satisfaction quand j'y pense. Tel quel, le livre se tient mieux : il est désormais allégé de tout ce qui avait aspect de simple jeu, il est purgé de quelques énigmes malignes proposées à la sagacité du lecteur. On s'en rend compte par un trait.

Dans ma critique de la Prière sur l'Acropole et de l'idée que Renan s'était faite du génie de la Grèce, je signalais en 1901 *une des larges plaies que le romantisme, l'Allemagne et le christianisme avaient ouvertes dans cette délicate pensée* (1). Sans doute le « christianisme » visé à cet endroit ne pouvait guère correspondre à celui que Renan avait reçu de ses maîtres bretons, ni de l'abbé Le Hir et de Messieurs de Saint-Sulpice. Mais un trop petit nombre de lettrés et d'initiés était capable de faire la différence ; le sens caché dans un trop subtil filigrane devenait susceptible de scandaliser sans raison le public, plus mêlé et plus étendu, que les circonstances politiques m'assignaient en 1912. Au lieu de taquiner, d'irriter et d'exaspérer, comme en 1901, *les hommes de la Bible et du Code*, on risquait d'attrister des amis innocents. C'est pourquoi la nouvelle édition substitue au langage chiffré la rédaction en clair et dit : *une des larges plaies que le romantisme, l'Allemagne et* SON *christianisme avaient ouvertes dans*, etc... « Son » christianisme, le christianisme allemand, ce protestantisme très libéral auquel l'auteur des *Origines du Christianisme* n'a pas cessé de tendre comme à l'archétype de sa sensibilité religieuse.

Un certain nombre de modifications de même nature me furent ainsi proposées par le souci de la clarté et le respect des circonstances. Le livre ne pouvait devenir

(1) *Anthinea*, p. 91 de la première édition. Cf. p. 31 de la nouvelle.

orthodoxe, mais était dégagé de l'aspect de volonté agressive qu'il pouvait revêtir antérieurement pour les yeux inhabiles.

Assurément, mieux eut valu ne rien professer d'étranger à l'orthodoxie et mieux vaudrait n'avoir, en France et par tout l'univers, qu'une foi et qu'une loi. Ce sont précisément les choses dont l'homme n'est pas maître. Nous ne composons pas les données de notre moment. Elles existent indépendamment de nos vœux et de nos regrets. Cela étant, je tiens à dire qu'une seule tentation ne m'est pas venue et que je n'ai pas pu songer à supprimer les deux ou trois passages où s'affirment avec une précision presque cruelle des idées éloignées du dogme, de l'histoire et de la pensée catholiques. Autant il me serait agréable et facile de déchirer ou de mettre en cendres les vestiges matériels d'une erreur reconnue et joyeusement abjurée, autant il serait indigne de notre objet de faire intervenir dans une décision de la conscience les calculs temporels de la politique. Justement parce qu'elle est haute et désintéressée, une politique sincère bannit tout ce qui peut ressembler au trafic de choses sacrées. Tout sentiment de cette sorte si, par impossible, il m'était venu, fût-il même resté absolument intérieur, m'aurait fait l'effet d'une véritable simonie. Croyant ou non croyant, tout esprit honnête en jugera de même façon.

Dès lors, le seul parti que la politique aurait pu me conseiller honorablement eût été celui de laisser dormir le livre dans un oubli où les aboyeurs de la démocratie chrétienne seraient seuls allés le chercher ; et c'est à quoi j'avoue avoir pensé très mûrement. Depuis plusieurs années, *Anthinea* était épuisée, ses derniers exemplaires, après avoir connu la fortune de la mise au pilon et de la boîte à deux sous, se vendaient couramment

de 10 à 120 francs. La *Nouvelle Librairie Nationale*, qui, bien que tout à fait autonome, est moralement un organe d'Action française, me proposa, à différentes reprises — entre sa fondation en 1906 et le milieu de l'année 1911 — de procéder à la réimpression. Si agréable que fût son offre, j'y répondis par des refus. La librairie de l'Action française, qui exprime notre accord de fait entre croyants et incroyants, ne pouvait se prêter à la publication d'une œuvre que l'on discutait au point de vue catholique. Les offres s'étant renouvelées, je dois en conclure que la raison par moi donnée n'était pas sensible pour tous. Elle l'était si bien pour moi que c'est à mes amis de la maison Champion, tout à fait étrangers aux luttes politiques et religieuses, que je confiai le volume.

Il a été dit, hors de France, — mais par des Français, — que dans mon dessein cette réimpression faisait équilibre à la publication de la *Politique religieuse*. Un sourire aux catholiques, un sourire aux anticatholiques ; c'était assez bien me connaître ! Il est fâcheux que l'obligeante hypothèse ainsi propagée à cinq cents lieues de Paris, soit mal soutenue par les faits. On a écrit bien des articles, depuis un an, sur *Anthinea*. Je défie que l'on trouve dans la presse anticatholique un seul organe qui se soit réjoui de mon « paganisme » aux dépens de la foi ou de la morale du catholicisme. Beaucoup d'anticléricaux se sont montrés fort irrités de ma *Politique religieuse* et ne me l'ont pas envoyé dire, et plus d'un libéral m'accusa de « troubler la paix » en reparlant du *Syllabus*. Absolument personne n'a imaginé de narguer les catholiques au moyen d'un commentaire d'*Anthinea* ! Cette idée, qu'on peut faire naître, n'est venue spontanément à aucun Français. Nulle part en France, dans aucun organe sérieux, de novem-

bre 1912 à juillet 1913 (ces dates ont une raison que je pourrai dire), aucun critique catholique n'a songé à prendre la responsabilité littéraire professionnelle de se montrer publiquement choqué de mon livre. Les ennemis ne me manquent pas dans ce monde des auteurs et des critiques : mais une signature au bas d'un écrit public, cela engage. Personne ne s'est soucié d'élever des cris de scandale difficilement soutenables dans le milieu français et parisien. C'est dire la place et le rôle infime occupés dans mon petit livre par les parcelles que l'on en détache à grand bruit.

Qu'est-ce qu'*Anthinea ?* Il n'est pas inutile de le rechercher si l'on veut savoir pourquoi j'ai ressuscité le volume.

Quand il avait paru pour la première fois, en 1901, notre Revue, s'adressant, comme aujourd'hui, à un public infiniment plus mûr et plus réfléchi que la multitude flottante des clients d'un journal, donna en bibliographie une note, âprement relevée depuis : cette note disait que les lecteurs qui avaient suivi mes campagnes « pour toutes les causes nationales, et notamment pour « les Lettres françaises » savaient bien « que les théories « philosophiques et esthétiques d'*Anthinea* forment le « fondement même de ma politique ».

Les *théories philosophiques et esthétiques d'Anthinea !* En ayant soin de ramener toute la philosophie et l'esthétique de ces « théories » au très petit nombre des opinions ou des impressions irréligieuses, en s'avisant, en outre, de choisir et de grouper les textes qui expriment ces opinions et ces impressions dans quelque tableau synoptique large comme la main, un catholique n'a plus qu'à les souligner de l'ongle et à se voiler le visage à l'aspect du « fondement » de notre doctrine.

Toutefois, si l'on use d'une méthode différente et

qu'on prenne ce livre de trois cents pages tel qu'il est en essayant de dégager honnêtement les principes qui le gouvernent, tout aussitôt les premiers textes laborieusement isolés commencent à se perdre et à s'estomper dans l'ensemble. Ce qui frappe les yeux tout de suite (indépendamment de vues littéraires, sans grand intérêt ici), c'est l'âpre passion civique, exprimée à toutes les pages avec une ardeur continue et dans le langage d'un homme qui, vivant par la pensée plus que par l'action, transpose ainsi des sentiments de soldat et de citoyen dans la sphère de la méditation et de la poésie. On y sent la passion de l'ordre et celle de la patrie ; comme instrument de l'ordre à travers les siècles, le culte de la tradition ; comme instrument du patriotisme, l'étude religieuse des leçons du passé et des spectacles troublés du présent. Même à propos des décombres de l'Acropole, l'attention du lecteur est ramenée à chaque instant sur un problème unique : comment sauver l'ordre du monde et comment le développer ?

De ce côté est donc tournée la pointe, la flamme vivante de l'œuvre. C'est par ce côté qu'elle agit. Elle recommande la discipline qui règle les élites, le goût qui les découvre et qui les retient, les hiérarchies nécessaires. Il ne s'agit dans ces Essais, a-t-on dit, que de la raison, de l'intelligence, du goût. Oui, et de l'ordre. Toutes les notions violemment décriées au temps où j'écrivais ce livre, constamment opposées au réalisme et aux sensationnisme brutal qui régnait, y sont relevées et remises à leur place, qui est la première dans l'ordre humain. Un jeune critique fort pénétrant, M. Drouot a vu que c'était là, assez exactement, le contraire de la méthode de Loti qui n'est que d'écouter ses nerfs et de faire taire le reste. Mon contemporain et ami, le poète, Charles Le Goffic a bien voulu obser-

ver aussi que ce livre, comme mes autres travaux de la même époque, tendait à rétablir l'élément rationnel dans ses droits, au milieu de l'abêtissement universel des modes d'alors, « indignes d'un être pensant », ajoute M. Paul Drouot.

Comme les désordres de la laideur peuvent être rendus plus sensibles encore que l'éclat de la beauté vraie, je ne manque pas, chemin faisant, de compléter l'hymne à la merveille du monde par la dérision du sordide chaos. Mais ce procédé indirect n'est pas souvent employé dans *Anthinea*, C'était le positif des réussites de l'esprit, de l'art, de la nature que j'avais à cœur de montrer, afin d'en éclairer les voies et les moyens dans la mesure où je les percevais soit par l'histoire d'un paysage, soit dans l'économie du théâtre, de la statuaire ou de la poésie des Anciens. Mais je ne me limitais pas à la matière classique. A peine sorti de l'enchantement athénien, le lecteur était promené dans une ville corse peuplée au XVIIe siècle de Grecs fugitifs et qui, par un miracle de fidélité historique, conserve encore, pour une très grande part, les nobles legs de leur esprit et de leur sang. Lisons un des petits chapitres où se développe cette philosophie naturelle relative à ce qu'un théologien nommerait le domaine des causes secondes, car c'est là que l'on peut saisir avec une entière justesse une des bases de ma réflexion politique.

Le lecteur vient d'être invité à constater différents traits de piété et de fidélité à des traditions deux fois séculaires. L'admiration s'exprime ainsi :

Il n'y a rien au monde de plus touchant que le tableau d'une antique race qui se maintient.

Cette variété de générations qui se suivent, porteuses de corbeilles et porteuses de lampes, sur la longue frise du Temps et s'y transmettent pêle-mêle le nécessaire et le superflu de leurs biens, trésor constant des goûts, des idées

et des coutumes héréditaires, donne au voyageur philosophe le double sentiment de l'antiquité de la vie et du grand courage des hommes.

En vain observons-nous que ces survivances sont naturelles et que des êtres consanguins s'engendrant les uns près des autres dans des conditions qui les resserraient trouvèrent dans la fidélité à leurs origines tout à la fois la volupté et le salut : l'intelligence des causes conservatrices accroît, loin de l'atténuer, notre admiration instinctive, l'objet que protégea ce concert de forces unies en demeure vénérable et comme sacré.

Il est de forts navires qui ont vu la moitié du monde et toutefois rentrent au port ; quelque simples que soient les principes hydrostatiques, les arts du constructeur et du navigateur, nous ne sommes pas maîtres de ne point calculer la puissance des océans, l'immensité et la solitude des traversées, avec la vigueur des souffles qui les tourmentent, et toute cette masse des autres fortunes contraires que les nefs héroïques ont surmontées. Or, les risques de perte sur l'étendue de la planète sont en bien petit nombre, comparés à ceux que coururent sur une longueur de deux siècles, cette poignée de pauvres gens attentifs à leur frêle cargaison historique.

Me suis-je fait comprendre ? Il me semble qu'un livre où circule ce sentiment peut être appelé sans erreur un des points de départ de ma politique. Mais craint-on que j'aie trop bien choisi le passage au milieu du livre? Dès la préface, apparaissent ces lignes qui, elles aussi, commandent nos idées sur la réorganisation de la France :

Mon ami Maurice Barrès s'est publiquement étonné que j'aie rapporté de l'Attique une haine aussi vive de la démocratie. Si la France moderne ne m'avait persuadé de ce sentiment, je l'aurais reçu de l'Athènes antique. La brève destinée de ce qu'on appelle la démocratie dans l'antiquité m'a fait sentir que le propre de ce régime n'est que de consommer ce que les périodes d'aristocratie ont produit. La production, l'action demandait un ordre puissant. La con-

sommation est moins exigeante ; ni le tumulte, ni la routine ne lui déplaît.

Des biens que les générations ont lentement produits et capitalisés toute démocratie fait un grand feu de joie. Mais cette flamme est plus prompte à donner des cendres que le bois du bûcher ne l'avait été à mûrir ; et ainsi les plaisirs du bas-peuple sont brefs. L'énormité de notre capital national ne doit pas engendrer de trompeuse sécurité. Etre nationaliste et vouloir la démocratie, c'est vouloir à la fois gaspiller la force française et l'économiser, ce qui est, je crois, l'impossible.

Dans la même préface, il m'avait plu de faire également sentir au jeune lecteur la différence entre les rêveries d'un lettré isolé et errant, livré à lui-même comme une espèce de sauvage, sans aucune responsabilité définie, et les réflexions du citoyen éprouvé par l'expérience, instruit de la répercussion des pensées solitaires sur les destins de son pays. Il en rougit pour lui, mais il veut aussi en éviter la conséquence à l'État :

Les notes de Florence furent écrites plusieurs mois avant le second éclat de l'affaire Dreyfus. On trouvera à la fin du *Génie toscan* quelques lignes que je ne récrirais plus aujourd'hui, mais je les réimprime pour qu'elles soient, s'il est possible, les humbles monuments d'une très haute vérité.

Tout particulier est sujet à des accès de mélancolie nihiliste, comme celui auquel succomba ma pensée dans la nuit de San Miniato. Plus fréquemment encore nous avons nos moments de distraction et d'incurie. Lequel de nous s'occuperait toujours de tous ? Le meilleur l'oubliera. Mais, pendant ces relâches, il sera donc livré, avec la cité tout entière, à la troupe des faiseurs et des parasites. Tout peuple constitué raisonnablement s'est défendu contre ce risque au moyen d'une classe particulière de magistrats déterminés par un pressant intérêt personnel à se former du service public un souci privé quotidien.

De pareils magistrats ne peuvent être élus, tout magistrat élu étant plus attentif à plaire qu'à servir. L'élection écartée, il reste le sort. Mais, ce sort, ce hasard, s'il est amendé et

canalisé, réduit à son moindre degré de risque, c'est le hasard de la naissance, c'est l'hérédité. L'antique institution et magistrature royale fit la France. Elle l'éleva au plus haut point de sa vigueur. Il est évident que la France y sera ramenée dès qu'elle sentira son insuffisance civique et le besoin d'y suppléer, si elle veut vivre.

Veut-elle vivre? Ou la France, qu'André Chénier, sous Louis XVI, voulait qu'on adorât comme une déesse immortelle, n'est-elle plus que le total des Français aujourd'hui majeurs et électeurs? Avant cent ans, ils auront tous péri jusqu'au dernier. Veut-elle mourir avec eux (1)?

Les vagues traces subsistantes du dilettantisme de l'époque (2) ne servent qu'à dater le livre, sans trop

(1) M. l'abbé Pierre, avec qui je n'ai pas de bonheur, tire, il est vrai, d'une leçon que je croyais utile, d'abord le moyen de commettre une nouvelle erreur de fait (il croit ces lignes extraites d'une nouvelle préface, elles sont textuellement dans l'ancienne), ensuite l'occasion de se demander (puisque je parais avoir eu « peur de ma propre audace ») pour quel motif je n'ai pas corrigé ou supprimé l'expression d'un sentiment que je déplorais. Comment M. Pierre ne voit-il pas qu'une rectification explicite, publique, solennelle, peut quelquefois être plus démonstrative qu'un simple coup de ciseaux? Mon jeune collaborateur et ami Jean Longnon repassant, depuis, par Florence, s'est ingénié avec beaucoup d'art et de savoir à montrer au delà de « la fleur sanglante » de la Toscane le beau fruit qui mûrit au principat des Médicis.

— On vient de voir M. l'abbé Pierre reculer jusqu'en 1912 la date de ma préface de 1901. Otons-lui une autre illusion. Il cite, d'après un premier texte publié dans notre Revue en 1900, mon commentaire des chroniques florentines, d'un tour si extrêmement cru que je le modifiai de moi-même presque aussitôt : M. Pierre se figure que l'atténuation date seulement de l'année dernière et il en attribue l'honneur à ses interventions horrifiques. Le lecteur, dit-il, pourra lire dans la première édition : « la rare joie de la vengeance et de la cruauté »; il trouvera dans la seconde : « la bonhomie sanguinaire ». M. Pierre n'a qu'à se reporter aux deux textes. L'édition de 1901 porte déjà « bonhomie sanguinaire », ses calomnies ne sont pour rien dans l'amendement du pécheur.

(2) Pour les notes de Florence : 1897.

en retarder la marche : elle est orientée aussi nettement que peut l'être une suite d'Essais tirés de journaux de route.

Qu'il s'agisse de la Toscane ou de la Grèce, de la Corse ou de la Provence, l'obsession presque inconsciente du voyageur est toujours la même : patriotisme historique, nationalisme politique (1). Les obscures menaces alors suspendues sur la France faisaient réfléchir sur la vie et la mort des nations, en tant que nations. Les choses vues étaient appelées à défiler en témoignage, pour vivifier des idées qui, toutes seules, seraient sans action. Dire que Napoléon Bonaparte étendit sur notre pays le linceul de l'uniformité administrative, c'est articuler une vérité certaine, mais dont chacun est bien libre de ne prendre aucun souci. Ce paysage peut contribuer à l'inscrire dans la réflexion des distraits :

La dernière promenade que je fis à Ajaccio m'amena dans la nécropole.

Une petite route en corniche part du pied de la citadelle. Bordée à droite d'un faubourg, elle suit la mer. Peu à peu cessent les maisons, le penchant des collines apparaît tapissé de petits enclos réguliers. Etroits jardinets d'herbe folle, sans autre plantation qu'un ou deux cyprès fort anciens qui balancent leur plume noire. Ils s'étendent comme un parvis au devant de chapelles toutes pareilles, humbles, nues, marquées de la croix.

Autant d'enclos, autant de sépultures particulières. Les Corses ont réussi à garder le droit d'acheter un peu de terre solitaire, de la fermer d'un mur et de s'y coucher au milieu des morts de leur sang. C'est le plus noble endroit qu'on puisse visiter ici. Tous ces tombeaux privés couvrent une demi-lieue de campagne, dans un paysage composé de

(1) Une dame a bien voulu manifester l'agacement que lui causait le « chauvinisme » d'*Anthinea*.

vieux arbres et de rocs fracassés où règne l'idée de la mort.

Chez nous, qui sommes condamnés jusque dans notre cendre à des voisinages fâcheux, le cimetière a renversé ce bel et humain usage des sépultures domestiques. Je ne vois aucune raison pour qu'un jour la fosse commune ne succède à nos tombes privées. Ce sera dans l'esprit du siècle et de ses lois. Quand, au détour des Sanguinaires, sur le bateau qui m'emportait, les points blancs de la nécropole ont cessé de m'être visibles, il m'a semblé que l'un des derniers forts de notre race et le meilleur refuge qu'elle se fût donné contre l'administration de l'Egalité consulaire s'évanouissait de mes yeux.

J'aurai quitté sur ce regret la patrie de Napoléon.

Cette convergence instinctive du regard et de la pensée se retrouvera dans les notes sur le réveil de l'hellénisme contemporain, sur l'architecture d'Athènes modernes, dans les rêveries provençales, réunies à la fin du livre, *Le Retour et le Foyer*. L'esprit des généralités politiques y lève à chaque page, comme pour préparer les lecteurs à entendre d'autres vérités, plus sèches, moins concrètes, composées dans un ordre plus pressant et plus dur. Un lecteur d'expérience me résumait cette impression en me disant un jour :

— On commence par *Anthinea* et l'on continue par l'*Enquête*.

Voilà qui montre où va, où mène *Anthinea*. Mon *Enquête* n'est pas un volume de propagande païenne : c'est l'avant-propros d'un traité du retour à la tradition.

Il ne faudrait pas l'oublier ici, les lecteurs appelés à cheminer d'*Anthinea* jusqu'à l'*Enquête sur la Monarchie* appartiennent à cette immense catégorie de Français, les uns indifférents, les autres encore hostiles à toutes les idées de nationalisme, de tradition ou de reli-

gion parce qu'ils baignent dans la confuse atmosphère des Nuées juridico-métaphysico-politico-morales que le XVIIIe et le XIXe siècles ont accumulées. Mes pèlerinages historiques et littéraires, exposés avec patience, commentés de tout cœur, font naître le désir de chasser les Nuées; ils introduisent, mieux qu'un exposé systématique, aux maîtresses lignes de la vérité nationale et donnent tout d'abord le sens des réalités passés et présentes, la notion de ces idées justes, nées du réel, qui se rapportent au réel (1). Là est présentement l'utilité vivante de ce petit livre. La substance en avait été écrite avec amour et pour le seul plaisir d'exprimer des enthousiasmes, sans arrière-pensée de démonstration ni d'enseignement; peu à peu, en courant de main en main, ces feuillets m'ont montré à quoi ils étaient bons. Ce n'a jamais été à ruiner le catholicisme, mais bien à ranimer le goût des principes en de bons cœurs. Je ne l'ai senti qu'après coup, mais avec une satisfaction charmée et bien compréhensible, puisque l'expérience qui m'était personnelle avait fait office d'aliment pour autrui.

Faire des Français civilisés et patriotes, c'est faire des royalistes; faire des royalistes, on me permettra de le dire, c'est, forcément, défaire des anticléricaux, c'est rallier des amis respectueux au catholicisme. Avais-je le droit de mépriser le service ainsi rendu par ce petit livre aux diverses frontières de notre action? Ou bien devait-on négliger la portion du public français qu'il pouvait éclairer, sous prétexte qu'il y a une autre portion de ce public qui nous est déjà acquise ou conquise?

(1) On a beaucoup agité de la préférence que nous donnons *au fait sur l'idée*, Ceux qui s'occupent de cette logomachie oublient-ils qu'un fait connu est une idée; un fait compris, une idée vraie?

Je ne l'ai pas pensé. Les Français ennemis ou étrangers à nos idées existent ; tant qu'il y en aura, nous devons essayer de les transformer en amis. Il me paraît juste et urgent d'essayer d'éveiller dans le plus grand nombre possible de nos concitoyens, de nos contemporains les réflexions susceptibles de les rassembler comme nous sur les deux points que tout menace. De ces deux points, l'un est l'Eglise ; mais l'autre est le Rempart.

Cependant, je crus devoir payer une dette de probité littéraire et politique à notre public catholique en faisant insérer, dans l'*Action française* quotidienne, quelques lignes de mise en garde, le jour où ce livre ancien reparut :

Anthinea comporte quelques modifications de langage et retouches significatives, cependant nous devons déclarer à la demande de l'auteur que, pour le fond, ces pages de philosophie ou de poésie lui sont strictement personnelles et ne présentent que des rapports éloignés avec l'œuvre qui rassemble à l'Action française, les croyants et les incroyants patriotes sur un programme politique, religieux, militaire et civil de réconciliation nationale.

... Nos amis incroyants n'ont jamais tenté d'insinuer leurs idées dans la pensée de catholiques comme une marchandise de contrebande importée subrepticement. *Ils tiennent à se faire eux-mêmes leur propre Index.*

C'est dans ces conditions de franchise et de loyauté que se présente un livre qui faillit s'appeler *Promenades païennes* et qui eut pourtant l'avantage de révéler des perspectives d'acceptation, puis d'énergie à ces incroyants si nombreux chez les jeunes lettrés français chez lesquels le nihilisme métaphysique avait paralysé longtemps le goût de l'action.

Ainsi à l'intérieur de l'*Action française* — devant le très grand public quotidien considéré comme déjà ramené à nos idées, — l'utilité positive de ce livre fut sacrifiée tout entière en raison des quelques feuillets passibles de la réprobation de l'Eglise. Par le même

souci, je priai mes amis et collaborateurs de s'abstenir de consacrer dans le journal aucun article à *Anthinea.*

Elle était annoncée pour qu'il ne fût pas dit que nous faisions une réédition clandestine. Mais elle n'était ni commentée ni recommandée comme le sont nos autres livres : nous ne voulions rien faire ni laisser faire qui fût de nature à abuser le plus simple de nos lecteurs. Ce que M. Pierre osa nommer *défis* ou *nouveaux défis* à la conscience contenait au contraire les signes d'un respect très attentif et d'un esprit de justice très vigilant qui s'exerçaient sur nous-mêmes, à nos dépens et au bénéfice d'autrui.

Le lecteur me pardonnera d'insister sur des nuances de scrupules qui, en matière difficile, éclairèrent cet exercice de nos droits et de nos devoirs. Ce n'est pas moi qui me suis mis en cause ni en scène. Puissent la disgrâce et l'ennui qui ruissellent de cette apologie retomber tout entiers sur leurs premiers auteurs! Pour repousser de misérables accusations, il faut bien rétablir les états d'esprit ou de conscience défigurés. La vérité importe ici non comme mienne, mais comme vraie.

Il faut me défendre d'une dernière injure.

Jadis, au cours de conversations familières dont il reste des traces, j'ai refusé le bénéfice d'une interprétation indulgente sollicitant mon texte avec une grande douceur dans un sens à peu près admissible pour les fidèles. En particulier pour la page qui termine ma visite aux Musées d'Athènes, et qui pleure la « mort de Phidias ou la décadence du monde » en des termes affligeants pour des catholiques, sans avoir jamais tendu les affliger — page qui se conclut par un élan d'espoir dans les semences immortelles enfermées aux entrailles

du monde, — il m'était proposé, non sans un sourire de complicité amicale, d'imaginer que j'avais fait là une simple et très orthodoxe allusion aux survivances et aux retours de la pensée antique dans le monde moderne : Virgile et Ovide gardés et maintenus vivants dans la chrétienté depuis le haut moyen âge ! Aristote arrivant au XIIe siècle, accepté au XIIIe ! et tous les réveils successifs de France et d'Italie jusqu'à l'éclat du *Quattrocento* et de notre XVIe ! — C'est, me disait-on, un modèle d'adaptation et de synthèse catholique...

Et pour montrer comme l'interprétation pouvait se coudre et s'adapter aisément à mon texte, on me récitait cette prose :

J'étais entré au gymnase de Diogène, pleurant la mort de Phidias et la décadence du monde : mais le beau mot répété dans l'ombre brillante, XOPOS, XOPOS, dévora tout ce qui n'était plus digne de Phidias. L'idée du chœur universel m'ayant éclairci la pensée, je repris passage sur le vaisseau qui me ramena chez les miens, apportant dans mes mains vides plus de trésors que n'en avait Ulysse quand il regagna sa patrie.

Je remerciai le bon glossateur (1) et le fis convenir à demi-mot que c'était une tricherie. De tricherie je n'en voulais et je n'en veux aucune. Les ayants rejetées toutes, il m'est dès lors plus que facile de repousser, de tout le mépris de mon cœur, l'indigne interprétation frauduleuse suivant laquelle, j'aurais voulu signifier dans ce passage que « l'évolution fatale » (moi qui n'ai jamais cru à cette évolution) « va préparer le retour du paganisme » (il n'est pas question de ramener le paganisme ni dans l'esprit ni dans la lettre de ce morceau) et

(1) On me permettra d'affirmer qu'il n'est ni prêtre, ni membre des Comités directeurs de l'*Action française*.

qu'un « homme préparé et fort » (j'avais écrit un esprit) « soulèvera toutes les difficultés qui retardent cette résurrection » !

Il faut lire ce que M. Pierre se demande et se répond ici :

Quels sont donc ces riches trésors que M. Maurras rapporte d'Athènes dans ses mains vides?

Il est évident que c'est « la mystérieuse espérance dont son cœur est gonflé », c'est-à-dire l'assurance que « la volonté tendue de son esprit préparé et fort « va ramener la lumière sur le monde en chassant la nuit du christianisme...

La folie d'une idée fixe obsédante a purement et simplement transformé ici en la résolution de prêcher et de réformer mon récit du simple passage des sentiments de tristesse découragée à l'énergie et à l'espérance : heureux sursaut causé par une représentation distincte et splendide, mais extrêmement générale, des retours de bonne fortune qui remplissent l'histoire de l'univers. Si j'ai formé des actes d'espérance et de foi plus précis, ce fut pour souhaiter la ruine prochaine des idées fausses et des mauvais sentiments dont l'ibsénisme et le tolstoïsme remplissaient alors notre politique et nos arts. L'allusion à ces états de langueur systématique et de dépression volontaire m'avait fait écrire un peu plus haut : « Un chrétien s'afflige, l'impie! » M. Pierre se trompe sur le sens de ce mot, parce qu'il a commencé par dénaturer tout le reste.

La tricherie bien intentionnée que j'ai dû écarter m'avait inquiété autrefois comme indice des obnubilations de l'intelligence que provoque parfois l'excès de la bonté. Il faut décidément préférer cet excès à son contraire et le lecteur sera probablement de mon avis quand il aura vu dans quelle outrance finale M. Pierre a fini par se rouler au bout de son triste chemin. Sui-

vons ce qu'il écrit de mon apostolat imaginaire pour un paganisme intégral :

Et c'est à cette tâche qu'il prétend atteler l'Eglise comme une auxiliaire!

Dans l'*Action française* quotidienne (26 février 1910), M. Pierre Gilbert, jeune catholique d'Action française, reproduit en les soulignant les paroles du maître : « Il n'est rien que ne soulève la volonté tendue d'un esprit préparé et fort », et il les propose à M. Barrès coupable, d'après lui, d'avoir senti moins d'enthousiasme pour l'Athènes antique.

Je me suis reporté à l'article de *l'Action française*, du 26 février 1910 et, bien que M. Pierre m'ait préparé à tout, je n'ai pu réprimer le sentiment de la surprise en découvrant que, loin de traiter d'aucun sujet religieux ni irreligieux, à plus forte raison de rien dire de répréhensible au point de vue catholique le plus sévère, Pierre Gilbert ne contredisait Maurice Barrès que pour s'opposer à cette formule qui exprime, dit Gilbert, le « déterminisme » de l'auteur du *Voyage de Sparte :*

« *Nous sommes asservis aux transmissions du passé; nos morts nous donnent leurs ordres auxquels il nous faut obéir; nous ne sommes pas libres de choisir...* »

Comme, en conformité avec la philosophie catholique, Pierre Gilbert estime au contraire qu'il y a possibilité et liberté de choisir, *nous voilà*, dit Gilbert, *au centre du dissentiment!*

« Eschyle et la Grèce », dit-il, « nient la fatalité ». Ce que Barrès invoque est un « impossible monisme ».

Quand il partait pour Athènes, « Maurice Barrès emportait avec lui », ajoute-t-il, « des préjugés qui tendaient à nier l'art humain ». L'art humain, autrement dit, en ces termes de philosophie esthétique, la puissance et l'acte de l'homme, l'effort et l'œuvre de notre décision personnelle intervenant dans le déterminisme

de la nature! C'est afin d'établir cet « art », c'est pour contester la théorie de l'asservissement complet aux accumulations du passé (1) que Gilbert s'était rappelé la phrase d'*Anthinea :* « Il n'est rien que ne soulève la volonté tendue d'un esprit préparé et fort. » D'un élan pour prendre courage, d'une affirmation de l'énergie de l'homme, d'un mot de confiance dans sa volonté, le tout faisant escorte à une critique explicite du déterminisme, M. Pierre a tiré une hypothèse d'action et de propagande anticatholique à laquelle Gilbert, par mégarde, sans doute, et moi par expresse méchanceté, nous aurions prétendu « atteler l'Eglise »!

L'exposé qu'on vient de lire rend-il suffisamment sensible l'audacieuse liberté prise par M. Pierre? Sinon, j'ajouterai que, dans l'article de Gilbert, il n'est aucunement question de paganisme, ni de propagande païenne; il n'est traité que des conditions et du sentiment du beau, dans la vie moderne et dans la poésie antique. Le nom de Minerve s'y trouve prononcé, mais à titre de parabole rapide : « Minerve est d'abord femme et puis déesse. » Bref, pour que la clarté soit complète, pour que l'on sache désormais comment on peut faire quelque chose de rien, je reproduis, d'un bout à l'autre, l'article de Gilbert à l'appendice de ce volume (2). L'imagination de l'accusateur y sera vue à l'œuvre forgeant tout, créant tout, jusqu'à l'ombre et au prétexte d'un grief.

(1) Il ne faudrait pas exagérer ce sentiment de Barrès, « *l'histoire se dirige* », vient-il d'écrire.

(2) Appendice VI.

XI

PROUDHON

L'Europe s'en mêle. Une suffragette ardente que je me plais à supposer jeune et jolie, car elle m'appelle « *a young man of high culture and ability* (1) » et qui tient avec éloquence et autorité la rubrique « *lego et penso* » à la revue *The New Freewoman*, de Londres, Madame ou Mademoiselle Benj. R. Tucker, s'écrie au nº d'octobre 1913 en brandissant une page révolutionnaire de Proudhon :

« Ceci en main » nous pouvons « démolir l'auda-« cieuse prétention des néo-royalistes », et les « anar-

(1) Les dieux me gardent de rectifier des erreurs aussi gracieuses ! Mais je dois avertir ma critique anglaise, au cas où sa pensée ne serait point totalement affranchie de la tyrannie de la vérité, qu'il n'est point vrai de dire que « le néo-royalisme » de l'*Action Française* se distingue de l'ancien royalisme par ce fait que « ses chefs (c'est-à-dire, si je comprends bien, tous ses chefs) sont privément des « athéistes ». J'ose enfin soutenir que si Mme ou Mlle Tucker nous eût fait l'honneur d'approcher les camelots du roi, les ligueurs d'Action Française ou même les membres de nos Comités directeurs, elle ne se serait jamais permis de les appeler ***these impudent young rascals***, et peut-être conviendrait-elle que ce sont ses informations de Paris qui lui sont arrivées par d'audacieux garnements qui appartiennent, jeunes et vieux, au plus usé, au plus méprisé de tous les groupements politiques français.

« chistes peuvent répondre à Charles Maurras ainsi « qu'à tous ses suiveurs : — Non, l'auteur de l'*Idée gé-* « *nérale de la Révolution au* XIXe *siècle*, notre grand « Proudhon, il n'est pas à vous ; il n'appartient qu'à « nous » !

Le bruit de nos usurpations aura donc passé le détroit comme il a franchi les montagnes, depuis la fondation du « Cercle Proudhon ». Qu'est-ce que le Cercle Proudhon ?

Ecoutons, comme nous l'avons fait, l'abbé Pierre, et nous lirons ensuite les pièces du procès.

Au contraire de notre contemptrice de Londres, M. l'abbé Pierre ne pense pas du tout que nous ayons voulu associer le nom de Proudhon ou son œuvre aux intérêts de la réaction ; non, non, assure-t-il, le cercle Proudhon a été fondé à l'*Action française* pour avilir le catholicisme et corrompre les catholiques en les abêtissant. Tel étant notre « but caché mais toujours présent », la réalisation de ce « plan de campagne habilement organisé » ne peut être signée que de moi. Je suis le fondateur et l'âme du Cercle : mon « fertile génie » a nécessairement conçu et mis sur pied la machine nouvelle appliquée à une fin abominable, mais certaine : n'ai-je pas présidé la séance inaugurale du Cercle ? et le premier des *Cahiers du Cercle Proudhon* ne commence-t-il pas par un article de moi ? Si l'on doutait, voici le troisième et dernier argument qui correspond à merveille aux habitudes de mon esprit : pendant que je donnais ainsi mon patronage, je m'attachais à m'en dégager et m'efforçais de tirer mon épingle du jeu !

« *Prudemment* », dit M. Pierre, l'article commençait par ces mots : « *Les idées de Proudhon ne sont pas les nôtres...* » Simple, mais satanique précaution de langage destinée à tromper les humbles. Elle ne trompera

point notre Argus. Pourtant qu'eut-il pensé s'il eût ouï les autres précautions plus subtiles encore dont mon discours inaugural était émaillé !

Il ne me reste rien de cette conférence moitié lue, moitié parlée, d'après des notes que je n'ai plus ; mais l'article a été heureusement conservé. En le relisant aujourd'hui, je dois convenir tout de suite que ma rouerie a si bien dépassé la mesure des habiletés concevables que je m'y trouve pris. Les lignes que voici expriment bien les idées que je me connais sur Proudhon :

Les idées de Proudhon ne sont pas nos idées, elles n'ont même pas toujours été les siennes propres. Elles se sont battues en lui et se sont si souvent entredétruites que son esprit en est défini comme le rendez-vous des contradictoires. Ayant beaucoup compris, ce grand discuteur n'a pas su tout remettre en ordre.

Il est difficile d'accorder avec cet esprit religieux, qu'il eut vif et profond, sa formule « *Dieu, c'est le mal* », et dans une intéressante étude du *Correspondant* (1), M. Eugène Tavernier nous le montre fort en peine d'expliquer son fameux « *La propriété, c'est le vol* ». Nous remercions Proudhon des lumières qu'il nous donne sur la démocratie et sur les démocrates, sur le libéralisme et sur les libéraux, mais c'est au sens large que notre ami Louis Dimier, dans un très beau livre, l'a pu nommer un « Maître de la Contre-Révolution ».

Proudhon ne se rallie pas à la « réaction » avec la vigueur d'un Balzac ou d'un Veuillot. Il n'a point les goûts d'ordre qui dominent à son insu un Sainte-Beuve. Ses raisons ne se présentent pas dans le magnifique appareil militaire, sacerdotal ou doctoral qui distingue les exposés de Maistre, Bonald, Comte et Fustel de Coulanges. La netteté oblige à sacrifier. Or, il veut tout dire, tout garder, sans pouvoir tout distribuer ; cette âpre volonté devait être vaincue, mais sa défaite, inévitable, est disputée d'un bras nerveux. On lit Proudhon comme on suit une tragédie : à chaque ligne on se demande si ce rustre héroïque ne soumettra pas le dieu Pan.

(1) *Correspondant* du 10 août 1910.

Son chaos ne saurait faire loi parmi nous, et nous nous bornerions à l'utiliser par lambeaux si ce vaillant Français des Marches de Bourgogne ne nous revenait tout entier dès que, au lieu de nous en tenir à *ce qu'il enseigne*, nous considérons *ce qu'il est*.

On voudrait assister d'ici aux impressions de lecture de quelques-unes des dupes de M. l'abbé Pierre, pour demander que leur en semble : mes prudences leur apparaissent-elles sincères ou non ? Il me semble à moi que ces lignes disent la vérité. Proudhon s'y trouve mis à part des Maîtres de la Contre-Révolution. Pour les défaillances de sa méthode et pour les désordres de son esprit, il est aussi tenu à l'écart du grand courant de la tradition nationale. Ce qui est distingué, enfin, avec une netteté presque brutale, et comme séparé des sympathies qu'éveille sa personne, c'est son « enseignement » : avant de s'exprimer sur l'homme, on a partie exclu, partie réservé sa doctrine.

Un peu plus loin, on le déclare « débordant de naturel français », mais les mots qui développent ce point de vue commencent par une nouvelle réserve aussi formelle que les précédentes.

Abstraction faite de ses idées, Proudhon eut l'instinct de la politique française : l'information encyclopédique de cet autodidacte l'avait abondamment pourvu des moyens de défendre tout ce qu'il sentait là-dessus.

Or, de quelle « politique française » est-il question ici? Et en quoi l'instinct qu'en avait Proudhon coïncide-t-il avec nos idées ? Pourquoi cet instinct est-il qualifié par nous de « sentiment » et sentiment « fort » « de l'intérêt national » ? C'est ce qui apparaît par la suite de l'article, que M. l'abbé Pierre se garde bien de citer :

... Là-dessus Proudhon est si près de nous que Jacques Bainville, en tête de son écrasant réquisitoire contre les hommes de la Révolution et de l'Empire, à la première page de « *Bismarck et la France* » a pu inscrire cette dédicace : « A la mémoire de P.-J. Proudhon qui, dans sa pleine liberté d'esprit, retrouva la politique des Rois de France et combattit le principe des nationalités; à la glorieuse mémoire des Zouaves pontificaux qui sont tombés sur les champs de bataille en défendant la cause française contre l'unité italienne à Rome, contre l'Allemagne à Patay ». — Quoi? Proudhon avec les Zouaves pontificaux? — Oui, et rien ne va mieux ensemble! Oui, Proudhon défendit le Pape; oui, il combattit le Piémont. Au nez des « quatre ou cinq cent mille badauds » qui lisaient les journaux libéraux, il s'écriait, le 7 septembre 1862 : « Si la France, la première puissance militaire de l'Europe, la plus favorisée par sa position, inquiète ses voisins par le progrès de ses armes et l'influence de sa politique, pourquoi leur ferais-je un crime de chercher à l'amoindrir et « l'entourer d'un cercle de fer? Ce que je ne comprends pas, c'est l'attitude de la presse française dominée par ses sympathies italiennes. Il est manifeste que la constitution de l'Italie en puissance militaire, avec une armée de 300.000 hommes, amoindrit l'Empire de toutes façons. » L'Empire, c'est ici l'Empire Français, dont je vois le timbre quatre fois répété sur mon édition princeps de *La Fédération et l'Unité en Italie.*

« L'Italie », poursuivait Proudhon, votre Italie unie « va nous tirer aux jambes et nous pousser la baïonnette dans le ventre, le seul côté par lequel nous soyions à l'abri. La coalition contre la France a désormais un membre de plus... » Notre influence en sera diminuée d'autant; elle diminuera encore « de tout l'avantage que nous assurait le titre de première puissance catholique, protectrice du Saint-Siège ».

« Protestants et anglicans le comprennent et s'en réjouissent : ce n'est pas pour la gloire d'une thèse de théologie qu'ils combattent le pouvoir temporel et demandent l'évacuation de Rome par la France! »

Conclusion : « Le résultat de l'unité italienne est clair pour nous, c'est que la France ayant perdu la prépondérance que lui assurait sa force militaire, sacrifiant encore l'autorité de

sa foi sans la remplacer par celle des idées, la France est une nation qui abdique, elle est finie. »

Et comme ces observations de bon sens le faisaient traiter de catholique et de clérical, « *oui* », ripostait Proudhon, « *oui, je suis, par position, catholique, clérical, si vous voulez*, puisque la France, ma patrie, n'a pas encore cessé de l'être, que les Anglais sont anglicans, les Prussiens protestants, les Suisses calvinistes, les Américains unitaires, les Russes grecs : parce que, tandis que nos missionnaires se font martyriser en Cochinchine, ceux de l'Angleterre vendent des Bibles et autres articles de commerce. »

Des raisons plus hautes encore inspiraient Proudhon, et il osait écrire :

« *La Papauté abolie, vingt pontificats pour un vont surgir, depuis celui du père Enfantin jusqu'à celui du grand-maître des Francs-Maçons.* »

Et il répétait avec une insistance désespérée :

« *Je ne veux ni de l'unité allemande, ni de l'unité italienne, je ne veux d'aucun pontificat.* »

Ainsi, ce que j'ai pris, ce que j'ai isolé de Proudhon, c'est ce qu'il eut d'inimitié contre la Franc-Maçonnerie, contre le Saint-Simonisme et les contrefaçons du catholicisme. J'ai distingué en lui l'ennemi des ennemis du Saint-Siège, l'adversaire de l'Italie-Une, le combattant placé dans une position tout à fait convergente à la position des Zouaves pontificaux. Il ne plaît pas à M. Pierre que Proudhon ait été « papalin » ? Son déplaisir n'est pas la mesure des faits. M. Pierre demande : « *En quoi* » le fait de voir « *la folie des libéraux qui tra-* « *vaillaient à l'unité de l'Italie* », « *vue politique judi-* « *cieuse* » « *fait-elle* » de Proudhon un « *appui du pouvoir temporel au Pape* » ? Mais en cela, Monsieur l'abbé ! En cela même ! Proudhon donne en faveur du pouvoir temporel des raisons, et ces raisons excellentes se trouvent être bien supérieures, pour le poids et pour l'éloquence, à celles qu'il a pu lui plaire d'aventurer

aussi pour la thèse opposée. Quand mon humeur personnelle serait parfois de faire bon marché de Proudhon, je ne voudrais pour rien au monde céder aucune des raisons qu'il a mises au service d'un certain nombre de bonnes choses et, moins encore, celles qu'il a pu projeter, de son train furieux, à l'assaut de la sottise ou de l'erreur.

Je ne suis quant à moi ni un fils spirituel ni un amoureux de Proudhon, mais, dès la première lecture, sa brochure du *Rhin*, sa *Fédération et l'Unité en Italie* m'ont charmé et m'ont retenu tant par ce que j'y rencontrais de favorable et d'utile à notre action que pour la découverte d'un tour de discussion, d'un élan de pensée, d'un état d'esprit et d'humeur extrêmement hostile aux « idées » qu'on peut bien appeler les idées de Proudhon et qui lui sont attribuées le plus communément.

Ce que j'aimais chez lui, c'était donc, somme toute, des verges souples pour le battre, qui ont été coupées de sa main...

La moitié du *Cercle Proud'hon* me fera ici les gros yeux. J'y suis accoutumé, ce sont les yeux que l'on me fait toutes les fois que ce sujet est abordé familièrement entre nous. De vive voix ou par écrit, que de fois on s'est jeté à la tête les textes de Proudhon! Ils sont certes aussi divergents que possible. Proudhon, c'est le Père Chaos; à tel point que M. l'abbé Pierre lui-même est forcé d'avouer, à peu près comme tout le monde, combien Proudhon est le lieu des contradictoires. Mais l'importance de son aveu échappe à M. Pierre.

Pour nous, faisons Proudhon trois et quatre fois plus révolutionnaire qu'il n'apparaît, ses boutades et ses formules anti-démocrates et contre-révolutionnaires en prendront une autorité triplée et quadruplée, parce

qu'elles sont mises dans une forme dialectique très remarquable! N'est-ce rien? C'est beaucoup. J'en tombe d'accord sans plaisir, et non sans mérite!

En effet, ce qui m'éloigne toujours un peu de Proudhon tient moins à ses doctrines qu'à sa méthode, à l'élément le plus personnel de sa pensée. Personnellement, elle me déplaît. La conduite de sa raison, la démarche de son esprit n'est, en vérité, ni celle qui me convient, ni celle que je tiens pour fructueuse et sûre. L'esprit proudhonien est juridique et déductif. On peut rendre justice à l'intérêt majestueux des idées du Droit que Proudhon ne cesse de creuser en se permettant d'observer qu'il n'y a point de voie plus complexe, plus captieuse, plus fertile en causes d'erreur.

Prenons l'autre méthode. L'examen des faits sociaux naturels et l'analyse de l'histoire politique conduisent à un certain nombre de vérités certaines, le passé les établit, la psychologie les explique et le cours ultérieur des événements contemporains les confirme au jour le jour, moyennant quelque attention et quelque sérieux; il ne faut pas un art très délié pour faire une application correcte de ces idées, ainsi tirées de l'expérience, à ces faits nouveaux que dégage une expérience postérieure. La déduction est en ce cas la suite naturelle des inductions bien faites et le sens critique éveillé dans la première partie de l'opération n'éteint pas son flambeau pendant les mystères de la seconde puisque l'on vérifie au départ et à l'arrivée! Mais la déduction juridique se tient autrement loin de ces bonnes et lucides réalités tutélaires. Elle part des principes du Juste et de l'Injuste, ses notions premières représentent déjà la deuxième ou la troisième puissance d'une haute abstraction, et ses définitions si vastes sont nécessairement flottantes quand il s'agit d'en adapter la généralité à la vie pratique : entre

la multitude des faits particuliers souvent très divers, parfois même contraires, l'esprit est à peu près fatalement induit à perdre de vue les raisons impersonnelles d'arrêter son choix ou même de conduire son attention ; c'est alors, qu'à défaut des raisons impersonnelles, apparaissent les autres : le motif personnel subsiste, actif et vigilant, et l'idée du droit ne reste plus éclairée et guidée que par l'idée du *moi*, de ce *moi* qui n'est pas sans droits, mais qui prétend les avoir tous et qui gouverne instinctivement les démarches de la pensée vers son intérêt seul, parfois compris dans un sens tyrannique, mais toujours, à quelque degré, insoucieux du bon ordre, inconsciemment favorable à quelque anarchie.

Me préservent les cieux de dire que le Droit mène à l'anarchie, lui qui veut au contraire la régler et la pacifier! A mon avis pourtant la préférence donnée à la méthode juridique sur la méthode empirique doit convenir aux sociétés florissantes, fortement assises sur des principes qui éclatent de toute part et sont obéis de chacun. En ce cas, mais, je crois, en ce cas seulement, la philosophie juridique voit s'ouvrir devant elle une route spacieuse et clairement tracée, illuminée de feux qui épargnent l'incertitude.

Dans les conditions toutes différentes qui sont les nôtres, l'insécurité comme l'hésitation est inévitable, l'erreur est fréquente. Aussi, dès ma brochure l'*Idée de la Décentralisation*, avais-je mis, il y a quinze ans, un soin extrême à distinguer le fédéralisme contractuel et juridique de Proudhon d'avec les fédérations historiques réelles, objet privilégié que je croyais devoir signaler à l'étude et à l'attention du lecteur. Tout en soutenant, contre la prudence un peu anglaise de Taine, la légitimité de la méthode déductive en matière sociale et politique, j'ai toujours estimé que le rôle devait en être

attentivement modéré et réglé dans l'anarchisme et le scepticisme de notre temps; il faut ajouter que son application utile dépend aussi de la vigueur, je ne dirai pas des personnalités qui l'appliquent, mais de celle de leur esprit, ce qui n'est pas absolument là même chose. Inoffensive et fertile pour une tête puissante cultivée et ornée comme celle d'Auguste Comte, la déduction contenait pour Proudhon, âme forte, pensée moins forte, pensée née d'elle-même, développée sans maître, autant de pièges que de périls.

Lorsque, en 1896, un écrivain catholique libéral, M. Arthur Desjardins, membre de l'Institut, avocat général à la Cour de Cassation, publia sur *Proudhon* deux volumes qui font encore autorité, je ne pus m'empêcher de témoigner l'étonnement que m'inspira cette apologie. M. Arthur Desjardins n'hésitait pas à comparer l'éloquence de Proudhon à celle de Bossuet! Je lui proposai, dans le journal le *Soleil*, de descendre jusqu'à Rousseau, ce qu'il ne fit pas de difficultés d'accepter. Il me semble que j'étais alors au point juste, auquel je me suis tenu. Déductif comme Rousseau, enivré comme Rousseau de ce qui doit être, emporté comme lui par des courants antagonistes, tenté par le même individualisme, Proudhon correspond aussi à Rousseau comme philosophe; mais il eut aussi sur Rousseau ces profondes supériorités morales nées de la tradition et du sang, qui, à l'heure critique, savent quelquefois opérer le demi-sauvetage d'une pensée.

Quel contraste entre l'existence du vagabond génevois, être sans feu ni lieu, sans cœur ni vertu véritable, que perdirent nécessairement tous les dévergondages de l'imagination, et ce robuste Franc-Comtois, puissamment établi sur sa race, sur sa famille, sur son foyer, fidèle époux, père rigide, aussi incorruptible et

probe à l'état de travailleur que de débiteur, riche des vieilles qualités héritées qui expliquent son profond malaise dans ses erreurs et tant de brusques sauts en arrière ! Les retours de Proudhon lui faisaient rejoindre toute sorte de vérités, mais chez lui et pour lui ces vérités restent assez souvent indistinctes, plutôt senties ou entrevues que vues largement et à découvert ; elles semblent l'incliner, l'appeler à elles par une sorte d'attrait chaleureux plutôt que par l'autorité de la pure lumière... Proudhon est un bon type de Français qui se trompe. Mais quel Français et quel patriote ! Quel père et quel citoyen !

Ceux qui ont bien voulu me lire depuis quelques années n'auront aucune peine à penser qu'une œuvre ainsi faite, si forte soit-elle, mais étroitement assujettie aux impulsions du caractère physique et moral, me plaise peu. Ceux-là savent également que ce ne fut jamais par des *plaît* ou *plaît pas* que se régla notre conduite. Je ne me suis jamais soucié de traiter les idées à coups de bâton ou d'imposer autre chose que l'évidence du bon sens, et l'idée répandue par quelques sots de « l'autoritarisme » de l'*Action française* ou du mien ne tient pas debout. En voici un nouvel exemple : Quand un groupe d'esprits d'une haute distinction et dont la rare élévation morale était encore rehaussée par le rayonnement de la curiosité, de la jeunesse et de la bonne foi, vint nous raconter comment Proudhon, par l'élément personnel, traditionnel, national, social qui agite et dramatise parfois toute sa pensée, les avait induits peu à peu à l'étude méthodique des points d'intersection entre la route nationaliste et la route syndicaliste, je n'ai pas cru de mon droit, ni de mon goût, ni en mon pouvoir de répondre : — Vous faites erreur, car ce n'est pas par ce chemin qu'il fallait venir à la vérité où nous sommes :

retournez d'où vous venez, allez vous réinscrire à la Confédération générale du Travail et de là vous nous reviendrez après avoir pris soin de suivre une voie différente, car la vôtre, n'étant point admise par nous, ne saurait compter...

Bien au contraire, comme tout homme de bon sens l'aurait fait à ma place, j'ai répondu en félicitant les voyageurs de s'être tirés d'affaire en suivant la voie difficile, je leur ai souhaité d'avoir beaucoup d'imitateurs parmi leurs anciens compagnons d'armes révolutionnaires. Ah! oui, quel bonheur si, tous, jusqu'au dernier, en les tirant du collectivisme de Marx, le proudhonisme les conduisait à la vue exacte des conditions réelles de la vie des sociétés!

Je ne dirai jamais: *Lisez Proudhon* à qui a débuté par la doctrine réaliste ou traditionnelle, mais je n'hésiterai pas à donner ce conseil à quiconque, ayant couru les nuées de l'économie libérale ou collectiviste, ayant posé en termes juridiques et métaphysiques le problème de la structure sociale, a besoin de retrouver les choses vivantes sous les signes sophistiques et sophistiqueurs! Il y a dans Proudhon un fort goût des réalités qui peut éclairer bien des hommes.

Voici la déclaration du Cercle Proudhon. Elle a été arrêtée par MM. Darville, Galland, Vincent, Georges Valois, René de Marans et Henri Lagrange. Je ne vois pas qu'on puisse lui reprocher quoi que ce soit:

Les Français qui se sont réunis pour fonder le Cercle P.-J. Proudhon sont tous nationalistes. Le patron qu'ils ont choisi pour leur assemblée leur a fait rencontrer d'autres Français, qui ne sont pas nationalistes, qui ne sont pas royalistes, et qui se joignent à eux pour participer à la vie du *Cercle* et à la rédaction des *Cahiers*. Le groupe initial, ainsi étendu, comprend des hommes d'origines diverses, de

conditions différentes, qui n'ont point d'aspirations politiques, communes, et qui exposeront librement leurs vues dans les *Cahiers*. Mais, républicains fédéralistes, nationalistes intégraux et syndicalistes, ayant résolu le problème politique ou l'éloignant de leur pensée, tous sont également passionnés pour l'organisation de la Cité française selon des principes empruntés à la tradition française, qu'ils retrouvent dans l'œuvre proudhonienne et dans les mouvements syndicalistes contemporains, et tous sont parfaitement d'accord sur ces points :

La démocratie est la plus grande erreur du siècle passé. Si l'on veut vivre, si l'on veut travailler, si l'on veut posséder dans la vie sociale les plus hautes garanties humaines pour la Production et pour la Culture, si l'on veut conserver et accroître le capital moral, intellectuel et matériel de la civilisation, il est absolument nécessaire de détruire les institutions démocratiques.

La démocratie idéale est la plus sotte des rêveries. La démocratie historique, réalisée sous les couleurs que lui connaît le monde moderne, est une maladie mortelle pour les nations, pour les sociétés humaines, pour les familles, pour les individus. Ramenée parmi nous pour instaurer le règne de la vertu, elle tolère et encourage toutes les licences. Elle est théoriquement un régime de liberté ; pratiquement elle a horreur des libertés concrètes, réelles et elle nous a livrés à quelques grandes compagnies de pillards, politiciens associés à des financiers ou dominés par eux, qui vivent de l'exploitation des producteurs.

La démocratie, enfin, a permis, dans l'économie et dans la politique, l'établissement du régime capitaliste qui détruit dans la cité ce que les idées démocratiques dissolvent dans l'esprit, c'est-à-dire la nation, la famille, les mœurs, en substituant la loi de l'or aux lois du sang.

La démocratie vit de l'or et d'une perversion de l'intelligence. Elle mourra du relèvement de l'esprit et de l'établissement des institutions que les Français créent ou recréent pour la défense de leurs libertés et de leurs intérêts spirituels et matériels. C'est à favoriser cette double entreprise que l'on travaillera au Cercle Proudhon. On luttera sans merci contre la fausse science qui a servi à justifier les idées démocratiques, et contre les systèmes économiques

qui sont destinés, par leurs inventeurs, à abrutir les classes ouvrières, et l'on soutiendra passionnément les mouvements qui restituent aux Français, dans les formes propres au monde moderne, leurs franchises, et qui leur permettent de vivre en travaillant avec la même satisfaction du sentiment de l'honneur que lorsqu'ils meurent en combattant.

Il serait d'ailleurs très facile de collectionner à travers Proudhon plus de textes que n'en amoncelle M. l'abbé Pierre contre chacune des idées justes de Proudhon, invoquées soit dans cette déclaration soit dans mon article. Seulement (c'est ce que M. Pierre oublie de dire), les textes révolutionnaires rencontrent chez leur auteur d'autres textes plus forts, et qui en font justice. De plus, ces bons textes ne sont pas seuls à militer contre les mauvais, car ils trouvent à leur côté, disposés à marcher avec eux, s'il en est besoin, le gros bataillon des idées de l'*Action française* manié et conduit par ceux des proudhoniens qui sont de nos amis. Il se passe au Cercle Proudhon ce qui se passe dans nos corps où les microbes phagocytes voient la fin des bacilles pernicieux, quand ils sont efficacement secondés par les énergies réunies d'une organisation florissante.

Pour ne citer qu'un seul des cas concrets, aussi nombreux qu'oiseux, énumérés par M. Pierre (*Proudhon contre la religion! Proudhon contre le Pape! Proudhon contre l'éducation chrétienne! Proudhon contre les Jésuites!* etc.), lisons, par exemple, ces lignes sur le fondement de la morale :

La transcendance, en posant Dieu comme principe de la raison pratique, a abouti, par le culte de cet idéal, à la déchéance de la dignité humaine... par la haine de la nature,

la peur de l'Enfer, la promesse du paradis aux misères de la vie et aux lâchetés de la mort. (*De la Justice*, t. III, p. 63.)

Ceci, lu et compris, veut dire que la seule morale est la morale indépendante, fondée sur le seul impératif immanent à la conscience autonome ; pour faire la partie belle à M. Pierre, supposons que cette maxime kantiste et roussienne ne puisse trouver son contraire dans le capharnaüm de Proudhon ; une chose reste certaine : il n'y a pas de lieu au monde où cette pensée soit plus inoffensive qu'à l'*Action française*. Là, durant quatorze ans, ont été critiquées sans relâche les morales de Kant et de Rousseau en tant qu'elles sont des morales indépendantes, en tant qu'elles expriment une raison pratique se suffisant, bien que séparées de tout dogme, de tout culte, de toute foi : nos plus anciens accords ont justement porté, du premier jour de nos rencontres, sur le caractère essentiel de toute morale complète, qui est de dépendre nettement d'une dogmatique et d'une théologie.

Il faut d'ailleurs redire ici la magnifique parole de Vogelsang : « *l'histoire du monde est le jugement du monde* ». L'histoire du Cercle Proudhon devrait suffire à le juger. J'en parle d'autant plus librement que l'adhésion au Cercle Proudhon n'a jamais été proposée aux ligueurs de l'*Action française* et qu'il n'y a là qu'un territoire mixte adjacent à l'une de nos extrêmes frontières, sur lequel nos idées pourront opérer par voie d'influence, de discussion et d'assimilation progressive. Eh bien ! du point de vue qui doit le plus intéresser M. Pierre, une enquête sérieuse, menée par des personnes autorisées, établirait un fait qui sanctionne toutes les réflexions que je viens d'émettre. En 1911, deux des principaux membres du Cercle Proudhon, tous les deux pères de

famille (1), représentaient, eux compris, dix personnes : de ce nombre, il y en avait six d'éloignées du catholicisme, sur lesquelles, aujourd'hui, l'une a abjuré le protestantisme, une autre est rentrée dans l'Eglise avec laquelle elle avait rompu, trois jeunes enfants ont été baptisés, et la dernière s'est placée « sur les marches du temple ». On ne peut songer à faire honneur à Proudhon, même au meilleur Proudhon, de ces résultats positifs ; mais il faut reconnaître que le mauvais Proudhon n'aura pas réussi à les entraver.

(1) L'importance de l'institution domestique et de la fonction paternelle dans la pensée des membres du Cercle Proudhon s'accuse avec une rare énergie dans ce livre nouveau-né de Georges Valois, *Le Père*.

XII

STENDHAL

Si l'on trouverait difficilement un public mieux armé que le nôtre contre l'anarchie de Proudhon, peut-on dire en revanche que nous l'ayons exposé nu et sans défense au sortilège corrupteur de Stendhal ?

Les lettrés sont priés de ne point lire ce chapitre où j'ai dû mettre leurs préoccupations à la portée d'un contradicteur illettré.

Dans une misérable marqueterie de textes, où l'on fait argument de tout et de rien, M. Pierre nous montre un Stendhal politiquement versatile et dont le dévouement au premier Empire varia comme les prospérités de l'empereur. Une question : Et nous? Enseignons-nous, pratiquons-nous une méthode de dévouement aux puissants du jour?

M. Pierre transcrit les jugements iniques et sots de Stendhal sur le gouvernement de la Restauration. Je lui demande : Et nous? Toutes les collections du journal et de la revue ne témoignent-elles pas d'une entreprise de réhabilitation continue de Louis XVIII et de Charles X, heureusement conduite par Jacques Bainville et Louis Dimier, par Henri Rouzaud, Jean Lon-

gnon, Octave de Barral, Henri Cellerier ; j'ai aidé tant que j'ai pu à la besogne.

Stendhal a partagé, il a amplifié les grossiers préjugés de son temps sur la « Congrégation » ? Nous défaisons ce préjugé.

Stendhal a poussé la vanité de l'ostentation jusqu'à la folie ? Il a secrètement prêché d'exemple pour la manie des croix, des plaques, des rubans ? Mais l'un de nous a-t-il quémandé de ces distinctions ? Ou plutôt qui de nous n'enseigne à s'en passer ?

Stendhal est ennemi de toute autorité ? Nous relevons partout l'autel des droits et des devoirs de toutes les puissances domestiques, politiques et religieuses.

Il est ami du libéralisme et de la Révolution ? il est ennemi de l'Église ? C'est le « modèle de l'antipatriotisme » et de « l'antimilitarisme » ? Du moment que toute notre action est tournée au culte de la patrie, au profond respect de l'Église, au mépris du libéralisme et à la haine de la Révolution, ceux qui nous ont lus et entendus sont passablement immunisés contre le virus de Stendhal. Ils ont réponse prête, chaque fois que leurs yeux peuvent tomber ou leur attention traîner sur les endroits de la *Chartreuse de Parme* ou du *Rouge et du Noir* qui sont diffamatoires pour le clergé, les cours, les princes et les rois.

Telle est, à la volée, la poignée de répliques qui seront naturellement jetées au nez de M. Pierre. Cependant, même en cette compagnie, il faudrait être sérieux. Il faudrait parler de Stendhal et non d'un autre. Il ne faudrait pas se représenter l'œuvre du plus « intérieur » des hommes comme une bibliothèque de propagande anticléricale ou antimonarchique. C'est un fait : elle n'a jamais servi à cela.

Contemporain de Courier et de Béranger, Stendhal

ne vit jamais le parti libéral lui demander de faire figurer ses ouvrages au nombre des libelles qui concoururent à nos révolutions pendant le milieu du siècle passé. A la fin du second Empire, quand, de nouveau, l'on faisait flèche de tout bois, quand on réimprimait jusqu'aux *Ruines* de Volney, on ne s'est pas avisé de refourbir Stendhal, que l'attention de Taine venait pourtant de réveiller et de rajeunir. La bande dreyfusienne qui utilisa, elle aussi, tout ce qu'elle put, ne jugea pas possible de mettre du Stendhal dans son sac de munitions. Un journal révolutionnaire publia récemment en feuilleton la *Chartreuse*, un autre le *Rouge et le Noir*, et ce fut sans écho, comme si le texte eût passé par-dessus la tête des lecteurs. Aucun des extraits de Stendhal brandis par M. l'abbé Pierre contre l'*Action française* ne l'a jamais été par les gens qu'il estime avoir le plus vif intérêt à faire comme lui.

En fait, donc, Stendhal ne joue pas un rôle militant. L'anticléricalisme comme l'antiroyalisme existe chez lui, mais à l'état inerte ou neutralisé. Neutralisé, je crois, par l'intelligence.

Eugène Marsan, dans la *Revue critique* (1), a parfaitement démêlé ce que la vive intelligence de Stendhal a de dangereux pour les Nuées du siècle de Stendhal. « Sur tous ces points Stendhal pense à peu près comme un *carbonaro*. Le mot convient à merveille, comme il y fallait vraiment la foi du charbonnier. » Voilà pour les erreurs et leurs causes ; cependant « à défaut d'une sûre méthode politique, sa pénétration le libère à chaque instant de ses amis et de ses adversaires. Et ce sont des éclairs dont tout lecteur démocrate ne finira pas de se frotter les yeux ». C'est qu'alors en effet il arrive à

(1) N° du 10 mars 1913.

Stendhal de lâcher des vérités dans le goût de la phrase fameuse : « *Parmi les modernes si corrompus, le rouage le plus nécessaire à la liberté, c'est un roi.* » (*Revue critique* du 10 mars 1913.) Pierre Lasserre prend note de cette autre pensée qui va loin : « Ce qui marque ma différence avec les niais importants..., c'est que je n'ai jamais cru *que la société me dût la moindre chose*. Helvétius me sauva de cette énorme sottise. *La société paie les services qu'elle voit.* » « Helvétius, soit ! » ajoute Lasserre, « mais plus sûrement encore le fond de sagesse et de modération dont l'ont imprégné sa bonne naissance et son éducation humaniste et catholique. »

En lisant Stendhal, d'ordinaire, le lecteur cultivé du xxe siècle prend garde que l'auteur pense comme M. de Béranger ou parfois même M. de Chateaubriand ; il tourne donc les feuillets avec un sourire. Mais même en feuilletant la scandaleuse anthologie stendhalienne dressée par l'abbé Pierre, le lecteur contemporain peut tomber, comme cela m'est arrivé, sur de beaux germes d'objections contre le système politique et social dont Stendhal était engoué. Que M. l'abbé Pierre soit béni pour avoir recueilli et placé sous mes yeux ce début de phrase ultra-suggestif :

« Depuis Voltaire, depuis le Gouvernement des deux Chambres qui n'est au fond que *méfiance et examen personnel* et donne à l'esprit du peuple cette mauvaise habitude de se méfier... »

J'avoue qu'à ces mots, je n'y ai plus vu, à force d'y voir clair. Stendhal a pu les écrire sans inquiétude. Pour nous, ils tendent à détruire tout l'édifice constitutionnel que Stendhal a aimé. En effet, voilà amorcée ou résumée, en trois lignes, toute la critique comtiste du régime parlementaire, du gouvernement de la discussion, par na-

ture impropre à l'action, et voilà aussi qui ressemble à mon antique parallèle (que je croyais bien original et bien mien !) entre la dissolution des sociétés par ce contrôle perpétuel et la dissolution de l'individu par ce mal de l'analyse, dont un Frédéric Amiel vécut et mourut (1).

A force de vivacité d'esprit, à force de pénétration sensitive, Stendhal s'est placé ici, par un brusque mouvement de son ironie, dans un état d'esprit voisin des nouveaux politiques de 1913. Peu importe qu'il aime ce que nous détestons : nous nous accordons sur le caractère essentiel de l'objet, et cet accord nous permet de relire, avec une fierté joyeuse, ce que nous écrivions en 1900 sur le gouvernement de l'opinion ou libéralisme, « *incapable de respecter sa propre puissance* » et ne pouvant rien que « *détruire ses propres créatures* ou « *se déchirer elle-même* » :

Amiel a connu et décrit la maladie d'une âme chez qui la force et la vivacité de la critique, la constance et la hardiesse du contrôle, précédant la vie et l'action, viennent diminuer le pouvoir d'agir et de vivre. *La maladie libérale et parlementaire, c'est la maladie d'Amiel étendue au corps de l'Etat.* Les Chambres critiquent les moindres résolutions et les moindres tendances du Gouvernement. Celui-ci perd son temps à contester cette critique préalable : à la longue, il ne tente plus d'opposer, comme le ferait l'être sain, à de vaines censures, une volonté positive. Ses forces vives sont absorbées par le dialogue avec l'opposition. Il confond la nécessité de se maintenir contre les assauts de cette dernière avec son office d'administrer et de gouverner le pays. Le peu d'intelligence et d'énergie pratique qui n'est point frappé d'ataxie et de paralysie est ainsi dépensé à de bas-

(1) Voir le portrait d'Amiel aux nouveaux *Essais de psychologie contemporaine* de Paul Bourget.

ses manœuvres de défense ministérielle. L'État languit, il se dissout (1).

Stendhal avait bien vu ce rapport entre la psychologie personnelle et celle de l'Etat. Mais, de son temps, Stendhal pouvait s'en réjouir follement; dans le nôtre, l'effroi nous remet sur la voie de la vérité politique. Nous y découvrons, à l'œil nu, comment les institutions de la méfiance remplaçant les institutions du crédit moral et de la foi tuent l'Etat.

— Mais peut-être que ces curiosités ne sont sensibles qu'au lecteur cultivé?

— Eh! Stendhal n'en a guère d'autres.

L'écrivain est trop mystérieux, trop défendu par son mystère, trop fin, trop nonchalant aussi et trop abréviatif pour accéder à des auditoires un peu vastes. On se tromperait en le traitant soit comme Hugo, Balzac ou Zola, soit comme les feuilletonistes Ponson du Terrail et Jules Mary. La vraie question est de savoir si Stendhal peut corrompre une élite : pour le public populaire, son action est inexistante. Veut-on savoir à quel propos M. Pierre a pu reparler de Stendhal en 1913? A propos d'une édition de ses *Œuvres complètes* publiées par les Champion, maison étrangère à la politique, dans un format in-octavo. Sait-on à quel prix? 7 fr. 50. A combien d'exemplaires? 1200 ou 1300. Il faut bien reconnaître à tant de marques une littérature de jardin fermé.

Mais l'*Action française* n'a-t-elle pas voulu ouvrir ce jardin, en accroître l'étendue et les visiteurs ? Durant quelque quatre-vingts pages, M. Pierre injurie ce qu'il ose appeler « la fondation d'un prix Stendhal par l'*Action française* » : s'il explique un peu plus bas que

(1) *Les Monod peints par eux-mêmes*, liv. III, ch. XI, dans la Revue d'*Action française* du 1er janvier 1900.

cette fondation ne provient pas de l'*Action française*, mais de la *Revue critique des Idées et des Livres*, il a soin d'ajouter tout ce qu'il faut pour assimiler celle-ci à quelque organisme directement relié à notre œuvre tel que notre Institut, ou notre journal, ou notre ligue, ou tel que la Fédération des Camelots du Roi : la *Revue critique*, dit-il, est « *dirigée* et rédigée par une vingtaine des principaux écrivains de l'*Action française* » ; il inscrit au bas de sa feuille les noms de Jacques Bainville, Pierre Lasserre, Lucien Moreau et le mien, en se gardant de nommer à cet endroit les écrivains qui appartiennent spécifiquement à la *Revue critique*, comme aussi de noter l'autonomie de la revue.

Cette autonomie complète est suffisamment constatée par ce fait qu'il subsiste à côté de notre journal quotidien une *Revue d'Action française* rédigée et dirigée immédiatement par nous. Il s'est produit une initiative d'ordre purement littéraire, émanée d'un groupe de jeunes écrivains amis, mais libres à notre égard : M. Pierre en tire une sorte de manifestation de notre dogmatisme moral et social ! Ses vrais auteurs n'avaient jamais pensé à rien de tel.

Pour eux il s'est agi uniquement de littérature, et d'une littérature extérieure à tout ce qui n'est pas elle-même. M. Pierre sait-il que la littérature emprunte volontiers aux ordres d'idées limitrophes ses moyens d'expression et son vocabulaire ? Cela est si connu et si naturel qu'on éprouve une espèce de pudeur à fournir des explications sur ce point. Cependant il faut les donner, car l'énormité des méprises de M. Pierre est capable de faire oublier le bon sens. Non, il ne pensait pas à parler philosophie ni morale courante, l'écrivain anonyme et encore inconnu de moi qui, dans ce numéro de la *Revue* en accusation, voulant exprimer les qualités du roman

de Stendhal, la vivacité de ses analyses, l'exactitude de sa psychologie de l'amour, parlait des « titres » de Stendhal à « la direction des jeunes hommes »! Du dehors où vous êtes, si vous voulez entendre et saisir trait pour trait cet ésotérisme, rendez-vous du moins compte qu'il faut remplacer le mot « hommes » non point même par « esprits », mais par « goûts », et traduire « direction » par l'idée d'une orientation du style et du langage : vous aurez le sens non seulement des paroles écrites et conçues par leurs auteurs, mais des paroles lues et entendues par tous les habitués de la *Revue critique*. Quand, pour fixer leurs vues, M. Pierre fait dire à ces jeunes écrivains qu'ils engagent le public « *à admirer* » matériellement « *la vie, les idées et les sentiments de Stendhal* », « *à modeler leurs idées et leurs sentiments sur le modèle des héros de Stendhal* », il faut faire l'effort de se représenter l'auteur de ces propos comme emporté par son ignorance et par sa passion, afin de n'avoir pas à lui dire qu'il falsifie les proportions et les convenances de son sujet. Soyons justes : comment ne le ferait-il pas? Ce sujet difficile est de ceux où les gens du métier peuvent s'égarer.

M. Pierre Gilbert, M. Henri Clouard, les plus stendhaliens des écrivains de la *Revue critique*, parlent avec enthousiasme des créations de Stendhal; ils entendent par là l'ordre et le mouvement qu'il a mis à sculpter ou à peindre quelques figures de jeunes hommes et de jeunes femmes : ordre extrêmement précis (ce qui le fait juger par M. Pierre « sec, dur, froid décharné) » mouvement vif et prompt, d'une courbe extrêmement pure...

Avant de condamner ces deux jeunes critiques il faudrait être sûr de connaître la langue dont ils se servent.

C'est une langue de lettrés, et sur laquelle nul lettré ne peut se méprendre. Je viens d'écrire à ma manière le mot « pur ». La pureté à laquelle je songe à ce propos n'est point morale, ce n'est aucunement la pureté d'une vie sans tache ; le mot est pris comme dans les arts du dessin pour une courbe inscrite sans brisure ni bavure, un trait hardi et net conforme à son type idéal. M. Clouard se permet souvent de ces transcriptions du domaine esthétique au domaine moral ; il faut les entendre de même ; ainsi les entend son public. Elles seraient tout à fait dénuées de sens si on les ramenait à l'équivalent littéral.

Par exemple, l'élan gracieux, noble et retenu de la Sanseverina, l'énergie concentrée et solitaire de Julien Sorel ou, abstraction faite ici et là de leur valeur morale, la généralité de ces deux personnages traités, comme disaient les Anciens, dans une manière « héroïque », à la fois dépouillée et profondément expressive : tels sont les traits de caractère qui émeuvent l'admiration du jeune écrivain. Sans doute, en thèse générale, il faut surveiller l'usage de ces propos courants qui chevauchent simultanément l'ordre éthique et l'ordre esthétique afin d'éviter l'amphibologie et d'épargner à des lecteurs moins avertis les parcelles du temps précieux donné à creuser la lecture. Mais M. Clouard n'a trompé que M. Pierre, qui commet seul le contre-sens de prêter aux admirateurs du tableau une admiration immorale ou délibérément amorale détournée sur ce que le tableau représente : il faut beaucoup de haine et beaucoup de sottise pour prétendre qu'Henri Clouard mêlait à l'éloge de Phèdre ou d'Hérodiade celui de l'adultère incestueux ou de la luxure assassine !

On peut concevoir un état de puritanisme farouche et de philosophie scythique interdisant de reconnaître

qu'Hérodiade et Phèdre furent de belles femmes ou que la frénésie de leur passion fut l'élément de leur beauté. Mais, cette interdiction levée, il est permis de confesser, et d'analyser la beauté sans diviniser la passion et sans la donner en modèle : entre cette folie et la juste émotion du beau, il y a toute la distance de l'esprit classique enseigné et pratiqué par l'*Action française* à ces faux systèmes de romantisme que justement M. Clouard, auteur d'un livre remarquable sur les *Disciplines*, a censurés avec beaucoup d'art et de finesse : que la passion doive servir de maîtresse et de guide, que les héros de romans soient les modèles de la vie, c'est la thèse qu'il a persévéramment combattue, et nul n'est mieux placé, il importe de le redire, que le public de M. Clouard ou que les lecteurs habituels des ouvrages d'*Action française* pour garder leur tête sereine contre les entraînements d'imagination. Ainsi défendus contre la Révolution proudhonienne, ils sont armés contre tout romantisme stendhalien. Mais y eut-il du romantisme dans Stendhal? Et à quelle dose?

Sa façon vicieuse de poser les termes du problème vital par rapport à *l'art d'être heureux* le rangerait dans la postérité de Rousseau. Mais les solutions qu'il donne à ce problème portent une autre marque. Il a des façons de répondre qui valent mieux que ses questions et qui le rattachent à la série de nos moralistes.

Dans les pages que M. Pierre a lues et copiées sans les voir, M. Clouard note en passant, comme il le fait à peu près partout, « *cette domination de tout par l'es-* « *prit qui marque les grands psychologues français.* » La domination de tout par l'esprit de Stendhal affecte ses manières de sentir et de conter : si on la transportait dans le domaine pratique de la vie morale, elle s'appellerait la victoire de la raison sur la passion. Cette belle

victoire est tout au moins rendue possible par des habitudes de la « surveillance de soi », notées, retenues, saluées, chez Stendhal par les stendhaliens de la *Revue critique*. Nos amis ne prétendent pas que les personnages de Stendhal aient fait, pour eux, un usage moralement bon ou mauvais de cette surveillance; ils soutiennent que l'exercice et le développement d'une semblable faculté réalise dans l'art d'écrire d'abord, dans l'art de vivre ensuite, un bien plutôt qu'un mal. Et personne n'en doute.

Mais voilà de hautes questions pour les tristes bas-fonds sur lesquels M. Pierre nous a traînés. Son incompétence certaine aurait dû nous contraindre à limiter à quatre points de fait l'examen des difficultés qu'il élève.

Premier point : Stendhal a-t-il une valeur considérable; est-il un modèle important en littérature ? Un des témoins à charge amenés par M. Pierre, M. Faguet, compare ce grand peintre de la vie du cœur à Racine. Je crois que cela règle tout. S'il fallait d'autres références, je dirais qu'on a vu parmi les membres fondateurs d'un récent Comité de monument à Stendhal un député du Nord, membre de l'*Action libérale*, M. Henry Cochin, dont le goût littéraire a dû faire violence à tous ses sentiments moraux et religieux. Peut-être aussi s'est-il borné à ne pas confondre les genres.

Second point : y a-t-il dans Stendhal un élément d'utilité morale et littéraire particulier ? D'accord avec tous ceux qui ont traité de Stendhal moraliste, Pierre Lasserre fait admirer chez Stendhal une sorte de « *chasse* » « *contre le faux dans les sentiments* », auxiliaire précieux de la critique du romantisme sentimental.

Cette critique n'est évidemment pas permise, ni

accessible à tous; mais il y a un enseignement primaire, un enseignement secondaire et un enseignement supérieur. Si on ne nous l'accorde, il faut mettre au feu tous les livres ; dans le cas contraire, je demande (et ce sera mon troisième point) si l'enseignement supérieur, auquel correspondent les jeunes rubriques de la *Revue critique*, n'a pas un titre aux libertés justement exclues des écoles populaires et des journaux de vulgarisation... Cela me paraît évident. Si on le contestait, que deviendraient la moitié des Lettres profanes, sans parler des Lettres sacrées? Qui pourrait désormais se permettre de commenter je ne dis pas Ovide, Catulle ni l' « infâme Straton », mais seulement les *Bucoliques* de Virgile? L'explication de la deuxième Églogue serait partout notée de la même infamie qu'Alexis et que Corydon.

Enfin l'art de Stendhal, d'un trait si mordant et si fin, présente encore une suprême utilité dans un âge d'épaississement intellectuel où l'analyse est lourde, où l'action et le mouvement du récit littéraire sont inconsistants ou incohérents et frivoles. A l'heure où il importe de rétablir dans la langue et le style la vivacité et l'ordre français, cette restauration ne se fera pas sans modèle. Celui-ci est précieux parce qu'il est moins éloigné de nous que les maîtres d'il y a deux siècles.

Le Prix Stendhal ne présente aucune signification étrangère à ce point de vue du progrès de l'art d'écrire et de conter.

Je ne suis absolument pour rien dans ce prix. C'est par honneur et scrupule de vérité que je mets par écrit ces rectifications.

On pourrait les pousser plus loin. Avec une autorité que je n'ai point, un prêtre catholique a tiré du *Rouge et du noir* une esquisse d'apologétique morale. Cela ne

me regarde pas. Je ne tiens nullement Stendhal pour exempt de danger ; mais, au point où nous sommes, je tiens aussi que l'œuvre de Stendhal semble avoir dépassé dans l'imagination du public lettré ce stade étrange où, combiné avec le balzacisme et le darwinisme, elle pouvait produire plus facilement qu'aujourd'hui certains dégâts moraux accusés avec force par Paul Bourget dans son *Disciple*, livre écrit il y a près de vingt-cinq ans. Il ne faudrait pas être aveuglément optimiste, les mauvaises lectures n'ont pas épuisé leur venin ; si l'agréable *Chartreuse de Parme* est devenue, à mon avis, à peu près inoffensive, je ne conseillerais qu'avec réserves précises la lecture de l'autre « chef-d'œuvre » stendhalien, trop vanté. D'une manière générale, Stendhal intéresse nos contemporains beaucoup moins par l'immoralité que par la pénétration psychologique et par la poésie. Sorti, décidément, de l'ombre vers 1880, comme il l'avait annoncé, il fut prisé tour à tour pour sa personnalité « égotiste », puis pour le caractère effréné de son œuvre ; plus récemment il l'est, pour les caractères mesurés de son art.

La métamorphose est-elle achevée ? Le goût public ne reviendra-t-il point en arrière ? Ou ne verra-t-on pas tirer des usages nouveaux du bric-à-brac de l'original Dauphinois ? Peu importe si les caprices de cette mode jouent forcément dans une sphère assez restreinte et dans un public mithridatisés contre le poison. Il est sage de les y laisser. Trop crier au scandale revient parfois à le créer.

XIII

SAINTE-BEUVE, RENAN ET COMTE

Scandaliser les esprits du premier degré, esprits simples ou mal informés, est facile : il suffit de prononcer devant eux quelques-uns des noms propres répétés à l'*Action française* en évitant de définir ce que nous en faisons, ce à quoi ils servent chez nous.

Il y a sept ans bien comptés, j'ai fait à l'*Institut d'Action française* un « cours fermé » dans une « chaire Sainte-Beuve ». Ce cours était fermé pour éviter un auditoire trop élégant. La chaire était dite le Sainte-Beuve parce que je me proposais d'appliquer à la politique une méthode d'analyse et de dissection que Sainte-Beuve a introduite dans la critique littéraire. Mais de très bonnes âmes ont préféré penser que mes dix leçons se passèrent à donner la recette du saucisson du Vendredi-Saint.

Comme ces leçons se bornèrent en somme à un examen de la notion de la liberté politique et à la lecture de la *Constitution d'Ahènes* d'Aristote commentée avec l'aide de Thucidyde, du faux Xénophon, de Montesquieu et de publications récentes sur la démocratie américaine, australienne et néo-zélandaise, double tra-

vail dont j'espère toujours extraire, au premier loisir, mon « Essai sur l'échec de l'aristocratie athénienne », le public français, même catholique, finira par savoir que le dîner du prince Jérôme tint une place nulle dans ces leçons mystérieuses données à une vingtaine de jeunes gens dont les travaux et les succès nous firent, depuis, grand honneur.

J'avoue que je n'ai pas aperçu sans étonnement que le nom de Sainte-Beuve pût être pris chez nous comme un indice d'anticléricalisme ou d'irréligion. Ce n'est pas que Sainte-Beuve n'ait été anticlérical ou irréligieux; c'est plutôt que le nom de Sainte-Beuve sert à désigner tout autre chose. J'ai appris non à lire, mais à sentir et à traduire mes sentiments littéraires dans les *Lundis*. On serait bien surpris si je disais avec qui, sous quel maître; mais dès ces lointaines années de l'apprentissage, l'idée d'écouter ou de suivre le grand critique autrement que dans l'art de débrouiller et d'éclairer les biographies, les histoires et les poèmes, cette idée ne me serait pas venue toute seule. La première fois que l'on me fit remarquer chez Sainte-Beuve la nuance de scepticisme ou de nihilisme, qui marqua le milieu et la fin de sa laborieuse carrière, je laissai échapper un « ah ! » qui n'était ni de stupeur ni de confirmation, mais d'indifférence. En effet, cela importait extrêmement peu à ce que j'en faisais. Il me le semble encore, le fait me paraît presque sans rapport avec le sujet.

L'œuvre immense de Sainte-Beuve m'a toujours donné une idée exquise de l'analyse bien menée : en dépit d'un tiraillement de petites passions et d'instincts plus qu'inférieurs qui nuit au jugement sur les contemporains, la solidité et la vigueur de son intelligence, quand elle est impartiale et désintéressée, quand elle

est elle-même, y mènent la pensée dans une voie qui n'est point celle des ruines : elle aboutit même, à peu près toujours, à construire quelque précieuse vérité, du moins quand il s'agit des sujets de haute littérature ou d'histoire très générale, auxquels ce grand esprit s'intéressait vraiment. C'est en ce sens qu'un Sainte-Beuve m'apparut plus tard le patron légitime de l'*Empirisme organisateur*, le prototype de cette Intelligence maîtresse qui, selon le vieux mot d'Anaxagore, « au moment où tout était confondu et mêlé, arriva et ordonna tout ». Un souverain instinct de l'ordre le distinguait tout à la fois des romantiques de gauche, comme Michelet, et des romantiques de droite, comme Chateaubriand.

En 1898, le cinquantenaire de la mort de Chateaubriand et le centenaire de la naissance de Michelet, qui l'un et l'autre donnaient lieu à de grands débordements de discours, coïncidèrent avec l'érection d'un buste à Sainte-Beuve dans le jardin du Luxembourg : j'en profitai pour montrer que la vraie position politique et sociale n'était ni dans Chateaubriand ni dans Michelet. La démocratie de l'un et l'anarchie de l'autre devraient céder, disais-je, à cette aspiration raisonnée vers un ordre dont je relevais les indices, non dans le personnage historique de Sainte-Beuve, jugé par moi, en termes explicites, assez chétif, mais dans le caractère épuré, dans la structure supérieure de son esprit, dans son « *essence impersonnelle* », écrivais-je ; de sorte que mon portrait de Sainte-Beuve, avec des détails qui serraient le réel au point de départ, finit par s'élargir, de page en page, et comme de degrés en degrés, jusqu'à devenir une sorte de figuration ou, comme a dit Bainville, de « statue » demi-symbolique et demi-satirique, la statue d'une doctrine pure. Si l'on me permet une compa-

raison ambitieuse, c'est à peu près ainsi que les *Mœurs des Germains* avaient fourni à l'historien latin, d'abord, l'utile emploi de ses renseignements sur la Germanie, ensuite le prétexte à la peinture d'une société idéale, contre-partie du monde romain de son temps.

Ainsi m'étais-je diverti chemin faisant à la dérision des intellectuels dreyfusards :

Il existe aujourd'hui un genre de fanatisme scientifique qui menace d'être funeste à la science : il ferait tout sauter pour éprouver un explosif, il perdrait un Etat pour tirer des archives et mettre en lumière un document « intéressant ». Ce système anarchique et révolutionnaire est de source métaphysique. Il n'a rien de rationnel...

Cette superstition ne mérite pas plus de respect que les autres. Bien qu'elle soit fort à la mode parmi les savants, Sainte-Beuve ou l'empirisme organisateur lui donne son nom véritable : tantôt passion féconde, tantôt pure monomanie.

Les doux lettrés qui me reprocheront de dévoiler d'une façon si crue et si formelle un artifice littéraire un peu trop connu vont en apprendre la raison. Elle est gaie. Ma *Germanie* se terminait par une série de coups de crayon et de coups d'estompe ainsi orientés :

Il ne serait point surprenant que la France choisît un jour cette maison étroite, ce nom modeste et ce génie supérieur pour célébrer la fête de ses qualités distinctives. *Tout compté*, une fête nationale de Sainte-Beuve ne semble pas une *pure imagination*...

Et ce qui suit... Un sombre lourdaud s'est trouvé pour accepter argent comptant la fable transparente. Il l'a prise au pied de la lettre et il a écrit là-dessus neuf grandes pages, tout le second « livre » de son pamphlet.

avec ce titre en gros caractères : « *Proposition d'une fête nationale*... » Oh ! la ferme proposition ! Si M. Pierre n'avait pas oublié que Boileau s'emporte à dire :

Minerve est la sagesse et Vénus la beauté,

il eût compris que j'usais de la même honnête licence et que, après avoir peint « Chateaubriand ou l'anarchie », « Michelet ou la démocratie », je traçais le portrait de Sainte-Beuve en divinité allégorique de l'Analyse, mais de l'analyse active et fertile, de l'analyse qui aboutit à organiser... Ce n'est pas Sainte-Beuve que je portais au Panthéon, mais ce qu'il eut véritablement de divin (1).

Pour Renan, le cas est tout autre.

Nous n'aurions jamais imaginé donner le nom de Renan à une chaire de l'Institut d'*Action française*, parce-que, pour un public très étendu, Renan est synonyme de scandale et d'outrage à l'adresse des catholiques. La question n'est pas de savoir s'il mérite sa réputation,

(1) *Majestati naturæ par ingenium*, peut-on dire de lui comme de Buffon. Et cet esprit, connu, même déprécié pour son extrême sécheresse, presque disqualifié pour un certain naturalisme péremptoire, a quelquefois paru aux croyants les plus sûrs, franchir et dépasser l'ordre de la nature... Une main amie me transcrit cette page du *Port-Royal* : « Quand on a à parler de Jésus-Christ, on entre dans une sorte de resserrement involontaire. On craint de profaner, rien qu'à répéter ce nom ineffable, et pour qui le plus profond même des respects pourrait être encore un blasphème... » Ici Sainte-Beuve cite le mot de Pascal : « Comme il n'y a ni véritable vertu ni droiture de cœur sans l'amour de Jésus-Christ, il n'y a non plus ni hauteur d'intelligence, ni délicatesse de sentiment sans l'admiration de Jésus-Christ. » Et le critique ajoute : « Ceux qui nient ce sentiment en portent la peine. Prenez les plus grands des modernes antichrétiens : Frédéric II, Laplace, Gœthe ; quiconque a méconnu complètement Jésus-Christ, regardez-y bien : dans l'esprit ou dans le cœur, il leur a manqué quelque chose. »

car elle est. Cela se discute pour Sainte-Beuve, mais pour Renan, cela ne se discute pas.

Sans doute, nous n'avons cessé de redire, en des écrits nombreux, que la *Vie de Jésus* nous semble le morceau le plus faible des *Origines du Christianisme*, et que cette série ne présente elle-même que l'aspect inférieur, souvent fâcheux, de l'intelligence et du talent de Renan. Ces appréciations nous sont personnelles, elles peuvent être vraisemblables ou vraies ; elles ne détruisent en rien le fait qu'il faut reconnaître. Étant donné ce fait, n'importe quel hommage public à Renan, quelles que fussent les intentions et les explications produites, eût signifié le contraire d'un hommage au catholicisme et c'est de quoi nous n'avons pas voulu.

On se tromperait en imaginant que, la *Vie de Jésus* et les *Origines* exceptées, Renan n'ait plus qu'à être promené en triomphe dans les rues de l'*Action française*. La méthode subjective qu'il rapporta de son histoire religieuse a été souvent l'objet parmi nous, de ces critiques de principe qui tiennent au centre et à l'âme de notre action intellectuelle. Sa métaphysique de l'histoire générale n'a pas déterminé moins de critiques, ni moins importantes de notre part. Les « mœurs » de son esprit sont celles-là mêmes que j'ai personnellement critiquées chez les exégètes d'Homère. Enfin, pour les hommes dont les idées ont achevé de se fixer dans le moment critique de l'Affaire Dreyfus, certains procédés intellectuels de Renan ont un aspect de dérision inoubliable : un de ses *pas* habituels, celui qu'il nous est arrivé d'appeler le *pas du philologue*, relevait d'une de nos rubriques familières, pour le mélange de parti pris philosophique, de faiblesse critique et d'arbitraire souriant. Quand Paul Meyer ou Louis Havet commettaient à propos du Bordereau ou du Dossier secret quelque grosse

bourde intéressée, « Bon », disions-nous, « le père Renan l'aurait faite ». Et de rire, comme sous le cerisier de Rousseau !

Même en politique et en politique religieuse, il y a chez Renan un libéral (très aristocrate, mais libéral) ; il y a un protestant, un germaniste, un romantique (1), tous personnages correspondant chez nous aux types de l'anarchie intellectuelle dont nous travaillons à purifier le pays. — Alors, pourquoi l'employez-vous? — Attendez ! et donnez-nous acte de notre mise en garde et de notre critique sur tant de points préliminaires !

Bien mieux ou bien pis : sur un certain sujet d'histoire de France, Renan est laissé de côté par l'*Action française* pour les raisons les plus contraires, car là Renan se place, si l'on peut dire, beaucoup plus à droite que nous et il est rudement plus « clérical » que nous. Les lecteurs, encore rares, de ses *Études religieuses du règne de Philippe le Bel*, composées pour l'*Histoire littéraire de la France*, verront que Renan y confirme exactement quelques-unes des idées de M. Coquille et qu'il témoigne à l'ordre féodal du XIIIe siècle un attachement si inviolable que, pour notre part, nous le trouvons incompatible avec l'intelligence des nécessités successives de l'Histoire de France. L'accession des légistes, la fondation de la monarchie administrative était un des besoins des peuples et du royaume, et là-dessus nous nous mettons avec Fustel contre Renan.

Nous sommes également avec Fustel contre Renan, comme aussi contre Gobineau, devant la folle admira-

(1) Ces remarques ne sont pas d'aujourd'hui. J'écrivais dans notre Revue de 1900 (II, p. 418, 419) qu'il y avait toujours chez Renan « un fumeron de germanico-romantisme », qu'il eut « des parties d'Allemand », etc.

tion que ceux-ci montrent à l'Allemagne. Nous discutons la part exagérée que Renan a donnée à l'influence des Barbares dans la constitution originelle de notre France. Trois quarts de siècle d'exotisme littéraire, bien renforcée par quelques funestes manies de linguiste, avaient désorienté cet esprit, si ferme à son vrai centre, mais, il l'a fort bien dit, « profondément gâté » ailleurs : — « Nous sommes corrompus, qu'y faire ? »

Nous y faisons! D'autres maîtres, d'autres études nous tenant en garde contre cette langueur et nous défendant contre ce charme autant que peut être défendu un esprit humain, il reste à constater que Renan a dressé une critique implacable de la Révolution et de la démocratie. Eussions-nous dû la négliger, nous ne l'aurions pas pu : un certain nombre d'entre nous étaient venus à la contre-révolution précisément par la voie de cette critique. Ce Renan-là leur avait été un maître, un initiateur et un guide. Il est l'onde dont le courant les a tirés de l'anarchie et conduits aux abords du rivage de l'ordre.

Tel est le fait. Il vaudrait peu sans les raisons que je dois en donner.

En matière si délicate, il faut prouver tout ce qu'on dit. Mais, en m'y attachant, je dois déclarer que les extraits qui suivent représentent une trop faible partie du puissant effort de contre-révolution qui est épars dans certains livres de Renan, comme les *Questions*, les *Dialogues philosophiques* et même les *Drames*.

Il est vrai que l'échantillon est admirable.

J'ai cherché, dit Renan, dans la préface des *Questions contemporaines*, à montrer ce qu'a de superficiel et d'insuffisant la constitution sociale sortie de la Révolution, les dangers auxquels elle expose la France, les malheurs qu'il est permis de craindre, la nécessité qu'il y a d'élargir l'es-

prit français, de lui ouvrir de nouveaux horizons, de le soustraire à des erreurs invétérées. Toujours grande, sublime parfois, la Révolution est une expérience infiniment honorable pour le peuple qui osa la tenter ; mais c'est une expérience manquée.

En ne conservant qu'une seule inégalité, celle de la fortune ; en ne laissant debout qu'un géant, l'Etat, et des milliers de nains, en créant un centre puissant, Paris, au milieu d'un désert intellectuel, la province ; en transformant tous les services sociaux en administrations, en arrêtant le développement des colonies et fermant ainsi la seule issue par laquelle les Etats modernes peuvent échapper aux problèmes du socialisme, la Révolution a créé une nation dont l'avenir est peu assuré, une nation où la richesse seule a du prix, où la noblesse ne peut déchoir. Un code de lois qui semble avoir été fait pour un citoyen idéal, naissant enfant trouvé et mourant célibataire ; un code qui rend tout viager où les enfants sont un inconvénient pour le père, où toute œuvre collective et perpétuelle est interdite, où les unités morales, qui sont les vraies, sont dissoutes à chaque décès, où l'homme avisé est l'égoïste qui s'arrange pour avoir le moins de devoirs possible, où l'homme et la femme sont jetés dans l'arène de la vie aux mêmes conditions, où la propriété est conçue non comme une chose morale, mais comme l'équivalent d'une jouissance appréciable en argent ; un tel code, dis-je, ne peut engendrer que faiblesse et petitesse... Avec leur mesquine conception de la famille et de la propriété, ceux qui liquidèrent si tristement la banqueroute de la Révolution, dans les dernières années du XVIII[e] siècle, préparèrent un monde de pygmées et de révoltés. Ce n'est jamais impunément qu'on manque de philosophie, de science, de religion. Comment des juristes, quelque habiles qu'on les suppose, comment de médiocres hommes politiques, échappés par leur lâcheté aux massacres de la Terreur, comment des esprits sans haute culture comme la plupart de ceux qui composaient la tête de la France en ces années décisives, eussent-ils résolu le problème qu'aucun génie n'a pu résoudre : créer artificiellement et par la réflexion l'atmosphère où une société peut vivre et porter tous ses fruits ?

Cette échappée sur l'œuvre, de la Révolution, appelée

« grande et sublime » par simple précaution de langage, fut écrite à la veille de la guerre de 1870.

Sur l'avenir des idées démocratiques et des institutions révolutionnaires en France, voici ce que Renan disait, le 21 février 1889, à M. Jules Claretie qu'il recevait à l'Académie française :

La Révolution doit rester un accès de maladie sacrée, comme disaient les anciens. La fièvre peut être féconde quand elle est l'indice d'un travail intérieur; mais il ne faut pas qu'elle dure ou se répète; en ce cas, c'est la mort. La Révolution est condamnée, s'il est prouvé qu'au bout de cent ans elle en est encore à recommencer, à chercher sa voie, à se débattre sans cesse dans les conspirations et l'anarchie.

Vous êtes jeune; vous verrez la solution de cette énigme, Monsieur. Les hommes extraordinaires pour lesquels nous nous sommes passionnés eurent-ils tort, eurent-ils raison? De cette ivresse inouïe, réduite à l'exacte balance des profits et pertes, que reste-t-il? Le sort de ces grands enthousiasmes sera-t-il de demeurer éternellement isolés, suspendus dans le vide, victimes d'une noble folie? Ou bien ont-ils, en somme, fondé quelque chose et préparé l'avenir? On ne le sait pas encore. J'estime que, dans quelques années, on le saura.

Si, dans dix ou vingt ans, la France est prospère et libre, fidèle à la légalité, entourée de la sympathie des portions libérales (1) du monde, oh! alors, la cause de la Révolution est sauvée; le monde l'aimera et en goûtera les fruits, sans en avoir savouré les amertumes. Mais si, dans dix ou vingt ans, la France est toujours à l'état de crise, anéantie à l'extérieur, livrée à l'intérieur aux menaces des sectes et aux entreprises de la basse popularité, oh! alors, il faudra dire que notre entraînement d'artistes nous a fait commettre une faute politique, que ces audacieux novateurs, pour lesquels nous avons eu des faiblesses, eurent absolument tort. La Révolution, dans ce cas, serait vaincue pour plus d'un

(1) On peut jurer qu'à cet adjectif déplacé le dernier venu des étudiants d'*Action française* fera un sourire.

siècle. En guerre, un capitaine toujours battu ne saurait être un grand capitaine : en politique, un principe qui, dans l'espace de cent ans, épuise une nation, ne saurait être le véritable.

Telle est, au politique et au social, l'orientation générale de cet esprit. Ne la supposons pas dépendante des circonstances. C'était avant la Guerre et la Commune que s'exprimaient les craintes de 1869, ce fut longtemps après que jaillirent les prévisions désenchantées de 1889. Cette constance invariable dans le diagnostic donne une autorité particulière à la grande brochure de synthèse, contemporaine de nos malheurs, que Renan publia à la fin de 1871 sous le titre de *Réforme intellectuelle et morale de la France.*

Ce livre contient quelques pages de premier ordre sur la génération de la France par la royauté capétienne. On n'a pas égalé ce large tableau, d'une telle lumière et d'un tel mouvement que les faits et la raison des faits n'y semblent former qu'un seul être, où les distinctions sont sensibles, mais où l'unité générale ne l'est pas moins :

Le jour où la France coupa la tête à son roi, elle commit un suicide. La France ne peut être comparée à ces petites patries antiques, se composant le plus souvent d'une ville avec sa banlieue, où tout le monde était parent. La France était une grande société d'actionnaires formée par un spéculateur de premier ordre, la Maison capétienne. Les actionnaires ont cru pouvoir se passer du chef, et puis continuer seuls les affaires. Cela ira bien tant que les affaires seront bonnes ; mais, les affaires devenant mauvaises, il y aura des demandes de liquidation.

La France avait été faite par la dynastie capétienne. En supposant que la vieille Gaule eut le sentiment de son unité nationale, la domination romaine, la conquête germanique avaient détruit ce sentiment. L'empire franc, sous les Mérovingiens, soit sous les Carlovingiens est une construc-

tion artificielle dont l'unité ne gît que dans la force des conquérants. Le traité de Verdun, qui rompt cette unité, coupe l'empire franc du nord au sud en trois bandes, dont l'une, la part de Charles ou Carolingie, répond si peu à ce que nous appelons la France, que la Flandre entière et la Catalogne en font partie, tandis que vers l'est elle a pour limites la Saône et les Cévennes.

La politique capétienne arrondit ce lambeau incorrect, et en huit cents ans fit la France comme nous l'entendons, la France qui a créé tout ce dont nous vivons, ce qui nous lie, ce qui est notre raison d'être. La France est de la sorte le résultat de la politique capétienne continuée avec une admirable suite. Pourquoi le Languedoc est-il réuni à la France du nord, union que ni la langue, ni la race, ni l'histoire, ni le caractère des populations n'appelaient? Parce que les rois de Paris, pendant le XIIIe siècle, exercèrent sur ces contrées une action persistante et victorieuse. Pourquoi Lyon fait-il partie de la France? Parce que Philippe le Bel, au moyen des subtilités de ses légistes, réussit à le prendre dans les mailles de son filet. Pourquoi les Dauphinois sont-ils nos compatriotes? Parce que, le dauphin Humbert étant tombé dans une sorte de folie, le roi de France se trouva là pour acheter ses terres à beaux deniers comptants. Pourquoi la Provence a-t-elle été entraînée dans le tourbillon de la Carolingie, où rien ne semblait d'abord faire penser qu'elle dût être portée? Grâce aux roueries de Louis XI et de son compère Palamède de Forbin. Pourquoi la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine se sont-elles réunies à la Carolingie, malgré la ligne méridienne tracée par le traité de Verdun? Parce que la maison de Bourbon retrouva pour agrandir le domaine royal le secret qu'avaient si admirablement pratiqué les premiers Capétiens. Pourquoi enfin Paris, ville si peu centrale, est-elle la capitale de la France? Parce que Paris a été la ville des Capétiens, parce que l'abbé de Saint-Denis est devenu roi de France...

... Voilà ce que ne comprirent pas les hommes ignorants et bornés qui prirent en main les destinées de la France à la fin du dernier siècle. Ils se figurèrent qu'on pouvait se passer du roi; ils ne comprirent pas que, le roi une fois supprimé, l'édifice dont le roi était la clef de voûte, croulait. Les théories républicaines du XVIIIe siècle avaient pu réussir

en Amérique, parce que l'Amérique était une colonie formée par le concours volontaire d'émigrants cherchant la liberté; elles ne pouvaient réussir en France, parce que la France avait été construite en vertu d'un tout autre principe.

Il faut également citer la curieuse page où le vieux caractère ecclésiastique de la royauté française éclate en traits de pittoresque grave et charmant :

Aucune nation n'a jamais créé une légende plus complète que celle de cette grande royauté capétienne, sorte de religion, née à Saint-Denis, consacrée à Reims par le concert des évêques, ayant ses rites, sa liturgie, son ampoule sacrée, son oriflamme. A toute nationalité correspond une dynastie en laquelle s'incarnent le génie et les intérêts de la nation; une conscience nationale n'est fixe et ferme que quand elle a contracté un mariage indissoluble avec une famille, qui s'engage par le contrat à n'avoir aucun intérêt distinct de celui de la nation. Jamais cette identification ne fut aussi parfaite qu'entre la maison capétienne et la France. Ce fut plus qu'une royauté, ce fut un sacerdoce; prêtre-roi comme David, le Roi de France porte la chape et tient l'épée. Dieu l'éclaire en ses jugements. Le roi d'Angleterre se soucie peu de justice, il défend son droit contre ses barons; l'empereur d'Allemagne s'en soucie moins encore, il chasse éternellement sur ses montagnes du Tyrol pendant que la boule du monde roule à sa guise; le roi de France, lui, est juste : entouré de ses prud'hommes et de ses clercs solennels, avec sa main de justice, il ressemble à un Salomon. Son Sacre, imité des rois d'Israël, était quelque chose d'étrange et d'unique. La France avait créé un huitième sacrement, qui ne s'administrait qu'à Reims, le sacrement de la royauté. Le roi sacré fait des miracles : il est revêtu d'un « ordre » : c'est un personnage ecclésiastique de premier rang. Au pape qui l'interpelle au nom de Dieu, il répond en montrant son onction : « Moi aussi, je suis de Dieu! »

... Nonobstant cela, son type le plus parfait est un roi canonisé, saint Louis, si pur, si humble, si simple et si fort. Il a ses adorateurs mystiques; la bonne Jeanne d'Arc ne le

sépare pas de saint Michel et de sainte Catherine; cette pauvre fille vécut à la lettre de la religion de Reims. Légende incomparable! fable sainte! C'est le vulgaire couteau destiné à faire tomber la tête des criminels qu'on lève contre elle. Le meurtre du 21 janvier est, au point de vue de l'idéaliste, l'acte de matérialisme le plus hideux, la plus honteuse profession qu'on ait jamais faite d'ingratitude et de bassesse, de roturière vilenie et d'oubli du passé.

Le Renan de *l'Action française*, le voilà. Que l'on me dise à qui il peut faire aucun mal. La *Réforme intellectuelle et morale* étant peu connue, j'aurai contribué à la faire connaître : de bonne foi peut-on dire que de telles pages soient dangereuses pour n'importe qui? Et, d'autre part, peut-on, comme fait M. Pierre, déclarer « évident », contre toute évidence, que « les catholiques « monarchistes de *l'Action française* ne peuvent ab- « solument rien tirer de là pour leur politique » ?

Avec la mauvaise foi silencieuse, bornée, pédantesque et butée qui fait son caractère, le *Bulletin de la Semaine* a relevé dans ce volume de Renan quelques phrases teintées d'anticléricalisme ou d'un vague retour aux sentiments antimilitaires ou « apatriotiques » d'avant la Guerre, en un mot de « libéralisme » ; aussitôt le *Bulletin* a manifesté, à demi-mot, une grave horreur pour ces textes dont chaque parole correspond cependant à ses instincts les plus profonds. Le *Bulletin* s'est demandé, en somme, si la lecture de Renan n'allait pas rendre les camelots du roi libéraux, démocrates, antipatriotes ou amis du protestantisme comme la rédaction du même *Bulletin*. Nous ne perdrons pas notre temps à rassurer celle-ci, mais noterons que M. Pierre s'est empressé d'enchérir sur le *Bulletin* et de se récrier sur chaque renanisme un peu sot traînant dans la *Réforme*.

Ni le *Bulletin*, ni M. Pierre ne voient que ces sottises sont annulées par l'effet général du livre ou par les textes précis tirés du contexte voisin. Au demeurant, qu'un écrivain signalé partout comme un adversaire de toutes nos traditions corresponde de temps en temps à ce signalement, le lecteur ne peut pas en être impressionné, il est sur ses gardes de ce côté; ce qui l'impressionne, ce qui agit sur lui, ce qui le frappe, le retient et l'oblige à des réflexions salutaires, c'est que ce soit précisément un adversaire renommé qui écrive chapitre sur chapitre, dans le sens le plus opposé, autant dire à la gloire de toute la pensée ennemie!

Un écrivain sérieux et franc, M. le chanoine Delfour, a exprimé avec beaucoup de netteté dans l'*Univers* (1) la surprise que lui causa ce Renan inconnu de la *Réforme intellectuelle*, quand le hasard d'une lecture le lui eut révélé :

Que le livre où le vieil Anstitius avait consigné sa confession ne soit pas devenu le manuel de tous les patriotes cultivés qui ont perdu la foi, c'est ce qui témoigne trop éloquemment de leur légèreté. Nous autres, catholiques, nous avons quelques bonnes raisons *a priori* de tenir pour suspecte la confession politico-religieuse de cet ancien clerc qui avait écrit tant de livres médiocres contre la vérité. Et cependant, si défectueux soit-il, le *mea culpa* de Renan a des parties magnifiques, et il constitue un hommage éclatant à la beauté transcendante de la doctrine révélée. Car Renan, Français et contre-révolutionnaire, se transporte plus aisément que Taine au centre de notre vie. De tenaces préjugés universitaires, l'ignorance théologique, de vieilles habitudes d'esprit un peu protestantes paralysent quelquefois le noble élan patriotique de l'auteur des *Origines*. Dès que la tragique commotion de 1870 a rendu Renan à lui-même, il parle. comme sa vraie langue maternelle, la langue de Bossuet et de Maistre, des théologiens et des papes...

(1) *Univers*, 15 octobre 1912.

Cette remarque littéraire est juste. Le Renan romantique s'est évanoui presque absolument des feuillets de la *Réforme*.

Le chanoine Delfour discerne d'autres nouveautés :

Il est si peu libéral qu'il complète celles d'entre les sévérités de l'ancien régime qu'on peut appeler bienfaisantes, par ce qu'on connaît de plus draconien dans les mœurs et la législation prussiennes. Et il a beau s'attendrir sur les protestants, il n'en sape pas moins par la base leur doctrine et leurs institutions.

Une forte et patriotique pensée inspire toute cette confession et il la contraint d'aboutir à des conclusions pratiques. Renan voit d'une vue froide et claire que la France court à sa mort : « Le vrai moyen, dit-il, de relever notre pauvre pays, c'est de lui montrer l'abîme où il est », Quel est cet abîme? « La Révolution, ajoute Renan, fut irréligieuse et athée. La société qu'elle rêva est une sorte de régiment composé de matérialistes et où la jalousie tient lieu de vertu. »

Aucune des formes du mal révolutionnaire, ou peu s'en faut, n'échappe aux condamnations motivées d'Ernest Renan. En particulier, il s'attache à mettre dans une vive lumière les dangers de la démocratie, qu'il appelle deux ou trois fois seulement la démocratie mal entendue. Il démontre comment un peuple est voué, par ses institutions démocratiques, à l'infériorité et à la défaite. Appliquée au commandement militaire, l'élection est une sorte de contradiction. Appliquée au choix de la personne du souverain, l'élection encourage le charlatanisme, détruit d'avance le prestige de l'élu... A plus forte raison, ces objections s'appliquent-elles si le suffrage est universel.

Au moment où se réimpriment ces lignes admirables, il semble que se produise chez nous comme un réveil de patriotisme. Il ne faudrait pas qu'il allât se perdre dans une nouvelle et mauvaise édition du boulangisme. Qui prétend penser en homme sérieux, en homme intelligent et en bon Français, doit réfléchir avec l'aide de quelques livres, sur le mal profond de notre pays et les conditions de son relèvement. La *Réforme intellectuelle et morale* est là qui s'offre aux viriles méditations des patriotes. Elle a droit à une

place de choix dans nos bibliothèques, entre les *Considérations* de J. de Maistre, ou plus exactement après celles-là mais avant celles-ci.

Qu'après cela, le lecteur catholique puisse découvrir dans la *Réforme* une mèche d'ironie contre « l'officier élève des Jésuites » ou quelque déclaration assez fade sur la libre-pensée, il répondra comme le peuple : qu'est-ce que cela fait ? A la lettre, rien du tout : cela ne compte pas, cela ne porte pas. Le mordant et l'allant du livre, comme son imprévu, se tourne de l'autre côté, du côté où va notre monde, où chemine l'esprit public de la France contemporaine. Le Renan de 1848 a vieilli. Mais l'autre a rajeuni, reverdi et repris des forces nouvelles. Craindra-t-on que, par intervalles, il ne ramène son lecteur à Hegel ou à Strauss ? Mais, dans tous les morceaux de cet ordre, la voix de la sirène apparaît un peu éraillée.

Mgr l'évêque de Versailles disait à la dernière Semaine Sociale que le petit-fils de Renan (1) avait chanté le *Credo* devant lui, dans sa propre église. La portion sainement politique de l'œuvre de Renan ne chante pas, à proprement parler, le *Credo* catholique, mais elle ne le contredit pas : elle rend aux Français patriotes un service public d'une indéniable importance. Pour un peuple qui a besoin de toutes les forces et de toutes les lumières afin d'ouvrir les yeux et de parvenir à voir clair, comment négliger ce secours ? En annonçant aux Français démocrates ou libéraux les vérités antidémocrates et antilibérales, comment se priver de l'ascendant décisif contenu dans la simple déclaration de cette référence :

— Ce n'est pas nous qui prétendons cela ! C'est votre Renan qui l'a dit, montré et démontré !

(1) M. Ernest Psichari, l'auteur de ce curieux et fort roman de *l'Appel des Armes*.

Il en est sensiblement de même pour Auguste Comte, mais avec un détail caractéristique et même, aggravant, qui pourrait être inquiétant et que je tiens à signaler en toute loyauté.

Chez le fondateur du positivisme, les ressemblances et les affinités avec le catholicisme sont si nombreuses et si fortes qu'elles pourraient alarmer légitimement l'autorité religieuse et lui faire craindre des confusions devant un auditoire étourdi ou nonchalant.

Seulement cette ressemblance n'alarme pas les seuls catholiques, voilà ce qu'il est bon de voir et de noter.

Le médecin huguenot Georges Dumas, aussi exubérant, jeune et gai que son cousin le substitut huguenot Jacques Dumas, est stupide et funèbre, composa vers la fin du siècle dernier, pour la *Revue de Paris*, un gros article à mystifier les badauds, sous couleur de mettre en lumière les différences de la nuit et du jour, appelés cette fois positivisme et catholicisme : non moins sectaire que facétieux et non moins gobeur que gabeur, Dumas, tout au fond, frémissait en songeant que des escadrons catholico-comtistes pourraient fondre un beau jour sur les villages des Cévennes ou les repaires genevois afin d'y massacrer toute la géniture de la Vache à Colas! C'est pourquoi, de beaucoup en avance sur M. Pierre et sur ses pareils, M. Dumas avertissait les catholiques qu'on les trompait sur Auguste Comte, rappelait sagement que le positivisme est le positivisme, qu'il exclut la recherche des causes premières ou des causes finales et borne son domaine à l'étude des lois. Dumas ne négligeait d'ailleurs point de transcrire, à cette occasion, quelques-unes des maximes les plus aiguës par lesquelles Comte esquissa son programme de réorganisation « sans Dieu ni roi ».

Georges Dumas était bien bon, mais n'apprenait

rien à personne. Tout le monde savait fort bien ce qu'il rapportait là. Seulement, il n'en rapportait ni le plus curieux ni le plus intéressant : s'il n'y avait pas eu autre chose dans Auguste Comte, nous n'aurions eu évidemment ni à le quérir, ni à l'invoquer, ni à prendre acte de services qu'il n'eût jamais rendus à la contre-révolution européenne et française. Justement, ces services, il était de l'intérêt de la tribu des Dumas d'obtenir qu'ils restassent aussi peu connus que possible. Etait-ce l'intérêt de la France? Etait-ce l'avantage des intérêts spirituels et moraux qui sont liés à la cause de la patrie?

M. Pierre et les siens soutiennent avec les clameurs du désespoir que mieux vaut ignorer. Je n'ai pas qualité pour les contredire. Un éminent et savant ecclésiastique, M. le chanoine Lecigne, professeur aux Facultés catholiques de Lille et directeur de *l'Univers*, a fait des réflexions très sensées :

...Ces effrois et ces pudeurs sont bien tardifs... J'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer : le zèle intransigeant de la pureté de la foi est plutôt neuf en ces âmes délicates. Il y a quelques années — en 1904, si je ne me trompe — M. Brunetière... disait aux catholiques de France : « Puisqu'on se dispute Auguste Comte, c'est le moment d'intervenir au partage de ses idées. » Et c'était plaisir de voir ce petit homme jouer au commissaire priseur en un hôtel de ventes, adjuger à chacun sa part de dépouilles dans ce pillage du positivisme intégral.

Il tournait en dérision quelques théologiens qui le trouvaient un peu aventureux et, les repoussant avec sa modestie coutumière, il leur criait : « De son palais d'idées, qui tombe lentement en ruines, j'extrais la pierre ou le marbre que je crois nécessaires à la construction de mon humble et somptueux édifice. » Et il se promettait de faire « au besoin de la théologie, ou tout au moins de l'apologétique, avec les idées de l'homme qui s'en est cru le plus éman-

cipé ». Où étiez-vous donc, ce jour-là, Monsieur l'abbé? Je ne vous ai pas entendu protester contre « ces audaces si dangereuses ». Non seulement vous n'avez pas protesté, mais vous avez trouvé la méthode de Brunetière généreuse, admirable, indiscutable. Vous l'avez écrit, vous l'avez publié, et je garde l'article pour vous le servir au besoin. D'où viennent donc vos scrupules soudains et la brusque fièvre qui fait battre votre pouls? Si la stratégie de Brunetière, dégageant des livres d'A. Comte leur âme de vérité, vous a paru une idée de génie, comment se fait-il qu'elle soit devenue tout d'un coup si dangereuse et capable de faire un mal épouvantable aux plus belles âmes »? Vous ne répondez point. Je réponds pour vous. Brunetière flattait vos passions démocratiques et vous l'avez absous de tout le reste... Votre religion est double, Monsieur l'abbé : christianisme et démocratie. Il suffit qu'on attaque le second fétiche pour que votre conscience s'alarme. Vous êtes orfèvre, Monsieur l'abbé, et vous restez orfèvre même quand vous faites de la théologie (1)! »

L'argument *ad hominem* est poussé brillamment. On le retrouve dans un autre assaut de M. le chanoine Lecigne trop beau pour être cité tout entier dans ce livre, et qui apostrophait aussi M. l'abbé Pierre en ces termes :

Et puis tenez, il faut que je vous dise tout. Je me souviens que jadis, vous et les vôtres, vous chantiez le dithyrambe derrière M. Brunetière, lequel se contentait alors de saluer dans l'Eglise « un gouvernement ». On nourrissait dans les métairies démocratiques je ne sais combien de veaux gras pour le banquet du retour définitif. Et pourtant M. Brunetière avait débuté dans sa chaire de l'Ecole normale par nier la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; il y avait plaisanté assez lourdement le dogme de l'Immaculée-Conception. Il écrivait de l'*Utilisation du positivisme* et, dans vos rangs on trouvait admirables ces pages où il était plus souvent questiou d'A. Comte et de Darwin que de nos théologiens. Il disait, il a dit un jour devant moi : « *Je mourrai*

(1) *Univers* du 9 septembre 1913.

dans la peau d'un hérésiarque », et vous savez aussi bien que moi tout ce qui séparait son fidéisme inconscient de la vraie doctrine catholique. Et cependant cet homme qui aimait Stendhal, lui aussi, — qui magnifiait Taine, lui aussi, — qui exaltait Sainte-Beuve, lui aussi, vous ne l'avez dénoncé ni à Rome ni aux évêques de France; au contraire, vous en avez fait quasi un Père de l'Eglise. D'où vient donc cette différence de traitement? Et pourquoi traînez-vous le royaliste Maurras aux gémonies quand vous avez mis le démocrate Brunetière en une niche (1)?

Un peu plus instruite que M. Brunetière, et de la vraie pensée de Comte, et des directions de la théologie catholique (2), l'*Action française* ne s'est jamais associée que par des objections et par des critiques (3) à l'aventure de « l'utilisation du positivisme » selon M. Brunetière, et ce ne fut aucunement comme apologiste de la religion qu'elle invoqua Auguste Comte. A la différence de nos calomniateurs libéraux qui laissent endommager le dogme et la science sacrée toutes les fois que la démocratie et le libéralisme ne sont pas en cause, nous avons pris toujours grand soin d'éviter d'empiéter sur un terrain hautement réservé. L'Auguste

(1) *Univers* du 29 septembre 1913. Il faut ajouter que dans cet article M. le chanoine Lecigne défendait l'utilisation de Proudhon, non d'Auguste Comte.

(2) L'utilisation du positivisme par M. Brunetière se faisait à grands renforts d'extraits de théologiens protestants.

(3) Lucien Moreau écrivait à l'*Action française* le 1er novembre 1904 : « Le positivisme, je crois, peut apporter au catholicisme, avec mille témoignages fortement motivés, de respect, d'admiration, et de sympathie :

« 1° Une critique décisive de l'erreur protestante et révolutionnaire (mais cette erreur est assez différente de celle que dit M. Brunetière);

« 2° La démonstration de l'insuffisance de toute morale purement et vaguement sentimentale, des impossibilités d'une morale toute rationnelle, de l'utilité d'une religion bien liée. »

« Cependant, meilleur semble bien que c'est tout. »

Comte que nous avons utilisé, c'est, — dans un ordre infiniment plus ouvert et plus libre, — le reconstructeur de la cité et de la patrie, de l'autorité et de la hiérarchie, le philosophe bien versé dans les lois de la nature sociale, le critique des formes modernes de l'anarchie.

C'est ce qu'il faut entendre quand on parle « d'alliance » possible entre catholiques et disciples directs ou indirects d'Auguste Comte.

Ce mot d'alliance est d'ailleurs assez captieux parce qu'il suppose un pacte consenti de part et d'autre, engagement bilatéral d'agir ou de penser ensemble. Tout réfléchi, je lui ai préféré le terme net de « rencontre ». Il y a des rencontres entre la doctrine catholique et la philosophie positiviste. Ces rencontres ont lieu sur le terrain de la politique, de la morale, de l'histoire. Quand on les constate, on constate des faits que je demande à rappeler en les désignant par leur nom.

Pour rendre ma pensée plus claire, j'userai d'une parabole grossière, empruntée à nos ridicules usages d'élection et de parlement.

Si les positivistes et les catholiques étaient réunis dans une même salle-à-voter, leurs bulletins se trouveraient ensemble sur un certain nombre de problèmes politiques fondamentaux : la constitution première de la société, la législation de la famille, la législation de l'école, la législation des rapports du spirituel et du temporel, la loi des relations de l'Eglise et de l'Etat, la discipline générale de l'autorité souveraine et des libertés sociales...

Les catholiques et les positivistes seraient aussi d'accord pour rejeter toute morale indépendante et constater que le devoir ne prend pas son *unique* appui dans la voix de la conscience individuelle, mais doit se

prévaloir d'une foi et d'un dogme exprimé par un culte, dogme enseigné, culte exercé par une organisation hiérarchique, un clergé, une Eglise. Enfin, dans l'histoire du monde, les positivistes honorent la distinction du pouvoir spirituel et du temporel inaugurée par le catholicisme; ils comprennent comme une source de progrès l'organisation civile et politique du moyen âge catholique. Quant à la prétendue Réforme religieuse du XVIe siècle, le Comtisme y voit surtout un système destructeur, qu'il appelle l' « insurrection mentale de l'individu contre l'espèce ». Enfin parmi les conquêtes de la Révolution, il tient l'égalité pour « un ignoble mensonge », la démocratie pour « une mystification oppressive ».

Mais noter ces rencontres, les compter et les jalonner, c'est par là même constater que sur les autres points, il n'y a pas accord, mais divergence et séparation. Et c'est, aussi par là, exclure absolument toute idée que « des catholiques pourraient *accepter la philosophie* » de Comte. Tout homme sain d'esprit sentira qu'ils ne peuvent accepter ce que leur qualité de catholiques élimine par définition.

En effet, la philosophie de Comte ne se borne pas à omettre ce qu'on entend par surnaturel et miracle : elle se cantonne dans l'ordre du monde *tel qu'il apparaît;* elle exclut la recherche de l'origine et de la fin de l'homme; elle s'interdit même de demander si les phénomènes de la vie intérieure ou extérieure reposent sur un fond de réalité permanente et substantielle. Il n'y a rien de plus séparé, ni de plus distant de la synthèse catholique où tout est suspendu non seulement dans l'ordre mystique, mais dans l'ordre rationnel, à l'être de Dieu.

Je m'étonne qu'un savant glorieux, catholique émi-

nent, ait pu écrire : « Si Comte s'était contenté de dire, « comme beaucoup d'autres, que la métaphysique et la « théologie sont en dehors des limites de la science posi- « tive, les catholiques pourraient accepter sa philoso- « phie. » Telle n'est point l'idée que se fait de soi le catholicisme. Mgr d'Hulst disait avec force : « On démontre la divinité de Jésus-Christ. » Il parlait de la démonstration la plus scientifique. Si mes informations sont exactes, la théologie catholique se déclare science positive, science des sciences, et le dernier Concile jette même hors de l'Eglise quiconque exclut de notre connaissance naturelle la notion et la preuve du Dieu créateur. Par sa négligence méthodique des causes, le positivisme est aux antipodes du catholicisme. On l'a dit à l'*Action française* aussi souvent qu'il l'a fallu. On ne l'a pas dit plus souvent parce que cela, ordinairement, va de soi.

Par conséquent, il faut le répéter à M. Pierre comme on l'a dit à Georges Dumas, si Auguste Comte avait limité sa philosophie à cette « négation » ou à cette exclusion, il n'y aurait jamais eu nulle part, sur aucun point, de rencontre possible entre les catholiques et lui.

Mais, au delà de sa négligence entière des causes, il y a sa manière de rechercher et de déterminer les rapports, les relations fixes, les *constantes* entre les phénomènes de la nature. Là, Comte rejoint une manière de penser qui est commune à tous les esprits humains, qu'ils suivent Aristote, Mahom ou saint Thomas. Et, là, sa portée philosophique est incontestable. Or, c'est là et, en particulier, dans la formule des lois morales et des lois sociales, que sa pensée a coïncidé, de façon régulière et frappante, avec l'ensemble et les détails de la pensée morale et sociale du catholicisme.

Ces coïncidences d'un génie loyal et profond peuvent

être estimées dignes d'attention, d'examen, d'intérêt, au point de vue catholique. Elles peuvent aussi y être jugées superflues. Pure questíon de discipline et d'opportunité, qui, manifestement, ne doit regarder que l'Eglise. Le comtisme peut lui fournir la matière d'un chapitre de vérifications ou d'aveux comme en ont écrit ses apologistes de tous les temps. Et cela peut aussi être considéré par elle, temporairement, ou définitivement, comme une occasion de malentendus, de confusions et de méprises. Elle peut craindre que le scandale ne l'emporte sur le secours. Mais elle peut aussi dire que ce scandale, très sincère chez quelques-uns, est, chez les autres, si parfaitement simulé ou cache des intérêts politiques si bas que la sagesse doit s'arrêter à l'expectative et à la vigilance, le temps seul pouvant faire pratiquement le tri du bien et du mal.

De toute évidence, les esprits étrangers à l'Eglise n'ont pas à choisir entre ces positions. A elle de voir. D'après la loi du vrai Comtisme lui-même, le souci de l'autonomie de l'Eglise interdit toute immixtion aux non-catholiques. Telle est la position des idées et des hommes, comme je la distingue, en rapporteur impartial.

Plus la vie qui avance fait pénétrer dans l'intimité des esprits, dans l'expérience des choses, plus on se convainc de la haute nécessité de s'expliquer avec ménagement, précaution et respect sur les dissidences philosophiques et religieuses du pays. Rien ne fera, d'ici longtemps, que nous ne soyons un peuple profondément divisé, et nous avons besoin de vivre unis pour continuer de former une nation ; ce qu'il faut donc trouver, c'est le *modus vivendi* qui soit possible, l'air commun qui soit respirable non seulement aux individus, mais aux Corps. Vouloir traiter le corps et l'âme de l'Eglise autrement qu'elle ne les conçoit et ne les

définit elle-même, est une chimère qui décevra toujours quiconque l'aura poursuivie. Il n'y a qu'une politique religieuse tenable à l'égard du catholicisme, c'est celle qui commence par se placer à son point de vue.

Ce poste est naturel pour les fidèles catholiques. Il l'était un peu moins pour des mécréants, ou des incroyants, ou des libertins. S'ils ont pu cependant y venir sans difficulté, c'est à l'étude du positivisme qu'ils le doivent en grande partie. Ils lui doivent une intelligence sérieuse et un sentiment juste du rôle médiéval de l'Eglise, un compte exact du caractère critique et destructif de la prétendue Réforme du XVIe siècle. Les sympathies de Taine allaient aux protestants. C'est Auguste Comte qui a vu et montré que l'anarchisme est inhérent à toute attitude anticatholique. Il nous a disposés à une réaction générale contre les calomnies dont la papauté est victime, et aussi contre les censures courantes de la réglementation morale dans le catholicisme. Tel est le « comtisme » que nous avons propagé. On peut s'en rendre compte en jetant un coup d'œil sur les divers résumés publiés par Léon de Montesquiou, surtout l'admirable brochure de l'an dernier « *Auguste Comte : quelques principes de conservation sociale* ». Comte a mis les Français non croyants en état de se rappeler tout ce qu'ils tiennent de l'Eglise ; c'est de quoi nous sommes très reconnaissants à ce maître ; c'est le point sur lequel il peut rendre service.

Mais aucune reconnaissance ne saurait être imposée ni proposée aux catholiques ; elle n'a pas à être demandée, ni sollicitée d'eux. On n'a même point à la désirer. Cela ne nous regarde pas. Dire à des catholiques : « Auguste Comte a écrit telle et telle vérité favorable « au catholicisme, vous devez l'en remercier, » est, ce

me semble, la moins juste et la moins soutenable des prétentions. Un comtiste sincère répondra, pour son maître, que trouver la vérité et la dire composent deux satisfactions qui dispensent d'en ambitionner une troisième. Quant aux catholiques, fatigués et tympanisés de ces réclamations, il leur sera parfaitement loisible de répliquer qu'il leur convient de lire les maîtres catholiques de Comte plutôt que Comte lui-même, ce qui sera toujours leur droit et, probablement, leur devoir.

Mais là encore la sagesse des catholiques les moins libéraux a voulu éviter certaine outrance, même dans la prudence et dans la discrétion. Un jour, dans l'*Univers*, M. le chanoine Delfour a invoqué sur ce sujet non seulement les libertés, mais les nécessités de l'apologétique. A un contradicteur qui l'avait accusé d'employer des autorités extérieures, M. Delfour a répondu :

Exige-t-il qu'on garde un systématique et absolu silence sur les écrits de nos ennemis ? Ce serait trop absurde, voire injurieux pour les Pères de l'Eglise et pour les apologistes.

Si, continue M. Delfour, on ne nous accuse pas d'avoir « proclamé vraies et bienfaisantes des paroles qui étaient fausses ou malsaines, il reste donc qu'au jugement de notre censeur, il est imprudent de louer, chez de mauvais écrivains, ce qui est intrinsèquement louable » :

Ceci encore est une condamnation formelle de tous les théologiens, polémistes et orateurs sacrés, car ils employèrent tous le traditionnel argument qui est connu ou trop connu sous ce nom classique : *aveux de l'adversaire*. En tête d'un livre qui est le chef-d'œuvre de la littérature française, et peut-être de toutes les littératures, Bossuet a écrit : « De ce que j'ai à dire contre les églises protestantes « et leurs auteurs, je n'en raconterai rien qui ne soit prouvé « clairement par leurs propres témoignages. Je n'ai pas « épargné ma peine à les transcrire. »

Et en effet, il citait, avec une sorte de reconnaissance admirative, des pages entières de Luther, qu'il se contentait, ensuite, de paraphraser. « Luther, disait-il, confirmait la foi « de la présence réelle par de puissantes raisons : l'Ecriture « et la Tradition ancienne le soutenaient dans cette cause. « Il montrait... Mais ce qu'il faisait avec le plus de force, « c'était de détruire les objections qu'on opposait à ces « célestes vérités ; il mettait en poudre toutes les machines « qu'on élevait contre Dieu. C'est pourquoi on le voit encore « invincible quand il traite les dogmes anciens. »

Plus près de nous, remarquez, je vous prie, comment Veuillot parle de ce Sainte-Beuve, de qui l'âme était si méprisable et l'esprit si distingué.

M. le chanoine Delfour termine en demandant si l'on pourrait consentir à faire d'un journal catholique « un journal étranger à toute vie apologétique et intellectuelle » :

L'Univers s'adresse à des lecteurs cultivés et réfléchis qui souffrent, depuis longtemps ou depuis toujours, pour la France catholique. Il leur doit d'étudier avec eux, aussi consciencieusement qu'il est possible, les causes profondes du mal et ses remèdes ; ce qui revient à dire, la Révolution et la Contre-Révolution (1).

Comme le marque M. Delfour, l'aspect de la question varie avec le public auquel on s'adresse. La position de l'*Action française* n'est certainement pas identique à celle des apologistes de la foi ; mais elle est symétrique : nous rapportons, subordonnons, et au besoin sacrifions tout à la défense de l'ordre et de la patrie.

En effet à l'*Action française* les Comte, les Renan, les Sainte-Beuve, les Taine sont adaptés et, pour ainsi dire, emmanchés au système d'une doctrine. Ce système, par son corps et sa masse, développe un jeu d'attractions

(1) *Univers*, 16 octobre 1913.

et de répulsions tel que ce qui s'engrène et s'emboîte, ce qui cadre, ce qui convient, ce qui *va* avec la doctrine, accourt et vole, pour ainsi dire, s'incruster et s'agréger, pour le fortifier, au noyau central, mais tout le reste est repoussé et tombe de soi-même, poussière d'idées inerte et sans vie. Il en est ainsi de telle page « libérale » du grand Fustel ; ainsi de tel chapitre où Le Play lui-même semble absolument méconnaître les fonctions propres de l'Etat. Leur erreur s'en retourne là où doit retourner légitimement toute erreur, au néant. Et, de quelque honneur que nous entourions leur nom et leur mémoire, ni le libéralisme intermittent de Fustel ni, chez Le Play, une demi-méconnaissance de l'Etat ne peuvent susciter chez un lecteur d'*Action française* aucun sentiment favorable à deux erreurs aujourd'hui déconfites par le demi-siècle de discussions et d'expériences que l'*Action française* rappelle à tout bout de champ.

Il ne faudrait pas se tromper non plus sur l'honneur impliqué dans ce nom de « maître » utilisé par nous, puisqu'il faut bien user des mots et donner aux choses ou aux personnes une désignation courante : le terme n'eut jamais aucun sens d'adhésion générale à l'ensemble des formulaires d'aucun auteur. Ces maîtres sont nombreux, ils se contredisent entre eux presque tous, excepté sur un point, le point par lequel ils concordent avec le plan de la régénération nationale. C'est à ce point précieux, presque sacré, que s'adresse notre reconnaissance. Leur magistère est limité à ce même point : le Comte apologiste du Moyen âge, de la Famille, de la Société, le Renan critique de la Révolution, le Sainte-Beuve professeur d'analyse, et ainsi de tous.

Questions, les deux dernières, sur un article qui

humilie cruellement l'intelligence du xxe siècle :

— Du monde entier, de tous les âges de l'humanité moderne, quel est l'écrivain qui lança les plus insignes violences contre le clergé et les papes ?

Mais quel est l'écrivain qui incarna la poésie du catholicisme et de la papauté ?

Deux questions qui comportent, on le sait, la même réponse ; je n'outragerai pas mon lecteur en affectant de lui souffler le nom de Dante. Mais quelle leçon que ce nom ! Ni le souvenir des pontifes flambant comme des torches au fond de l'Enfer, ni l'accablant « *mon siège! mon siège! mon siège!* » proféré sur le simoniaque à la cîme du Paradis, ne pouvaient empêcher le Secrétaire d'Etat du Souverain Pontife régnant de s'associer, en cette année même, au sixième centenaire de la *Divine Comédie*. Cela ne prouve rien ? Rien du tout, si ce n'est qu'il ne faudrait jamais prétendre juger la pensée et le sentiment d'une œuvre sur des détails, fussent-ils en apparence démonstratifs. Le préjugé impérialiste et les passions antisacerdotales de Dante ont vécu et péri : ce qui survit, ce qui agit de cette grande âme, c'est le chant de reconnaissance et d'amour à la splendeur de toute la Cité catholique.

Si inférieure que soit la position d'un écrivain ou d'un philosophe quelconque par rapport à celle du Poète altissime, toute œuvre humaine doit être estimée comme la sienne, d'après ceux de ses éléments qui ont duré et agi.

LIVRE V

« L'ACTION FRANÇAISE » ET LA MORALE

Il y a hérésie à expliquer tou• jours *omnes* de tous, et hérésie à ne les pas expliquer quelquefois de tous. PASCAL.

XIV

LE DUEL

Il ne convient pas d'espérer que cet ample voyage à travers les absurdités ou les infamies qu'on nous a prêtées, en épuise le répertoire. Cependant quelques points essentiels ont été touchés en passant.

L'exposé des premiers Éléments de l'imposture ont dit la confiance que mérite le plus forcené de nos adversaires. En montrant tout au contraire qui nous étions, nous avons mis le lecteur à même de poser dignement le problème des intentions.

J'ai ensuite donné les détails indispensables sur la biographie de mon intelligence en marquant à quelles profondeurs le respect du catholicisme se trouve ancré en moi ; j'ai fait l'histoire des origines de l'*Action fran-*

çaise et, parallèlement, celle des attaques auxquelles on s'acharne depuis huit années avec une foi qu'il a fallu appeler punique.

Enfin, je suis entré dans l'examen d'actes récents, travestis par la malveillance ; et cela m'a conduit à l'étude de ce qui est dit trop couramment sur quelques-uns des « *Maîtres de l'Action française* »... Le tour serait complet si en chemin je n'avais dû négliger nombre de calomnies de détail que le lecteur ami est pourtant exposé à retrouver, à chaque pas, dans les pauvres libelles que l'on distribue gratuitement contre nous.

J'aborderai ce dernier sujet.

On me pardonnera un accès de tristesse. Il m'est dur, je l'avoue, d'avoir à rétablir des vérités un peu massives. Mais il serait plus dur de laisser circuler le mensonge grossier fabriqué par les sots dont l'intérêt règle la manœuvre. Si leur pensée est méprisable, l'envie et la haine sont parfois d'habiles artistes, elles inspirent de « bonnes idées », des idées ingénieuses fort capables d'aller troubler et dérouter de nobles intelligences par l'intermédiaire de tel et tel scrupule, éveillé pour être exploité.

Aucun journal français n'a été traqué plus violemment que le nôtre pour les duels de ses rédacteurs.

Cependant il n'est pas un seul journal français catholique — à moins qu'il ne soit strictement religieux — où il n'y ait eu des duels. Ce n'est pas l'*Autorité* qu'on pourrait nous donner en modèle ; ce n'est pas la *Libre Parole*. Mais on ne crie bien fort que s'il s'agit de l'*Action française*. A propos de nous, la *Démocratie* de Marc Sangnier se voile la face, en appelant les foudres. Pour tout autre, il faut voir de quel ton douceâtre est insinuée l'allusion.

On lisait dans l'*Action française* du 4 janvier 1911 :

Maurras s'est battu samedi avec un de nos confrères de droite. La *Démocratie* a fait observer aussitôt, non sans la tristesse et l'aigreur qui lui sont ordinaires, que les témoins de Maurras ou celui d'entre eux qui était catholique pratiquant ont dû commettre un péché. Or, pas un instant, le M. S. qui signe le filet de la *Démocratie* ne songe qu'il pourrait bien y avoir d'autres pécheurs en cette affaire, à savoir l'adversaire de Maurras et les témoins de cet adversaire, rédacteurs au *Soleil* et qui ne sont ni mahométans ni parsis.

Je ne dis nullement : ce que les autres font, nous avons le droit de le faire. Je demande : — Qu'y a-t-il de nouveau dans l'attitude de l'*Action française* au sujet du duel ? Et son attitude est-elle de nature à répandre l'habitude du duel ou à la modérer ?

En fait, — les journaux et les groupes purement religieux mis à part, — il n'est pas un journal français, pas un groupe français qui puisse montrer, en aussi grand nombre que l'*Action française*, les cas de refus de duel motivés par le scrupule religieux.

Je peux citer Bernard de Vesins, qui a toujours refusé d'assister personne dans aucune affaire d'honneur, en déclarant qu'il ne se battait pas en duel, Louis Dimier, Me Challamel, président de section de l'*Action française* qui l'un et l'autre ont fait ce refus motivé.

Après le refus de Me Challamel, un collaborateur de Marc Sangnier, félicita hypocritement le président du comité royaliste de la Savoie d'avoir « pu entraîner ses amis jusqu'au bout de leur devoir ». Quels « amis » ? Si ce propos entortillé signifiait quelque chose, c'était que nous aurions été capable d'opposer une résistance quelconque à la résolution de Me Chal-

lamel. L'*Action française* du 21 juillet 1911, répondit par ce petit fait :

Quand Me Challamel eut reçu des témoins il vint nous voir et entrant chez Maurras, lui confia son désir de causer de l'affaire avec Bernard de Vesins. Maurras, ignorant les dispositions et la résolution de Me Challamel, répondit aussitôt que la démarche ne pourrait aboutir :

— Vesins ne se bat pas, il refusera d'accepter aucune mission de cet ordre...

Le quiproquo fut immédiatement éclairci. Mais nous sommes extrêmement heureux qu'il se soit produit. Il montre si Me Challamel éprouva parmi nous la moindre difficulté pour « aller jusqu'au bout de son devoir » !

Si l'on mentionne nos duels, il serait équitable de mentionner aussi ces refus éclatants, qui peuvent faire balance.

Il faudrait aussi en mesurer le mérite à la vivacité, à la violence des hommes qui s'imposent cette contrainte, car enfin, on peut le dire hardiment, le même effort coûterait infiniment moins à M. Piou qu'à Bernard de Vesins ou à Lucien Lacour. Il faut se rappeler soit l'état militaire, soit la vie militante de quelques-uns d'entre eux ; il faut se dire que cela se passe dans un pays où un officier qui refuserait de se battre se verrait dans la nécessité de donner sa démission.

Toutes ces circonstances aidant, l'attitude de l'*Action française* par rapport au duel devrait être jugée vraiment unique en France.

Et, détail caractéristique, quand on demande aux catholiques militants de l'*Action française* pourquoi ils ne se battent pas :

— Parce que c'est défendu, répondent-ils. Nous ne voulons pas prendre la responsabilité d'un exemple de désobéissance.

Quand on fait aux incroyants d'*Action française* la question inverse et symétrique :

— Pourquoi vous battez-vous ? Pourquoi sacrifiez-vous à l'absurde préjugé du duel?...

Ils ne manquent pas de répondre que leur excuse, sinon leur raison, tient au désir de ne pas esquiver la responsabilité attachée à leurs actes écrits (1).

Donnez-vous la peine de retenir ces deux réponses parallèles. Elles sont les indices d'un certain sentiment de la responsabilité. On verra si de pareils indices cadrent avec quelques-uns des reproches les plus courants qui nous sont faits.

(1) On trouvera à l'appendice VII les raisons personnelles que j'ai fournies publiquement à ce sujet.

XV

TOUS LES MOYENS : FRAUDE, VIOLENCE !

La déclaration de la *Ligue d'Action française* est ainsi conçue :

Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient.

Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le règne de l'Etranger. L'esprit républicain désorganise la Défense nationale et favorise des influences religieuses hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit français.

Notre unique avenir est donc la monarchie telle que la personnifie Monseigneur le Duc d'Orléans, héritier des quarante Rois qui, en mille ans, firent la France. Seule la Monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'antisémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la Monarchie relève l'autorité, les libertés, la prospérité et l'honneur.

Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique.

Je m'engage à la servir par tous les moyens.

Ce « *par tous les moyens* » a été retenu par tous nos ennemis. Il n'y a pas de thèse plus constamment ressassée contre nous. Nous allons voir par qui. Nous allons voir pourquoi.

Mais, vraiment! comme Dimier eut l'occasion de le dire un jour, il est des évidences morales qui devraient suffire à tout emporter. Quand des hommes dont l'honorabilité est connue, et auxquels on n'a rien reproché que le dévouement à leur foi politique ou religieuse, déclarent qu'ils soutiendront, par tous les moyens, une idée en elle-même haute et pure, il va sans dire que le méprisable et le vil se trouvent bannis par définition de l'universalité des moyens qu'ils ont considérés. Quand ces hommes se donnent en outre la peine d'expliquer, comme l'a fait Léon de Montesquiou, comme je l'ai fait aussi, qu'il s'agit de « tous les moyens, même légaux », il se peut qu'on approuve ou que l'on désapprouve cette indifférence supérieure aux lois constitutionnelles, mais l'évocation du nom de la loi devrait suffire à faire entendre notre pensée, à faire exclure une imputation infamante.

Il nous aurait été facile de refréner l'abus par l'abus. Cela aurait même été d'assez bonne guerre. Nous n'avons pas été les premiers agresseurs de M. Piou : c'est le président de l'*Action libérale populaire* qui s'est permis d'articuler à notre égard les premiers mots désobligeants. S'il nous plaisait, nous aurions le moyen de le couvrir de confusion en lui rappelant qu'en 1911, à la clôture du Congrès de son *Action libérale populaire*, il encourageait ses concitoyens à « résister à la loi » et qu'il les exhortait « à s'opposer aux volontés des sectaires *par tous les moyens* ». S'il nous plaisait, nous pourrions également lui citer ce que la *Ligue patriotique des Françaises* imprime en grosses lettres, en tête de son calendrier :

1913

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES

Secrétariat central.

368, rue Saint-Honoré. — Paris (1er).

La Ligue Patriotique des Françaises est l'Union de toutes les Chrétiennes qui veulent travailler, *par tous les moyens d'action à la portée des femmes*, au triomphe de la Foi et de la Liberté.

Tous les moyens d'action à la portée de la femme ? Ah ! si nous voulions rire ! Ou si, en échange de tant d'indignités que la bande démocratique et libérale a, depuis huit ans, déversée sur nous *par tous ses moyens*, il nous plaisait de nous souvenir des pères Gaulois ! Mais nous sommes plus rassurés encore sur la vertu des ligueuses de M. Piou que sur l'avenir des démonstrations belliqueuses auxquelles un excès de persécution pourrait réduire un jour leur très valeureux président. On sait parfaitement ce que sont les moyens, « tous les moyens », de M. Piou. Les plus extrêmes (voyez les papiers Montagnini) consistèrent à rechercher le « moyen des sommes d'argent » capables de fléchir le farouche anticléricalisme de M. Clemenceau et de son parti. Ce dernier moyen épuisé, il en est encore un : sitôt que les choses se gâtent, M. Jacques Piou prend le train qui conduit à son domaine rural.

Je n'ai jamais lu nulle part, dans aucun organe catholique libéral ou démocrate chrétien, que M. Piou eût été blâmé d'avoir pris la fuite devant les foudres de M. Clemenceau, quelque éloge que ces américanistes eussent fait des « vertus actives » du christia-

nisme nouveau. Il est plus curieux encore qu'on ne l'ait point repris d'avoir voulu faire l'emplette de la conscience de M. Clemenceau. Ceux qu'alarme notre pensée, qui est encore pure de tout essai de corruption effective, se taisent sur les projets de corruption réelle tentée par M. Piou : pourquoi ?

Je ne ferai pas l'hypocrite. Je crois qu'un politique a le droit, parfois le devoir, d'acheter ce qui est à vendre. La conduite de M. Piou montre que le chef de l'*Action libérale* en est également convaincu. Mais on m'attaque de toutes parts ; personne ne l'attaque, lui : pourquoi?

Cela s'explique par une simple anecdote. Je demande la permission de la raconter. Ceux qui trouveront qu'elle traîne sauteront les feuillets.

Un professeur de l'Université, qui fut l'oracle de la démocratie chrétienne au temps déjà lointain où il dirigeait la *Quinzaine*, M. Georges Fonsegrive, fut autrefois humilié de notre main. Il fut humilié dans une discussion, qui touchait à l'exercice de ses fonctions. Maître de philosophie, sa profession est de donner les leçons, non d'en recevoir. Il subit cependant la nôtre, l'ayant méritée.

M. Fonsegrive, soucieux d'établir sur de solides bases l'idée de l'égalité sociale, avait écrit : « Dans une caravane, les forts portent plus, les faibles moins, et ceux qui sont chargés de la conduite des bêtes de somme ou de la sécurité du convoi sont libérés de tout fardeau. Tous cependant servent, et leurs services ont une *égale valeur*. *Par conséquent*, une démocratie etc... (1)... » Cette idée étant fausse, nous n'hésitâmes point à le

(1) *La Quinzaine*, 16 septembre 1900.

faire sentir. Nous montrâmes que les services n'étaient pas d'égale valeur. Celui qui conduit la caravane rend un service de grand prix. Celui qui fait agenouiller les chameaux rend un autre service, de moindre valeur. L'auteur comprit que sa plume avait fourché. Ce qui arrive à tout le monde. Ce qu'on peut réparer d'un cœur joyeux dès qu'on a le goût de la vérité. Réimprimant l'article, il modifia sa comparaison, mais se donna le tort de maintenir la thèse qu'il avait échafaudée par-dessus : « Dans une caravane, les forts portent plus, les faibles moins, et ceux qui sont chargés de la conduite des bêtes de somme ou de la sécurité du convoi sont libres de tout fardeau. Tous cependant servent, et leurs services *ont une valeur* » (1). Et M. Fonsegrive ajoutait : « *Par conséquent...* » Halte-là ! « *Une valeur* » n'est pas « *une égale valeur* ». On ne peut pas déduire du cas d'une valeur quelconque ce qu'on déduit du cas d'une valeur égale. M. Fonsegrive espérait qu'on n'y prendrait point garde. Son étoile voulut que nous lussions le volume après avoir lu l'article et que, nos souvenirs étant fort nets, nous fissions la comparaison publique de l'article et du livre. La conséquence était éclatante. Nous eûmes la cruauté, avouons : l'insolence, de la tirer. Avec une grande douceur et dans un style très courtois, nous montrâmes comment M. Fonsegrive altérait ses prémisses sans rien changer aux conclusions. Il ne l'a pas encore digéré.

Cinq ans plus tard (sans dire mot, bien entendu, de l'escarmouche précédente), il recommençait l'assaut dans un journal ; mais, désespérant de l'issue d'un débat honnête il couvrait son attaque d'une rare déloyauté. Néanmoins, comme il s'agissait encore, dans une cer-

(1) *La Crise sociale*, 1 vol., Lecoffre, 1901, p. 422.

taine mesure, d'idées générales, je le ramenai durement à la question d'abord, et bientôt au silence (1). Nouvelle humiliation dévorée. Nouvelle pause de trois ans, au bout desquels M. Fonsegrive reprit la campagne. Mais il avait compris que les idées, pures ou impures, ne lui valaient rien. Il imagina donc un procédé simple, grossier, tout matériel, qui promettait d'être efficace.

Ayant découvert dans un « *bulletin de la Ligue d'Action française* », au cours d'une lettre qui nous était adressée et que nous insérions sans aucun commentaire, comme « un fait » (2), quelques lignes qu'il estima fructueux d'isoler, il cita, avec un grand cri, ces lignes « de l'*Action française* » :

« ... Nous ne pouvons pas ne pas réussir avec des généraux, comme j'en connais, qui, fils de la faveur républicaine, seront demain les plus ardents à briguer des faveurs royales plus grandes.

« Prenons donc les amis les plus chers du pouvoir actuel, les plus fidèles, de l'escorte prétorienne de Clemenceau. Ayons l'argent, et par l'argent, achetons tous les moyens et tous les mobiles. Achetons les femmes, achetons les consciences..., les trahisons. »

A ce fragment de lettre perdu dans un long texte, inséré sans approbation de nous, comme aussi sans im-

(1) V. appendice VIII.

(2) Cette lettre relatait une conversation où le général Dessirier, alors gouverneur de Paris, avait répondu à quelqu'un qui lui avait conseillé de fourrer en prison des malfaiteurs publics, maîtres légaux du pays : « Et après ? Qui mettrai-je à leur place ? » Nous ajoutions à cette lettre : « C'est bien le cas de rappeler que, en octobre 1659, Georges Monk faisait inscrire sur ses étendards que *le Gouvernement ne peut subsister que par l'entière soumission du pouvoir militaire au pouvoir civil* » et que « *la République doit être gouvernée par des parlements* » : en mai 1660, il faisait proclamer Charles II ! Voilà un fait. Le dialogue de notre correspondant et du général Dessirier est un autre fait. »

probation — et qui, en morale, valait exactement ce que valurent les illustres projets d'achat de M. Piou selon le dossier Montagnini, M. Fonsegrive jeta les hautes clameurs de sa vertu offensée :

« Femmes ! » « consciences ! » « argent ! »

« *C'est abominable!* » s'écria-t-il et, déplorant les leçons, les exemples, que l'*Action française* donnait sans que personne protestât (si ce n'est lui, au risque de se faire « accuser de modernisme », ajoutait-il, héroïquement), M. Fonsegrive vengea ses huit ans de rancune de professeur fouetté.

Cette vengeance du *Bulletin de la Semaine* (février 1908) fit naturellement un bruit d'enfer parmi tous ceux que l'*Action française* gênait. Depuis, démocrates chrétiens, sillonistes, modernistes ne cessent de reprendre le même hurlement, la même désolation sur la même abomination. Il est vrai qu'en hurlant ces messieurs laissent quelquefois entrevoir plus abominable que nous.

Au cours d'une discussion avec les gens qui rédigeaient le *Peuple français*, journal qu'ils ont tué, depuis, Criton disait, le 2 mai 1909, dans la revue de la presse de l'*Action française*, à propos de l'achat de ce qui est à vendre :

« J'avoue que, même devant cette denrée, on peut hésiter. Il y a un culte de la dignité de l'homme qui peut arrêter net toute tentation, toute sollicitation d'un tel ordre. On peut préférer la décadence de son pays, la ruine de la France, la mort de toute civilisation, à l'acte d'Henri IV achetant tour à tour tel puissant huguenot, tel redoutable ligueur. Ces nobles pudeurs sont possibles. Mais les héros capables de surmonter l'évidence du bien public par souci et respect de la nature humaine, ne font généralement pas de la politique. C'est au désert, au fond des cloîtres qu'on les trouve, et nous ne demanderions pas mieux que d'assi-

miler la rédaction du *Peuple français* à quelque introuvable Chartreuse devant laquelle nous n'aurions qu'à répandre un hommage de vénération et d'admiration. Seulement, ceux qui poussent jusque-là le scrupule sont aussi des citateurs exacts et complets : ils ne tronquent jamais un texte pour lui faire dire plus qu'il ne dit.

Et Criton terminait en produisant un renseignement sur la moralité politique de l'écrivain du *Peuple français* qui s'était montré offusqué de notre immoralité ; comme il partait un jour pour les grandes manœuvres électorales, le candidat Bazire avait déclaré, devant témoins : « *Ma conscience je la dépose au fond d'un tiroir. Je la reprendrai au retour* (1). »

C'est au même M. Bazire que l'on doit le chef-d'œuvre de restriction mentale que M. Rocafort, a raconté dans l'*Univers* (2). Assigné devant la neuvième chambre, par M. Jacques Rocafort, dont il avait refusé d'insérer dans la *Libre Parole* une réponse à des attaques personnelles, M. Bazire représenté par son journal fut condamné.

« Il fit appel. La Cour rejeta l'appel et maintint la condamnation. Ceci se passait il y a deux mois.

« La *Vendée catholique*, ayant parlé de l'affaire, a reçu de M. Bazire la carte « recommandée » que voici :

HENRI BAZIRE
Avocat à la Cour d'appel,
Docteur en droit

> auquel on envoie une découpure du journal la *Vendée catholique* de Cholet, du 10 août 1913, prévient, A TOUTES FINS, le gérant de ce journal que, non seulement il n'a jamais été condamné par la neuvième Chambre et la Cour de Paris, mais qu'il n'a même jamais été assigné par M. Rocafort.

(1) Voir à l'appendice IX.
(2) *Univers* du 21 septembre 1913.

« Il est vrai que, nominativement, M. Bazire n'a pas été condamné. C'est le gérant de la *Libre Parole*, conformément à la procédure en usage. Mais le gérant d'une feuille poursuivie ne fait que tenir la place du directeur du journal et de l'auteur de l'article et, s'il y a condamnation, elle est pour ceux-ci. Or, dans l'espèce, le directeur de la *Libre Parole* et l'auteur de l'article auquel M. Rocafort répondait, étaient une seule et même personne : M. Henri Bazire. »

Mais M. Henri Bazire avait le plus vif intérêt à donner le change aux lecteurs de la *Vendée catholique* : nous sommes à huit mois des élections, et M. Bazire a par là-bas une vieille candidature en souffrance.

Toujours la « conscience dans le tiroir » ! On l'en tire pour la parade des grands scrupules.

Qu'il s'agisse de discussion ou d'action pratique, nos réprobateurs se montrent les plus déloyaux, les plus tortueux et les plus perfides des hommes. Leur vertu ne se retrouve jamais que pour nous flétrir.

Quant à ce qui est des achats de conscience, le plaisant est qu'abstraction faite de la vanité du texte invoqué, *lequel n'est même pas de nous*, ces moyens corrupteurs, dont on nous reproche de conseiller l'usage, ont toujours été la hantise du monde conservateur libéral, mais ont toujours été désavoués par nous en tant que moyens principaux. Il suffit de feuilleter le petit Manuel que j'ai écrit avec mon éminent ami l'historien Henri Dutrait-Crozon sur le point de savoir *Si le coup de force est possible*, pour y trouver notre pensée en termes nets. Il y est dit en toutes lettres:

Les conservateurs se montrent bien légers quand ils assurent que, dans certains cas, tout pourra se réduire à un marché financier. Non. Qui réserve sa confiance à l'unique

pouvoir de l'argent court grand risque d'être déçu. Cette obsession digne d'usuriers juifs ou d'écumeurs parisiens n'a rien de politique. L'argent est bien la plus efficace des ruses. C'est aussi la plus vaine. On ne fait rien sans lui ni avec lui seul et, pour l'utiliser, il faut les cerveaux, les cœurs et les bras. Quelques-uns de ces bras doivent tenir le fer. La monomanie du moyen financier conduirait à beaucoup dépenser pour n'obtenir que des complications dangereuses. La propagande (qui ne se fait pas sans argent) importe beaucoup plus que l'emploi direct de l'argent à la réussite du coup de force. Quand Henri IV acheta les chefs de la Ligue, ce fut après les avoir vaincus. Il était trop subtil pour leur offrir grand'chose avant d'avoir prouvé sa force, ses adversaires étant trop à l'aise pour le jouer.

Et plus loin, en réponse à un journaliste conservateur qui préconisait en tout et pour tout la formation d'un trésor de guerre de 40 millions :

L'expérience montre qu'il faut le répéter : l'argent est nécessaire, mais si l'on s'en tenait à l'unique souci du moyen financier, on n'aboutirait qu'à des complications dangereuses. L'argent tout seul ressemble à la diplomatie réduite à ses propres moyens : telle, par exemple, que la pratiquait M. Delcassé, qui « manœuvrait » l'Empereur et le grand Seigneur, sans se mettre en peine d'un appui militaire. L'argent ne représente la force qu'à la condition d'être doublé et secondé par le fer.

En note de la page où nous effleurions ce sujet délicat, nous faisions même constater et toucher du doigt que la *doctrine de la corruption* était *conseillée par un publiciste hostile aux idées de l'*Action française et que *les rédacteurs de* l'Action française *lui répondaient par une doctrine tout à fait différente.*

On dit, il est vrai, qu'à la ruse, nous préférons la

force et les moyens de sang, comme il est trop sensible par l'inhumanité de nos polémiques...

Quelque jour, en glanant à travers la presse contemporaine, le paradoxal érudit qui voudra bien se souvenir de nous pourra se récréer à nourrir deux dossiers contradictoires des éléments de notre double réputation. Dans l'un, figurera l'hommage, unanimement rendu par des adversaires venus des points extrêmes de l'horizon politique, à ce que l'on veut bien appeler la modération raffinée, parfois exagérée, de notre discussion et le grand soin avec lequel nous nous appliquons à moucheter la pointe de nos idées de peur de blesser les personnes. L'autre dossier, parfois cueilli aux mêmes places, formé d'opinions souvent tombées des mêmes plumes, exprimera sur le même homme, exactement l'idée contraire : brutalité, violence, demi-cruauté ! Si le collectionneur est un imbécile, il terminera en demandant comme l'autre : *est-il bon ? est-il méchant ?* Il conclura peut-être en disant : *l'un et l'autre*. Mais si le scoliaste joint à l'intelligence quelque loisir, avec le goût des travaux compliqués, il aura bientôt en main la clef du contraste s'il observe que nous avons raisonné, argumenté, traité en poussant au delà des limites du concevable les ressources de la conciliation aussi longtemps que ces procédés nous furent possibles dans chaque cas donné; mais, une fois que l'antagoniste nous a privés des plaisirs de l'arme courtoise, nous avons manié de notre mieux celles qu'il nous a avancées.

Cher Monsieur, cher ancien contradicteur courtois qui vous plaignez de nos violences, pourquoi oubliez-vous que c'est vous qui, le premier, avez dérogé ? Nous n'avons fait que vous suivre. Au beau langage des

idées avait succédé grâce à vous l'œuvre matérielle de l'imputation mensongère ou de la manœuvre perfide, qui s'efforçait de mettre en jeu notre personne : nous avons répondu en découvrant la vôtre. Vos agressions personnelles ne nous ont pas fait grand mal, c'est un fait. Les nôtres vous ont parfois percé jusqu'à l'âme, c'est un autre fait, car vous avez crié alors que nous avons ri. Nous n'aurons pas la prétention d'en déduire que vous étiez plus vulnérable que nous, mais dirons simplement qu'il aurait été facile de ne pas entrer dans la voie qui vous a été douloureuse.

On pourra faire ainsi l'histoire de nos relations avec M. Faguet ou avec M. Judet, par exemple; on a vu plus haut le cas de M. Fonsegrive. Pour un troisième, son aventure est citée tout au long dans mon livre *le Dilemme de Marc Sangnier*.

Il y a deux Marc Sangnier dans ce livre : celui qui exprimait devant nous le goût des idées, le désir de mener avec notre concours des campagnes d'assainissement et celui qui, sans même se rendre compte de l'énormité de ses dires, nous enveloppait aussi naïvement que publiquement dans la *complicité d'une tentative d'assassinat*. Il nous a fait changer de ton. Mais à qui la faute? De qui venaient l'inhumanité et la discourtoisie? Qui nous a forcé à qualifier une calomnie ? Marc Sangnier qui multiplie les épithètes aussi facilement que les déloyautés, se rebiffe et pleurniche toutes les fois que celles-ci lui valent d'être désigné par ses nom et prénoms.

D'autres occasions se sont offertes de tirer les mêmes justices, et, sans qu'elles aient été toutes saisies, la liste est déjà longue des malhonnêtetés, des sottises et des perfidies qui ont été branchées ou liées sur le pilori par nos soins.

Excès? Nous pouvons nous borner à répondre : « Lisez-nous et observez-nous. »

Quand vous nous aurez lus, je prierai de nommer une seule école politique, dans laquelle on ait poussé aussi loin et multiplié avec autant d'abondance et de précision, toutes les raisons qui, établissant la légitimité d'une cause, doivent dispenser du recours aux arguments frappants; quand vous nous aurez ensuite observés, dans notre action quotidienne, dans l'histoire de notre lutte à Paris et dans les Provinces, je vous prierai également de bien vouloir citer un seul groupement politique disposant de forces importantes, disciplinées, puissantes comme le nôtre, et qui en ait usé avec autant de modération dans l'énergie, avec autant de sagesse dans l'efficacité (1)... Le beau mot de Lucien Lacour *mettre la violence au service de la raison* peut être inscrit dans le blason de l'*Action française*. Il énonce l'idée que nous nous faisons des applications de la force, et il les justifie.

(1) Effleurée dans une note de la page 108, où sont rappelés les fameux aveux de Briand, la question de l'efficacité de nos campagnes aurait mérité d'être traitée à fond dans un chapitre particulier. A côté des assauts donnés au franc-maçon Thalamas ou au juif Bernstein, que protégeaient toutes les forces de l'Etat, il y a la série des campagnes menées surtout par Maurice Pujo : contre le juge indigne Totti, qui fut révoqué ; contre l'instituteur Beucké, révoqué aussi ; contre l'instituteur Autissier, arrêté; contre le jeune voleur Delpech, également arrêté ; il y a la mise au jour du commerce honteux Valensi-Brassard-Collet et des ligues maçonniques à décoration. Il y a les admirables révélations de Léon Daudet sur *l'Avant-Guerre*, confirmées de toute part en France et à l'Etranger. Mais la grande preuve de l'efficacité de l'*Action française* est, dans l'ordre intellectuel et moral, la modification de l'esprit public et du langage politique, très sensible jusque dans le monde républicain, au sommet du gouvernement et dans les milieux révolutionnaires, comme le constatent des nuées d'articles, des brochures, des volumes dont le *Faites un roi*, de Marcel Sembat, a fourni le meilleur modèle.

Un savant écrivain ecclésiastique (1) ayant paru concevoir un doute à l'égard de notre « mesure », Maurice Pujo répondit aussitôt que M. l'abbé du Passage ne pouvait certainement pas blâmer les Camelots du Roi de s'être levés pour chasser de la Sorbonne, au prix de dix mille jours de prison, un insulteur de Jeanne d'Arc, ni « Maxime Réal del Sarte de s'être fait assommer « par deux cents lâches pour les avoir empêchés par « une action directe, dont le félicita l'éminent évèque « d'Orléans, de traîner dans la boue la Sainte de la « Patrie », ni « nos amis Lacroix et d'Harmenon qui, « il y a six semaines, en brisant un panneau injurieux, « ne permettaient pas que le clergé fût insulté sur nos « boulevards. »

Pujo terminait en disant :

Enfin, M. du Passage ne déplorera pas sans doute que ces actes, qui se sont passés de la légalité et même de la douceur aient eu pour effet de faire hésiter les ennemis de l'Eglise et de la patrie chaque fois qu'ils méditaient de nouvelles offenses. Il relira les déclarations de M. Briand, l'auteur de la loi de Séparation, avouant officiellement au banquet Mascuraud d'octobre 1910 que ces actes, en lui créant « des difficultés graves »; l'avaient contraint à changer de tactique et à « lancer au pays des paroles de concorde... »

J'ai lu avec une véritable satisfaction dans la réponse de l'éminent critique religieux qu'il n'avait pas *eu un instant la pensée d'incriminer certaines démarches vigoureuses* énumérées ci-dessus (2).

(1) M. l'abbé du Passage dans les *Etudes* du 20 septembre 1913.

(2) M. l'abbé du Passage avait seulement fait allusion, dans cet ordre d'idées, à « certaines violences de polémique ». J'ai déjà

Ainsi, peu à peu, selon la dialectique éternelle, notre histoire compose la défense de nos principes par les vivants commentaires qu'elle en fournit. Ce n'est pas la première fois que j'en fais la remarque. Mais jusqu'ici je n'avais pas osé en tirer une conséquence que je hasarde à titre de pure hypothèse et de nouveauté périlleuse, légitimée pourtant par quelques-uns de nos actes et surtout par les nobles jeunes gens qui en ont été les héros :

—Si pourtant nos choix des moyens avaient aussi leurs délicatesses cachées? S'il se trouvait par impossible que nous eussions, nous aussi, une conscience?

répondu sur ce dernier point. Maurice Pujo expliqua ainsi les raisons et les causes de notre système de discussion :

« Nous avouons que l'*Action française* a souvent appelé un chat un chat. Mais nous ferons remarquer à l'éminent rédacteur des *Études* que, si l'on appelle cela des violences de langage, nous y avons chaque fois été réduits par *cette violence sournoise que constitue la mauvaise foi évidente*, de telle sorte que le mot propre qualifiant la chose nous paraissait le seul moyen de rétablir la clarté. Au surplus, on a vu les résultats heureux pour la vérité qu'a obtenus cette méthode, et on a vu les résultats beaucoup plus faibles des discussions académiques.

« Et que cette façon d'appeler Rollet un fripon ait des inconvénients, qui le nie ? Rien n'est parfait. Mais le vrai est qu'il n'y a pas mieux. En renonçant à ce faible inconvénient, on perdrait des avantages dont la valeur est incalculable. » (*Action française* du 1er octobre 1913.)

Pujo a raison. On ne saurait trop répéter : *aut haec cum illis sunt habenda, aut illa cum his sunt amittenda.*

XVI

CONSCIENCE !

Je l'avouerai très rondement : nous avons fait jadis à peu près le nécessaire, le suffisant et le superflu pour donner à penser à tous les sots de France et de Navarre que nous composions un terrible ramas de bandits.

« *Nous ne sommes pas des gens moraux*, » a grondé en riant notre farouche ami Vaugeois, et ce texte dûment tronqué de toutes les ironies et de toutes les colères, de tous les sourires et de toutes les explications qui l'illuminaient, est allé rejoindre un certain nombre d'autres textes de nous qui, traités de même façon, nous faisaient amplifier cette énormité gaie.

La moindre connaissance du passé ancien et récent aurait dû avertir de la portée de tous ces textes. Comme la plupart de ceux qui ont trait aux interprétations révolutionnaires de l'Évangile, ils se rapportent à cet âge béni où le vocabulaire entier de l'Éthique avait été mobilisé et monopolisé pour Dreyfus. *Homme moral* signifiait dreyfusard. *Homme de conscience, homme à conscience de cristal*, une des *hautes conscience de notre temps :* telle était la monnaie courante qui correspondait, or pour or, aux noms de Gabriel Monod, de

Mathieu Dreyfus, de Scheurer-Kestner, de Zola, et du Picquart lui-même!... Maintenant que l'on sait quelques-unes de leurs petites farces, on en rit. Mais, à l'époque, on ne riait pas, et sept ans encore après le procès de Rennes, un manifestant catholique, conduit devant le juge Worms, les menottes aux mains, notre ami Bernard de Vesins, s'il énonçait au tribunal l'impératif de sa conscience, se trouvait dans la nécessité d'expliquer que la conscience dont il parlait était une *conscience catholique* avec ses lois, ses règles, ses contrôles vivants : tant ce mot-là rendait alors le son de l'anarchie judaïque ! tant il respirait l'insurrection protestante et l'individualisme révolutionnaire !

Nous l'avons exposé, Lucien Moreau et moi au *Correspondant* (1) : parler de sa conscience tout court et de sa moralité personnelle, c'était alors, pour le seul amour de Dreyfus, s'opposer à l'édifice des traditions, des institutions, des lois, des mœurs, des idées ; c'était nier les compétences, bafouer les arrêts et les jugements, secouer l'autorité de *toutes* les autorités et les compter pour rien ou prosterner tout cela devant les passions, les caprices et l'intérêt d'un seul, c'est-à-dire philosophiquement, tout au fond : du *moi* de chacun de nous. L'argument dreyfusien tiré de la voix de la conscience dispensait même de rien discuter au préalable. Donner des raisons étant une charge qui obligeait à mettre ces raisons en ordre, on se tirait d'affaire en confiant non seulement Dreyfus, et ses juges, mais les tribunaux militaires et civils, l'armée l'État et la patrie au criterium souverainement expéditif de Rousseau : « ... *Tout ce que* « *je sens être bien est bien, tout ce que je sens être mal est* « *mal : le meilleur des casuistes est la conscience*... *La*

(1) Le 10 juin 1908. L'article est recueilli dans ma *Politique religieuse* sous ce titre : l'*Individu contre la France, notre Contr'Un.*

« *conscience ne trompe jamais, elle est le vrai guide de* « *l'homme, elle est à l'âme ce que l'instinct est au corps :* « *qui la suit obéit à la nature et ne craint point de* « *s'égarer... Conscience ! conscience ! instinct divin,* « *immortelle et céleste voix, guide assuré d'un être* « *ignorant et borné, mais intelligent et libre, juge* « *infaillible du bien et du mal, qui rend l'homme sem-* « *blable à Dieu.* »

L'usage mille fois honteux que nous vîmes faire de ce passage de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* eut pour effet de nous persuader de l'utilité des casuistes; il y avait peut-être nécessité spirituelle et sociale à ne pas laisser l'homme intérieur se délivrer, à tort et à travers, de ces brevets d'infaillibilité divine, sans égard à la nature de ses impulsions ni à la justesse de ses pensées! Sans donc mépriser le sens exquis des valeurs morales que tout homme porte avec lui, nous admirions le Catholicisme d'imposer à la conscience une discipline explicite. Pour l'expression fidèle de cette idée, je demande à citer une page qui, sans être contemporaine de l'Affaire Dreyfus, n'est pas d'hier puisqu'elle remonte à 1906 (1). Elle élucide même mon sentiment :

Tout ce que pense l'homme reçoit, du jugement de l'Eglise, place proportionnelle au degré d'importance, d'utilité ou de bonté... Rien, au monde, n'est comparable à ce corps de principes si généraux, de coutumes si souples, soumis à la même pensée et tel enfin que ceux qui consentirent à l'admettre n'ont jamais pu se plaindre sérieusement d'avoir erré par ignorance et faute de savoir au juste ce qu'ils devaient. *La conscience humaine, dont le plus grand malheur est peut-être l'incertitude, salue ici le temple des définitions du devoir...*

Aux plus beaux mouvements de l'âme, l'Église répéta

(1) Préface du *Dilemme de Marc Sangnier*, devenue la conclusion de ma *Politique religieuse.*

comme un dogme de foi : *Vous n'êtes pas des dieux.* A la plus belle âme elle-même : *Vous n'êtes pas un Dieu non plus.* En rappelant le membre à la notion du corps, la partie à l'idée et à l'observance du tout, les avis de l'Église éloignèrent l'individu de l'autel qu'un fol amour-propre lui proposait tout bas de s'édifier à lui-même ; ils lui représentèrent combien d'êtres et d'hommes, existant près de lui, méritaient d'être considérés avec lui : — N'étant pas seul au monde, tu ne fais pas la loi du monde, ni seulement ta propre loi... Ce sage et dur rappel à la vue des choses ne fut tant écouté que parce qu'il venait de l'Église même. La meilleure amie de chaque homme, la bienfaitrice commune du genre humain, sans cesse inclinée sur les âmes pour les cultiver, les polir et les perfectionner, pouvait leur interdire de se choisir pour centre de tout.

Louer l'Église d'avoir discipliné la conscience humaine en lui donnant les définitions du devoir, cela est-il amoindrir ce devoir ou nier cette conscience ? L'auteur de ces lignes est aussi l'écrivain qui, le 27 octobre 1913, a invoqué devant la Cour d'appel de Paris les *lois inécrites*, ce qui n'était d'ailleurs pas chose nouvelle pour lui ; il avait invoqué les mêmes lois quinze ans auparavant, les 5 et 6 septembre 1898, devant le cadavre sanglant du colonel Henry : l'écrivain qui a pris ces deux initiatives peut-il être classé parmi les adversaires du for intérieur ? On l'y classe pourtant, et cela ne l'empêche point de subir l'accusation inverse en raison même de la célèbre défense du soldat malheureux tombé la gorge ouverte, mais qui avait crié quelques heures avant de périr : — Ma conscience ne me reproche rien !

Nul ne prenant cette défense d'un bon serviteur trahi par les événements, par les partis, par le régime, il avait fallu m'en charger. Ceux qui ont suivi dans ses détails la campagne que je menai, tant pour montrer la bonne foi d'un dévouement irrité et désespéré que

pour établir par une analyse minutieuse l'inanité juridique de certaines accusations, pour montrer, par exemple, l'inexistence morale d'un « faux » proprement dit reproché au malheureux chef de notre Service des Renseignements, ceux-là savent très bien que ni le ridicule propos de « faux patriotique » ni aucune méconnaissance des lois de justice et d'honneur ne sont à relever contre moi dans cette campagne. Ceux qui voient de moins près et jugent aujourd'hui sur pièces incomplètes peuvent être persuadés ou non : qu'ils me permettent seulement de les prier de se méfier ! Une revanche dreyfusarde est au fond des attaques réitérées sur ce sujet-là. Pour moi, je fus mis en repos, voilà quinze ans entiers, par le grand mot qu'un ami savant, un maître pieux m'adressait, fin septembre 1898, dans la bonne tempête d'outrages furieux qui m'assaillaient de tous les points du monde protestant, maçonnique et juif :

— Ce mois durant, vous avez côtoyé tous les abîmes, vous n'avez pas lâché la crête du roc...

Admettons cependant que j'aie été précipité et fracassé victime mémorable des égarements du sens propre. En ai-je moins à répondre du reproche contraire : tout donner à la direction extérieure ecclésiastique, refuser tout crédit à la voix de la conscience ?

Au moment de la réhabilitation frauduleuee du traître Dreyfus, nous avons réuni 35,000 francs pour frapper dans le bronze et dans l'or, afficher, propager, la protestation du général Mercier : *Ma conscience... ma conscience... ma conscience... ma conscience.* Cela ne cadre pas très bien avec ce reproche. Admettons-le pourtant, admettons-le encore. Mais en l'admettant, en admettant que les termes de notre confiante admiration pour l'Église aient été de nature à inciter les catholiques à négliger le point de vue de leur sens intime, est-ce que cette Église que

nous louons d'être le temple des définitions du devoir n'est point là, toujours prête à rappeler le terme oublié? Notre « excès » porte donc avec lui son correctif. Il n'en est pas de même du cas inverse, le cas de nos contradicteurs qui n'exagèrent pas l'autorité de l'Église, ah! non, mais le seul magistère du libre cri intérieur.

Ce cas inverse, on me permettra de le dire, n'est pas fictif, douteux, ni rare même, car il abonde justement du même côté d'où s'élèvent les diffamations contre nous. On sait ce que les professeurs de l'Université kantienne ont fait des malheureuses générations auxquelles ils vantaient le *quid inconcussum* d'un sens intime absolument autonome : le désordre n'est peut-être pas moindre là où circulent les doctrines de la démocratie chrétienne et du sillonisme anarchique.

Une rencontre assez récente entre la *Démocratie* et l'*Action française* en témoignera.

Le 3 octobre 1912, dans un discours où il avait prétendu traiter de l'armée et de l'humanité, M. Marc Sangnier descendait sa pente ordinaire. Ayant beaucoup à se faire pardonner sur le chapitre du patriotisme, l'auteur du drame *Par la mort* (où la Revanche est bafouée) avait multiplié ses protestations de fidélité au vent nouveau de la renaissance du patriotisme; mais ce faisant, il ne voulait pourtant renoncer à aucune de ses anciennes habitudes d'esprit; aussi prêchait-il aux jeunes soldats l'obéissance, en insistant sur la faculté de désobéir, et leur conseillait-il la discipline, en soulignant qu'il dépendait de leur unique bon vouloir de s'y conformer.

La discipline militaire, disait-il, doit être consentie, et le service militaire librement accepté. Il faut donc, avant tout, écouter sa conscience. Si la conscience défend au soldat de tirer, il ne doit pas tirer...

Un auditeur demanda :

— Et si la conscience d'un soldat anarchiste lui ordonne, comme on le lui apprend dans certains manuels, de tirer sur ses officiers? Doit-il tuer ses chefs ?

Sangnier eut quelques secondes d'hésitation, mais, ne pouvant se dérober aux conséquences de son principe ni voir ce que la question comportait de contradictoire, il répondit :

— *Parfaitement, il obéira à sa conscience.*

La discussion poursuivie dans l'*Action française* du 6 octobre 1912 au 1er novembre suivant accula Marc Sangnier et ses collaborateurs à quantité de tours et de détours où, s'autorisant du Catéchisme dont ils invoquaient avec persistance la lettre mal lue, ils ne cessèrent de soutenir cette donnée extravagante : — un acte intrinsèquement mauvais, l'homicide, doublé d'une rébellion, dont le premier au moins est toujours condamné par toute conscience humaine, mais sur lequel la même conscience serait, par hypothèse, « invinciblement erronée » !...

Bien que la pensée d'un acte pareil suffît à créer dans l'âme contradiction, doute et conflit, elle était présentée comme susceptible d'établir cet état de tranquillité, de calme et de certitude impliqué dans l'état d' « ignorance invincible » !

Le Catéchisme à la main, l'*Action française* proposait les sages solutions de la théologie morale qui concordent avec celles du bon sens éternel : il n'y a pas à agir, en de tels cas, mais à s'abstenir ; l'abstention, motivée par le doute, conduit à consulter des personnes sages et à solliciter leur direction éclairée... Mais l'amour-

propre de l'orateur du 3 octobre ne s'accommodait point de semblables mesures. Après avoir hésité tout d'abord à publier dans son journal le texte monstrueux de sa solution, M. Marc Sangnier en arriva à la maintenir telle quelle, et les derniers mots de son journal furent une sorte de : *tue tes chefs si le cœur t'en dit*, que ratifia la mémorable consultation d'un ecclésiastique. M. l'abbé C... écrivit et signa dans la *Démocratie* du 12 octobre 1912 les affligeantes lignes suivantes :

Quant à moi, je n'hésite pas à dire qu'un soldat à qui sa conscience ordonnerait sans hésitation de tirer sur son chef ne commettrait pas de faute en le faisant.

Si extraordinaire, si isolé que paraisse ce fait d'extrême aberration silloniste, il n'y a pas un patriote, ni un honnête homme, qui n'en soit profondément affecté. Comme l'*Action française* l'écrivait dès le lendemain, ce n'est pas au moment où la France a besoin de tous ses enfants qu'on peut lui souhaiter d'être abandonnée par ses prêtres. De nombreux ecclésiastiques protestèrent tout aussitôt que l'ignorance ou la légèreté d'un seul ne pouvait être imputée au corps. L'attitude énergique du journal l'*Univers* aurait d'ailleurs suffi à garder le pays de généraliser.

Il n'en est pas moins vrai que ces diviniseurs de la conscience individuelle, ceux surtout qui mènent une action politique comme Sangnier, jouent avec le feu. Ils soufflent à des auditoires fort mélangés les passions, les sentiments et les idées les plus propres à suggérer des désordres irréparables. On ne voit pas très bien le mal qu'il peut y avoir à trop redire, même à redire à satiété qu'il faut respecter son général, lui obéir et, en tout cas, ne pas lui tirer des coups de fusil ; ou, si cette envie étrange passe dans l'âme, aller d'abord chercher

les avis d'un bon confesseur. Mais au contraire on voit avec clarté le péril intellectuel et social institué par la proclamation indiscrète des droits incoercibles du dieu intérieur et de ses oracles définitifs. Ce péril est si grand, il détermine tant de risques et il éveille de telles possibilités de cruautés lâches, comme on en vit à la Commune de Paris, qu'il faut se demander si tous ces vulgarisateurs de l'idée de révolte qui nous parlent toujours de leur conscience en ont une.

Nous qui *ne sommes pas des gens moraux*, nous avons constamment déclaré que le devoir est au-dessus du droit et qu'il faut, quand le droit s'exerce sur quelque sujet épineux, l'entourer avec soin de toutes les lumières et de toutes les garanties qui sauvent d'erreur. Eux ont surtout souci de dégager, d'isoler, d'alléger et, en même temps, de surexciter les personnalités responsables, après les avoir réduites à leurs propres forces ou plutôt à la faiblesse de leurs impulsions les plus subjectives en s'efforçant d'éteindre un par un les flambeaux de raison, d'autorité, d'ordre social extérieur capables d'épargner ces méprises funestes dont l'occasion est recherchée avec une ardeur maladive, avec une sorte de sadisme sentimental.

Pareille besogne conduite en connaissance de cause serait moralement une scélératesse. Elle n'est innocente qu'en raison de l'inconscience à peu près fatale que la Démocratie impose peu à peu à ses défenseurs les plus « conscients ».

XVII

L'AMOUR DU PEUPLE

Dans leur jargon, « démocratiser » c'est aimer le peuple que nous sommes accusés de ne point aimer. Comme toujours, la philanthropie révolutionnaire, médiocrement satisfaite des réponses de l'objet aimé, tourne à l'aigreur haineuse contre quiconque émet la crainte que, aimant en tumulte, on n'aime trop mal...

La distinction déjà citée entre la démocratie et la démophilie est l'une des mieux établies à l'*Action française*. De tout temps, par l'organe de Vaugeois ou le mien, elle a été énoncée et réitérée.

« C'est par dévouement aux libertés réelles que nous excluons tout libéralisme, c'est par amour du peuple que nous excluons toute démocratie. »

Cela est de 1905. Plus anciennement, à l'apparition d'une Encyclique de Léon XIII, un ami m'écrivait : « *Voyez, le pape est démophile et non démocrate* » J'inscrivais cette phrase en épigraphe d'un article du 15 février 1901. Le mot était déjà courant et compris parmi nous. Vaugeois avait écrit, dans une Note politique, pré-

cisément intitulée *Démocrates et démophiles*, le 15 juin 1900 :

Il ne s'agit pas, pour les vrais amis du peuple, de conquérir le pouvoir, mais de l'adapter, une fois pour toutes, à sa fonction qui, bien remplie, servirait le peuple.

Nous trouverions courageux et fécond de le dire à ce peuple : ce serait le respecter et l'aimer.

Qu'il distingue désormais entre les démocrates et les démophiles : telle est la première leçon que nous lui proposons.

Des formules aussi précises n'arrêtant point les bavardages, il n'y a point à espérer que ceux-ci puissent être seulement retardés par la considération de réalités, palpables pourtant. En vérité, si nous étions ou dédaigneux, ou insoucieux du bien du peuple, compterions-nous dans toutes les classes de la population de la France, des amitiés aussi robustes, vivaces et anciennes? L'*Action française* trouverait-elle aussi aisément l'audience du monde ouvrier, surtout dans la jeunesse qui, elle, sent si vivement les signes d'amitié ou les marques d'indifférence? Mais une déraison hostile ne sait pas lire et ne veut pas voir. Comme toujours, elle va chercher son prétexte de haine dans une page allégorique ou parabolique (donc extrêmement générale), que j'ai écrite; mais ce n'est pas pour la comprendre, c'est pour lui imposer une signification aussi contraire que possible à l'esprit de notre œuvre et de notre pensée.

Dans le conte dont j'ai déjà parlé, le chef des *Serviteurs* dit à Criton :

Va, les âmes des hommes n'ont pas été tirées de la même origine. Les filles de l'argile ne s'élèveront point au rang de celles que les dieux ont conçues dans les lits de pourpre.

Les nigauds qui tirent de là mainte extravagance oublient que cette théorie du porphyrogénisme peut être entendue d'au moins deux manières. Elle peut vouloir dire que le genre humain se divise matériellement en deux races, *distinctes par le sang*, faites l'une pour servir et l'autre pour être servie; cette première interprétation pourrait s'adapter à mon texte, si ce texte émanait d'un disciple de Gobineau ou de Boulainvilliers, d'un théoricien du sang bleu d'aristocraties conquérantes. Par malheur, voilà près de vingt ans que je multiplie les efforts pour vulgariser des doctrines historiques toutes contraires : leur maître, Fustel de Coulanges, et son école établissent que l'aristocratie nationale n'est pas le fruit d'une invasion, que la noblesse française est profondément autochtone, que notre dynastie fondatrice est née de la défense du sol, non de sa conquête. La rêverie de Gobineau a été constamment écartée et combattue par moi, fût-elle revêtue et parée des grâces de Renan. Me prêter la seule pensée que les autorités sociales de mon pays soient, selon le mot de Jules Lemaître, « *d'une autre chair que les autres* » est donc une simple lubie que tout esprit critique aurait dû écarter. Mais, en écartant l'injustice, il ne faudrait pas seulement me faire justice, il faudrait reconnaître les utiles vérités enfermées dans mon apologue compris exactement. C'est ce dont on veut se garder.

Les voici pourtant. L'aptitude au commandement n'est pas égale chez les hommes. Il y a des diversités qui résultent de la tradition et de l'éducation. Mais il en est aussi de naturelles, tout comme la prédisposition aux lettres, aux sciences, aux arts, aux jeux de l'adresse ou de la force physique. Entre proches parents, même de frère à frère, se remarquent à cet égard d'étonnants contrastes de caractère, les uns semblant nés et mis au

monde pour agir, les autres pour subir et pour être agis, *énergoumènes* ou *énergountes*, selon le néologisme subtil d'un moraliste qui n'est pas toujours aussi sûr (1).

Bien mieux : si la satisfaction profonde des chefs-nés, des hommes destinés à guider et à commander, est d'exercer ou de développer leur facultés du commandement, le plaisir de trouver des guides et de les suivre, la volupté de céder à des directions, la confiance et la joie ressentie dans l'exécution d'un commandement désiré, n'est pas inexistante non plus. Souvent voilées par la vanité et par l'amour-propre, ces réalités sont : il faut les connaître. Que les passions et les appétits bouleversent constamment tantôt cet ordre, tantôt la conscience que l'homme en a, cela provient de la complexité et de la turbulence de notre nature : profondément, intimement ces dispositions intérieures de la personne humaine valent la peine d'être vues et comptées au nombre des assises de la vie de société.

Les hommes et les femmes d'un temps déterminé peuvent se figurer qu'il n'y a pas de bonheur sans la liberté politique ou sociale et sans l'ébranlement progressif de toutes les autorités : cela ne veut point dire que le bonheur de l'homme, en soi, ait pour caractère essentiel ce rêve de libération indéfinie, ni l'aspiration à tout dominer. Je n'en veux d'autre signe que la nature de l'amour, dont tous les vœux sont absolument inconcevables sans des notions d'*attachement*, de *fidélité* et de *dépendance*. Une saine philosophie distingue ici les choses de l'image plus ou moins changeante que l'homme s'en fait d'âge en âge. Quand on les débarrasse de toutes les nuées protestantes ou révolutionnaires, la liberté politique et l'autorité politique pour tous, conçues

(1) M. Rémy de Gourmont.

au clair et froid soleil de l'histoire naturelle de l'homme ou de sa raison éternelle, apparaissent essentiellement des fardeaux qui ne peuvent qu'appesantir encore le poids de la vie. Je ne dis point que ces fardeaux ne soient acceptables ni supportables. Je dis qu'il faut se garder de les identifier à l'idée de félicité ou même d'agrément autant qu'il faut éviter d'y voir un exercice d'un droit universel. Nous n'avons aucun droit général à commander les autres. Mais nous avons un droit commun a être bien commandé. Mieux nous le sommes, plus nous avons de chance de vie heureuse. Comme le dit un vers doré du grand Corneille,

On va d'un pas plus ferme à suivre qu'à conduire.

Un grand service sera rendu à l'homme moderne quand on l'aura enfin délivré de l'obsession et du prurit, tous les deux artificiels, tous les deux suggérés, et d'ailleurs décroissants, qui lui font ambitionner de se trouver en haut plutôt qu'en bas, de marcher en avant plutôt qu'en arrière. Non, non, ce n'est pas nécessairement un bonheur d'être chef ni un malheur d'être soldat. Au moral, la différence du caporal au capitaine ne fait différer que les responsabilités : ni la question du bonheur et de l'aisance, ni la question de la dignité personnelle, n'est affaire de rang politique ou social, sans quoi le souverain bien serait pour chacun d'être prince, il faudrait que tous fussent mis où il n'y a place que pour un seul.

Cette insoluble contradiction dans les termes juge la vaine solution donnée au problème du bonheur privé par l'ascension démocratique ou par l'accession au degré d'agent directeur ou de Roi : il n'est pas de gouvernement, même celui de « soi » qui ne se définisse

par une aggravation des charges de l'homme. C'est la seule façon de l'entendre et de le gérer sérieusement. La liberté faisant déjà un si grand poids, l'autorité en est un autre un peu plus lourd. Ces charges ne sont point des amusements, ni des ornements, bien qu'elles soient ornées et que l'on s'y amuse quelquefois comme ailleurs (pas beaucoup plus qu'ailleurs et souvent infiniment moins) ; quant à l'honneur qui en rejaillit, c'est fortune bien secondaire pour qui peut en connaître la haute gravité. Quand des incapables assument de pareilles fonctions, ils en sont écrasés ou bien ils en écrasent leurs tristes sujets.

C'est pourquoi dire au peuple qu'il est une assemblée de rois, et qu'il lui suffit de se gouverner, c'est le flatter peut-être, non lui fournir le moyen de se mouvoir ou de se diriger avec ordre, c'est-à-dire aisément et paisiblement, vers son bien. Ce n'est pas correspondre à ses besoins réels et, en 1913, ce n'est pas prendre garde à ses besoins conscients, besoin d'une autorité tutélaire, besoin d'un chef faiseur d'ordre, tels qu'ils commencent à s'exprimer. L'*Action française* se fait entendre, se fait applaudir, se fait suivre, en disant au peuple la vérité. Elle fournit en même temps la preuve d'un dévouement au bien du peuple que les démocrates affectent, mais qu'ils sont incapables d'éprouver avec clairvoyance : leur premier hommage sincère à ceux dont ils prétendent améliorer l'existence et embellir les jours serait dans un effort, analogue à celui que nous avons fait, pour atteindre à des idées justes sur la direction commune à choisir.

Quelques-unes de ces idées semblent effrontément nouvelles, soit qu'elles remontent à une très ancienne sagesse, soit que plusieurs d'entre nous aient eu le tort de les récrire dans un français assez pur. Par dessus

le marché, voici qui prête à la calomnie : c'est une certaine rapidité, une certaine brusquerie dans les décisions, par lesquelles des hommes de pensée, devenus des hommes d'action, ont récemment fait honte aux politiques professionnels de l'inertie au fond de laquelle ces derniers croupissaient et croupissent encore. Dès lors, chacun des coups directs portés au régime s'est appelé brutalité, violence, absence de scrupules ; il eût fallu dire absence de crainte et liberté de mouvements. En jetant à bas les faux principes du jargon politique moderne, un lourd bagage fort encombrant était aussi rejeté ; notre marche en était moins lente. Ceux qui ne savent point mettre un pied devant l'autre en ont été réduits à se demander si nous avions bien la morale de tout le monde, si notre mouvement n'était pas venu de l'enfer, si notre façon de bousculer les conventions et les timidités du public conservateur ne cachait point une arrière-pensée d'outrancisme brutal ou de gloriole perverse...

Comment ne se le serait-on pas demandé ? Les démocrates et les libéraux ne peuvent pas comprendre qu'il y a beaucoup plus d'amour vrai dans notre haine vivace des ennemis du peuple que dans toutes les fades cajoleries dont ils ont saturé le mal et les mauvais. L'incompréhension inspirant le besoin de nuire, mais nos progrès matériels n'étant plus contestables, la discussion de nos principes politiques étant dangereuse, il ne restait plus qu'à semer la méfiance ou la défaveur autour des personnes. *Nous étions des méchants*, au dire des hommes d'amour. Ce rabâchage de perfidies marque bien les limites de leurs capacités.

XVIII

POLITIQUE D'ABORD

Il y a dix ans, un gros garçon assez répandu et riche en anecdotes dont il ne sut jamais extraire une idée générale à moins que d'être fausse et de rapporter de l'argent, ameutait contre moi quelques conservateurs candides en prétendant que ma critique de la liberté politique devait s'entendre comme la négation de la liberté morale et ne pouvait donc s'accepter en sécurité de conscience ! Il se fit écouter et croire quelque temps. Il en obtint même une direction de journal jusqu'à ce qu'on se fut aperçu de sa versatilité, de sa vénalité et de sa fantaisie.

D'autres ont assuré que le moral est méthodiquement sacrifié par nous au politique, et que par suite nous sommes incapables d'apprécier l'élément humain, l'élément volontaire, par conséquent moral, qui entre forcément dans l'action politique. Ce qui est tout confondre à plaisir ! Il y a une partie de la politique, qui, ressortissant de l'action, ressortit naturellement de la morale et c'est même dans cette partie que se trouvent les règles de la raison d'Etat, cas dans lequel des hommes chargés de très grands devoirs réclament et obtiennent,

en cette proportion, les droits correspondants. Mais il y a une autre partie de la politique à laquelle on ne comprend rien si on ne la distingue pas d'avec la morale : c'est l'étude de la bonne structure de l'organisation de l'Etat. Cette politique descriptive et statique diffère de l'étude des règles de sa dynamique. Sans doute, comme il est juste qu'un Etat soit bien organisé, il le serait fort mal s'il l'était contre la justice. Mais, sous cette réserve, la fin poursuivie par ce département de la politique n'est *proprement* ni le droit, ni le devoir, mais l'utile : il n'y est pas question, en tout premier lieu, de mériter ou de démériter, mais de réaliser, les biens publics qui sont tout d'abord de sécurité intérieure et extérieure, de police de gouvernement, de puissance militaire. Sans être séparées et sans se contredire en elles-mêmes la morale et la politique sont alors si distinctes qu'elles semblent appartenir à deux mondes sans communication, mais il n'en est rien.

Un exemple.

Moralement, il est très beau, c'est l'indice d'un bel effort qu'un peuple livré à lui-même, sans gouvernement véritable, tel que le peuple français, ait pu faire faire l'effort de se donner la loi du service militaire de trois ans. Mais politiquement, il est très laid, il est odieux, il est affreusement abominable qu'un peuple soit réduit à défendre sa sûreté élémentaire par un de ces tours de force morale qui peuvent échouer 99 fois sur 100. Est-ce à dire que la politique et la morale soient ici en contradiction ? Non, puisque la morale prescrit aux hommes d'être prévoyants, d'être sages, d'avoir soin de leur vie, de ne pas se livrer eux et leur race aux inspirations du hasard. Le précepte moral, dans sa généralité, prescrit d'être bon politique et proscrit toute acte de confiance exagérée fait dans la vertu de chacun :

il conseille de se pourvoir d'une organisation appropriée aux besoins.

De combien de façons, en combien de sens ridicules n'a-t-on pas retordu notre *politique d'abord!* On m'a fait dire en particulier qu'il excluait et même excommuniait les œuvres religieuses, la piété, l'action sociale, l'apostolat catholique lui-même! Cependant si l'on eût transposé dans l'ordre militaire ce qu'on nous faisait dire dans l'ordre religieux, il eût fallu nous prêter aussi l'idée passablement absurde et passablement démentie par nos actes les mieux établis que, avant d'aller faire son service militaire, un camelot du roi devait commencer par renverser le gouvernement (1)!... Notre thèse de la primauté de la question politique est établie sur un point de fait : ce point de fait est relatif à la France d'après la Révolution, il ne se rapporte qu'à ce pays et à ce temps. La primauté du pouvoir politique en France provient de la destruction des autorités sociales autonomes entre 1789 et 1800 et de la centralisation qui s'est développée alors et depuis. Ce pays terriblement centralisé, appartient à qui tient l'Etat. Or aujourd'hui cet Etat tout-puissant n'est pas un Etat indéterminé. : quoique anonyme et collectif, il est très défini. Il appartient à un parti, à un esprit, à un personnel, à une idée aussi profondément hostiles à l'Eglise de Rome qu'à la tradition de la France. De là se tire cette conclusion de bon sens qu'un tel Etat agissant par mesures très générales et échelonnées sur un long espace de temps viendra toujours à bout des meilleures initiatives individuelles, isolées, dispersées, fragmentaires : toujours courageuses sans doute, elles seront toujours vaincues. Rien de décisif ne peut donc se faire

(1) Voir l'appendice X.

si l'on ne commence par s'emparer du point central sans lequel les avantages obtenus aux extrémités seront continuellement remis en question par cet Etat, par ce maître supérieur essentiellement ennemi. Serait-il plus difficile encore de l'atteindre, c'est lui qu'il faut *vouloir* toucher à tout prix. C'est de son existence, de son action diffuse et constante, réglée par sa nature qu'il faut se souvenir si l'on veut lui tenir tête sérieusement.

Notre *politique d'abord* est née de cette constatation, toute empirique, d'un obstacle politique à la restauration religieuse, morale, militaire, sociale, etc. On peut dire que cet obstacle n'existe pas. S'il existe, on ne peut pas dire que nous ayons tort, à moins d'outrer et de fausser la signification de notre formule, — ce dont on ne se prive pas.

XIX

LE DEVOIR ÉLECTORAL

L'immoralité de l'*Action française* se montre encore à ce qu'elle prècherait soit l'abstention électorale, soit le dédain du moyen électoral... Mais ce que nous pensons de l'efficacité de l'Urne sur le territoire de la République française n'a aucun rapport avec la morale. C'est là un problème de fait. Il tient, je le répète, à la Centralisation et au monopole que celle-ci assure à l'Etat, à une situation telle que, pour faire de bonnes élections, il faut tout d'abord commencer par avoir un bon État... Mais notre opinion sur ce point de fait comporterait des développements et des nuances qui seraient ici des hors-d'œuvres. Tenons-nous aux questions de responsabilités.

Ceux qui depuis quarante-trois ans mettent l'espoir de la France dans les bonnes élections, qu'ils ont d'ailleurs toujours manquées, voudraient rejeter leur échec sur les royalistes. Mais avant que l'*Action française* eût remis l'idée monarchique en faveur, il n'y avait plus qu'une poignée de royalistes agissants qui n'étaient nullement en mesure d'influer en rien sur les élections : les échecs électoraux en étaient-ils moins constants?

Pour des raisons les plus sérieuses et que nous estimons décisives, nous ne croyons pas au moyen électoral, mais notre méthode, loin de gêner les unions électorales, les favorise, notre désintéressement étant presque absolu à cet égard. Il ne faudrait pas prendre la mauvaise humeur d'un candidat retoqué pour parole d'évangile! De tous les groupes politiques, c'est l'*Action française* qui fait certainement le moindre obstacle aux ententes et aux tractations entre honnêtes gens. N'espérant rien de bon, quant à elle, de ces élections, elle a toute liberté pour s'effacer ou prêter son concours, ou conclure des alliances suivant les convenances du temps et du lieu. Cependant, elle n'a jamais écrit ni dit : — *Ne votez* pas. On l'en a accusée. Mais c'est un mensonge grossier, dont le principal éditeur est M. Ernest Judet. Nous avons dit : « *votez* » en de nombreux articles sur les élections municipales, cantonales et législatives. Si les Français votent de moins en moins, c'est qu'ils se rendent compte que l'élection est un métier et qu'un État électif et centralisé a le plus grand intérêt à monopoliser ce métier sans que personne puisse égaler l'outillage qu'il met en mouvement pour sa réélection. Il serait désirable de faire sur le terrain électoral l'union de tous les patriotes ou l'union de tous les braves gens : mais quand l'a-t-on réalisée, sauf au lendemain de guerres ou de sanglantes Révolutions?

Dans la République française, poser une candidature, c'est à peu près toujours, s'établir marchand de concession et de capitulation. C'est se mettre en état de céder ou d'atténuer son programme afin d'obtenir des bulletins de vote en échange. Et faire triompher sa candidature aboutit souvent à une trahison.

On a vu ce que deviennent à la Chambre les candidats élus par les meilleurs coalitions. Beaucoup des

bons élus *glissent* à gauche et deviennent anticléricaux.

Raison de plus d'honorer qui ne glisse pas, mais de considérer avec défiance et mépris l'institution où le glissement s'impose d'une façon à peu près mécanique. L'institution parlementaire, comme la machine électorale, est l'alliée naturelle de ce qu'il y a de pire dans l'homme. Nous sommes partisan d'institutions qui, selon la pénétrante expression de Jules Lemaître, puissent venir à l'aide de faiblesse humaine, au lieu de l'affaiblir encore. Qu'y a-t-il d'immoral, s'il vous plaît, dans ce vœu?

CONCLUSION

VERS L'AUTORITÉ SOUVERAINE

L'esprit est étonné de l'aisance avec laquelle ces difficultés se résolvent. Il nous aura suffi de faire constater la claire différence de ce que nous disons et de ce que l'on nous fait dire. Mais on ne nous fait dire ces pénibles insanités qu'afin d'incriminer non les idées que nous avons, non les actes que nous faisons, mais les tendances que l'on veut bien espérer de nous.

Cette ligne d'attaque a cela de beau, d'aimable et aussi de prudent qu'elle passe entre les idées et les actes ; sans contester ceux-ci, sans discuter celles-là, on met en cause les ténèbres d'une aberration insaisissable, dissimulée dans les replis d'une intention supposée.

Pourtant, entre l'acte et l'idée, entre l'action et la doctrine, on peut appréhender comme un cordon de chair accusant la filiation. Lorsque les actes conseillés sont les actes effectués, lorsque le conseil obéi coule, comme de source, de l'ensemble et du détail d'un système bien défini où tout se compose et se tient, l'injure

seule et l'injustice peuvent oser intercaler et sous-entendre d'autres mystères.

Pourtant, et malgré tout, il reste lumineux que les forces ordonnées par l'*Action française*, et si diverses qu'elles soient, s'exercent dans la direction du rétablissement de la Monarchie traditionnelle, donc, catholique, Monarchie représentée par un Prince dont la foi ne fit jamais de doute. Le seul fait de cette direction et de cette tendance concorde à augmenter encore la part nécessaire du catholicisme dans le bénéfice moral du commun effort politique : mais on raisonne comme s'il n'y avait dans les comités directeurs de l'*Action française*, ni la pensée du Roi de France, ni son autorité réelle et explicite, ni le poids des dix siècles de sa tradition historique, ni un peuple, une armée, un état-major de catholiques fidèles, croyant, pensant, agissant ou réagissant de concert ; on veut que tout se passe comme si tout s'y réduisait au monarque, au dictateur et au despote Maurras.

Revenons donc à ce tyran qui entraîne la jeunesse française au suicide, gratte le souvenir de saints du paradis dans les annales de Provence et qui en fin de compte a concentré sur lui le poids de l'agression. Essayons de l'entendre une dernière fois et de savoir ce qu'il peut dire pour éclairer son rôle sans affaiblir ses responsabilités.

Quelque envie que j'en puisse avoir, je ne nierai ni son existence, ni son action. Mais, pour qu'on sache ce qu'elle est, il faut que l'on connaisse ce qu'elle a de proprement impersonnel.

Et d'abord je n'agis point seul, il y a même des sujets où je n'agis point du tout. Dès l'heure où, quittant la spéculation et la recherche pure, nous avons commencé

de mettre en ordre non seulement les idées, mais les personnes, nos « administrations » ont toujours fonctionné en matière de politique religieuse sans que j'eusse à m'en mêler si peu que ce soit.

Plus d'une fois, l'ami bienveillant, l'étranger bien intentionné eut l'idée de franchir ma porte pour venir m'exposer une affaire religieuse : quel qu'il fût, la réponse reçue en pareil cas n'a pas varié durant huit années et elle a consisté à rappeler mon incompétence en indiquant à l'interlocuteur les pièces voisines où se tenaient Louis Dimier, Robert de Boisfleury, Bernard de Vesins, pour ne citer que les plus assidus et les principaux de nos collaborateurs catholiques. Qu'il s'agît d'un acte ou d'une pensée, cette consigne aura été uniforme, constante, et l'on n'a pas le droit de la travestir. Elle est donnée et observée au Journal comme à la Revue, à l'Institut comme à la Ligue. Personne d'informé ne saurait ni dire ni penser que, chez nous, les croyants se trouvent sous la coupe des incroyants ou que les catholiques y reçoivent les directions d'un chef qui n'est pas des leurs.

J'avoue ne point espérer tarir ce langage : il est absurde, intéressé et passionné, il doit agir et persuader à coup sûr. On n'en commet pas moins une malhonnêteté remarquable, doublée d'une rare et grossière injustice, envers des hommes de grand cœur et de haute pensée qui, pour prouver la réalité de leur existence objective n'ont fait que dévouer leurs forces, jusqu'à les prodiguer et les sacrifier au service de l'Eglise et de la religion. Les uns sont rayés de notre vie politique, les autres considérés comme quantité négligeable et sur-nombre non avenu, pour ce seul fait qu'ils mènent leur combat à l'*Action française*. On n'outrage pas moins la vérité, en même temps que leur personne et que la nôtre quand

on suppose qu'ils n'y comptent pas pour tout le plein de leur valeur intellectuelle et morale. Estimés de leurs pairs, admirés de juges compétents dans leur profession, comptés pour les meilleurs dans leur paroisse même, membres d'associations religieuses et charitables où ils sont bien connus pour leurs sentiments et leur zèle, on tente de les faire disparaître et littéralement de les escamoter. Du moment que chez nous d'autres influences s'exercent auprès de la leur, on veut que celle-ci soit perpétuellement éclipsée, raturée et évanouie !

On leur ôte ainsi jusqu'au mérite du bien religieux qu'ils ont fait. Là, il est pourtant clair qu'ils ont dû agir et agi sans aucun partage.

On me demandera, alors, ce que je fais.

Voici. Voici ma part dans l'œuvre commune. Tout mon effort a consisté à dire ce que je voyais ou prévoyais, et c'est en cette considération qu'on s'est groupé autour de moi.

Il est des personnages, plus ou moins honorables, dont le rôle est de rallier autour d'eux leurs concitoyens pour en faire leurs partisans. Ils s'attachent à se montrer, à plaire, à entraîner. Leur personne, leur nom, leur caractère servent de garant au programme de leurs idées. C'est par eux qu'on arrive à elles. Au contraire, on n'est venu à moi que pour mes idées.

Ces idées, je l'avoue, je ne les ai pas défendues sans âpreté. On a vu par ce qui précède à quelles aventures je me suis laissé entraîner en vue de définir ou d'orner ces idées, de les mettre dans tout leur jour, d'en accentuer l'intérêt et l'importance afin d'obliger le lecteur à les recevoir pour ce qu'elles sont.

Ces idées ont fait du bruit dans le monde ; elles, et non pas moi. Cependant, ces idées n'étaient pas de celles

qu'il fût facile de « placer », comme on dit, et de propager, il y a quinze ans ! Combien durent subir la nécessité de les recouvrir d'une gaze ou de les mutiler prudemment ! C'est que les uns étaient des candidats briguant un siège ou des publicistes cherchant un public. Ma bonne étoile m'a gardé des sacrifices qui ne coûtèrent qu'à la vérité. Je me suis trouvé être le contraire d'un candidat, toute ma brigue aura été pour les idées.

Nos premiers auditeurs favorables témoigneront s'il leur fut jamais proposé de venir avec nous, de nous suivre, ni de nous croire. On leur disait : *Allez au Roi* ! Allez-y si vous voulez que vos forces françaises et votre cœur français servent utilement notre France. Si votre programme est autre chose qu'une affiche, s'il tend à se réaliser, allez-y : c'est la seule voie qui soit restée praticable de nos jours dans notre pays et pour telle et telle raison. N'était-ce point là faire le plus impersonnel des offices d'indication? J'ai montré un chemin. Cela est si clair que le premier républicain démocrate amené par mes renseignements à la monarchie, mon ami Henri Vaugeois, fut présenté à Monseigneur le Duc d'Orléans avant que j'eusse, personnellement, accompli ce devoir et reçu cet honneur.

Ni orateur, ni conférencier, ignorant des arts de la parole, je fus longtemps à croire qu'il pût m'être possible de dire trois mots en public (1). Quant à une fonc-

(1) La première fois qu'il m'arriva de le tenter fut, il y a dix ans, dans une réunion contradictoire tenue au *Sillon* entre les amis de M. Marc Sangnier et les orateurs de l'*Action française*. L'absence de plusieurs des nôtres, un exposé un peu abstrait donné par l'un d'eux et le tour généralement individualiste imprimé par les hommes du *Sillon* à leur tableau des problèmes contemporains me décidèrent à demander au regretté colonel de Parseval, qui nous présidait, la permission de dire quelques mots pour placer le débat sur le terrain de la communauté humaine et de la nation française. J'eus l'ex-

tion active, autre que celle de conseiller le peuple français la plume à la main, il est trop palpable que je ne l'ai ni désirée, ni conçue et que je ne l'accepte en aucune façon. Si les choses écrites, qui démontrent leur vérité, m'ont valu de l'autorité, cette autorité n'est pas à moi, elle est à elles : ce n'était pas de ma faute si l'enchaînement des faits politiques se retrouva parfois au dehors tel qu'il était exposé chez nous. L'étude d'une part, l'expression de ses résultats, de l'autre, mon office privé à l'*Action française* s'est borné à cela.

Mais, sans être maîtresses de la vie, les circonstances la modifient et la colorent.

Pouvais-je refuser à de jeunes esprits qui me les demandaient, des éclaircissements sur des difficultés de politique ou d'histoire? Ainsi eurent lieu mes leçons à l'Institut d'Action française, et les conférences faites depuis. Semblablement, pouvais-je m'abstenir envers qui sollicitait un conseil sur les idées, sur les doctrines et les réalités vérificatrices ? Ou, connaissant l'heure et le lieu de telle ou telle manifestation, pour Jeanne d'Arc, par exemple, ou contre Dreyfus, était-il en mon pouvoir de me soustraire à la convenance d'y prendre part? Un homme ne saurait lutter par ses écrits sans payer de sa personne en quelque mesure. Tel est l'engrenage où j'ai été pris.

trême étonnement de me tirer d'affaire. Cela témoigne encore que sur ce point l'occasion fut souveraine et disposa de tout. Il faut ajouter que ces interventions ont toujours été extrêmement rares; je ne possède aucun des talents qui m'autoriseraient à les multiplier. — Puisque le souvenir de cet ancien débat courtois avec le *Sillon* est évoqué ici, je céderai au plaisir de rappeler que, « le camarade Pamard » ayant répondu à un exposé des grandes actions de nos rois que les rois n'avaient pas été seuls à les faire et qu'ils avaient eu avec eux toute la nation, j'eus le plaisir extrême de donner le signal des applaudissements.

Le service de nos idées ayant amené la fondation d'organes, de sociétés et de groupements, avec tous leurs rouages, ceux-ci ayant subi les heurs et les malheurs que comportent toujours les machines de cette sorte, il a fallu aussi me mêler à l'administration, à la gérance, aux juridictions qui s'y trouvaient naturellement impliquées. Que sais-je? C'est la vie! Ce fut la vie civique mise en commun plutôt que répartie entre les douze ou quatorze membres de nos Comités directeurs. Ceci n'étant point dit le moins du monde pour m'excuser, mais afin qu'on s'explique comment une telle existence s'est formée sans dessein et telle qu'on m'eût étonné, voilà quelque vingt ans, si on me l'eût fait entrevoir.

Je ne m'en plains aucunement. Cependant, voici le revers de la médaille. Le public français est grand mythologue (cela fait une des profondes raisons de sa prédestination à la Monarchie) et il aime à confondre une idée avec les esprits qui la soutiennent; plus volontiers peut-être que tout autre peuple, il devait voir un acte personnel, créé par une volonté ou sorti d'un tempérament, dans ce qui n'est parmi nous que déduction pratiquée, conséquence vécue d'une idée admise et adoptée complètement. Je ne pense pas que les Français puissent se guérir du goût de désigner la doctrine par le docteur. Quelque malaise que m'ait donné, à ce propos, l'amitié de lecteurs ardents à combiner l'ovation avec le triomphe, il n'y a pas à espérer d'empêcher toute identification fulgurante entre un pauvre nom d'homme et le vol brillant des pensées dont il n'est que l'observateur. Autant vouloir anéantir une force de la nature; mais il faut s'appliquer à la modérer et à la régler.

Tous les directeurs de l'*Action française* se rendent

témoignage d'avoir fait en ce sens ce qui pouvait dépendre d'eux. Cette volonté de modérer le penchant national nous était d'autant plus facile que, d'une part, les royalistes possèdent dans le Chef de la Maison régnante, la synthèse vivante de l'idée directrice et, d'autre part, l'entité *Action française* nous désignait sans distinguer aucun de nous.

Il est naturel que M. Piou et M. Sangnier, qui se font centres et qui demandent des blancs-seings électoraux, fassent afficher ou admirer dans les salles de séances de leurs comités et de leurs sections les agréments de leur visage et les avantages de leurs personnes plus ou moins adroitement présentés en plâtre, en marbre ou sur la toile. L'*Action française* s'est privée de ces moyens de propagande. Par la nature des choses et de leurs raisons, autant que par sa volonté délibérée, elle les réserve à son Prince. En mon particulier, j'ai toujours déclaré incompatibles avec nos campagnes, l'hommage royaliste adressé à d'autres qu'au Roi. Certes, il s'en est produit, mais toujours contenus, toujours réprimés par l'application pratique et constante de ce principe que nous n'allons pas au public pour qu'il accoure à nous, mais afin qu'il prenne sa course dans la direction que nous démontrons seule bonne.

Il ne peut m'en coûter de me bannir de toute assemblée politique, mais les témoins de l'admirable puissance oratoire d'un Lur Saluces, d'un Daudet, d'un Bernard de Vesins, d'un Montesquiou, d'un Louis Dimier doivent se dire qu'il faut que leur dégoût du parlementarisme et du régime des partis soit bien vif et leur noble fidélité aux méthodes d'*Action française* bien scrupuleuse pour qu'ils ne soient pas sollicités et conduits à venir, eux aussi, devant l'électeur souverain, comme tous les autres :

— Nommez-moi. Moi! Moi! Moi!

Il faudrait retenir comme une autre preuve d'impersonnalité ce qu'un écrivain de gauche a bien voulu appeler de la « sauvagerie » et qui est le désir de ne pas trop mêler le public au privé, l'idée impersonnelle et désintéressée à la simple vie fugitive. Un exemple un peu gros me fera comprendre. Au 17 janvier dernier, M. Poincaré, ayant été nommé Président de la République, fut, naturellement, assailli d'un flot de félicitations; non moins naturellement, le nouveau chef de l'Etat s'occupa, disent les journaux, de répondre à toutes celles qui le méritaient. Huit jours plus tard, l'auteur de ce livre, ayant contesté à un juge juif le droit de juger les Français, fut aussitôt pressé du même flot de dépêches et de lettres qui, parties de tout autres points du pays, valaient peut-être pour leur nombre et pour l'intensité des sentiments qu'elles manifestaient, les acclamations qui avaient pris la route de l'Elysée. N'ayant pas de maison montée ni de secrétaires à mes commandements comme M. le Président de la République, il m'aurait été difficile de faire face par des réponses personnelles à cet orage d'enthousiaste amitié. Cependant en avais-je l'obligation ? Je m'examinai là-dessus. Que ces manifestations dussent figurer dans notre journal pour témoigner de l'état d'esprit du public, la réponse était évidente, mais fallait-il prendre la plume et répondre ou faire répondre en mon nom à ces milliers de correspondants connus et inconnus? Oui, si mon point de vue était celui de l'homme politique qui offre le service de sa volonté aux volontés publiques, ses sentiments aux sentiments, sa personne à la personne de ses concitoyens, — si, d'eux à moi, la relation essentielle exprimait un lien personnel. Mais, dans le cas contraire, non. Non, si le lien était d'ordre intellec-

tuel. Non, si l'accord dans un objet vrai fait la substance de notre communion politique. Non, en un mot, si la raison d'être et d'agir ensemble provient d'un ordre impersonnel. M. Poincaré avait bien fait de répondre. J'aurais eu tort de l'imiter. Je persévérai donc, cette fois encore, dans la règle de m'abstenir, adoptée antérieurement dans les circonstances analogues. De quoi beaucoup pourront conclure à la rusticité, mais nul esprit sensé ne me soupçonnera d'aspirer par la popularité à la tyrannie.

Mais l'insanité même de ce soupçon le fera d'autant mieux accueillir par la déraison et la passion ! Un abbé Pierre nous attribue le caractère qu'il nous voit. Et il nous voit tel qu'il lui plaît. Dans cette anarchie douloureuse personne ne peut nous retenir non plus de démontrer son imposture et son indignité. S'il suffisait de faire justice, ou de passer notre mauvaise humeur sur le compte du coupable, tout serait réglé : nous savons faire expier les torts qu'on nous fait. L'équilibre juridique est suffisamment rétabli par ce livre.

Mais les châtiments exemplaires peuvent donner satisfaction au sentiment de la vérité et du droit ; ils n'accordent qu'une satisfaction précaire et incomplète à l'esprit politique, qui se soucie de paix et d'ordre pardessus tout. Punies ou impunies telles que les souffre l'*Action française* ces iniquités déchaînées, qui n'arrêtent point le cœur intrépide, le consternent ou le révoltent pour bien des motifs !

D'abord, le fléau se déchaîne en France et parmi les Français. Ensuite il peut atteindre et décevoir des gens de bien. Ensuite il se propage à peu près exclusivement dans une portion du peuple français, le clergé, que, dans sa moyenne, je nomme et nommerai toujours l'élite de

notre nation. Enfin les divisions et les haines religieuses ainsi soulevées sont également déplorables dans leur source première et leur effort dernier : elles sont nées, il faut le redire, de jalousies et d'envies politiques ou de folles blessures subies par l'amour-propre et la vanité de quelques rhéteurs intrigants ; et elles ne tendent qu'à dépouiller la France honnête et patriote du service de ceux qui sont à l'avant-garde de son action, qui n'ont cessé de réussir, de gagner, d'avancer, qui sont les seuls à pouvoir arguer de ces résultats et qui, dans l'ordre politique, apportent seuls une doctrine générale, un programme complet, continu et lié. Ce qui part de sentiments peu honorables, ce qui retarde un effort de salut public ne mérite pas seulement d'être réprimé, de quoi nous ne nous privons pas, mais, je le dis en toute maturité de réflexion et de conscience, cela vaudrait aussi la peine d'être arrêté.

Il faudrait en finir avec ce scandale moral et politique. Il faudrait en finir non seulement par les tableaux de la calomnie châtiée et de la vérité vengée qui abondent d'un bout à l'autre de ces feuillets, mais aussi et surtout par de franches explications, données d'une façon directe, à quelque tribunal supérieurement compétent.

Il faudrait pouvoir s'adresser aux prêtres catholiques de France, « *si français!* » comme l'a écrit un prélat éminent (1), et leur montrer ce qui est, ce que nous sommes, ce que nous faisons ; par-dessus tout, leur rendre sensible quel état nouveau d'opinion nous avons aidé à former et comment désormais, entre les croyants et leurs ennemis incroyants s'étend une masse, déjà compacte et, en tout cas, active, d'hommes qui ne peuvent pas être appelés des fidèles mais qui sont profondément respectueux de l'Eglise, de sa pensée et de sa foi.

Les pires calomnies ne changeront pas le cœur de ces hommes, car leurs dispositions viennent de moins bas qu'on n'assure, mais ils souffrent amèrement d'être contrariés dans leur effort pour la paix française, par toute cette abjecte écume d'absurdités et d'injustices. Ce qu'ils voudraient donc, ce serait d'atteindre, par delà tous les prêtres qu'ils connaissent et qui les connaissent, le corps sacerdotal du pays entier.

Mais comment faire pour avertir, un par un, tous les ecclésiastiques de France ?

Plus haut, sans doute, une démarche de respect confiant pourrait prendre à témoin l'épiscopat français, non du tort qu'on nous fait et que nous savons rendre, mais de la fausseté intrinsèque et de l'iniquité essentielle de ce tort. — En quoi, voudrait-on dire aux évêques de France, en quoi tant d'erreurs sur des hommes offerts à tous les coups des adversaires de l'Eglise, en

(1) Mgr Latty, archevêque d'Avignon.

quoi cet effroyable aveu d'incompétence littéraire, historique, philosophique, ainsi multiplié par nos ennemis, peut-il servir le catholicisme et l'Eglise? Nous avons salué l'œuvre ecclésiastique comme un refuge de la pensée même purement humaine et de la civilisation même purement temporelle : est-ce pour nous en punir que cette barbarie est démuselée contre nous?

Malheureusement, l'anarchie politique actuelle touche à tout. Autant il est facile, pour un diocèse donné, de rejoindre et de solliciter la juridiction de l'évêque, autant, du dehors où nous sommes, il nous est difficile de savoir ce que peut être, en droit et en fait, le corps entier de l'Eglise de France. L'Etat en France n'est pas établi sur une base assez saine pour aller prendre à Rome des lumières précises sur la constitution de l'épiscopat national, et cet Etat ignore les sentiments de piété émue qu'inspire la simple pensée des pouvoirs spirituels du Saint-Siège.

Non point seulement parce qu'il est administré par une majorité de garçons avides sans souci des besoins de l'esprit et de l'âme, mais aussi et surtout parce que la petite minorité des « intellectuels » et des idéalistes démocrates et républicains, représente elle-même un élément spirituel antagoniste de l'esprit catholique romain ! Elle est, selon les définitions de Quinet, l'esprit de la dernière Révolution fortifié par celui des révolutions religieuses antérieures, l'esprit de la Réforme et de toutes les tentatives de réforme, d'hérésie et de schisme qui ont manifesté les sursauts de l'individualisme depuis deux mille ans. La démocratie officielle, c'est l'anti-Rome. Comment parlerait-elle à Rome de l'épiscopat français ? Et comment sans aller à Rome serait-elle reçue par cet épiscopat?

— Ainsi, du point de vue civil et politique, les Français non-croyants sont laissés par l'Etat dont ils sont les membres dans la plus complète ignorance de leurs relations possibles avec le corps des évêques. Un recours de cet ordre est donc difficile. Ne le serait-il pas, j'ignore même si je me reconnaîtrais le droit d'aggraver, par une question à demi politique, donc épineuse, les difficultés attachées au règne spirituel des évêques français. L'unique parti raisonnable est donc de faire, en citoyen, ce que l'Etat démocratique républicain n'a pas su faire en corps et de me tourner vers le lieu du monde catholique auquel se rattachent tous ses membres épars : au point où l'immense fraternité de l'Eglise acquiert toutes ses forces en prenant conscience de sa vaste unité. Comme les clercs se reconnaissent dans l'évêque, ainsi les évêques se reconnaissent tous dans le Père commun qui siège au centre et au-dessus de tous.

Cette paternité sacrée ne peut s'étendre qu'aux fidèles ; je ne crois pourtant pas qu'elle doive repousser et décourager les autres, lorsque ceux-ci l'approchent dans une intention de justice, et pénétrés de cette vénération séculaire qu'elle s'est acquise par tout le monde habité. Je ne vais d'ailleurs point à Elle en réclamant, ni en appelant; je ne suis pas porteur de protestation ou de plainte ; mais, ma pensée, mon œuvre, mes desseins ayant été défigurés jusqu'à la calomnie, je vais rétablir ce qui est pour Celui dont la charge, la volonté et le désir consistèrent toujours à connaître afin de juger.

De plus, bien que la papauté se développe d'âge en âge comme un seul homme, beaucoup en France, parmi mes amis et mes proches, conservent au Pape régnant la dette d'une reconnaissance confuse, mais délicate et profonde, en raison de graves malentendus qui, pesant

sur leur conscience, ont été dissipés par l'esprit de justice et la sagesse de S. S. Pie X.

D'autres Français encore, esprits lettrés, curieux, aimant à réfléchir sur tous les objets n'ont pu se défendre d'oser manifester au Pape régnant leurs sentiments de respectueuse admiration personnelle pour tout ce qu'ils ont pu saisir des belles lignes de Son œuvre décennale de Docteur et de Chef. En art, en philosophie, en politique, elle a ravi tout ce qu'ils ont d'âme, et pour moi l'exprimer n'est que me répéter. Du point de vue auquel je me trouve placé, on ne saurait donc concevoir un témoin aussi auguste de vérités plus hautes aux pieds de qui venir déposer le simple faisceau des explications énoncées dans ce petit livre. Sans me faire illusion sur la portée de ma parole, ni prétendre au plus disproportionné des dialogues humains, il ne me semble pas m'éloigner d'une vue exacte de la véritable économie de l'Église en disant et en écrivant :

Très Saint Père,

Sans l'avoir voulu, je suis cause de graves inquiétudes, de calomnies iniques envers quelques-uns d'entre les meilleurs fils de Votre Sainteté. Parmi toutes les voix qui s'élèvent à ce propos, autour du Siège romain, pourquoi me serait-il interdit de mettre sous les yeux de Votre Sainteté mes humbles explications?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les hommes de l'*Action française*, tous, sans aucun égard à leur diversité de pensée profonde, se tournent du côté de Rome ; ce sentiment remonte même plus haut que les débuts de l'heureux règne de Votre Sainteté.

Voilà plus de douze ans, l'Encyclique relative à la « démocratie chrétienne » gagnait, du premier coup, notre adhésion d'antidémocrates. Nous n'oublierons jamais quel trait de lumière jaillit du Vatican lorsque nous entendîmes le pape Léon XIII définir « *la diversité des classes* » comme « *le propre d'un État bien constitué* », conseiller d'imprimer à la communauté humaine « *une forme et un caractère* » « *en harmonie* » avec l'ordre des choses créées, convier aux initiatives de réforme et de progrès « *ceux à qui leur position, leur fortune, leur culture intellectuelle et morale donnent le plus d'autorité dans la cité* », enfin manifester au regard de tous les Français un émouvant souci de cette « *conservation et amélioration de l'État* », qui en 1902 formait

déjà le fond de notre action publique et de notre intime pensée.

Par ces grandes pensées qui en faisaient concevoir beaucoup d'autres, ceux d'entre nous qui avaient gardé sur l'Église un certain nombre de préjugés, d'ailleurs ébranlés, achevèrent de se rendre compte du bienfait de son action sur le genre humain : je ne sais quel enthousiasme presque pieux se mêla dès lors aux sentiments de dégoût et d'indignation que leur inspirait le spectacle des vexations et des persécutions infligées au clergé, aux congrégations, aux fidèles par la politique oublieuse des plus hauts intérêts de notre patrie.

Cependant, Très Saint Père, l'expression de cette émotion légitime et profonde fut réduite au silence par le sentiment de notre place extérieure à l'Eglise, jusqu'au jour où une autre voix qui partait du même sommet s'adressa à la France en termes si directs qu'il n'y a pas de bon Français qui ne l'ait sentie pénétrer ses fibres secrètes et tressaillir jusqu'à son cœur. La vibration de cette voix pontificale, rejoignant, ainsi qu'il était naturel, les accords réguliers des fidèles de France, semblait aussi vouloir toucher, atteindre, réveiller d'autres accords plus imparfaits, mais sincères, entre les membres de notre vieille nation : Votre Sainteté nous appelait tous, *Tous*, disait cette voix, *tous tant qu'ils sont, et les catholiques, et ceux qui ont au cœur le simple amour du Juste et de l'Honnête pour le bien commun et la prospérité de la patrie.* Les mêmes accents avaient convié, une autre fois, *non seulement ceux qui, en France, sont catholiques et pour lesquels défendre l'Eglise est un devoir, mais encore tous ceux qui veulent la paix et la tranquillité publiques, afin que tous unissent leurs efforts pour épargner à leur patrie un si*

grand désastre. A ces mots, beaucoup de Français reconnurent, comme nous, leur désir libéré du scrupule qui les retenait tout d'abord.

Dès lors, — sans indiscrétion néanmoins (on ne leur en reproche aucune) — avec une prudence contre laquelle on ne relève nullement qu'ils aient commis de fautes ; sous leur responsabilité personnelle, qui jamais ne visa à compromettre qui que ce fût ; mais enfin sans respect humain, sans fausse pudeur, les incroyants d'*Action française* ont écrit, parlé, agi de leur mieux, en faveur de ce qui leur apparaissait grand et saint dans la cause catholique sur le sol français. Ainsi faisant, nous ne contrevenions à aucune loi du pays et bien au contraire, puisque la forme actuelle du gouvernement de la France oblige chaque citoyen à se former une opinion complète sur un programme politique où les destinées de la religion occupent le premier plan. L'honnêteté et l'honneur auraient suffi à interdire de rester neutre dans la bataille, mais enfin nous étions poussés et autorisés à l'action également par les exhortations de Rome et par les décrets de Paris.

Cette action, Très Saint Père, nous ne l'avons réussie que trop bien dans notre sphère. Seulement, il se trouvait, il se trouve encore que notre politique religieuse, comme au surplus notre politique militaire ou notre politique étrangère, fait partie d'un système politique étendu, qui revient à combattre le mode de gouvernement qui, au dedans comme au dehors, au matériel comme au moral, donna toujours les pires résultats pour la France. Nous ne sommes pas républicains, on ne dénie pas notre droit ; mais en s'emparant de ce fait, — notre hostilité à la République, notre dévouement à la Monarchie, — des adversaires dont je ne veux point apprécier la sincérité au pied du trône pontifical,

ont cru pouvoir soutenir que notre attitude était de tactique pure et que nous ne servions qu'un intérêt de parti exclusivement temporel.

Est-ce sortir des justes bornes d'une dignité un peu fière que d'affirmer avec simplicité devant le Saint-Siège qu'un soupçon de cette nature tombe fort au-dessous de nous : le plus élémentaire bon sens en fait justice.

Au degré où nous avons placé nos exposés et nos discussions, et devant les pensées, les discours, les actes qui nous ont été inspirés par notre étude de l'Eglise, un soupçon aussi misérable a peu de valeur. Les petites manœuvres de la politique courante ne vont pas chercher leurs raisons d'être dans la sphère à laquelle nous avons attaché l'attention et la réflexion des Français. C'est à meilleur marché que les charlatans politiques essayent de ravir l'applaudissement fugitif ou l'approbation distraite de la foule mobile. En nous adressant à l'élite des esprits recueillis et méditatifs, nous avons donné une valeur d'engagement et presque de serment à nos raisons d'estimer, d'admirer, de servir, de défendre, comme la bienfaitrice de la nation française et du monde civilisé, comme l'auxiliaire naturelle de toute entreprise de restauration nationale, l'arche insultée et radieuse que Votre Sainteté maintient fermement sur les eaux. Ecoutés par des hommes que l'élévation de la pensée et l'étendue de la culture désignent déjà pour le gouvernement moral du pays, comment aurions-nous pu nous flatter, en même temps, de nous en tenir aux vaines roueries de forum ou de parlement ?

On dit que nous pouvons changer. Cela veut dire que ceci n'est pas matériellement chimérique. Mais quand bien même, par impossible, notre parole changerait et

notre jugement se pervertirait, est-ce que nos idées rassemblées et mises en ordre sous notre signature ne subsisteraient pas pour la défense de l'Eglise? Tout ce qu'elles ont de vigueur et de clarté s'ajouterait alors aux réfutations de nos contradicteurs catholiques pour nous convaincre et nous accabler sous notre propre poids. L'enseignement donné par nous, nous condamnerait sans cesser de militer en faveur des idées que nous aurions abandonnées. En vérité, quel politique de carrière — en lui prêtant quelque prudence ou seulement en évitant de le supposer fou — aurait commis la faute de s'engager jusqu'au point où nous l'avons fait et sans se ménager la moindre porte de sortie honorable! La vérité est que nous ne sommes pas des politiciens, mais les serviteurs d'une idée politique. Nous servons cette idée, non pas comme une intrigue, non pas comme un parti, mais bien comme une vérité. Cette vérité politique française en rencontre d'autres, plus générales, qui s'étendent au genre humain : de ce nombre la vérité historique, politique, sociale, morale sur l'Eglise. Eût-il fallu la méconnaître, eût-il fallu omettre un hommage dû à l'Eglise, ou changer cet hommage en persécution pour ne pas donner lieu à l'indigne soupçon d'une tactique intéressée?

Très Saint Père, pareil soupçon pourra paraître à Votre Sainteté d'autant moins mérité qu'elle voudra jeter un regard plus attentif sur le nom et le visage de nos défenseurs les plus dévoués. De tous les catholiques français, les amis de l'*Action française* ont été, à toute époque, les moins disposés à la transaction, ils ont dépensé leur vie à défendre l'Eglise, et longtemps sans espoir de récompense ou de victoire terrestre; quelquefois — dans un passé que nous avons réussi à faire

oublier — ils désespéraient même de parvenir jamais à se faire comprendre dans leur propre pays. Cependant même alors, leur dévouement dont toute la France est témoin ne se relâchait pas. Au premier rang Votre Sainteté pourra voir les derniers survivants des régiments de ses zouaves qui sont sortis de Rome les armes à la main et des religieux chassés de France pour la rigueur et la sainteté de leur règle : milice temporelle et milice spirituelle de la Papauté, l'une et l'autre diront si nous sommes capables de jouer d'une cause sainte, nous qui aurions horreur de faire servir la plus humble pensée humaine à des calculs formés hors du domaine de l'esprit. Ces bons catholiques romains de la plus vieille roche française ont vu l'*Action française* à l'œuvre et souvent à la lutte. Que Votre Sainteté daigne les entendre avant tous les autres.

Que surtout elle daigne les regarder et les écouter plutôt que nous-mêmes !

Assurément le soupçon exposé plus haut, et l'ensemble des autres griefs dont nous nous défendons, forme un torrent bourbeux où l'incompréhension, le disputant à l'ignorance, est menée par des intérêts. Un consciencieux parallèle des allégations dirigées contre nous et de celles de nos paroles qui en ont fourni le prétexte fait apparaître à chaque instant la diffamation et la calomnie.

La justice que j'en ai faite dans ce petit livre est probablement suffisante, peut-être même outrée et (bien qu'elle me semble assez modérée) cette défense vigoureuse exercée directement m'ôte le droit de me plaindre de rien ni de rien demander : en bonne justice je me vois simplement autorisé à conclure que, pour nous imputer soit une volonté hostile à l'Eglise, soi l'intention ou le désir de la combattre et de l'offenser,

nos écrits ne suffisent pas, il les faut travestir ; pour me composer un visage d'ennemi public ou secret de l'Église, il faut mentir. La vérité est que je n'ai rien approuvé, ni enseigné rien qui soit une invitation directe ou dissimulée à combattre les croyances ou à s'en détacher. La vérité est encore que, tout au rebours du langage des amis « libéraux » de l'Église, c'est au catholicisme entier, et au plus strict, c'est au catholicisme le plus soumis à sa loi, *parce que catholique* et non pas *quoique catholique*, au catholicisme comme tel, que sont toujours allés nos hommages d'admiration ou de respect donnés aux œuvres, aux actes ou aux enfants de l'Église. Tels sont les faits. Les uns et les autres peuvent parler en notre faveur, Très Saint Père.

Néanmoins, si cruels qu'ils puissent être pour nous, venant de catholiques et formulés quelquefois dans un corps de pasteurs que nous vénérons, ces mensonges haineux, ces injustes accusations ne font pas que certains de nos écrits puissent être jugés par Votre Sainteté exempts d'erreurs ou indignes de blâme. Je ne l'ai jamais prétendu. On peut extraire de mes livres d'autrefois des paroles exprimant des pensées ou des sentiments inacceptables pour l'Église et qui lui sont même en horreur. Quand j'ai réédité plusieurs de ces écrits, j'en ai bien retranché ce qui pouvait être entendu ou interprété comme expression d'un acte intentionnel et volontaire d'offenser cette Église que j'avais saluée comme la plus antique, la plus vénérable ou la plus féconde des choses visibles et comme la plus noble et la plus sainte idée de l'univers : ainsi se montra le sentiment que m'inspire l'Église de l'Ordre. Mais nulle marque d'un respect, qui va croissant avec mes réflexions et le nombre de mes années, ne peut équivaloir aux marques de l'orthodoxie ni aux symboles de la foi, et

je vois avec une clarté indubitable combien certaines de mes pages, de celles qui subsistent, peuvent et doivent choquer les âmes fidèles.

Bien que je n'aie surpris la confiance de personne et que j'aie même été le premier à faire avertir les catholiques de la réprobation spontanée que ces pages leur inspireraient forcément, ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai jamais considéré, toutes les fois qu'elle s'est produite, cette séparation morale d'avec quelques-uns de mes amis les plus chers et les plus admirés, d'avec ceux, d'avec celles à qui je suis uni des liens les plus directs et dont plusieurs eurent la grâce de s'agenouiller en pleurant de joie sous la bénédiction de Votre Sainteté. Le bienfait de l'unité, pour l'intelligence, comme la douceur de l'union pour les consciences n'ont jamais été blasphémés par cette plume. Tout ce qui m'en bannit m'inspire des regrets profonds ; l'âme isolée éprouve le même genre de besoins que les membres de la cité et rien ne peut être plus désirable pour elle, ni plus heureux, qu'un accord des pensées qui rejoint le ciel à la terre et embrasse la suite des destinées du genre humain.

Repos moral incomparable et stimulant spirituel d'une magnifique vigueur, la beauté de ce bien et son attrait sublime comporte, pour qui s'en éloigne, une mélancolie naturelle, comme un obscur remords dont on aurait horreur de forcer l'expression, de peur de la fausser, mais qui ressemble aux graves sentiments que nous inspire la solitude physique.

Une pensée profondément et passionnément sociale ne peut que souffrir de ce qui rompt l'élan ou disperse le chœur; mais, de quelque façon que soit né le trouble, il existe ; ce mal déploré, cette désunion de l'esprit et de l'âme, je ne saurais point faire qu'ils ne vivent et

qu'ils ne respirent en moi. Toute l'amertume qui s'en échappe ne me paraît pas capable de le résoudre et de l'effacer. Mais, s'il ne serait pas facile de vivre sans penser, partout où ma pensée s'aliène ce qu'elle respecte ou bien contriste ce qu'elle aime et quitte des esprits qui lui sont fraternels, il serait impossible d'éprouver plus que moi la vive impression de malaise inhérent à des peines de séparation et d'exil.

Il y a cependant un lieu où l'accord se refait, où l'union se resserre avec tout l'élan de sa joie, c'est au point où, devant les nécessités de la patrie, on se retrouve citoyen pour traiter des biens à sauver et des maux à exterminer. Là se rétablissent, dans tout leur jour, à mes yeux, quelques évidences parfaites que l'expérience n'a cessé de me démontrer et dont les pires contradicteurs n'ont jamais pu que nous apporter d'éclatantes confirmations. Aux abords de l'Église, sinon dans l'Église même, une unité d'action, sinon de pensée et de cœur, est alors restaurée, et elle est aujourd'hui, Très Saint Père, si lumineuse, elle est si forte, elle est si belle que la jeunesse de la France, qui en est le plus noble instrument, tend vers elle, de tous les points du territoire, de toutes les classes de la société, la vertu convergente de sa confiance et de son espoir. Tout le bien qui se fait ainsi, surtout celui qui se prépare, mérite-t-il d'être repoussé parce qu'une très petite portion en est faite en passant par ma main ?

On a beaucoup exagéré l'importance de cette main, et, si j'ignorais que la rumeur en a bourdonné jusqu'à Rome, je n'oserais pas répéter à Votre Sainteté que l'on me donne pour le chef ou l'un des chefs de ce mouvement, le maître ou l'un des maîtres de cette école. Cela

n'est guère exact, hormis dans la mesure où ma parole a correspondu à quelqu'un des principes traditionnels qui sont les vrais maîtres et les vrais guides de ce réveil français. Je ne me suis jamais proposé pour aller en tête de quoi que ce soit; mais, du moment que les circonstances ou les hommes sont parfois venus me chercher, le poste indésiré et difficile auquel je me trouve ainsi établi m'impose fortement la tâche de maintenir le fruit de l'effort, de le défendre et de l'accroître, si je le puis, quelle que soit mon insuffisance soit par rapport à cet ensemble écrasant, soit pour l'extrême complexité de chaque détail. Mais il me semble que je me serais égalé à un déserteur si je n'avais rempli aujourd'hui mon obligation d'affirmer hardiment, comme je le fais, en présence de Votre Sainteté, toute la rectitude morale d'une œuvre politique dont la destinée, étant de combattre, est aussi d'être combattue, mais qui ne peut pas craindre la critique équitable ni l'examen loyal.

Ce n'est pas devant le Saint-Père qu'il puisse convenir d'exposer pourquoi je serais tenu pour le plus inoffensif des hommes et comment le plus noir de mes péchés ne compterait pour rien aux yeux de certaines gens sans mon crime de monarchisme, surtout sans mes deux autres crimes d'anti-démocratisme et de contre-libéralisme. L'*Action française* a eu le malheur de donner quelques exposés relatifs au bienfait de la hiérarchie et de l'autorité, qu'on ne lui a jamais pardonnés. Votre Sainteté daignera me dispenser de développer une idée sur laquelle on ne manquerait point de m'accuser d'avoir voulu mêler la haute majesté du Souverain Pontife aux discordes des partis dans notre nation. Notre œuvre est plus noble, je puis le dire ! Elle tend beaucoup plus haut que toutes les embûches tendues à ce Gouvernement pontifical, dont nous ne chercherons

jamais à compliquer la tâche difficile et sainte. Non l'esprit de parti, mais le patriotisme ; non un nationalisme étroit, mais le sentiment européen et planétaire du véritable bien de tous les peuples, intéressé à l'existence d'une France saine et puissante ; enfin l'intelligence, imparfaite et approximative sans doute, mais claire, des bienfaits humains de l'Eglise sont les seuls sentiments que j'aie pu ressentir en osant approcher de Votre Sainteté. S'il en est de plus religieux, il n'en est pas de plus respectueux ni de plus ardemment dévoués.

Par ces sentiments et par eux seuls, qui depuis longtemps ont veillé sur notre action, nous estimons avoir le droit d'élever, comme un vœu qui semble conforme à la justice et à la paix, notre extrême désir de dissiper les obscurités artificiellement réunies contre nous, et de voir nos actions paraître, où il faut qu'elles soient connues, dans la simple lumière de leur exacte vérité.

Père Très Saint et Très Bon,

Cette vérité sur nous-mêmes, ce que nous en voyons, ce que nous en savons, nous le mettons aux pieds du Pape et, si le Pape sait et voit, cela sera comme si tous les catholiques de France, prêtres, évêques le voyaient et le connaissaient : la lumière de ce bonheur emportera et dissoudra les inimitiés et les maléfices, elle rassurera ces bonnes volontés, ces volontés de bien public qui ne sauraient sortir d'une audience, même idéale de Votre Sainteté, sans se prosterner respectueusement devant Elle et implorer, s'il est possible, notre commune part de l'auguste et universelle bénédiction.

APPENDICES



APPENDICE I

à la page 2

« LA POLITIQUE RELIGIEUSE »

JUGEMENTS PORTÉS PAR DES THÉOLOGIENS SUR MON LIVRE LA *Politique religieuse.*

Voici tout d'abord une étude qu'a bien voulu consacrer au livre, dans le Bloc catholique *de Toulouse, une personnalité « particulièrement autorisée » du monde religieux. Les extraits que l'on va lire de ce très pénétrant, très perspicace et très rigoureux examen inviteront le lecteur à se reporter au texte de l'article, modèle d'exposé critique et logique.*

Le théologien du « Bloc catholique »

L'éminent théologien auteur de cette étude commence par dégager la pensée du livre, le point de vue où s'est placé l'auteur pour l'écrire.

« Il s'agit donc de politique religieuse. Mais, qu'on y prenne bien garde, *il ne s'agit pas de religion.* L'auteur ne parle pas de religion. Ce n'est pas une question religieuse qu'il traite. C'est une question politique, exclusivement politique. Il est vrai que cette politique a pour objet la religion ; mais, précisément, parce qu'il s'agit de politique, c'est du point de vue politique, et non du point de vue religieux, que la religion est ici considérée. Encore serait-il plus exact de dire que ce n'est pas la religion qui est considérée, mais une société religieuse, une société reli-

gieuse très déterminée, la société religieuse qui s'appelle l'Église romaine. »

Il est impossible de mieux définir.

« L'auteur, se plaçant au point de vue français, au point de vue de ce corps social qui est la nation française, existant comme nation, avec ses caractères distinctifs, son sol, sa population, son histoire, et voyant en face de lui, non seulement en France, mais dans le monde, cette autre société nettement caractérisée par sa doctrine, par sa hiérarchie, par son action dans le monde, qui s'appelle l'Église catholique romaine, se demande quels doivent être les sentiments de la nation française et de quiconque a le bonheur d'appartenir à la nation, à l'égard de cette société religieuse. »

Tout le livre tient dans les limites de la question ainsi posée.

ESPRIT DU LIVRE

Et la question ainsi posée est résolue par l'auteur de la façon la plus nette, la plus catégorique, on oserait presque dire la plus audacieuse qui se puisse imaginer :

« Maurras déclare qu'à peine de se condamner à un recul insensé vers la barbarie, *tout homme, mais surtout un Français*, — parce que la France a eu la gloire d'occuper dans l'histoire de la civilisation une place hors de pair, — *doit aimer passionnément l'Église catholique romaine;* et non pas une Église catholique romaine plus ou moins frelatée, ou modernisée, ou laïcisée; non! mais l'Église catholique romaine la plus intégrale avec son Pape, ses évêques, ses curés, ses congrégations; avec sa doctrine religieuse, morale-politique; avec son *Syllabus*, qu'il reproduit intégralement dans son livre.

C'est donc l'acceptation, non seulement sincère et complète, mais encore aimante et enthousiaste de l'Église catholique romaine, que, du seul point de vue politique, l'auteur propose à tout Français. »

OBJECTIONS RÉSOLUES

L'éminent théologien du Bloc catholique *passe en revue les diverses objections qui ont été faites : cette acceptation*

serait une acceptation intéressée; l'auteur n'accepterait pas l'Église pour elle-même, mais uniquement parce qu'elle sert ses fins politiques, etc., etc. Il insiste particulièrement sur une objection formulée dans un article fort important et d'ailleurs animé d'intentions bienveillantes paru à la Croix *du samedi 14 décembre 1912 :*

On se demande si la position même prise par M. Maurras et par l'*Action française*, en tant que telle, n'est pas une position fausse essentiellement et même dangereuse, en tout cas peu en harmonie, sinon même en opposition formelle, avec la vraie position à prendre par les catholiques français, sur l'ordre même du Souverain Pontife et de leurs évêques.

Elle serait fausse essentiellement et dangereuse, parce qu'elle entend établir un ordre politique sans baser cet ordre sur Dieu, créateur et maître de la société comme des individus; ce qui est, déclare-t-on à bon droit, une monstruosité, puisqu'on veut édifier sans la seule vraie base; et qui ne voit le danger d'une pareille méthode accréditée parmi des hommes où sont des catholiques, et qui demandent même à rallier autour d'eux, pour l'œuvre qu'ils veulent réaliser, tous les catholiques?

Réponse :

Assurément, l'objection est grave et mérite de fixer l'attention. C'est la plus grave qu'on puisse faire contre le mouvement et les doctrines politiques dont il s'agit.

Mais *n'y a-t-il pas une équivoque dans l'objection ainsi présentée?* Les promoteurs de ce mouvement et les tenants de ces doctrines demandent-ils comme condition essentielle de l'adhésion à ce mouvement et à ces doctrines que Dieu soit exclu de leur œuvre et qu'en effet on édifie sans Lui? Si oui, la cause est entendue. Nous sommes en présence d'une entreprise monstrueuse, blasphématoire et qu'il faut réprouver hautement. — Mais si la question est tout autre; s'il ne s'agit que d'une question de fait, non de principe; si, partant de ce fait qu'il y a en France de nombreux esprits qui, non seulement ne sont pas croyants, au sens surnaturel et catholique de ce mot, mais qui peut-être même n'ont pas une conception philosophique ou métaphysique très ferme sur le Dieu que pourtant la raison peut connaître, et qui cependant, malgré l'état d'esprit qui est le leur au point de vue

foi catholique ou raison métaphysique, ont une vue rationnelle très nette et très juste du fait concret qu'est la nationalité française, considérée du point de vue de la seule raison naturelle, et qui, en raison de cette vue, aimant d'ailleurs passionnément leur pays, veulent travailler, tels qu'ils sont, ne pouvant point, par hypothèse, et quelles qu'en soient les causes, être actuellement autre chose, au bien de leur pays, — est-ce donc un crime, si ces hommes-là s'unissent, demandent que s'unissent à eux, sur ce terrain précis qu'est le bien de la France, vu de ce point inférieur sans doute, et incomplet, *mais qui n'est pas faux*, tous ceux qui pareillement aiment la France, et qui d'ailleurs ont pour cette même France un amour éclairé d'une lumière plus haute et plus parfaite, soit dans l'ordre de la raison philosophique, soit dans l'ordre de la foi surnaturelle? Assurément non. Car autre chose est exclure, autre chose ne pas affirmer. Si on posait comme condition d'alliance l'exclusion de la métaphysique ou de la foi dans l'esprit ou dans les actes de ceux qui adhèrent, ce serait un crime d'adhérer. Mais si, réservant tous les droits de la raison philosophique et de la foi, seulement ne les invoquant pas comme condition essentielle d'adhésion puisqu'il en est qui ne peuvent les faire valoir, — alors que cependant tous peuvent s'entendre sur l'ordre des faits concrets où coïncident d'ailleurs excellemment les données supérieures de la raison et de la foi, — et alors surtout que *dans ce commerce intime*, non seulement les adhérents positivistes n'ont jamais un mot contraire aux pensées ou aux croyances de leurs coadhérents, mais, de plus, ont pour tout ce qui constitue la manifestation extérieure de leur pensée ou de leur foi les sentiments que révèle le livre de la *Politique religieuse*, vraiment comment oser parler encore de monstruosité, de blasphème ou de crime? Ne serait-il pas loyal et sage de renoncer une fois pour toutes à une équivoque si foncièrement injuste et si dommageable pour la cause que l'on entend mieux servir?

Ouvrons ici une parenthèse.

AUTRE RÉPONSE

Un autre théologien, lecteur de la Politique religieuse, *nous écrivait depuis, à propos de la même objection, exami-*

née et réfutée au Bloc catholique. *On nous saura gré de citer ces lignes, elles aussi curieuses et fortes* :

« Est-il absolument vrai qu'à « ce projet d'ordre social, sans base religieuse autre que la reconnaissance pleine des droits... manque la pierre angulaire, Dieu et son Christ... »? Là où est le catholicisme, Dieu et le Christ ne sont-ils pas pierre angulaire? Sans doute, ce n'est pas *à cause* de Dieu ni du Christ que les incroyants posent ce fondement; mais puisqu'ils le posent, il faut bien qu'ils le posent *avec* Dieu et le Christ, qui en sont inséparables : autrement ce n'est plus le catholicisme. Là encore, il faut donc distinguer les *motifs* du *projet lui-même.* On ne construit pas l'Etat sur les raisons pour lesquelles on veut l'Eglise catholique, mais sur l'Église catholique directement, *avec tout ce qu'elle contient*, quoique pour quelques-uns ce ne soit pas à cause de tout ce qu'elle contient. S'il y a erreur, c'est dans les *motifs* qui poussent, et non pas dans *le fait* à promouvoir.

On commet encore une confusion quand on dit que l'union de l'*Action française* entre croyants et incroyants est « en dehors de la foi » et donc « libérale ». D'abord remarquons que le libéralisme ne consiste pas à s'unir avec des acatholiques, mais sur un terrain acatholique. Or, le terrain de l'Action française est-il acatholique? Je le nie, et complètement, pour les raisons que je viens de donner. Encore une fois, l'union est sur la conclusion, qui est intégralement catholique, et non sur les motifs, qui d'un côté ne le sont pas.

On ajoute : « Tout effort de construction politique qui ne repose pas rationnellement sur Dieu... est une folie et un blasphème. » Distingnons : fondement logique et fondement ontologique. La « construction » « repose sur Dieu » quoique les motifs n'y reposent pas. Maurras met Dieu à la base de la vie nationale, puisqu'il combat pour restituer à l'Eglise sa liberté et tous ses privilèges, quand les catholiques libéraux se contentent pour elle du droit commun! Ses motifs ne sont pas inspirés par la foi... Sont-ils pour cela inefficaces? Tel un père de famille qui veut donner à ses enfants une éducation chrétienne parce que, seul, le catholicisme est capable de les rendre respectueux de son autorité paternelle. »

Mais revenons à l'article du Bloc catholique :

SECONDE OBJECTION

« Reste le second reproche, que la position dont il s'agit est une position peu en harmonie, sinon même en opposition formelle, avec la position ordonnée par le Souverain Pontife et les évêques de France... Il semble que l'opposition des deux procédés d'action ne peut être ni plus flagrante ni plus irréductible. D'un côté, en effet, l'on a pour cri de ralliement : *Politique d'abord!* De l'autre, le mot d'ordre qui revient sans cesse est celui-ci : *Pas de politique!* s'unir exclusivement sur le terrain de la *défense religieuse en dehors et au-dessus de tous les partis politiques*, entendant par là très expressément les partis qui se spécifient en raison des diverses réformes de gouvernement : république, empire, monarchie.

Mais ici encore, regardons de plus près; et *voyons, si même sur ce point, on n'est pas victime d'une déplorable équivoque.*

Lorsque le Souverain Pontife et les évêques de France demandent à tous les catholiques français de ne pas faire de politique, au sens qui vient d'être précisé, et de se mettre en dehors et au-dessus des partis politiques dont nous venons de parler, quels sont bien le sens et la portée de leurs instructions? Est-ce à dire que, purement et simplement, pour les catholiques de France, le bien consiste à être en dehors et au-dessus de tous les partis, se désintéressant de tous les partis, et fuyant jusqu'à leur ombre, — ou, simplement, qu'en raison des dissentiments que provoquent ces divisions des partis — dissentiments qui ne peuvent point se terminer par un quelque chose s'imposant à tous, du point de vue catholique, il est mieux de ne mettre en avant, même comme moyen de défense religieuse, que ce sur quoi tous les catholiques français peuvent et doivent s'entendre : — réservant, cependant, tous les droits de la vérité politique française que les catholiques, plus que tous les autres, ont le droit et le devoir de promouvoir?

Et qui ne voit les conséquences de l'une ou de l'autre de ces acceptations? Entendre les directions dont il s'agit dans le premier sens, c'est faire de l'Eglise l'apologiste et la pro-

motrice de l'indifférentisme politique en matière concrète de tel pays déterminé. Ce qui est manifestement contraire à la raison et aux plus formelles déclarations de Léon XIII. Car si l'Église, avec la raison philosophique elle-même, proclame qu'en soi il *peut être* indifférent pour un pays qu'il soit régi par telle ou telle forme politique, d'ailleurs légitime et raisonnable *elle n'a jamais entendu enseigner qu'il soit indifférent*, *à tel pays*, *d'être régi par telle ou telle forme*...

Il y a donc, à n'en pas douter, une vérité politique d'où dépend très certainement le bien d'un pays, soit au point de vue naturel et humain, soit au point de vue des intérêts surnaturels des hommes qui vivent dans ce pays. Et s'il en est ainsi, pourrait-il être légitime et bon de se désintéresser de cette vérité politique, même et surtout au point de vue catholique? N'y a-t-il pas, au contraire, une obligation stricte de *s'informer de cette vérité* et de s'y conformer dans la mesure même où on la connaît et dans la mesure où il est possible de la servir? Que si, pour des raisons et des contingences particulières, on est obligé de la taire, ce ne pourra jamais être qu'un pis-aller, non un idéal ou une perfection en soi. Quant à la mise en œuvre des autres moyens d'action ou de défense religieuse, en dehors ou indépendamment de l'action politique au sens dont il s'agit, on peut la promouvoir comme une nécessité qu'il faut subir, mais non certes comme une chose meilleure en soi, ou comme la seule chose qui importe et dont il vaille la peine de s'occuper. Nul doute, en effet, que tous les autres moyens d'action ou de défense religieuse ne puissent être *fécondés et multipliés pour ainsi dire à l'infini*, *par le fait qu'on aura dans le pays telle ou telle forme de gouvernement*. Et si quand, de fait, se trouve dans un pays une forme de gouvernement qui semble avoir pour tare indélébile et en quelque sorte organique, dans ce pays, *l'hostilité la plus foncière à l'Église catholique romaine*, des hommes viennent proposer de substituer à cette forme une autre forme d'ailleurs exigée, à leurs yeux, par la nature même du pays et qu'ils veulent qu'elle ait pour l'Église catholique romaine les sentiments et la conduite dont témoigne la *Politique religieuse*, ces hommes-là n'ont-ils pas quelque droit de dire aux catholiques de ce pays : Politique d'abord!

Non pas que pour eux, comme on feint de le leur attribuer la politique l'emporte sur la religion, ni même les moyens politiques sur les moyens proprement religieux; mais parce que dans un Etat désorganisé au point de vue religieux *où plutôt organisé en sens hostile à la religion*, il est infiniment plus important, pour assurer le bien de la religion, de transformer d'un seul coup, si possible, l'organisme politique de cet Etat, que de travailler à des œuvres partielles isolées de perfectionnement moral portant sur les unités ou sur les groupements locaux éparpillés dans l'immense étendue de cet Etat. Et donc, si l'on peut travailler soi-même à cette transformation *sans d'ailleurs nuire à ces autres œuvres de défense ou d'action religieuse*, pourquoi ne pas le faire? Pourquoi surtout, ou au nom de quels principes, blâmer ceux qui le font, et les traiter en ennemis ou en suspects, du point du vue des intérêts religieux, qu'ils sont les premiers à vouloir servir, et à vouloir servir en raison directe de leur excellence, proclamée par eux, hautement, et sans comparaison dans l'ordre de dignité, la meilleure et la première?

Qu'on cesse donc, s'écrie en terminant l'auteur de ces vigoureuses réfutations, d'opposer ce qui, loin d'être contraire, est si harmonieusement hiérarchisé! »

VÉRIFICATION

Dans le même sens le théologien que nous citions tout à l'heure écrivait parallèlement à la doctrine du Bloc catholique :

... « Le point central de la lutte n'est pas politique, mais religieux » ; donc, « le *seul* terrain d'union générale effective est le terrain religieux ». « Le terrain religieux, voilà l'unité essentielle. » Il y a une distinction scolastique bien simple à faire. « Le point central de la lutte n'est pas politique », formellement, *transeat!* radicalement, je nie. Oui, on attaque surtout la religion; oui, la décadence vient surtout de ce que la société n'est plus religieuse ; mais où en est la cause? Etes-vous bien sûr que cette cause n'est pas principalement politique? Vous voulez « ramener les âmes à Dieu » et c'est très beau, mais comment y arriverez-vous? *Mais n'existe-t-il pas*

un obstacle politique à la restauration religieuse? Et sachant que tant que durera cet obstacle *politique,* le bien, sauf miracle, n'arrivera pas à triompher, comprenez-vous tout l'intérêt de la canaille à nous voir abandonner une lutte politique seule capable de nous sauver?

Il faut tenir compte de la nature d'une société pour y bâtir la surnature. Un gouvernement s'oppose à votre action religieuse, empêchez-le de le faire... et si le seul moyen est de renverser, renversez-le. »

Jugement des « Études religieuses »

Peu après, paraissait dans les Études, *fondées par les Pères de la Compagnie de Jésus (n° du 20 juin 1913), un article de M. l'abbé Yves de la Brière sur* la Politique religieuse. *Le lecteur nous saura gré de reproduire tout ce qui a trait au noyau du livre.*

Après avoir montré et critiqué divers aspects de la préface et l'épilogue, M. Yves de la Brière écrit :

« D'autres publications de M. Maurras, étrangères d'ailleurs à son action politique, et où l'auteur développe ses conceptions philosophiques et littéraires, appelleraient, de notre part, des critiques fort graves. Mais, sur ce terrain positif et pratique des rapports actuels de l'Eglise et de l'Etat en France, nous devons dire que M. Maurras défend toujours les mêmes droits et libertés de l'Eglise que, de leur côté, les écrivains religieux, y compris les rédacteurs des *Études*, ont défendus avec toute leur énergie, durant la même période et devant les mêmes adversaires.

« Par exemple le chapitre *Congréganistes et Congrégations* (p. 211-231) plaide la cause des Instituts religieux au nom du droit naturel d'association et du bienfait moral et social de l'organisation catholique et corporative. « Quelle que soit la dignité personnelle des congréganistes, déclare M. Maurras, elle est de beaucoup dépassée par la dignité générale de la Congrégation. Il ne convient donc pas de défendre le droit des Congrégations par celui des congréganistes, mais le

droit des congréganistes par celui des Congrégations... — Le problème peut être bien posé, me dit-on, mais on ne vous écoutera pas. — Et je réplique : Etes-vous écouté davantage?

« Toute une série de remarquables chapitres est consacrée aux luttes religieuses de l'année 1906. C'est l'apologie de la résistance de Pie X et des catholiques français à la loi de séparation (p. 249-325). Deux chapitres exposent les résultats et les enseignements de la bataille des Inventaires. La simultanéité entre l'élection présidentielle de M. Fallières et l'apparition de l'encyclique *Vehementer nos*, condamnant la loi de Séparation, inspire à M. Maurras des pages d'un relief saisissant, qu'il intitule : *Les deux Grandeurs ; à propos du Pape et du Président*. Le chapitre suivant : *Par l'Église de France, l'affranchissement de l'Esprit*, est écrit à l'occasion de la première Assemblée de l'Episcopat français à l'archevêché de Paris. Mais plus significatif encore est le chapitre intitulé : *La Leçon politique d'un fait religieux*, à propos de l'encyclique *Gravissimo Officii*, rejetant les associations cultuelles. Pour qualifier l'attitude prise par le Saint Père en face d'une redoutable alternative, M. Maurras choisit le mot de *prévoyance* ; et l'auteur montre combien clairvoyante, combien divinatrice est la décision par laquelle Pie X préfère les risques immédiats d'une rupture ouverte aux complications éventuelles, aux pièges tortueux d'une paix sans honneur.

« Mentionnons enfin plusieurs chapitres et un appendice qui traitent de la démocratie et du libéralisme catholique (p. 127-208 et 405-416). M. Maurras commente, sur ce point, avec un rare bonheur d'expression les enseignements doctrinaux de Léon XIII et de Pie X. Certaines pages de Charles Maurras ont eu l'enviable privilège d'être reproduites dans le Traité *De Ecclesia*, au sujet des rapports entre la puissance religieuse et la puissance séculière, par un théologien aussi exigeant et rigoureux en matière d'orthodoxie que le cardinal Billot. D'autre part, une controverse sur la part de l'élément démocratique dans le gouvernement de l'Église ayant mis le positiviste Charles Maurras aux prises avec un académicien catholique libéral, la justice nous impose de reconnaître que l'exacte interprétation de l'enseignement du Saint-Siège fut manifestement du côté de M. Maurras.

« Peu d'écrivains étrangers à notre foi religieuse auront proclamé avec autant de relief que M. Maurras la merveilleuse fécondité de l'Église catholique en toutes sortes de bienfaits pour la vie des peuples. Mais notre fierté de croyants s'accommode mal de voir reconnaître cette fécondité morale et sociale du catholicisme sans qu'on reconnaisse pareillement l'origine transcendante où le catholicisme trouve le secret divin de sa fécondité. Nous ne voulons pas admettre qu'un ami du dehors, tel que M. Maurras, reste toujours captif du paganisme hellénique et des préjugés positivistes. Dans les bienfaits séculaires de l'Eglise, auxquels il rend hommage avec tant de droiture, il devra discerner mieux que le signe d'une grande institution historique, il devra discerner, comme parle le Concile du Vatican : *un grand et perpétuel motif de crédibilité* en faveur de la religion chrétienne et *un témoignage irréfragable de sa mission divine.* »

Jugement de la « Revue thomiste »

Presque en même temps que paraissait aux Études *ce maître article, la* Revue Thomiste *donnait les appréciations suivantes sur le même ouvrage, que l'auteur anonyme compare au beau livre du R. P. Dom Besse sur* l'Eglise et les Libertés :

« Un autre livre qui traite du même sujet, et qui porte exactement ce titre de *Politique religieuse*, a été publié un peu avant celui du R. P. Dom Besse, par Charles Maurras. Et c'est déjà chose fort curieuse de voir ce même sujet traité par deux hommes qui ont sans doute bien des points de contact, mais qui, d'autre part, diffèrent si profondément en des points essentiels. Chacun sait, en effet, que Charles Maurras, bien que d'origine catholique, n'a pas le bonheur de vivre dans la foi de l'Église.

« Or, il se trouve que le religieux bénédictin Dom Besse et le non-croyant Charles Maurras se rencontrent dans les mêmes conclusions en ce qui est de la politique religieuse. Ils demandent, l'un et l'autre, que l'Église catholique soit

traitée dans l'État et par l'État, comme la suprême bienfaitrice des hommes qui, par suite, doit être considérée, non d'un œil hostile, ou jaloux, ou dédaigneux, mais avec la plus profonde déférence. Evidemment, ce ne sera pas pour les mêmes raisons que le R. P. Dom Besse et Charles Maurras demanderont ce même traitement pour l'Église catholique. Mais, si le R. P. Dom Besse a d'autres raisons plus spécifiquement religieuses et catholiques, il fait siennes, sans réserves, toutes les raisons, spécifiquement politiques, de Charles Maurras. Et, d'autre part, Charles Maurras, dans les raisons qu'il formule, entend si peu préjudicier aux raisons du R. P. Dom Besse, qu'il a été le premier à recommander le livre de ce dernier et à déclarer qu'il était le complément indispensable du sien.

« Ceci doit être remarqué pour apprécier comme il convient la portée de l'enseignement de Charles Maurras sur les vrais rapports de l'État avec l'Eglise, le seul point de sa doctrine dont nous entendons parler ici. Ces rapports, Maurras lui-même faisant sienne la formule la plus exacte qui en ait été donnée par les docteurs catholiques, ne craint pas de les définir par la comparaison classique de l'âme et du corps. Il veut que l'Etat, chargé des intérêts matériels, soit à l'Église, chargée des intérêts spirituels ce que le corps est à l'âme. Et, sans doute, nous le répétons, il ne donne, de cette définition, que des raisons extérieures, si l'on peut ainsi dire, ou politiques et humaines. Mais, pour être d'un ordre inférieur, par rapport aux raisons spécifiquement religieuses et catholiques, elles n'en demeurent pas moins des raisons vraies. Et bien que l'auteur ne donne que celles-là parce qu'il ne peut pas, lui, dans son état d'esprit actuel en donner d'autres, comme cependant, non seulement il admet qu'on en donne d'autres, mais qu'il serait le premier à ne pas comprendre et à blâmer ceux qui, le pouvant en effet, ne les donneraient pas, et qu'il applaudit avec une entière loyauté à ceux qui les donnent, comme l'a fait, à l'Institut même d'Action française, et dans son livre, si intégralement catholique, le R. P. Dom Besse, que peut-on souhaiter de plus, du point de vue de la plus stricte orthodoxie?

« D'autre part, comment ne pas se réjouir de voir apporter, dans le temps où nous vivons, par un homme du dehors et qui

ne laisse pas que de s'imposer aux pires ennemis de l'Église, un hommage, tout extérieur sans doute et d'un ordre purement humain, mais un hommage vrai à l'Eglise catholique, comme celui que forme la *Politique religieuse*? Il y a, dans ce livre, telles pages qui resteront parmi les plus belles qu'aient jamais écrites, hommage rendu à l'Église catholique, ses admirateurs du dehors. Et n'est-ce pas déjà un précieux hommage entre tous, que cette identification de l'Eglise catholique avec l'idéal de la « civilisation », au sens plein de ce mot, si bien que toute hostilité à cet endroit est tenue pour un signe indubitable de « barbarie »? Du seul point de vue social et politique, les avantages assurés par l'Eglise sont déclarés tels qu'être son ennemi, c'est du même coup être l'ennemi du genre humain. »

Jugement du R. P. Pègues

Enfin, dans le Bloc catholique, *à ce même propos des concordances du R. P. Dom Besse et de Maurras, le théologien éminent auquel on doit un très beau commentaire et une traduction complète de la* Somme théologique, *le R. P. Pègues, professeur au Collège Angélique, à Rome, écrit :*

« Un autre livre, analogue à celui du R. P. Dom Besse, que, du reste, le *Bloc catholique* appréciait dans un de nos derniers numéros, *la Politique religieuse*, de Charles Maurras, reproduisait lui aussi, tout entier, le Syllabus de Pie IX. Quel signe des temps que de voir s'unir ainsi pour en appeler au Syllabus intégral, comme à un document sauveur, deux esprits aussi divers que Charles Maurras et Dom Besse! Et les conclusions de leur politique sont identiques, à l'endroit de l'Eglise catholique. »

Ces libres jugements d'esprits supérieurs, qui répondaient à beaucoup de sourdes calomnies, ont contribué à la diffusion d'un ouvrage qui dissipe les préjugés et qui, fixant les patriotes sur la vérité politique, les initie au respect et à l'admiration du catholicisme.

APPENDICE II

à la page 52

« L'ACTION FRANÇAISE » ET LE CLERGÉ
MONSEIGNEUR PENON

Sous ce titre, l'Action française *publiait, le 6 mai 1911, l'article suivant* :

Enfin ! diront les mécontents, et ce sera le seul murmure qui pourra se mêler aux véritables cris de joie dont la Provence entière va saluer l'élévation de M. le chanoine Penon à l'évêché de Moulins. Et cette satisfaction, qui déborde la Provence, ne s'arrêtera aux frontières d'aucune opinion politique ni d'aucun ordre social. Eminent par l'intelligence et par le cœur, estimé et admiré passionnément par ceux qui s'honorent d'avoir été ses élèves, Mgr Penon eut aussi le talent de se faire surtout aimer.

Né en 1850 à Simiane, non loin de Notre-Dame-des-Anges, sous le pilon du Rouet, de cette race forte et fine d'agriculteurs propriétaires, véritable élite de la contrée, il s'était révélé comme professeur d'humanités au Collège catholique d'Aix, mais avec un éclat si vif, dans un concert de gratitude et d'enthousiasme si général, que l'on ressentit une espèce d'alarme quand, tout d'un coup, de puissants devoirs de famille lui firent abandonner sa classe et aborder la chaire et le ministère paroissiaux. Là encore il s'imposa rapidement. Cette générosité de l'esprit qu'il dépensait avec ses élèves devint une charité débordante envers ses paroissiens. Mgr Gouthe-Soulard, alors archevêque d'Aix, l'appela

sans transition du vicariat du Saint-Esprit aux fonctions de grand vicaire, et, naturellement, la vigueur, la fermeté et le courage du grand vicaire Penon le signalèrent à la haine du gouvernement.

Le décès du prélat vint donc lui faire quitter l'archevêché pour une modeste cure de village au milieu des paysans et des charbonniers. Mais ce curé modèle demeurait la lumière du diocèse, écouté de tous ses collègues, respectueusement consulté d'un jeune clergé dont il avait pétri l'intelligence, formé le goût, dirigé les débuts dans la vie de l'esprit. La cure importante de Saint-Remy de Provence, puis celle de la Madeleine, à Aix, vinrent graduellement corriger ce qu'il y avait, malgré tout, d'un peu choquant dans ce contraste entre un mérite reconnu, vénéré, hautement salué de tous et la modestie du rang occupé. Le nom de l'abbé Penon avait été prononcé plusieurs fois à certaines vacances de sièges épiscopaux ; personne ne doutait que, tôt ou tard, l'Eglise de l'Ordre ne rétablît un équilibre hésitant. A n'en juger que du dehors, il me semble que le pontificat de Pie X vient d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des bons Français.

Je répète qu'il ne s'agit point là d'un triomphe de faction. Les élèves de Mgr Penon, au nom desquels j'ai d'ailleurs le droit d'exprimer ici une ancienne et profonde reconnaissance, appartiennent à toutes les nuances de l'opinion. Entre ceux qui sont fixés à Paris, j'aperçois Adéodat Boissard, de l'Institut catholique, Raymond de la Tour de Villard, secrétaire général de l'*Univers*, l'abbé Henry Bremond, Joachim Gasquet... Je n'en cite point d'autres pour éviter de compromettre qui que ce soit : il peut être compromettant d'avoir appris à lire Tacite, Virgile et Lucrèce sous ce maître de premier ordre du moment qu'il vient d'être élevé au pontificat par Pie X.

Tous du moins, qui que nous soyons, fonctionnaires de la République, défenseurs de la démocratie chrétienne ou constructeurs de la monarchie nationale, nous aurons conservé avec le même sentiment de respectueuse affection, le même souvenir ému du temps où Mgr Penon nous initiait aux devoirs de l'admiration désintéressée. Ce beau souvenir est d'ailleurs mêlé d'un peu de mélancolie. Nous qui écrivons tant, nous qui écrivons trop, nous sommes bien obligés de

dire que Mgr Penon n'a rien publié. Il ne s'est pas soucié de laisser monument ni trace de ses leçons, et je n'ose espérer que la vie épiscopale, telle qu'il l'entend, active, austère et consumée par le devoir, lui laissera un grand loisir pour nous enlever ce regret et pour réparer cette perte. Né écrivain et né poète, devenu, de l'avis de tous, un orateur persuasif et fort, il fera déplorer la tristesse d'un siècle où tant d'énergies magnifiques sont dépensées et doivent l'être en luttes de détail contre un ennemi misérable auquel on se heurte partout. Et cependant, un siège épiscopal oblige à donner des directions générales et à traiter de haut les problèmes publics : les catholiques, les patriotes et les honnêtes gens ont donc chance de recueillir de la métropole du Bourbonnais des directions et des conseils dignes d'être admirés de tous. — Charles MAURRAS.

*L'un des anciens élèves de Mgr Penon, Adéodat Boissard, me répondit par le billet suivant qui parut dans l'*Action française *du 22 mai 1911.*

« Ainsi que vous l'avez écrit, quelles que soient les distances qui les séparent, les diversités de leurs opinions ou les divergences de leurs méthodes, tous les anciens élèves de Mgr Penon se retrouvent unanimes dans leur affectueuse reconnaissance envers leur maître d'autrefois, demeuré le plus fidèle et le plus dévoué des amis. Pourquoi ne prendriez-vous pas l'initiative d'une souscription destinée à offrir à l'Evêque de Moulins un souvenir collectif de ses anciens disciples ? »

*Ainsi fut fait. Les fonds des souscriptions recueillies furent versés au Comité des anciens élèves du collège catholique d'Aix. Le collaborateur de l'*Action française *invité au sacre de son ancien maître en rapporta les impressions suivantes publiées par l'*Action française *du 1er juillet 1911.*

AU SACRE

Il peut exister des cérémonies religieuses plus émouvantes ou même plus majestueuses, je ne crois pas qu'il soit pos-

sible d'en concevoir qui parlent mieux à l'intelligence que la consécration épiscopale à laquelle j'ai assisté mardi dans la cathédrale de Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. La synthèse catholique s'analyse elle-même image par image, emblème par emblème, en fournissant la raison et l'explication de ce que la pensée ou le cœur doit entendre par chacun de ces signes matériels. La tradition, l'histoire sont invoquées sans doute, mais le rapport logique est marqué avant tout avec une vigueur, une précision lumineuse.

Et, comme il convient, toutes les fois qu'il s'agit d'une grande chose, les satisfactions de l'esprit sont soutenues par un ensemble d'émotions plus profondes, qui intéressent l'être entier. A peine ont-ils accompli les rites impressionnants du serment et de l'examen, le prélat consécrateur et ses assistants s'agenouillent, et celui qui doit être sacré se prosterne, la face contre terre, sur les trois degrés de l'autel : ce moment, qui figure une sorte de mort mystique dont la nature humaine ressuscitera tout à l'heure transfigurée, renouvelée, prend toute la vertu de sa gravité solennelle par le chant mesuré et lent d'une litanie qui n'a point de fin. A chaque invocation, une vague légère et douce, formée d'un chœur nombreux de voix sacerdotales, jette au ciel un répons de plain-chant grégorien d'une justesse et d'une simplicité pénétrantes, d'une grandeur, d'une noblesse qui dépassent tous les sommets.

Les officiants se relèvent, la magnifique cérémonie continue dans un ordre que je n'ai pas la prétention de commenter. Mais l'épisode de la fin est d'une familiarité toute pastorale. A peine revêtu des ornements de sa dignité, le nouvel évêque descend du sanctuaire et s'en va à travers l'église en bénissant le peuple. L'air étincelait sous l'ogive claire. Les rayons de la joie universelle se multipliaient en se reflétant. Une foule qu'on évalue à plus de six mille personnes se pressait, accourue de tous les points du diocèse et de la Provence. Les Provençaux avaient senti quelle part leur « nation » a prise à cette fête. Des sept évêques présents, un seul, Mgr Lobbedey, appartenait, malgré sa terrible couronne de cheveux noirs, à une région septentrionale. Mgr d'Aix est né à Lorges, dans le Var, Mgr de Marseille à Roquevaire, dans son propre diocèse, Mgr de Digne, à Roquevaire également, Mgr de Fréjus, à Aix. Enfin l'évêque de Montpellier,

Mgr de Cabrières, tient aux racines des plus anciennes familles de notre marche de Provence, sur la rive droite du Rhône. Cette assemblée des princes ecclésiastiques, qui prirent jadis une part si haute et si utile à l'administration civile de nos provinces (les sièges de Narbonne et d'Aix fournissant leurs présidents-nés aux États de Provence et de Languedoc), était dignement couronnée par Mgr Penon, né dans la banlieue d'Aix-Marseille, dans la petite ville qui lui prêta la bordure de son écusson, un enchaînement de tours et de fleurs de lis...

Certes, l'ardente foule aixoise ne s'amusait point à raffiner sur l'histoire ou sur le blason, elle acclamait son fils et saluait son père; elle « bénissait » à la lettre l'un de ses meilleurs maîtres et de ses meilleurs serviteurs, mais la gratitude et l'admiration conscientes se rencontraient avec des tendances obscures, et là les forces du passé reparaissaient au grand complet.

Tous les anciens paroissiens de Mgr Penon étaient représentés et, se pressant autour de lui, baisant son anneau, demandant une bénédiction qu'il prodiguait en souriant de joie à tant de bonheur, il reconnaissait les charbonniers de Fuveau, les paysans de Saint-Remy et aussi ses compatriotes de Simiane, dont quelques-uns ont bien voulu nous reconnaître et nous aborder pour nous parler de notre maître et nous dire : — *Vous souvient-il ?* Il retrouvait aussi plusieurs générations de prêtres de toutes dignités, ses aînés, puis ses condisciples, puis ses élèves, animés comme nous d'une gratitude sans borne et remémorant avec nous les jeunes années passées sous les fines arcades de ce collège catholique et de ce petit séminaire, que la République a volés. Il allait, bénissant le peuple, comme le rituel le porte et le peuple lui répondait en le bénissant à son tour pour mille bienfaits. Je ne sais quoi de primitif relevait cette procession d'une intimité de légende, qui nous faisait songer à ces derniers temps de la Gaule romaine quand les cités s'étaient réduites à l'église, puisque là seulement survivait devant les Barbares l'esprit de la défense nationale et du bien public. Le spectacle vivant était beau comme une œuvre d'art. La composition de l'assistance où toutes les conditions et les classes s'étaient unies, donnait l'idée de la véritable communauté française enfin reformée. Comment n'aurais-je fait

un retour sur moi-même pour tenter de me rendre compte, comme chacun, de mes vieilles obligations? Si les dettes du cœur sont facilement condamnées par leur nature à la pudeur et au silence, la pensée est plus libre. Elle peut, elle doit parler.

Mon cas obscur et isolé ne peut signifier quelque chose que dans son rapport avec la besogne primordiale tentée aujourd'hui et comme point de comparaison avec la destinée de la plupart de ceux de mon âge. Notre génération donnait certainement le fruit parfait de tout ce que *devait* produire l'anarchie du XIX[e] siècle, et les jeunes gens du XX[e] se feraient difficilement une idée de notre état d'insurrection et de négation capitale. Un mot abrégera : il s'agissait pour nous de dire NON à tout. Il s'agissait de contester toutes les évidences et d'opposer à celles qui s'imposaient (y compris les mathématiques) la rébellion de la fantaisie, au besoin, de la paresse et de l'ignorance. Le mot de scepticisme n'est pas suffisant pour qualifier un mélange d'incuriosité frondeuse et du délire de l'examen. Je crois bien que sous les folies subsistait un fond substantiel puisque le même enfant qui s'indignait des sujétions du thème grec ou du vers latin, et qui se refusait à plier les ressources de notre langue aux difficultés de Salluste ou de Xénophon, passait des nuits entières à lire en tumulte, à relire sans choix, à repolir indéfiniment le bégayage informe de sa pauvre pensée. Signe d'étoffe naturelle, si l'on n'eût mis son point d'honneur à le méconnaître et à le nier avec tout le reste. Un *à quoi bon?* réglait le compte universel des personnes et des choses, des substances et des idées. C'était le néant même, senti et vécu.

A quatorze ans passés, je sais par le menu ce que j'aurais pu répondre à tout auteur du *Vrai, du Beau et du Bien* qui aurait essayé de m'endoctriner. Mgr Penon ne l'essaya point. Il ne m'apporta point de « théorie de l'ordre » comme en confectionnent les Delafosse. Soit réflexion ou expérience, soit divin instinct de l'éducateur, ce maître incomparable préféra me placer en présence de ce qui devait imposer silence à la férocité et à la malice de mon barbare parti pris. Il m'obligea, ou pour mieux dire, m'entraîna à la lecture des chefs-d'œuvre de manière à m'y rendre un compte direct des beautés concrètes. Là, il n'y avait rien à dire : il n'y

avait plus qu'à voir, à sentir, à subir. On peut professer, quand on l'a lu chez Hugo, que le beau c'est le laid ou qu'il n'y a point de criterium de la perfection dans les arts: il n'en est pas moins sûr, de la plus douce et de la plus forte des certitudes, que les adieux d'Hector ou les implorations de Priam, ou la plainte d'Iphigénie, ou les chœurs d'Antigone ou, dans Virgile, la mort d'Orphée se détachent, s'imposent à l'admiration, à l'amitié et à l'amour par un ascendant souverain. Nulle extravagance d'imagination juvénile ne prévaut contre une beauté qui nous suit jusqu'au fond de l'âme. S'il n'est point d'autre discipline, il y a toujours celle-là! La merveilleuse maïeutique de mon maître établissait ce que ces vérités de sentiment et de jugement contenaient de définitif puisqu'il n'était pas une de nos analyses, pas un de nos parallèles minutieux, conduits aussi profondément que mon âge le permettait, qui ne me ramenât aux lectures de mon enfance, à Perrault, à Homère, à Racine, à La Fontaine, à Fénelon.

Tel fut mon premier ordre ou plutôt sa première base, à laquelle la vie, par la suite, ajouta d'autres constructions inspirées du même empirisme, si profond et si sûr quand on n'essaye point d'en exagérer la portée! Je renonce à me figurer ce qu'aurait été ma pensée démunie de cet appui élémentaire. Si, en général, le petit barbare et le petit sauvage qui existent, dit Le Play, dans le cœur de tout homme enfant ont besoin d'être domptés et exorcisés peu à peu pour accéder aux dignités du genre humain, que dire de l'enfant d'un siècle romantique et révolutionnaire où la notion de toutes les valeurs avait été si ridiculement bouleversée! Aucune idée, même évidente ou démontrée, ne se fût imposée sans cet adoucissement préalable, cet apprivoisement voudrais-je oser écrire. Combien qui valaient mieux n'eurent pas ce bonheur de l'initiation nécessaire! Par l'immense naufrage qui recouvrit leurs intelligences et leurs talents, j'imagine aisément ma propre noyade. Par la fermeté du terrain que nous foulons ensemble, par les grandes lignes du plan national auquel nous travaillons, par l'heureux succès des premiers efforts, je ressens mieux le prix du salut intellectuel : nos amis, nos lecteurs savent désormais de qui leur vient ma part de coopération utile à l'Action française.

Celle-ci vaut ce qu'elle vaut, mais elle procède d'un goût

et d'une volonté de l'ordre dont la première inspiration doit être rapportée à qui en fut la source. La justice le demandait, et la différence des genres, la distinction des domaines est trop précise pour que la religion ou la politique puisse souffrir d'un acte de reconnaissance littéraire et philosophique, expression très simple d'un sentiment qui est profond. — Charles MAURRAS.

UNE DOUBLE DIFFAMATION

*Sous ce titre, je dus publier dans l'*Action française *du 9 août 1911, l'article suivant* :

Je lis, en tête de la *Croix de Limoges*, un article signé L. Marévéry. Sans me nommer, mais en me désignant d'une façon trop claire, l'auteur élève contre moi une accusation fort absurde, mais venimeuse.

D'après cet article, je me serais « attaché » à « dépeindre » un prélat éminent, mon ancien maître, Monseigneur Penon, le nouvel évêque de Moulins, comme un « adversaire très avéré » de certaines « tendances sociales » : tendances caractérisées par l'enseignement de M. de La Tour du Pin, l'encyclique *Rerum novarum*, et l'enseignement de mon ami M. Adéodat Boissard à la *Semaine Sociale*.

J'ai le devoir de répondre en deux points.

D'abord, les tendances sociales dont on parle, ces tendances, en elles-mêmes, et toute influence politique laissée de côté, ce sont lès miennes, ce sont les nôtres, et il n'y en a point d'autre à l'Action française. Il serait donc étrange que je me fusse attaché à présentér comme notre « adversaire très avéré » le maître respecté, admiré et aimé dont je m'étais appliqué à faire connaître l'élévation d'esprit et la noblesse de cœur.

Mais M. Marévéry, manœuvrant de manière à confondre et à faire confondre le point de vue politique et le point de vue social, tendait aussi à faire croire que nous avions eu la pensée ou la volonté de compromettre un évêque français dans un parti politique.

Malheureusement, M. Marévéry, qui a peut-être de l'imagination, manque de mémoire ou manque d'information.

M. Marévéry oublie, à moins qu'il ne l'ignore, que dans les deux occasions où j'exprimai à Monseigneur Penon tous les sentiments dont je lui devais l'hommage public, c'est-à-dire au lendemain de sa nomination (*Action française* du 6 mai) et au lendemain de son sacre (*Action française* du 1er juillet), je me suis, au contraire, abstenu très sévèrement de toute considération de parti et j'ai même spécifié en terme très nets de combien de façons la politique était étrangère à la satisfaction générale que j'exprimais.

M. Marévéry révèle à ses lecteurs qu'Adéodat Boissard avait été l'élève de Mgr Penon. Mais nos lecteurs l'avaient appris avant les siens. Adéodat Boissard me répondit à ce propos une noble lettre que j'ai publiée. Est-ce donc là-dessus que l'écrivain de la *Croix de Limoges* a pu voir que je me suis attaché à « dépeindre » l'évêque de Moulins en adversaire des tendances de Boissard ?

M. Marévéry voudrait m'imputer une intention stupide, en même temps que le plus indélicat des mensonges. Ni l'une ni l'autre de ces imaginations ne peut trouver l'ombre d'un fondement dans ce que j'ai fait et dit. Elles ne viennent pas de moi, elles viennent de mon diffamateur; mais l'absurdité en est si complète, la réfutation en est si facile qu'on se demande comment il a osé les mettre en avant. M. Marévéry voudrait-il comme M. Laberthonnière, M. Lugan, M. Pierre, et tant d'autres fameux transformateurs de notre parole et de notre pensée, déployer envers nous assez d'injustice et de déloyauté pour nous inspirer une solide aversion du catholicisme ? Je les avertis qu'ils ne réussiront pas. Il suffit de voir leurs agitations haineuses et leurs confusions pitoyables pour découvrir qu'ils n'ont aucun titre à s'autoriser d'une doctrine d'ordre, d'intelligence, de tradition et de bienfait.

UNE LETTRE

*De l'*Action française *du 21 août 1911.*

En réponse à une note parue ici le 9 août dernier, M. L. Marévéry m'a adressé, le 17 août, par l'intermédiaire de notre gérant, une lettre dont je refuse l'insertion.

Je la refuse conformément à la loi parce que cette lettre met en cause des tiers.

Et je la refuse conformément à un devoir plus fort encore que mon droit, parce que M. L. Marévéry, rédacteur à la *Croix de Limoges,* seul personnage auquel j'aie eu affaire, excipe dans sa lettre d'un caractère dont il ne se réclamait pas dans son journal.

J'ignorais profondément, j'ignorais absolument ce caractère de M. Marévéry, en quoi j'avais peut-être tort. Mais si M. Marévéry avait l'intention de se prévaloir de ses titres, quand il rédigeait cet article, il a eu plus tort que moi de ne pas les faire connaître à ses lecteurs ; abbé, curé, chanoine, sont des mots brefs qui en disent long.

Il jouissait des libertés du journaliste, mais il s'affranchissait des contraintes du prêtre. C'est ce qui n'est pas juste. J'ai rencontré un prêtre habillé en civil, j'ai dit à ce civil ce que je pensais de lui. Sous son habit sacré, je l'eusse traité autrement.

Voilà pour les paroles dont M. Marévéry se plaint. Voici pour le fond de l'affaire.

Le 9 août, répondant à M. Marévéry qui m'accusait en somme d'avoir compromis ou voulu compromettre un évêque français dans un parti politique ou social, je lui ai donné les dates des deux articles où j'ai parlé ici de l'élévation de Mgr Penon à l'épiscopat. La lecture de mes articles du 6 mai et du 1er juillet suffisant à détruire l'erreur diffamatoire de la *Croix de Limoges*, j'ai expliqué l'erreur par un manque de mémoire ou par un manque d'information. M. Marévéry avait donc en mains les moyens de vérifier l'inanité profonde de son accusation. Il y persévère : sa lettre s'obstine à incriminer la « *manière* » *dont a été* « *annoncé* » *ici* « *la nomination de Mgr l'évêque de Moulins* ».

Cette *manière* était irréprochable. Il ne me suffit pas de l'affirmer. Je tiens à dire que je possède de quoi faire la preuve qu'en cette circonstance je ne me suis soustrait à aucune de mes obligations de Français, de Français royaliste, de Français passionnément hostile à ce misérable esprit de parti que nos adversaires voudraient nous imputer, sans doute pour cacher leur envie, leur rage, leur haine.

Dans ces conditions, ma réponse est bien simple. La

lettre de M. Marévéry est signée « chanoine honoraire » et « curé » : c'est pourquoi je m'abstiens de la qualifier.

NOUVELLE LETTRE

*De l'*Action française *du 24 août 1911.*

M. L. Marévéry m'écrit pour m'infliger « un formel démenti ». Ce langage signifie que l'article de la *Croix de Limoges*, auquel j'ai répondu le 9 août portait dans son texte les mots : *nous prêtres*. Ils auraient dû suffire, en effet, à me prévenir du caractère de l'auteur, si je les avais remarqués. Ils m'ont complètement échappé. A la différence de M. Marévéry, je tiens à reconnaître immédiatement une erreur qui m'aurait été épargnée si l'article avait été signé « abbé » ou « chanoine » et non « L. Marévéry » tout court.

UNE CONVERSATION AVEC MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MOULINS

*De l'*Action française *du 18 septembre.*

Nous lisons dans la *Croix de Limoges* (17 septembre 1911) :

« Nous avons eu, la semaine dernière, avec Mgr Penon, évêque de Moulins, une conversation que nous tenons à rapporter avec la plus exacte fidélité.

« Sa Grandeur était préoccupée de l'interprétation donnée à certains de ses actes et à certaines de ses paroles, au travers de la polémique qui s'est élevée entre M. le chanoine Marévéry et M. Charles Maurras. Elle appréhendait en particulier très vivement que sa présence à la séance d'ouverture de la *Semaine sociale* de Saint-Etienne et les quelques mots prononcés au banquet qui l'a suivie, puissent être présentés comme une sorte de démenti, une manière de réparation rendue nécessaire par l'article de M. Charles Maurras annonçant sa nomination épiscopale.

« Mgr Penon a tenu à bien préciser que si un article l'avait inféodé à un parti, il n'aurait pas attendu aussi longtemps pour envoyer la rectification nécessaire. Mais l'article précité de M. Maurras, témoignage de la reconnaissance d'un

ancien élève que Sa Grandeur trouvait seulement trop élogieux pour sa personne, était d'une correction irréprochable au point de vue politique.

« Il ne le représentait pas comme l'adversaire des tendances sociales de M. A. Boissard et rappelait au contraire ses relations avec lui et avec d'autres anciens élèves restés ses amis, dans toutes les nuances de l'opinion, et parmi lesquels on compte même plus d'un fonctionnaire républicain.

« Mgr l'évêque de Moulins a fait observer qu'il n'a fait à Saint-Etienne aucune déclaration spéciale sur les questions de détail et les tendances sociales souvent très complexes qui peuvent diviser les catholiques. Il a seulement rappelé, en termes généraux, le devoir social de la charité matérielle et morale. A l'occasion de ses relations avec M. A. Boissard, il s'est plu à mettre en évidence les grands exemples donnés sous ce rapport à Aix par sa famille et en particulier par son illustre père.

« Nous croyons avoir reproduit avec exactitude les explications que Mgr Penon a bien voulu nous donner. Mais ce que nous sommes incapables de traduire, c'est son exquise bonté, sa paternelle condescendance, son souci de rendre justice à tous et de ne peiner personne.

« Nous nous félicitons de pouvoir reproduire cette conversation pour rendre hommage à la vérité, pour donner satisfaction à un évêque vénéré, et nous pouvons dire maintenant profondément aimé, et aussi parce qu'elle est une traduction vivante des préceptes de l'Evangile, un parfait modèle des controverses que nous devrions avoir entre catholiques. »

APPENDICE III

à la page 63

LA FOI CATHOLIQUE ET L'ACTION FRANÇAISE

---

*Sous ce titre, le comte Bernard de Vesins a publié dans l'*Action française *du 23 mai 1913, l'article suivant :*

On parle beaucoup dans un certain monde qui se dit très catholique, des « dangers de l'*Action française* ». Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, des dangers que courrait l'Action française, car on en parlerait avec joie ; il s'agit de ceux qu'elle présente, assure-t-on, pour les catholiques et l'on affecte de s'en montrer extrêmement effrayé.

Ces dangers, qui ne seraient rien de moins que la perte de la foi et la corruption des mœurs, sont présentés comme particulièrement pressants et depuis quelque temps les articles, les libelles et les correspondances se multiplient où ils sont décrits avec un grand luxe de détails et un grand étalage de douleur.

Il y a déjà longtemps qu'on a essayé de cette tactique, avec beaucoup d'autres. Elle apparaît peut-être la meilleure après que les autres ont échoué : ne pouvant avoir raison contre la doctrine politique de l'*Action française*, on se rabat sur les appréhensions que l'on veut faire naître dans le public et on spécule sur un très noble et très juste conseil que l'Eglise donne à ses enfants : fuir le danger pour ne point risquer d'y périr.

Nous avons déjà constitué un dossier de cette discussion.

Dans cette matière, nous avons été souvent retenus par une discrétion qui s'imposait : rien ne nous aurait paru plus indiscret que l'étalage public de cas de conscience souvent douloureux et l'avantage que nous aurions pu en tirer ne nous a jamais paru une excuse suffisante. Il s'est trouvé néanmoins que parfois les circonstances ont rompu le silence que nous avions gardé ou que les intéressés eux-mêmes ont voulu rendre hommage à la vérité.

C'est ainsi que le 15 novembre 1908 notre revue publiait le récit d'un de nos Ligueurs revenu à la pratique catholique et qui attribuait à la doctrine de l'*Action française* le mérite de ce retour. Dans le journal, on trouve à de nombreuses reprises l'annonce de l'entrée dans les ordres de Ligueurs ou de Camelots du Roi : en 1908, André Le Roy, au scolasticat de la Compagnie de Jésus ; en 1909, Joseph de Nailly et Emmanuel du Lac, au séminaire de Versailles ; René Bourges, au séminaire de Rennes ; Jean Ferrié, au séminaire de Montauban ; en 1910, Depeyre, au séminaire français de Rome ; José de la Colombière, au noviciat des Chartreux exilés en Espagne ; Pierre Dumolin, au séminaire de La Rochelle ; Pierre Dumesnil-Leblé, au noviciat des Dominicains ; en 1911, Jules Chauvet, chez les frères Mineurs, exilés en Luxembourg ; en 1912, Cayron, au noviciat des Pères blancs ; Louis de Morant, entré chez les Bénédictins ; Georges de Viviès, chez les Bénédictins de la congrégation cassinienne de la stricte observance, exilés en Espagne ; Henri François, chez les Capucins ; Henri Poignet, lieutenant d'artillerie, au séminaire d'Orléans.

Voilà comment l'*Action française* occasionne la perte de la foi catholique. Nous ne parlons pas de notre ami L..., ce jeune protestant de Neuilly, qui abjura l'année dernière.

En fait, il est constant, d'ailleurs, que l'immense majorité de nos Ligueurs pratique la foi catholique comme le faisait l'héroïque Jean Gabolde, enseigne de vaisseau du *Léon-Gambetta*, mort glorieusement le 25 septembre 1911 dans la catastrophe de la *Liberté*, quand il accourait porter secours aux victimes.

Nous apporterons encore un fait nouveau au dossier de cette discussion. Nous l'empruntons au bulletin d'un patronage d'un diocèse du Sud-Est qui l'a publié sous ce titre : *Signe des Temps*.

« C'est une histoire bien touchante que celle que nous allons raconter ici. Elle s'est passée tout près de nous et nous a fait admirer d'une façon frappante les voies de Dieu, conduisant où Il le veut les âmes qu'Il a choisies. Nos jeunes gens, en la lisant, comprendront ce que peut être l'action d'un jeune chrétien sur ses camarades.

« Z... est le fils d'un socialiste unifié, farouche anticlérical, et il a toutes les idées de son père. A dix-huit ans, il n'a jamais entendu parler de Dieu et de l'Église autrement que par des moqueries et des blasphèmes. Le catholique est pour lui un imbécile, et le prêtre un exploiteur de la crédulité humaine. Et voici que, dans un atelier, il se trouve en contact avec un jeune catholique qui, entouré de camarades impies et méchants, défend avec bravoure sa foi attaquée et les idées politiques de l'*Action française*. Notre jeune anticlérical est frappé de cette conviction et de ce courage et ne peut se défendre d'admiration. *Sans songer encore à la religion, il est attiré par les idées politiques de son camarade*; bientôt il y est converti, et son hostilité envers le catholicisme disparaît en même temps. Le père s'aperçoit vite du changement survenu : dès lors, c'est une persécution continuelle, que le jeune homme supporte avec vaillance et qui n'a qu'un résultat : celui de l'ancrer davantage encore dans des idées qu'il croit bonnes. Sur ces entrefaites, son jeune frère tombe gravement malade et la mère, qui a gardé de son enfance une certaine religiosité, a l'idée de faire brûler un cierge à Notre Dame de Fourvière. Le lendemain, l'enfant va mieux et guérit. Z... est frappé ; poussé par la curiosité, il se rend quelquefois à N... et assiste, sans y rien comprendre, aux cérémonies de l'église, les trouvent belles, sent peu à peu ses préjugés disparaître. Ce n'est pas encore la foi. Les circonstances l'amènent également dans une usine où travaille également un jeune homme fréquentant un patronage catholique. Z... essaie de convertir ce dernier à ses idées politiques (*et il y a réussi*) ; celui-ci parle de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Église, à cette âme neuve, et sans s'en douter, par son exemple et ses paroles, il achève l'œuvre de Dieu. — La vie sépare bientôt les deux amis, mais Z... n'a pas oublié ce que lui a dit son camarade. Le hasard d'une rencontre (peut-on parler de hasard dans une œuvre si bien conduite ?) lui fait faire la connaissance d'un catholique zélé

qui organise une retraite fermée. « Je veux en être, » demande Z... Ses camarades avertissent l'organisateur. « Vous savez, Z... n'a pas fait sa première communion ; nous ne savons même pas s'il est baptisé. » Z... interrogé, déclare qu'il est baptisé et tire de sa poche son acte de baptême trouvé par lui miraculeusement dans un tas de vieux papiers que sa mère allait mettre au feu. De suite, l'organisateur de la Retraite le met en rapport avec un prêtre, ami des jeunes gens, qui instruit sommairement le néophyte, surpris de son attention et de son désir de savoir. Et il y a quelques jours, entouré des retraitants, ses amis, Z..., l'âme inondée de bonheur, se rencontrait pour la première fois avec son Dieu dans le sacrement de son amour. »

Aucun commentaire n'est utile à cette belle histoire, mais j'ajouterai quelques détails : la retraite fermée dont il est question était organisée par un ligueur de l'*Action française :* c'est lui qui a donné à Z... les leçons de catéchisme dont il avait besoin ; si le prêtre qui prêchait la retraite a cru pouvoir admettre Z... aussi vite à la première communion, c'est que celui-ci avait donné « sa parole de Camelot du Roi » de poursuivre ensuite son instruction religieuse. Cette garantie avait paru suffisante au vénérable ecclésiastique pour solliciter de l'autorité la permission d'aller plus vite en besogne que l'on n'aurait fait dans un cas habituel.

Nous ne tirons de ce retour à Dieu aucune vanité, nous nous en réjouissons profondément comme catholiques, nous éprouvons une grande douceur à y voir un heureux présage pour d'autres dans l'avenir et nous nous sentons assez rassurés sur « les dangers de l'*Action française* ».

Bernard de Vesins

M. Louis Dimier m'a écrit à la mi-novembre 1913 :

« *Sur quatre élèves de l'Institut catholique de Paris entrés* « *au séminaire à l'automne de 1913, trois sont de l'*Action « française. *Notre ami Léon Challamel, secrétaire général* « *adjoint des étudiants de l'Action française pour l'année sco-* « *laire écoulée (1912-1913) est entré au séminaire d'Issy. —* « *Delalande, élève de Louis-le-Grand, chassé en raison des* « *chahuts Millot-Madeyrand, le professeur anti-militariste; et*

« *que j'ai préparé au baccalauréat, est entré au petit sémi* « *naire de Conflans.* »

Le lecteur est prié de considérer que Louis Dimier a, comme Bernard de Vesins, cité des noms connus et des circonstances précises. Ce procédé reposera du système des petites feuilles diffamatoires intitulé « l'*Action française est-elle pour ou contre la religion* », dans lesquelles on a vu défiler des êtres bizarres signant des noms de Louis Martin, Louis Beaumont, Léon Maurice, Louis Dubar, des âneries grossières dont le langage infirme et le style uniforme trahissent un peu trop l'unité de conception et de rédaction.

APPENDICE IV

à la page 102

UN ARTICLE DE M. HENRI BAZIRE EN 1904

---

*Nous écrivions dans la revue de l'*Action française *du 1er septembre 1904.*

On peut voir dans la *Revue de la Jeunesse catholique*, une polémique curieuse, dont l'*Action française* fait le sujet. Un jeune écrivain fort distingué, M. Vimal, a présenté notre œuvre à la Jeunesse catholique en des termes assurément trop flatteurs, mais non sans établir avec beaucoup de précision et de justesse notre filiation intellectuelle.

L'*Action française* est bien née d'une réaction énergique de la sensibilité et de l'intelligence française contre l'*Action morale* et protestante de M. Renouvier, de M. Henry Michel, de M. Desjardins et de leurs funestes amis, aujourd'hui maîtres de l'Université, de la librairie, du journalisne et de l'État (1). Du moment que l'on se prononçait contre ces messieurs, contre cette race, contre ces idées, il fallait de toute nécessité adopter une discipline mentale et morale soit complètement catholique, soit amie et voisine de la position catholique. L'*Action française* ne s'est point dérobée à cette obligation. M. Vimal le constatait comme un fait, et n'en cachait point son plaisir.

Pourtant, son étude inquiéta, et la direction de la *Revue*

(1) Voir à ce sujet dans ma *Politique religieuse* les pages 65 et suivantes.

de la Jeunesse catholique fit précéder l'article d'une note fort courtoise, mais où l'on parlait de notre « paganisme logique »... M. Henri Bazire, — qui fut, tout le monde le sait, président de la Jeunesse catholique, — déclare dans un nouvel article (août 1904) que ce terme lui paraît juste. Notre logique « très robuste et très serrée » dit-il « ne se pique guère du christianisme ». Nous ne croyons pas qu'elle ait à se piquer d'autre chose que de logique. Il n'y a pas une logique païenne et une logique chrétienne, une logique réservée à saint Thomas d'Aquin et une logique dont Aristote aurait eu le monopole. Dès lors, chrétiens, païens ont la même Logique, comme ils ont même Politique (1). En d'autres termes, les idées politiques que nous croyons les vraies ne peuvent être déduites *uniquement* du paganisme des uns ou du christianisme des autres, car, en fait, elles sont communes.

De fait, la royauté — comme la république — l'aristocratie — comme la démocratie — ont été pratiquées à des degrés forts différents, mais suivant des lois identiques, par le monde moderne et par le monde ancien. La cité antique est tombée en décadence quand le ver de la démocratie l'a rongée ; et les parties du monde moderne auxquelles le même animalcule immonde s'est attaqué inclinent au même destin. Tradition, discipline, hiérarchie, famille, association spontanée, autorité, responsabilité et hérédité du pouvoir, — voilà ce qui crée et conserve les États, qu'ils soient anciens, qu'ils soient modernes. On n'en trouvera pas qui se soient soustraits à ces conditions, et les conditions opposées n'ont jamais donné que des États inférieurs, débiles ou mort-nés. Il est parfaitement possible que les auteurs et les mainteneurs de la généreuse et stupide constitution élective de la Pologne aient fait leur salut éternel. Mais la Pologne, elle, a péri. Elle a disparu de la carte en exécution du principe qui veut que le meilleur, le plus sage ou le plus vertueux des hommes soit réduit en pâtée quand il ne sait pas se garer d'un hachoir mécanique de la force de 50.000 chevaux.

Nous ne voulons pas être une Pologne : c'est notre prin-

(2) Ce grand P était mis là pour signifier assez clairement qu'il s'agissait de science politique et non d'action politique, de ce qu'il faut voir et savoir, non de ce qu'il faut faire. — *Note de 1913.*

cipe essentiel. Nous nous plaçons au point de vue du maintien de la nationalité française. Si, comme nous le croyons d'autre part, comme le croient tous nos adhérents catholiques, le maintien de cette nationalité est utile au catholicisme, il y a concordance, il y a convergence et sympathie entre les deux points de vue. Le patriotisme des Français catholiques est avivé par leur sentiment religieux. Ils sont donc avec nous, comme nous sommes avec eux, pour des raisons diverses. *Et, dès lors, pourquoi nous gourmer? Coopérons* (1).

Mais nous sommes en Gaule, dans la Gaule d'avant César. Le Français d'aujourd'hui fait retour au type anarchique des premiers Gaulois et notre terre redevient le lieu d'élection des bisbilles civiques. Oh! la rivalité des cités, des clans, des maisons, des revues, des journaux et des clientèles!

M. Henri Bazire écrit :

« Les choses ne sont pas si simples qu'elles peuvent le paraître, et M. Vimal a un peu forcé l'opposition; parce qu'elles se ressemblent, ces deux enseignes *(Action morale, Action française)* ne se partagent pas à elles seules la clientèle intellectuelle; et, pour une fois, rien ne nous presse de choisir entre la bonne *Action* et la mauvaise.

« Oh! je sais bien ce que l'on peut nous répondre : « A la *Jeunesse catholique*, vous êtes des agissants et des vulgarisateurs, et vous ne vous embarrassez guère de spéculation. Pas assez! Vous prétendez avoir une ligne : mais justifiez-la donc quelquefois, ne fût-ce que pour les nouveaux arrivants! — Au fond, d'ailleurs, vous tenez pour l'*Action morale*, non pour celle de MM. Desjardins et Bérenger, mais pour l'action morale que conçoivent et pratiquent tels catholiques sociaux ou démocrates chrétiens dont nous entendons sans cesse les grandes périodes sonores, d'autant plus sonores qu'elles sont plus vides, et qui peuvent bien satisfaire le cœur ou l'oreille, mais assurément pas l'esprit. Nous sommes bien décidés à ne plus nous payer de mots, le verbalisme nous perd; quand une société est vermoulue, inutile de longtemps chercher, c'est que le rhéteur s'y est mis. Assez d' « Actions morales » prétextes à discours; à l'*Action française*, on

(1) C'est exactement ce que je repétais à Sangnier vers la même époque. — *Note de 1913*.

pense; à l'*Action française*, on touche les faits et l'on ne construit, méthode vraiment scientifique, que sur le fondement de l'observation. Nous allons à l'*Action française* (1). »

« A ceux qui seraient tentés de tenir ce langage nous répondrons ; « Ecoutez! Il y a trente ans et plus, non seulement en France, mais en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Autriche, en Italie, des hommes ont surgi qui au vieux libéralisme ont opposé des idées sociales fécondes, hardies, dont ils proclamaient très haut l'inspiration chrétienne. A ces novateurs qui se réclamaient de la tradition, on voulut bien concéder la générosité en leur refusant le titre de savants. Le reproche ne tint pas longtemps; ils étaient instruits, documentés; leurs déductions cherchaient le contrôle de l'expérience; dans leurs rangs il y avait non seulement des gentilshommes et des théologiens, mais aussi des professeurs de Faculté et des techniciens. Entre le vieux libéralisme à son déclin et le collectivisme ascendant, l'école sociale catholique prit une position que consolidèrent bientôt de très hauts appuis et que dans ses points essentiels rendit inexpugnable l'Encyclique « *Rerum novarum* ». — Cette école, la connaissez-vous?

« — Nous l'ignorons si peu, nous répondra-t-on peut-être, que nous choisissons précisément dans ses rangs un de nos maîtres ès sciences sociales, un homme dont vous ne récuserez pas l'autorité, celui qui fut le théoricien par excellence de cette école en France, le Marquis de la Tour-du-Pin. »

« Si cette réponse nous est faite, nous ne dissimulerons pas notre satisfaction. Mais nous exprimerons le souhait que quelque jour, après nous l'avoir maintes fois affirmé, on nous démontre que l'accord existe bien entre M. de la Tour-du-Pin et M. Maurras sur le fondement de l'organisation sociale, les fins et les obligations qu'elle présuppose... »

En vérité, M. Henri Bazire nous paraît un mortel bien pointilleux! Eh! qu'a-t-il besoin de se voir « démontrer » si M. de la Tour-du-Pin et M. Maurras s'accordent? Pour notre part, nous l'engageons de toutes nos forces à prier les catho-

(1) Voilà l'origine de la guerre qu'on nous a faite. Elle est d'autant plus ridicule que nous n'avons jamais cherché à débaucher qui que ce soit, disant plutôt aux jeunes esprits qui venaient à nos idées de rester où ils étaient pour les y répandre autour d'eux. — *Note de 1913.*

liques de s'entendre directement avec M. de la Tour-du-Pin! Qu'ils aillent à lui! qu'ils l'écoutent! qu'ils l'étudient sous toutes les faces de sa pensée! Nous n'en demandons pas davantage, et notre collaborateur Maurras, qui a été des plus ardents à lire, à commenter et à prêcher l'éminent auteur des *Aphorismes de politique sociale*, n'en pourra cacher sa satisfaction. Tout de même, il se gardera d'ajouter, comme le fait bien épineusement, bien inutilement, M. Henri Bazire : « L'objection ne sera pas détruite, ni le reproche écarté... » etc., etc. Car à quoi ces nouvelles difficultés tendent-elles?

A deux buts;

1° Recommander un livre de M. Fidao, *le Droit des humbles* (1), livre en effet recommandable, qui témoigne de bonnes lectures, plus peut-être que de l'exacte intelligence des doctrines qu'il veut défendre ou contester.

2° Opposer les « besognes très humbles » des amis de M. Bazire *(réformes immédiates, création de conseils du travail, extension du mouvement syndical et mutualiste)* aux « critiques altières des savants ou des philosophes qui se disent, par mandat de la raison ou de la science, autorisés à tracer les plans de la société future ». M. Bazire tient-il absolument à nous imputer le péché d'orgueil? Nous accepterons son reproche si cela doit fournir une preuve certaine de notre humilité. Mais de bonne foi, là encore, pourquoi créer des oppositions fictives lorsque, *évidemment*, *la coopération est possible* (2) *?* M. Bazire peut-il nier que ce temps troublé ait besoin de cartes, de plans, d'indications précises, non pas sur « la cité future », mais sur la forêt, sur le labyrinthe où nous errons depuis si longtemps. « *Théoriciens* », nous essayons de voir et de faire voir, selon le vrai sens de ce mot dans le Jardin des racines grecques. Praticiens, si vous êtes tels, nous ne vous demandons pas de cesser votre œuvre, mais d'opérer, de pratiquer conformément à d'évidentes nécessités. Nous ne vous reprochons pas d'agir, mais bien d'égarer votre action. Tout ce que nous voyons démon-

(1) Chez Perrin.

(2) Nous n'avons jamais cessé de réitérer ces propositions jusqu'au jour où pour nous lasser, suivant un procédé courant on nous insulta. — *Note de 1913*.

tre (sauf erreur, parbleu! mais alors montrez-nous l'erreur) que le problème est *politique*. Vous ne ferez rien si vous ne travaillez d'abord à vous emparer de l'Etat. On vous a pris bien des écoles, on a détruit vos congrégations; croyez-nous : on peut vous arracher de la même manière ces institutions syndicales, ces mutualités auxquelles vous vous donnez avec tant de zèle, de dévouement et de passion.

Est-ce donc qu'il faille arrêter cette œuvre-là? Aucunement. Il faut la subordonner, la mettre à sa place, qui, dans l'ordre des temps, est la seconde. Nous ne disons pas que l'œuvre politique est plus importante en soi que l'œuvre sociale, — nous ne pouvons pas le dire, ne le croyant pas, — mais elle doit la précéder. L'ensemencement est plus important que le labourage, pourtant le labourage précède l'ensemencement. Nous supplions les personnes pratiques d'être plus pratiques encore qu'elles ne sont, d'être aussi pratiques que les paysans, lesquels labourent avant de semer.

M. Henri Bazire nous récuse-t-il? Nous allons invoquer un témoignage auquel il lui sera difficile de reprocher aucun « paganisme logique ».

L'ABBÉ DE PASCAL A LYON

En effet, M. l'abbé de Pascal conte, dans le *Réveil français*, qu'il est allé passer quelques jours à Lyon parmi des catholiques, dont la majorité semblait animée des mêmes sentiments que M. Bazire.

Voici ses impressions que nous nous permettons de distribuer sous trois chefs.

a) Excellence de l'Action « sociale ».

« Je viens de passer à Lyon quelques jours pleins d'enseignements très pratiques. Pendant une *semaine* entière, des cours théoriques et pratiques sur les questions sociales les plus actuelles ont été faits, par des hommes compétents en ces matières, à un auditoire de plus de 400 personnes, 300 prêtres environ, venus de tous les points de la France, et près de 200 laïcs. Question de la propriété, question du travail, question des syndicats et des associations professionnelles, ont été largement traitées au double point de vue de la doctrine et des applications. Le succès a dépassé

toutes les espérances, et l'on ne saurait trop louer le dévouement des jeunes, actifs et intelligents initiateurs de cette œuvre désormais fondée. Ils ont compris que, pour agir il fallait vouloir, et que pour vouloir, il fallait avant tout savoir et penser. Au fond, l'idée mène le monde, et lorsqu'elle a pénétré les âmes, elle est une *force* d'une puissance incalculable. C'est ce que ne semblent pas comprendre un trop grand nombre de soi-disant conservateurs, qui ne veulent ou ne peuvent ni penser, ni vouloir, ni agir. »

(Notez que M. l'abbé de Pascal ne parle encore que d'une « pensée » « sociale », celle dont M. Bazire doit reconnaître la nécessité : je ne fais pas à M. Bazire l'injure de penser qu'il veuille « agir » en aveugle.)

b) Le respect de toutes les opinions y est nécessaire.

« Je dois cette justice aux membres de la réunion de Lyon, professeurs, conférenciers, auditeurs, que pendant ces jours où l'on a remué tant d'idées, abordé tant de sujets délicats, il n'y a pas eu une seule phrase imprudente, un seul mot téméraire, la moindre allusion offensante : tout s'est passé en pleine lumière de la verité, et en pleine chaleur de la charité chrétienne. »

Au lendemain de cette « semaine sociale », féconde, M. l'abbé de Pascal fit une conférence à la Jeunesse catholique et *royaliste* de Lyon; après avoir donné ses impressions sur ce second public, l'écrivain catholique se retourne vers les amis de M. Bazire, qui sont les siens :

c) Il faut à l'action sociale un instrument, la Monarchie (1).

« Et qu'à leur tour, mes *amis sociaux* souffrent que je leur dise : les réunions les mieux concertées, les plus utiles, les plus pratiques, comme celle qui vient d'avoir lieu à Lyon, n'auront qu'un effet... platonique, s'ils n'arrivent pas à forger l'instrument politique apte à réaliser les réformes que nous souhaitons. Or, cet instrument ne peut être la République de plus en plus maçonnique : pourquoi user son temps et ses forces à nettoyer de l'ordure révolutionnaire un régime que, chez nous, rien ne peut purifier, lorsque, à

(1) Je me permets de faire remarquer que M. l'abbé de Pascal ne présentait pas l'Action sociale comme l'instrument de la monarchie, mais la monarchie comme l'instrument, et, en somme, la servante de l'action sociale, comme, aussi bien, de toute action de salut public. — *Note de 1913.*

côté de nous, à notre portée, se trouve un régime, qui a donné dans le passé la mesure de sa valeur, et qui, ayant *fait* la France, est seul capable de la *refaire*? Ah! si tous, nous étions persuadés de cette double vérité, comme nous serions près du salut! »

Dans ce pays bureaucratisé, césarisé, centralisé et administré de plus en plus, dans ce pays où l'Etat peut tout, on n'aura rien fait de sérieux tant qu'on ne se sera pas emparé de l'État et de ses pouvoirs.

Il faut donc faire de la politique.

Quelle politique?

C'est proprement à quoi répondent nos « théories ». Elles ne sont pas très différentes de celles de M. l'abbé de Pascal. Elles sont purement les mêmes, au point de vue politique, sur le terrain des réalités, des nécessités nationales, et ces nécessités sont d'ailleurs trop pressantes pour nous laisser le temps de débattre quelques nuances. Le sort de notre armée, de notre marine, de nos associations libres devrait vraiment avertir les intéressés! Il leur faudrait cent ans et la protection ou la bienveillance du pouvoir pour réorganiser socialement selon qu'ils le rêvent! Mais comment disputeront-ils leurs bureaux, leurs groupements, leurs cercles d'études, au feu qui dévore des institutions cent fois plus solides?

Jam Deiphobi dedit ampla ruinam,
Vulcano superante, domus; jam proximus ardet
Ucalegon!

Les chimères des gens de bien tels que M. Henri Bazire sont affligeantes.

Voilà comment nous répondions à M. Henri Bazire, il y a neuf années.

APPENDICE V

à la page 111

AU-DESSOUS DES JUIFS

---

*Le comte de Lur Saluces écrivait sous ce titre dans l'*Action française *du 24 janvier 1909 :*

Pendant que nos amis de l'Action française allaient chaque jour à la Sorbonne protester contre l'insulteur de Jeanne d'Arc et au théâtre contre l'auteur d'une pièce où le prêtre catholique est ignoblement bafoué;

Pendant qu'ils se ruaient dans les bagarres bravant les horions et rendant les coups avec usure;

Pendant qu'on les traînait dans les geôles de la République où leur inlassable gaîté bravait avec tant de crânerie les rigueurs rageuses d'un gouvernement d'apaches;

Pendant que Maxime Réal del Sarte subissait si courageusement les ignobles brutalités des gardes-chiourmes de Clemenceau;

Pendant que les cœurs des vrais Français battaient d'émotion à la nouvelle du douloureux martyre supporté par ce fils apprenant la mort de son père et obligé de dévorer ses larmes au milieu des ricanements et des insultes des bandits avec lesquels la police républicaine le tenait enfermé;

Pendant qu'André Gaucher souffletait une fois de plus les magistrats français de ses dénonciations vigoureuses;

Pendant que des juges sans pudeur lui tendaient un infâme traquenard et, se faisant les exécuteurs de la plus basse vengeance, le condamnaient à deux ans de prison;

Pendant que tous les nôtres allaient ainsi de l'avant, poitrine découverte et le front haut, affrontant les batailles et risquant leur liberté pour la défense de l'Église et de nos traditions nationales ;

Oui, pendant ce temps-là des êtres venimeux et lâches, soigneusement abrités sous le voile de l'anonymat le plus absolu, s'apprêtaient à les frapper dans le dos et à les salir de leurs répugnantes calomnies.

Ces hommes qui tous les jours, soit avec leur plume vaillante, soit avec leurs poings vigoureux, s'efforçaient de venger l'honneur de notre héroïne nationale et d'imposer silence aux insulteurs de notre religion, de vils personnages osaient, sans se nommer eux-mêmes, les dénoncer comme des ennemis de cette même religion...

Ne dirait-on pas que les prudents auteurs de ces feuilles sorties de je ne sais quelles mystérieuses officines se sont inspirés des conseils donnés jadis par la Haute-Vente italienne à ses adeptes, dans une instruction connue de tous aujourd'hui : Montrez *ou plutôt faites montrer par quelques respectables imbéciles ces feuilles* où sont relatés les noms et les *excès arrangés* des personnages (que vous devez perdre de réputation).

Certes les respectables imbéciles ne font jamais défaut et on a raison de compter sur leur concours. Mais quand on songe que cette édifiante campagne est dirigée contre des hommes au nombre desquels on voit un Bernard de Vesins condamné à deux ans de prison pour avoir défendu le seuil de son église envahie, un Boisfleury ayant brisé son épée pour ne pas la salir dans la honteuse besogne des inventaires, un Dimier chassé de l'Université pour avoir apporté le courageux témoignage de sa sympathie à des religieuses partant pour l'exil, un André Gaucher, un Réal del Sarte frappés dans les conditions que j'ai rappelées plus haut, quand on constate que ces attaques venimeuses visent les adversaires les plus déclarés, les plus intransigeants, les plus irréductibles et les plus audacieux du gouvernement maçonnique, on en vient à se demander si nous ne nous trouvons pas en présence d'une de ces manœuvres astucieuses à l'aide desquelles les enfants de la Veuve s'entendent si bien à utiliser la niaiserie des benêts pour l'accomplissement de leurs desseins.

Eh! quoi, me direz-vous, vous allez soupçonner des hommes qui se montrent si scrupuleusement soucieux des intérêts de la religion, qui s'effarouchent peut-être à tort, il est vrai, du moindre propos capable d'effleurer la délicatesse de leur conscience, vous oseriez prétendre qu'ils sont les instruments des Loges ?

Eh ! eh! on en a vu bien d'autres! Songez à la maxime : *is fecit cui prodest*, et méditez aussi ces sages avis formulés dans l'instruction de la Haute-Vente citée plus haut :

« Vous devrez avoir l'air simple comme la colombe, mais « vous serez prudents comme le serpent. Vos pères, vos « enfants, vos femmes elles-mêmes doivent toujours ignorer « le secret que vous portez dans votre sein ; et s'il vous « plaisait pour mieux tromper l'œil inquisitorial d'*aller à* « *confesse*, vous êtes, comme de droit, autorisé à garder le « plus absolu silence sur ces choses. »

Dans tous les cas, qu'ils soient inconsciemment ou non les agents de la franc-maçonnerie, ce qu'on peut dire de ces tristes personnages c'est qu'en raison des procédés devant lesquels ils ne reculent pas, ils sont tombés au-dessous des Juifs.

APPENDICE VI

à la page 153

« BARRÈS ET L'HELLÉNISME »

---

*Sous ce titre, M. Pierre Gilbert publiait dans l'*Action française, *le 26 février 1910*, cette discussion du *Voyage de Sparte :*

Nous avons déjà parlé de la causerie faite, l'autre jour, par M. Maurice Barrès sur son livre *Le Voyage de Sparte*. Revenons-y en rouvrant son livre.

Barrès, à Athènes, n'a pas trouvé que sa sensibilité s'intéressât très profondément aux marbres antiques. « Ces éclairs, dit-il, m'éblouissent, ils ne me guident pas. »

Ce qui lui a manqué, écrit-il, en Grèce, c'est un ébranlement de son être, l'excitation de son imagination, un trouble du cœur. Mais aussi qu'y était-il venu chercher? « J'attends, dit-il, des marbres athéniens qu'ils me renseignent sur la vie puissante qui, jadis, anima cette société. » Mais il remarque : « Phidias avait l'amour de l'ordre, des proportions justes, des moyens simples ; et ces qualités, peut-être n'étaient-elles pas sans mélange chez ses concitoyens, *mais il a su les choisir et les isoler*. » C'est donc un insoluble problème qui a fait passer la mer à Maurice Barrès. Et le miracle grec l'irrite.

Réduit aux seules œuvres des antiques, Barrès, qui veut au moins reconstituer d'importants fragments de l'unité du

génie grec, retrouve sous les marbres la pensée d'Anaxagore. « Ce grand art de l'Acropole soulève les plus graves problèmes intellectuels. Cependant, le Parthénon n'éveille pas en moi une musique indéfinie comme fait, par exemple, un Pascal. »

Et il paraît bien que c'est la pensée de Barrès qui s'insurge contre la raison grecque. Au dénouement des *Euménides*, Eschyle et la Grèce *nient la fatalité* (1). Là-dessus, Barrès :

« Nul plus large plan où faire rentrer les faits que ce déterminisme auquel l'*Iphigénie* essaie de contredire... Nous sommes asservis aux transmissions du passé ; nos morts nous donnent leurs ordres auxquels il nous faut obéir ; nous ne sommes pas libres de choisir. Ils ne sont pas nos morts, ils sont notre activité vivante. »

Nous voilà, probablement, au centre du dissentiment.

Maurice Barrès emportait avec lui des préjugés qui tendent à nier l'art humain. Quelle chaleur dès lors recevoir d'un beau marbre? S'il eût ouvert là-bas des yeux moins prévenus, que n'eût-il pas ressenti? Maurras s'était soumis : « L'art d'Homère veut qu'on l'étudie en lui-même. » De ce point de vue, quelles lumières ! « Le propre de la sagesse, dit le plus grec des Français, est de mettre d'accord l'homme avec la nature, sans tarir la nature et sans accabler l'homme. » Et encore : « *Il n'est rien que ne soulève la volonté tendue d'un esprit préparé et fort.* »

Ah! s'il avait été pénétré de cette philosophie, quels héroïques accents Maurice Barrès aurait tirés de son propre cœur !

Athènes, écrit-il, « ne tient que ma raison. Et qu'est-ce que ma raison, qui me semble à certains jours une étrangère, une personne instruite, préposée de l'extérieur à mon gouvernement? » Et il ajoute : « Epictète disait malheureux, l'homme qui meurt sans avoir gravi l'Acropole. Ah ! s'il existait un pèlerinage que Pascal nous eût ainsi recommandé comme la fleur du monde ! » Le beau ne le fait pas sortir de lui-même.

S'il ne s'agit que de vénération et d'autels à élever dans notre cœur, à quoi bon une Acropole catholique? Une église

(1) C'est moi qui me permets de souligner ces mots.

est encore un hommage que l'homme fait à Dieu de sa puissance.

Les sens de Barrès n'ont donc pu triompher de ses idées morales. Voilà son péché. Un être très ouvert à la sensation eût été averti de la variété du monde, et, par suite, de sa plasticité. Car Minerve est d'abord femme et puis déesse.

La richesse des phénomènes, condition de l'art et de la Raison, sollicite la main de l'homme. Mais Barrès n'écoute pas assez les voix de l'univers. C'est sa marque de négliger de la nature tout ce qu'il ne peut modeler à la forme du cœur humain. On imagine qu'un Barrès moins « intérieur » n'eût pas tout à l'heure demandé à un impossible monisme l'explication de l'aventure athénienne et que le miracle grec ne l'eût pas autant irrité. Intime rançon d'un admirable génie !

Le monde est infiniment varié : les sens nous le prédisent. Et la preuve en est que, par ailleurs, nous ne manquerons pas de sujets d'entente avec Maurice Barrès. Ses belles luttes françaises enseignent que « nous sommes libres de choisir », puisque d'autres ont mal choisi ; et ses victoires sont le fruit de son art. Les fées de Lorraine furent bonnes marraines en lui accordant, politique ou écrivain, d'être *Athénien* sans le vouloir.

APPENDICE VII

à la page 217

SUR LE DUEL

---

*J'écrivais dans l'*Action française *du 29 novembre 1911 :*

... L'Action française est une image de la France, des raisons et des passions de la France, de ses points d'unité et de ses innombrables diversités. Cependant, à quelques actes que l'événement nous ait conduits et quelques calomnies qui en aient été tirées, je défie que l'on trouve chez nous une *apologie du duel.* Ce diable de Criton lui-même avouait, au lendemain d'une de mes rencontres, que le vieil usage professionnel, condamné par la religion, n'était que faiblement défendu par la raison. Pour ma part, à chacune des six affaires qui m'échurent depuis une douzaine d'années, j'ai toujours entendu la voix intérieure me représenter avec fermeté que l'aventure n'avait pas le sens commun, qu'un coup d'épée donné ou reçu n'infirmerait ni ne fortifierait aucune de mes raisons, et qu'enfin il n'y avait pas de proportion entre le risque, si léger fût-il, et l'occasion de le courir, si grave fût-elle, ces deux ordres étant de nature trop différente et pour ainsi dire incommensurables.

Il ne me souvient pas d'avoir jamais su opposer quoi que ce fût à ces graves propos, ni, il est vrai, de les avoir écoutés avec attention. Il me semblait entendre réciter une tables de logarithmes pour me dissuader de boire une tasse dr chocolat. Mais la distraction ne m'absout de rien, et je n'ai jamais espéré de me justifier devant ma raison, à

laquelle le cœur se bornait à présenter l'excuse suivante : — Je ne cesse d'écrire, d'affirmer, de juger. Mon papier souffre sans protestation tout ce que je lui confie, ce qui aboutit déjà à déterminer des actions. Je ne puis refuser d'assumer, dans la forme et dans l'ordre des mœurs de mon temps, la responsabilité de ces lignes écrites et de tout ce qui peut s'en suivre. Le métier d'écrivain est déjà ravalé : je ne puis pas contribuer à diminuer, fût-ce d'un degré, le dernier reste des responsabilités de la profession.

Tel est mon plaidoyer au tribunal intérieur, et je le transcris pour le petit nombre que cela intéresserait. Pour le grand nombre, la question passionnante (à laquelle il ne peut toucher « qu'en tremblant » a dit un maître), c'est la question religieuse, question posée aux catholiques croyants et pratiquants, pris entre la volonté déclarée de l'Eglise et les attraits fascinateurs d'un usage qu'elle proscrit.

A l'Action française, il y a des exemples connus et honorés de la stricte observance. Il nous est arrivé de la nommer héroïque, en raison des combats difficiles et obscurs que cette conduite suppose au fond des consciences, notamment chez tels hommes pénétrés d'une longue tradition militaire et pour lesquels le souvenir des édits du grand Cardinal demeure tempéré par d'autres souvenirs, ceux du duel régimentaire en vigueur dans nos armées jusqu'à ces tout derniers temps. Combien de colonels d'un catholicisme irréprochable, se succédant de père en fils dans les mêmes commandements, s'y pliaient sans y voir de mal, laissant leurs pionpious en découdre sous l'œil paternel du prévôt! Ces bons soldats et ces bons chefs avaient-ils seulement la notion d'aucune faute?

Leurs enfants ont acquis un sentiment plus net de leurs obligations religieuses, et ce scrupule est assez fort pour les déterminer à tout subir, des injures ou des voies de fait, plutôt que d'enfreindre la prohibition de l'église. Non seulement cela est beau en soi, mais ici, en ce rond-point où se retrouvent des Français de toute origine et de toute philosophie, on n'a jamais hésité à rendre hommage à ce beau moral. On l'a témoigné à Bernard de Vesins, on l'a témoigné à M. Jules Challamel. Et quand les écrivains du Sillon, en félicitant M. Challamel d'un refus « qui avait dû coûter à son tempérament batailleur », ajoutaient qu'il avait dû avoir

de la peine à entraîner « jusqu'au bout de leur devoir », ses amis, c'est-à-dire ses amis de l'Action française, les écrivains du Sillon nous diffamaient gratuitement, car les catholiques et les incroyants de l'Action française s'étaient unis pour accomplir, de grand cœur, leur devoir qui était de faciliter à M. Challamel tous tous les moyens d'obéir à sa conscience catholique.

D'autres catholiques croient-ils leur loi moins impérieuse? Ou se sentent-ils moins de liberté et de forces morales pour l'accomplir? *Monsieur*, disait Barbey d'Aurevilly en une circonstance pareille, *sachez que jé n'ai jamais hésité à sacrifier mes principes à mes passions*. Il y a des passions généreuses et désintéressées. Il y a aussi des circonstances dans la casuistique desquelles personne n'a le droit de pénétrer de l'extérieur. Mais je ne serais pas surpris si plusieurs de ces catholiques (devenus latitudinaires pour exposer leur peau à une épée juive où à des pistolets huguenots) se disaient qu'après tout ils vivent sur le pied de guerre et que le combat singulier n'est qu'un épisode de leur vie militante où l'embûche les guette à tous les coins de ruè.

De toutes les raisons qu'ils peuvent se donner, aucune ne doit les satisfaire, ou je le crains bien. Plus d'un peut se sentir emporté. En est-il qui cèdent aux mœurs, aux sollicitations, aux excitations? Il ne faut pas oublier, en ce cas, que les saints, les purs du Sillon y font leur partie. Le printemps dernier, nous l'avons noté le 2 mars, l'organe sillonniste se montrait fort curieusement favorable aux propositions batailleuses d'Henri Bernstein et la *Démocratie* publiait en grosses lettres l'énonciation du scandale : « LES ADVERSAIRES DE M. BERNSTEIN NE SE BATTENT PAS », et ce fut absolument après qu'ils se furent battus que le pieux journal se ressouvint de « marcher » contre le duel...

... A Rome, où l'on se connaît en âmes, on a défini les disciples de Marc Sangnier des *âmes fuyantes*. Paris commence à reconnaître qu'il a une âme de fuyard.

De quelque façon que l'on juge le duel, il restera toujours quelque chose de plus absurde et de plus immoral : c'est la phobie des responsabilités, caractère commun à l'agitateur démagogue, qu'il soit Jaurès ou Marc Sangnier.

APPENDICE VIII

à la page 233

LE DOSSIER D'UN AGRESSEUR

---

*On trouvera dans la revue de l'*Action française *du 15 mai 1908, la reproduction complète des quatre articles de la* Gazette de France *de février-mars 1905 par lequel j'avais ramené rudement M. Fonsegrive, alors rédacteur à l'*Univers *des frères Veuillot et demi-voilé du pseudonyme d'Yves Le Querdec, au respect de la vérité évidente.*

I. RECTIFICATIONS PRÉALABLES (1)

Répondrai-je à l'article que M. Yves Le Querdec a publié, dans l'*Univers* de samedi, sur ce qu'il appelle les idées de l'*Action française*? Cela ne dépend pas de moi, mais de M. Le Querdec.

Mes relations avec M. Yves Le Querdec sont anciennes et, quoique peu fréquentes, j'étais fondé à croire qu'elles duraient encore. La dernière lettre que j'ai reçue de lui commence par : *mon cher ami*. Le livre qu'il m'a adressé au début de l'année dernière portait une dédicace très cordiale. Il ne s'est rien passé depuis, à ma connaissance, qui fût de nature à changer les termes de nos rapports. Je professais pour la pensée et les écrits de M. Yves Le Querdec des sentiments de sympathie et d'estime. Mais je me hâte de recon-

(1) *Gazette de France* du 23 février 1905.

naître que la considération que j'avais pour lui ne l'obligeait pas à la réciprocité. Les témoignages qui furent échangés entre nous n'étaient pas des vœux éternels. C'est tout au plus si, avant de rompre en public un tel pacte de courtoisie, un esprit délicat peut se croire tenu à le dénoncer par une démarche privée. M. Le Querdec s'est dispensé de remplir une formalité qui lui a paru négligeable à notre égard.

L'écrivain qui signe du pseudonyme de Le Querdec bénéficie d'un poste dans le mandarinat de la « Pensée », poste qui n'est ni subalterne, ni tout à fait supérieur. Il regarde donc de très haut les pauvres Jean-sans-terre de l'*Action française*, professeurs révoqués ou démissionnaires pour cause de patriotisme ou de religion, les Vaugeois, les Dimier, « aventuriers de la Pensée », dit cet homme de cœur qui a su rester en place au milieu des révolutions. Chef de rayon dans les Grands Magasins d'une Science officielle, M. Le Querdec ne concède à ses adversaires qu'une « pseudo science », petitement logée au fond « d'un bric-à-brac ». Les expressions que je relève peuvent paraître vives. Les croyant justes, il a bien le droit de les employer. Je ne lui refuse qu'un droit, c'est celui de nous attribuer des idées qui ne sont pas à nous ou qui sont même tout le contraire des nôtres. C'est sans doute par amour de la vérité que M. Le Querdec nous attaque. Cet amour de la vérité l'oblige, du moment qu'il nous fait l'honneur d'écrire nos noms, de ne pas attaquer, sous ces noms-là, d'autres que nous.

Assurément, tout homme est exposé à se méprendre. Mais il faut éviter de trop lourdes méprises quand on use d'un certain ton. Et, la méprise une fois faite, le dommage causé, il faut les réparer. Je ne sais comment s'y prendra M. Le Querdec ; mais, de toute manière, son prochain article de l'*Univers* doit commencer par trois constatations auxquelles il lui est impossible de se soustraire.

M. Le Querdec pourra dire :

« Rectifications :

« 1° J'ai commis une erreur de fait en disant que M. Charles Maurras et les écrivains ou lecteurs de l'*Action française*,

qui pensent comme lui, condamnent la Révolution au nom de la biologie. La vérité de fait, dont la collection de la *Gazette de France* et de l'*Action française* témoigne, est que nos confrères, toutes les fois qu'ils ont parlé en leur propre nom, se sont sévèrement gardés de mêler la biologie ou la physiologie à la science politique, et c'est même en protestant contre ce mélange qu'ils pensent avoir fait acte d'esprit critique et scientifique. D'après leurs théories constantes, leur pratique non moins constante, la Politique a ses données propres et ses lois spécifiques suggérées par l'histoire, la géographie, l'économique et l'étude méthodique de l'âme humaine. Si l'*organicisme* et les théories médicales de la politique ont été attaqués fermement quelque part, ç'a été à l'*Action française*, notamment par M. Lucien Moreau, en communauté d'idées absolues sur ce point avec ses collaborateurs. Ce que j'ai réfuté comme étant de l'*Action française* a donc été critiqué depuis longtemps par ses rédacteurs.

« 2° J'ai commis une autre erreur de fait en accusant ces écrivains de s'acharner à maudire inutilement les événements de la Révolution. Nos confrères de l'*Action française* ont toujours distingué avec le plus grand soin le fait historique de la Révolution, qui échappe au bien et au mal que l'on en peut dire, puisque c'est un fait accompli, d'avec les idées de cette même Révolution qui sont des fléaux contemporains, toujours actifs et redoutables, mais contre lesquels il est possible d'agir.

« 3° J'ai commis une troisième erreur de fait en donnant à entendre qu'une intelligence plus juste de la pensée d'Auguste Comte devrait amener l'*Action française* à juger moins rigoureusement les *principes* révolutionnaires. Il est de fait qu'on ne peut pas juger ces *principes* plus sévèrement que ne l'a fait Auguste Comte, et personne, à l'*Action française*, n'a pu ni voulu enchérir sur le jugement que ce philosophe a porté sur le parti qui se rallie à la Déclaration des Droits de l'Homme, « *le plus nuisible et le plus arriéré des partis*, » disait-il. Comte prit la peine de résumer lui-même la substance de sa pensée sur ce sujet dans un texte définitif qui coupe court aux discussions et dont l'*Action française* désespère d'égaler jamais la rigueur et la violence : — Depuis trente ans que je tiens la plume phi-

LOSOPHIQUE, J'AI TOUJOURS REPRÉSENTÉ LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE COMME UNE MYSTIFICATION OPPRESSIVE ET L'ÉGALITÉ COMME UN IGNOBLE MENSONGE (1855). M. Grimanelli, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, a ses raisons pour faire dire que l'*Action française* dénature et falsifie Auguste Comte. Le Ministère dont je dépends, quant à moi, n'est pas celui de l'Intérieur. Il m'est donc loisible de rendre hommage à la vérité en la rétablissant aux lieu et place où je l'ai altérée par mégarde.

« *Signé :* YVES LE QUERDEC. »

A défaut de toute autre loi, le respect de lui-même et le sentiment de l'honneur commandent à M. Yves Le Querdec de reconnaître et d'avouer les trois erreurs matérielles qu'il a faites publiquement à notre sujet. Je ne demande pas, j'exige la satisfaction à laquelle nous avons droit. Mais je n'ai pas le droit d'écrire un mot de plus.

Je répondrai à son article quand M. Le Querdec se sera mis en règle avec la vérité et avec l'équité.

II. UN INGÉNIEUX HONNÊTE HOMME (1).

Je n'ai plus rien à dire à M. Le Querdec, mais il faut bien que je fournisse à mes lecteurs quelques explications dont il sera l'objet.

L'article « Science réactionnaire », paru dans l'*Univers* de l'autre jour, m'avait surpris par l'inconvenance du ton, et je me serais contenté de demander quel déboire nouveau avait noirci la bile de M. Le Querdec si l'auteur n'avait pas mêlé à son invective un exposé de nos doctrines qui les défigurait. Il y avait dès lors intérêt à faire cesser la méprise ou, si elle était volontaire, à établir qu'elle l'était. Après tout, M. Le Querdec aurait pu se tromper, comme chacun se trompe, par inattention ou faute de renseignement. Une

(1) *Gazette de France*, du 1er mars 1905.

discussion sérieuse aurait tout éclairci ; en mettant les choses au pis, elle eût conduit à poser le problème et à bien voir où commençait le différend.

C'est une faiblesse peut-être que de croire à la discussion. Mais les discussions bien menées, c'est-à-dire avec bonne foi et avec méthode, ont produit, depuis cinq ou six ans, des résultats si précieux qu'il n'y a plus moyen de faire l'esprit fort. Oui, la lumière peut sortir d'un échange d'idées entre intelligences honnêtes, animées du désir de connaître la vérité, soucieuses de ne point faire dévier leur débat et convaincues enfin du prix qu'il y aurait à s'accorder le plus possible pour s'unir plus étroitement en vue d'une action plus heureuse. Ces controverses d'idées pures exigent peut-être plus encore de rectitude morale que de rigueur et de conséquence logique. Je me plaisais à croire que M. Le Querdec était en état d'y revenir. Je lui en offrais le moyen, en exigeant les rectifications auxquelles nous avions droit. Les a-t-il faites ? Oui et non. Non et oui. Tout cela est si médiocre et si inconsistant qu'il faut faire un effort pour en surmonter le dégoût ! Le malheureux prétend que c'est nous qui rectifions et désavouons nos principes. Je l'avais renvoyé à des articles de l'*Action française* (ceux de M. Lucien Moreau) qui, justement, élucidaient la question dans tous ses détails. Il est facile de voir là notre pensée directe et précise. M. Le Querdec ne mentionne pas cette référence, mais en revanche, il continue une manœuvre qui faisait le fond de son article numéro un.

Je décrirai cette manœuvre, et j'en aurai fini avec M. le Querdec.

Un terrain est perdu, en effet, entre nous, c'est celui de la discussion désintéressée. Les mots n'ont plus le rôle de signes constants des idées. Ce sont de simples choses qu'on se renvoie du bout des plumes. J'aime mieux le poing. C'est plus franc. Voici qui ne l'est pas du tout :

Les idées que M. Yves Le Querdec attribue à l'*Action française* et à moi-même appartiennent, non sous la forme infiniment brutale et sotte que leur donne M. Le Querdec, mais avec des nuances très particulières qui les rendent plus que plausibles — ces idées appartiennent, dis-je, appartiennent, en effet, à un de nos maîtres, de nos voisins, de nos proches et de nos amis, mais enfin à quelqu'un qui,

tout en étant beaucoup plus que nous et bien supérieur à nous et cependant tout près de nous, n'en reste pas moins un autre homme que nous : il a sur le sujet des opinions qui ne sont pas tout à fait les nôtres, sans être nécessairement incompatibles avec celles-ci.

Ces opinions, nous les avons exposées d'après lui et en nous référant à lui, non sans y ajouter nos réserves, tantôt implicites et tantôt formelles. Quand cet ami, ce maître, ce proche, ce voisin (1) use, en une occasion publique, d'un certain vocabulaire, nous pouvons emprunter un instant sa terminologie pour le commenter ; mais la lecture de notre texte établit surabondamment que, les conclusions justes auxquelles il accède par son chemin préféré, nous y arrivons, nous, par une autre voie et par un tout autre ordre de pensées. *Race*, *sélection*, *continuité*, ce vocabulaire biologique a des analogues, des « doubles » que fournissent l'histoire, la géographie, l'économique, la psychologie. Il y a convergences entre les deux méthodes. Mais l'une d'elles n'est pas employée *par nous*. — Vous ne l'avez pas assez dit! — Nous l'avons dit suffisamment. — Vous avec eu des complaisances. — Nous n'eûmes point de complaisances On l'expliquera quand il le faudra à qui il le faudra, mais certainement à tout autre qu'à ce publiciste sans probité.

Le publiciste sans probité dont je vous parle pour la dernière fois, car je n'écrirai plus son nom, s'est bien gardé, dans son premier article, de désigner même obscurément et indirectement ce maître, cet ami, le seul qu'il pût viser. Dans le second, il ne le nomme pas davantage, tout en nommant un de ses livres au courant d'une phrase — qui tend à le dégager.

Et savez-vous pourquoi tant de précaution? Pourquoi ces mensonges?

Parce que cet ami, ce maître *est catholique pratiquant :* l'homme de notre temps qui aura le plus fait pour concilier le point de vue scientifique et le point de vue religieux.

Et, tenez ! c'est ce catholique qui, *présidant une conférence donnée par un prêtre éminent*, eut l'occasion de dire (mais

(1) M. Paul Bourget, à qui il est fait allusion, a depuis exposé complètement sa vraie pensée sur ce sujet. Voir notre *Enquête sur la monarchie* p. 115, en note. — *Note de 1913.*

nous citons une analyse bien grossière, dont on reconnaîtra l'auteur) « que M. Quinton ayant fait voir que le sang des animaux baigne dans un milieu salé analogue à la teneur en sel des mers primitives, cela montre que la vie exige la constance de son milieu et par suite que toute vie sociale s'altère quand elle sort de son milieu originaire, ce qui condamne l'ascension démocratique (1) ».

En mettant en cause ce catholique, en attaquant directement ses idées comme siennes, il n'était pas possible de crier au déterminisme, au positivisme, au matérialisme et à l'athéisme. Au contraire, en rejetant ces mêmes idées sur l'*Action française*, où des catholiques ardents collaborent avec des « libres penseurs » dévoués au catholicisme, on triomphait à bon marché de l'*Action française* elle-même, et, de plus, les idées d'un coreligionnaire exécré, catholique mais royaliste, catholique mais ennemi de la démocratie se trouvaient frappées d'un soupçon d'hétérodoxie...

Evidemment, les manœuvres de cette espèce ne tombent sous le coup d'aucun article du Code. Il n'y a pas de quoi faire amende honorable « corde au cou » « cierge en main ». Ce n'est rien : c'est de la simple déloyauté.

S'il m'était encore possible de lui adresser la parole : — Mon ami, lui dirais-je, voilà qui déclasse son homme. Je vous le dis crûment, pour que vous compreniez.

III. ÉPITHÈTES MÉRITÉES (2)

Les personnes qui me font l'honneur de me lire ont le droit de savoir ce qu'a pu bégayer devant ses lecteurs le très malhonnête homme qu'il n'est plus permis de nommer.

Voici deux textes du même écrivain, sur le même sujet, à dix jours de distance :

(1) Propos que nous prêtait M. Le Querdec.

(2) *Gazette de France* du 3 mars 1905.

ALLÉGATIONS DU 19 FÉVRIER

Taine a fait voir dans ses *Origines* que la crise révolutionnaire a eu tous les caractères d'une fièvre très dangereuse. Aussitôt Charles Maurras et tous ceux qui fidèlement emboîtent le pas derrière lui ont dit : *La biologie condamne la Révolution.*

Univers.
du 19 février 1905.

INSINUATIONS DU 2 MARS

M. Maurras n'a nullement nié que les doctrines que j'avais relevées eussent été soutenues autour de lui. Il affirme encore qu'elles ne sont pas les siennes. Mais il reconnaît qu'elles sont celles de quelqu'un qui lui touche de très près et *qu'il n'a jamais expressément contredit.*

J'ajoute qu'il l'a tellement loué, et de ces doctrines mêmes, qu'on ne pouvait pas supposer que lui, Maurras, les désapprouvait.

Univers.
2 mars 1905.

J'ai souligné dans le texte le plus récent les deux passages où apparaît la nouvelle thèse adoptée. Je dois à nos idées, je dois à nos amis, je dois surtout à ceux d'entre nos amis qui ont été conduits à la vérité politique par les raisons que je soumettais à leur jugement, une preuve éclatante que, cette fois encore, on ne m'oppose que d'ignobles menteries. Ces amis eux-mêmes me pressent d'administrer cette preuve. Je m'étais bien, dès ma première réponse, référé aux articles de M. Lucien Moreau, dans les derniers numéros de l'*Action française*, articles rappelant des études politiques de moi qui remontent à 1898 et qui montrent la continuité de notre doctrine sur le point débattu. — Mais, me disait hier M. Henri Mazet, pourquoi ne pas citer votre article *Politique et biologie* ?... — Va pour *Politique et biologie*, puisqu'il paraît que cet article-là, entre cent autres, laisse un souvenir précis. En le relisant, j'y découvre une indication utile. Le voici donc, il n'a pas été publié pour les besoins de l'heure puisqu'il date d'un an et un mois, ayant été inséré à cette place même, dans la *Gazette de France* du 28 juillet 1904. Ceux qui voudront y jeter un coup d'œil diront si j'ai critiqué la *Révolution au nom de la biologie* si je n'ai pas *expressément contredit* cette méthode de critique si je l'ai *louée*, si l'on ne *pouvait pas supposer que je la désapprou-*

verrais... Ils y verront aussi un détail des plus personnels, relatifs à l'une des personnes en cause, laquelle n'est pas moi :

... « Taine, esprit unitaire, aimait à observer les lois de l'être vivant dans les lois plus générales et plus simples de l'être chimique ou physique. Il parlait d'un écrivain comme d'un liquide ou d'un gaz. Bourget a appris de Claude Bernard que la vie a quelque chose de propre et les lois de la vie quelque chose de spécifique. S'il était permis de mêler les petites choses aux grandes, j'oserais indiquer au professeur Grasset que le mouvement de Bourget a été prolongé et continué par la génération qui le suit, dans le même sens. Il a senti la différence de la science de la vie et des sciences physiques et chimiques : nous nous efforçons à notre tour de faire sentir la différence de la science des sociétés et des sciences de la vie. A force de parler de « corps social » et de « vie sociale », les meilleurs de nos amis en arriveraient à absorber la politique dans la médecine ; des analogies très flottantes leur feraient perdre de vue ce qu'ils ont à étudier et les moyens les plus directs de cette étude. La politique est une chose, la médecine en est une autre. Elles ont des points de contact. Elles ne sont pas identiques. Elles sont même loin de l'être et la ressemblance des mots n'en cache que mieux la diversité des objets. *Race* en biologie est, par exemple, extrêmement éloigné de correspondre à *race* en histoire et en politique. La race historique ou nation a des analogies avec la *râce* biologique. Mais que de différences ! Ces différences n'étaient pas saisies, il y a quatre ans, par certains philosophes démocrates et chrétiens que nos procédés scientifiques trompaient. Pour **M. Fonsegrive** comme pour M. Bouglé, *science* ne pouvait vouloir dire que biologie. Il existe une science politique : voilà ce que nous avons eu l'honneur et le plaisir de certifier à ces messieurs. Cette science n'est certes pas sans relation avec les autres sciences. Mais elle a ses lois et ses méthodes. A les trop négliger, l'on commettra sur les sociétés humaines une erreur identique à celle que fit Taine sur les êtres vivants : comme la vie n'est pas réductible aux lois de la physique, la *société humaine a d'autres lois que celles de la biologie.* »

Deux points doivent être notés d'après ce texte, indépendamment des très claires doctrines qui y sont formulées :

premier point, ces doctrines n'étaient pas nouvelles pour nous le 28 janvier 1904, puisqu'il était fait allusion à des discussions antérieures avec M. Bouglé et une autre personne. *Second point*, cette autre personne dont j'ai souligné le nom afin de vous le faire lire en gros caractères est, par un beau coup de fortune, la même, exactement la même qui a signé dans l'*Univers* l'article auquel j'ai fait les réponses qui convenaient! La signature de l'*Univers* est un pseudonyme. Pseudonyme noté désormais d'infamie. Mais ce pseudonyme à désinence bretonne avait, me dit-on, induit en erreur quelques bons esprits qui se sont figuré que j'avais affaire à un prêtre! M. Georges Fonsegrive n'est pas un prêtre. Il est marié, père de famille, directeur de Revue et professeur de l'Université, car c'est nous qui payons les loisirs qu'il emploie à diffamer la pensée de ses adversaires en abusant de la confiance de son public.

Dans mon premier article, j'ai voulu, par bonté, fournir à cet homme le moyen de faire une retraite honorable et je lui proposais des rectifications loyales. Mais déjà l'évidence était bien qu'il mentait : après nos discussions publiques sur le sujet, il était impossible qu'il ne connût point nos doctrines ou qu'il s'y trompât. Un pauvre chroniqueur illettré aurait pu, à la rigueur, se méprendre. Un professeur de philosophie, à la place qu'occupait celui-là, ne pouvait écrire le contraire du vrai par simple mégarde. Il savait bien ce qu'il disait, alors qu'il ne disait pas vrai. La volonté du mal expliquait seule son procédé et chacun aujourd'hui peut apercevoir cette volonté toute nue.

Comment, dès lors, ose-t-il se plaindre d'être traité comme on ne traiterait pas un valet? Et comment peut-il s'étonner des qualités d'homme déloyal, d'hypocrite et de menteur qui lui ont été appliquées ici légitimement? Injurié, dit-il. Non. Une injure est injuste, et tout ce que j'ai dit lui revenait de droit. Ce sont les faits qui parlaient et le flétrissaient.

Il est juste que les fonctionnaires chargés d'élever les jeunes générations soient entourés d'une considération infinie. Ils participent de l'autorité et de la majesté du Vrai qu'ils enseignent. Mais quand le pédagogue trahit le trésor dont il a dépôt, les vieux Romains nous ont appris le seul traitement applicable : couper les verges et cingler dur.

APPENDICE IX

à la page 225

LA CONSCIENCE DANS LE TIROIR

---

*On lisait dans l'*Action française *du 17 juin 1909 cette lettre adressée par ministère d'huissier au gérant du* Peuple français :

Paris, le 15 juin 1909.

Monsieur le Gérant,

En rentrant à Paris, après un voyage, je lis les numéros du *Peuple français*, des 12 et 13 juin, dans lesquels M. Henri Bazire dément les propos que j'ai rapportés de lui.

Voici ce que vos lecteurs doivent savoir :

A l'époque de la campagne électorale de 1906, M. Henri Bazire, dans une discussion d'ordre politique, m'avait concédé que la théorie de l'*Action française* était juste, mais il prétendait que la réalisation de notre plan ne lui paraissait pas possible. Je lui fis observer que dans ces conditions il ne devait pas, même pour obtenir un succès à la députation, propager dans ses réunions électorales la théorie républicaine et enseigner à ses électeurs ce qu'il ne croyait pas juste. J'invoquai sa conscience ; c'est alors qu'il me répondit : « Ma conscience ! Je la dépose au fond d'un tiroir ; je la reprendrai au retour. »

Ces paroles, M. Henri Bazire les dément. Je viens prouver devant les lecteurs du *Peuple français* qu'il les a prononcées.

Le propos de M. Henri Bazire m'avait fortement impressionné, j'y voyais la preuve des excès auxquels les nécessités de la politique électorale entraînaient les meilleurs candidats, c'était la confirmation vivante de la vérité de notre doctrine d'Action française. Ayant à prononcer

16 juin 1906, un discours à l'Institut d'Action française, j'ai cité ces paroles et j'en ai tiré les conclusions qui s'imposaient. Ce discours a été imprimé dans la Revue d'Action française du 1er juillet 1906.

Je n'avais pas à révéler au public le nom de M. Henri Bazire; mais je l'indiquai à mes amis de l'Action française. Ces faits, ces dates, ces papiers qui n'ont pas été créés en 1906 pour les besoins de la cause de 1909, forment déjà un témoignage.

Mais il y a mieux encore. Une troisième personne assistait à l'entretien, et ce témoin a retenu, comme moi, les propos de M. Henri Bazire.

Faut-il ajouter que malgré ces propos, je n'ai pas pris M. Henri Bazire pour « un homme sans scrupules »? J'accusais de tout le mal la politique électorale et je plaignais M. Bazire d'avoir cherché des suffrages à ce prix-là. Mais, depuis six mois, dans le *Peuple français*, M. Henri Bazire accuse très souvent l'*Action française* de vouloir surprendre la bonne foi des catholiques et, s'érigeant en docteur et en chef, il prétend mettre les consciences des catholiques en garde contre notre doctrine. La légèreté dont M. Henri Bazire a fait preuve, en niant ces paroles comme en les prononçant, n'autorise vraiment pas cette prétention.

M. Henri Bazire me reproche d'avoir trahi l'amitié. Ma réponse sera bien simple. Je devais d'abord ne pas trahir la vérité. Emporté par son étourderie, M. Bazire a accusé *mon ami Criton* d'inventer de toutes pièces des paroles qui avaient été dites devant moi.

J'ai apporté mon témoignage à la vérité, j'ai été vers l'ami *injustement* outragé. En agissant ainsi, j'ai servi en même temps la vérité et l'amitié.

Enfin, *je n'avais d'autre obligation* envers M. Henri Bazire que de l'aider à rappeler ses souvenirs. Je l'ai fait.

Recevez, Monsieur, mes salutations.

Paul Robain.

Le 19 juin 1909, l'*Action française* publiait la lettre suivante :

... Nous sommes ici, vous le savez? dans le pays conquis de Bazire. Or, Bazire dans le temps de ses démarches

électorales s'est fait dire chez tous les vieux monarchistes du pays des choses très dures. Se trouvant en entendre entre autres de semblables chez M. X... (1) chez qui il était, une première fois, il lui répondit textuellement « *Je suis aussi royaliste que vous* » — « Mais alors — répondit M. X... — pourquoi vous prétendre le contraire?.. — » Une deuxième fois chez le même X..., le même Bazire conclut sa profession de foi en disant : « *En résumé, moi? je ne donnerais pas l'ongle de mon petit doigt pour sauver la République* » — Alors ? Congé donné avec les sentiments qu'on devine par X...

Les termes rapportés ici sont textuels. Il est curieux de les rapprocher d'une anecdote que m'avait d'abord rapportée M. Z... (2) : Bazire, dans une réunion électorale des environs est interpellé après un beau discours très confus par un paysan narquois qui lui crie : « Bah! bah! M. Bazire (son père ici fut un royaliste avéré) je parions bien tout de même que vous ne crieriez point : A bas le Roi et la Royauté!... » — Et Bazire de se dresser d'un bond et de s'écrier de sa plus belle voix : « A bas le Roi et la Royauté! Vive la République! » Oh! Beaumarchais, tu ne te trompes que d'une lettre dans le choix des noms de tes personnages.

(1) M. le Dr Bousseau, de Luçon, qui autorisa, depuis, l'*Action française* à le nommer.

(2) M. Augustin de Hillerin.

APPENDICE X

à la page 251

UNE LETTRE A M. LE DIRECTEUR DE « LA CROIX »

M. François Veuillot ayant publié l'hiver dernier dans la Croix *divers articles relatifs à ma* Politique religieuse, *M. le Directeur de la* Croix *inséra courtoisement trois réponses que je lui adressai. La dernière me paraît contenir deux éclaircissements précis, il ne me semble pas superflu de la reproduire telle qu'elle parut à la date du 12 mars 1913. J'y ajoute quelques titres.*

1° *Que mon livre* la Politique religieuse *explique la structure du catholicisme aux non-catholiques.*

L'autre jour, à propos de la politique religieuse effective de l'Action française — défense des églises, collaboration aux œuvres, adhésion aux Unions diocésaines, unions électorales d'ordre religieux — relativement à cet ordre d'action pratique, je vous disais que le Catholicisme étant absolument autonome et maître de son domaine chez nous, *je ne m'en étais jamais occupé.*

M. François Veuillot traduit : « La politique religieuse, je ne m'en suis jamais occupé », et il m'objecte que j'ai écrit un livre de 400 pages sous ce titre et sur ce sujet.

Il est véritablement trop facile et un peu abusif de mettre les gens en contradiction avec eux-mêmes en procédant à de pareilles confusions. Celle-ci me paraît trop forte pour n'être pas un trait d'esprit un peu voulu. Mais je m'épuise à

imaginer comment M. François Veuillot, qui porte un grand nom de notre histoire intellectuelle et morale, peut perdre du temps à ces amusettes de plume.

Comme il le dit très bien, je suis l'auteur d'un livre de *Politique religieuse*, et ce livre commence à peu près ainsi :

« Je tiens à m'excuser auprès des catholiques royalistes, et des catholiques tout court, d'avoir abordé ce sujet.

« Les rapports de l'Église et de l'Etat doivent se régler entre la hiérarchie des fidèles et le souverain. Je ne me crois pas le souverain et je ne suis pas un fidèle. Le catholique royaliste qui se demandera ce que je viens faire chez lui comprendra que la faute en est à notre siècle qui s'est mis à l'envers. Si le siècle était à l'endroit, ce n'est pas de la politique religieuse que j'écrirais. Il n'y aurait pas lieu d'en écrire. Mes idées, mes efforts constants, ces pages même sont le signe de mon regret. »

Et, m'adressant ensuite aux catholiques démocrates et républicains, je les prie, à la page suivante, de ne pas s'étonner de me voir aborder et traiter, comme écrivain, un sujet que je suis appelé à traiter et à régler souverainement, comme citoyen souverain, comme électeur-roi. Puis, supposant qu'ils me reprochent de me mêler de théologie : non, leur dis-je, « je ne fais pas de théologie » mais,

« Quand vos amis les libéraux-radicaux et vos protestants démocrates accusent la politique théologique de l'Église de conspirer contre l'Etat, je montre qu'elle est au contraire sa bienfaitrice. Et c'est mon droit de citoyen. Et c'est mon devoir d'honnête homme ou de bon Français. »

Nous nous comprendrions mieux, M. F. Veuillot et moi, s'il n'oubliait un peu qu'il existe vraiment deux Frances, deux grandes agglomérations d'esprits français qui s'ignorent au point d'en arriver même à ne plus s'entendre parler. J'ai pensé qu'il n'était peut-être pas mauvais d'examiner si l'on ne pourrait pas rétablir, sinon la concordance ancienne, au moins des rapports de tolérance et d'amitié. Pourquoi, me disais-je, des Français qui ne sont ni juifs ni protestants pensent-ils en protestants et en juifs à l'égard de l'Église? Pourquoi leur politique ou leurs vues sociales semblent-elles venir de Genève, de Londres, de Berlin, au lieu de dériver de notre tradition nationale, classique et humaine? Il m'a paru que la rupture avec l'Église était, tout au moins

sur ces sujets, l'œuvre du pur malentendu ou de la pure ignorance. Qu'ai-je fait alors ? J'ai demandé à des catholiques qui ne le cèdent à personne en doctrine, en droiture, en loyauté si telle ou telle difficulté politique ou morale, objet de scandale pour beaucoup de Français — le *Syllabus* par exemple — pouvait bien s'entendre et se comprendre comme je l'entendais et comme je la comprenais. Ils m'en ont assuré. J'ai mis par écrit mon commentaire et, me retournant du côté des autres Français, patriotes, las du désordre, désireux de trouver une ère de paix nationale, mais encore bourrés de préjugés hostiles à l'Eglise, je leur ai traduit dans leur langue cette politique ecclésiastique, dont l'exposé loyal a fini par leur arracher parfois des cris d'admiration : saisis, comme il arrive volontiers à de vrais Français, au plus vif de l'intelligence, ils ont dépouillé de vrais préjugés et sont ainsi revenus, sinon à la foi, du moins à la défense des libertés catholiques, c'est-à-dire de l'autorité de l'Eglise et de l'ordre romain.

Un résultat pareil n'eût jamais été obtenu si je n'avais eu soin de multiplier les précautions, les avertissements, les distinctions, les analyses, de manière à éviter les fausses identifications et les confusions qui sont la plaie de ce grand sujet. M. François Veuillot a bien voulu me louer, l'autre jour, d'une certaine vigueur de raison qu'il m'est arrivé de déployer dans ce travail. J'y ai beaucoup moins de mérite qu'il ne pense, mais certainement la meilleure manière de m'en témoigner sa satisfaction aurait été de porter la même attention scrupuleuse dans l'examen de ma pensée. Il m'a donné tout au contraire le droit de me plaindre de quelque excès de négligence dans son travail.

2° Que la politique générale des royalistes français se justifie par rapport à la nature de l'État républicain et à la nature de la France.

Pour en donner un exemple, il ne me reprocherait pas d'avoir parlé de l'idée royaliste comme « *d'un lieu géométrique* », « *jouissant d'une propriété centrale unique* », s'il avait pris garde que, selon moi, elle en jouit par rapport à l'Etat démocratique et républicain moderne envisagé comme essentiellement et universellement destructeur : — si je

me trompe sur la nature de cet Etat, tel qu'il est imposé à notre histoire et à notre géographie, il va de soi que mon « *lieu géométrique* » est inexistant ; mais si je ne me trompe pas, si vraiment la démocratie républicaine est ordonnée à la destruction, à la ruine directe de la famille, de la patrie et de la religion catholique, il n'y a rien d'abusif, il y a même une très juste convenance à soutenir que *dans cet ordre tout relatif* l'idée royaliste — l'idée d'un Etat qui détruit un Etat destructeur — jouit de la propriété centrale que j'ai décrite. Et le dire n'est pas seulement « mon droit » ; c'est mon devoir.

Il suffit de remettre les idées à leur place pour se rendre compte de leur sens et de leur portée.

M. François Veuillot me fait dire ou plutôt me fait penser — penser « évidemment » ! — que « toute union de citoyens qui se préoccupe de relever l'Eglise et ne cherche pas d'abord à relever le roi *forme des desseins sans force et des vœux sans sincérité.* »

Les derniers mots que je souligne sont extraits de mon livre. Ils paraissent avoir piqué M. Veuillot. Voici pourtant ce que j'avais écrit, et de la façon la plus générale, dans un paragraphe où il n'était même pas question de religion :

« Le roi de France est le seul point auquel ces forces (les forces de notre terre et de notre sang) aient véritablement conspiré, et, sans lui, elles se débandent. Qui veut l'unité ? Qui veut l'ordre ? Qui aspire à reprendre notre mouvement national ? Ces effets, si on le désire, sont soumis à des conditions : ces fins imposent des moyens. Acceptons-les ou renonçons à former des desseins sans force et des vœux sans sincérité. »

On voit que M. François Veuillot a opéré des synthèses brusques et des contractions rapides. Mais je crains qu'en s'efforçant de presser ma pensée, il ne l'ait complètement méconnue.

Y a-t-il, n'y a-t-il pas de conditions que j'appellerai physiques — commandées par l'histoire, par la géographie — au salut des nations, particulièrement de la France ? Existe-t-il un ordre de causes secondes, comme dit l'école, ordre auquel est suspendu le cours des événements ?

Il est clair que, si cela n'existe pas, je n'ai rien dit, je n'ai rien à dire. Mais si cela existe ? Si, conformément à l'abon-

dance des preuves qui en sont données, si un agencement supérieur — divin, pour les croyants, et, de toute façon, surhumain, supérieur aux volontés bonnes ou mauvaises des hommes — si cet agencement veut que notre pays, pour prospérer ou pour ne pas se défaire, doive adopter telle organisation politique ou sociale? Qu'y a-t-il, en ce cas, d'extraordinaire à presser ceux qui ne voient pas cette vérité d'y porter leur attention, et ceux qui la distinguent à demi d'y conformer ou leur pensée ou leur conduite? Il y a des moyens (d'ailleurs parfaitement honnêtes) devant lesquels les hommes ne reculent que faute de vouloir énergiquement atteindre le but. Qu'y a-t-il d'excesif à rappeler cette vieille vérité morale? Où M. François Veuillot paraît ne voir qu'une insupportable épigramme, les lecteurs impartiaux ont compris sans difficulté que, s'adressant à tous les Français et nullement aux seuls catholiques, l'auteur usait d'un stimulant connu de quiconque parle ou écrit et secouait les indolences en feignant de douter des sincérités!

3° *Le véritable sens du « Politique d'abord ».*

M. François Veuillot semble se plaindre aussi des formules singulièrement mesurées que j'ai dû employer pour me définir sa pensée. C'est qu'il y a deux choses en elle : ce qu'elle formule et définit, ce qu'elle tient dans l'ombre ou dans la demi-ombre. Ainsi je n'écrirai jamais que M. François Veuillot omet de mentionner que *Politique d'abord* « signifie *politique premièrement*, dans l'ordre chronologique, « comme le moyen d'arriver à un but se trouve utilisé avant d'arriver à ce but » (p. 370 de la *Politique religieuse*). Mais j'ai le droit d'écrire que cette distinction capitale n'a pas dans ses articles la place qu'elle y devrait occuper d'après la teneur même de la pensée qu'il veut loyalement exposer. Cela est d'autant plus fâcheux qu'il conclut ensuite comme s'il n'avait pas du tout mentionné cette explication : parce qu'il la cite fort peu, le lecteur ne peut pas y suppléer de de lui-même...

Les rapports des moyens et des buts composent toute une hiérarchie très délicate : rien n'est plus commode ni plus aisé que de créer dans cet ordre-là des apparences de contradiction ; il suffit de confondre les plans et les rapports.

Deux objets placés l'un devant l'autre ne sont pas premiers à la fois, mais il peut très bien se faire que chacun de ces objets soit alternativement premier et second, suivant ce qu'on observe en eux et aussi suivant le point d'où on les considère, si, par exemple, on se déplace autour d'eux. Ces débats, ou d'une subtilité excessive ou purement verbaux, se règlent plus facilement aussitôt qu'on revient à la réalité et qu'on soutient les abstractions par des exemples. Prenons un exemple réel, un exemple étranger aux passions que ce débat soulève, et qui peut l'éclairer pourtant.

Ceux qui disent *politique d'abord* ne le disent pas seulement en politique religieuse, ils le disent aussi en politique nationale. Croyez-vous pourtant que cela les doive empêcher de remplir leur devoir militaire, de prendre part aux manifestations patriotiques, de propager toutes les œuvres françaises à leur portée? Croyez-vous que, la guerre venue, ils ne courront pas à la frontière pour repousser l'envahisseur, remettant à d'autres circonstances et à d'autres moments la destruction de la République? Il n'en serait pas moins enfantin de crier à la contradiction. Remplir un devoir immédiat exigé de leur dévouement à la patrie, cause idéale de leur royalisme, ne les empêche pas de savoir (et de bien savoir, de savoir en sachant pourquoi) la nécessité essentielle de la monarchie pour la réorganisation et pour le salut du pays. Ce devoir immédiat par lequel ils seront liés n'empêchera pas non plus que, sachant combien l'État démocratique est l'ennemi profond de la France, leur premier acte libre, le premier acte qui ne leur sera pas commandé par la nécessité pressante, sera de mettre fin au régime ennemi.

Pareillement encore, ni Maxime Réal del Sarte, ni Marius Plateau, ni Patrice O'Mahony ne sont allés prendre l'Élysée d'assaut quand il s'est agi, l'autre jour, d'arrêter un ignoble attentat contre le nom et la gloire de Jeanne d'Arc. Ils ont fait tout ce que la circonstance exigeait sur l'heure, et je prie M. François Veuillot de remarquer qu'ils ont été les seuls à le faire : ce qui, d'ailleurs, arrive assez souvent à nos jeunes amis.

Voilà, je pense, qui résout les contradictions apparentes. Si précises que soient la parole et l'écriture, elles donnent souvent lieu à des quiproquos qui peuvent s'éterniser. Mais l'action se voit de loin et se comprend sans peine. Que

M. François Veuillot applique aux catholiques partisans du *politique d'abord* le critérium de l'action; qu'il se rende compte de leur doctrine religieuse, strictement orthodoxe, et de leur conduite morale, aussi pure que dévouée; qu'il les cherche et les trouve là où ils sont toujours, au « premier rang », partout où il faut se sacrifier, lutter et souffrir... Je puis le dire, puisque ni mes livres ni ma personne n'y sont pour rien et, comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, je ne m'en suis jamais occupé; mais enfin, si M. François Veuillot s'obstine à m'imputer ces responsabilités imméritées, il me permettra de lui dire qu'elles sont splendides et qu'il me me suffira de murmurer, sous cette belle charge dont il croit m'accabler : « Plût au ciel que je fusse, comme il le prétend, le chef et le guide de cette magnanime jeunesse catholique qui a fait dix mille jours de prison peut-être pour rendre à Paris et à la France le droit d'honorer librement et solennellement Jeanne d'Arc. Mais, dès lors, pourquoi ne me juge-t-il pas un peu d'après son erreur qui m'impute tous ces exploits?

Je suis confus, Monsieur le directeur et cher confrère, de ne pouvoir terminer cette longue lettre et vous présenter mes excuses sans avoir à spécifier, au préalable, qu'il m'est impossible de concéder à M. François Veuillot sa conception et sa définition des partis; que je ne raye pas ce mot du dictionnaire; et qu'il devrait savoir, par une expérience de vingt ans et plus, ce que les Français du XXe siècle appellent, d'ailleurs très légitimement, « un parti », un groupe fermé à l'entrée duquel il faut montrer patte blanche ou patte rouge... Mais, cette dernière réserve une fois placés sous les yeux de vos lecteurs, je vous prie de vouloir bien prendre en considération l'importance générale et personnelle du débat engagé dans vos colonnes : je ne me serais jamais permis une indiscrétion aussi forte sans obligation absolue...

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE V. — « L'Action française » et la morale

APPENDICES



Imprimerie de la Nouvelle Librairie Nationale, 11, rue de Médicis, Paris.

OUVRAGES SUR LES QUESTIONS RELIGIEUSES

Aventino. — **Le Gouvernement de Pie X.** — *Concentration et défense catholique.* Préface du R. P. Dom Besse. Un volume in-18 de xii-444 pages . . 5 fr. »

Charles Maurras. — **La Politique Religieuse.** — *Difficultés. — Affinités. — La libre-pensée catholique. — Notre* Contr'un : *L'individu contre la France. — Libéralisme et tolérance: Démocratie, Démophilie. — Confession générale d'un protestant français. — Le Syllabus. — Défense politique d'intérêts religieux. — Congréganistes et congrégations. — Politique d'abord. Barbares et Romains.* Un volume in-18 de xli-427 pages (2e édition, 6e mille) . . . . 3 fr. 50

R. P. Dom Besse. — **Les Religions Laïques.** Un romantisme religieux. — *Quatre pontifes laïques. — Théologie, morale, mystique laïques. — Origines des religions laïques. — Le Congrès des religions. — L'union pour la vérité. — L'école des Hautes Études sociales. — M. Durkheim en Sorbonne. — Union des libres penseurs et des libres croyants. — Le modernisme.* Un volume in-16 de 320 pages. . . . . 3 fr. 50

Louis Dimier. — **Veuillot.** — Un volume in-18 de 296 pages . . . . 3 fr. 50

Georges Valois et François Renié, avec la collaboration de Marius Riquier et Jean Hérluison. — **Les Manuels Scolaires. Études sur la Religion des Primaires.** — *Manuels d'histoire : falsifications historiques. — Manuels de morale : falsifications scientifiques. — Manuels de lecture : falsifications littéraires.* Un volume in-18 de xv-445 pages. 3 fr. 50

EUG. MORIEU, IMP., PARIS.